DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 12664 – **4,50 F** Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – JEUDI 17 OCTOBRE 1985

Sobriété à Moscou

Le trait le plus frappant de la personnalité de M. Gorbatchev est la manière dont il s'applique à se distinguer de ses prédécesseurs. Question de style d'abord lorsqu'il s'agit de relations publiques, à l'intérieur même de l'URSS comme à l'étranger.

Question de tactique politique également. Le secrétaire général du PC soviétique est un homme pressé, et il procède à un rythme tout à fait inhabituel au renouvellement des personnels dirigeants du régime. Dernière victime en date : le patron du plan, qui avait pourtant survécu à quatre précédents secrétaires généraux. Et pour que les choses soient bien claires, son successeur, un homme de la nouvelle génération, bénéficie d'une promotion supplémentaire en entrant au bureau politique.

Le contraste est encore sensible dans le contenu du discours. D'autant plus que M. Gorbatchev – par des allusions plus ou moins directes comme par de lourds silences – se montre sévère aussi bien pour Nikita Khrouchtchev que pour Leonid Brejnev. A l'action brouillonne et fantasque du premier comme à l'inertie pompeuse du second, il oppose une volonté de sobriété, de rationalité, excluant les redondances inutiles et surtout les promesses utopiques. L'objectif est clair : convaincre ceux à qui il s'adresse – du haut en bas de la hiérarchie du parti et de l'Etat et dans toutes les couches de la population – que l'effort de discipline exigé de tous est justifié par le sérieux de l'entreprise. Sous-entendu : l'ère d'un vain volontarisme est close et l'équipage peut faire confiance à un capitaine qui saura maintenir le cap.

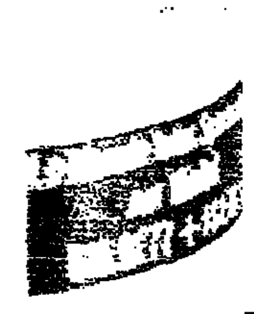
Les stratégies proposées sont moins originales. On savait déjà que M. Gorbatchev n'avait aucune intention de toucher au système de planification centralisée mais qu'il souhaite au contraire en renforcer l'efficacité. Il a ajouté, mardi, un élément nouveau à son projet en se fixant pour but d'augmenter la productivité du travail de 130 à 150 % d'ici à l'an 2000. C'est la seule intention chiffrée qu'il ait formulée. Elle est logique si l'économie soviétique doit effectivement passer d'une croissance « extensive » à un type « intensif » de développement.

Mais l'objectif est remarquablement ambitieux si l'on sait que la productivité du travail ne progresse à l'heure actuelle en URSS que selon un taux annuel de l'ordre de 1,5 %. Cette faiblesse fondamentale de l'économie nationale a maintes fois été dénoncée, et Alexis Kossyguine avait déjà déployé, il y a plus de quinze ans, de louables mais vains efforts pour y remédier.

Les temps ont-ils réellement changé ? M. Gorbatchev dispose de deux atouts relativement inédits. Sa détermination personnelle, jointe à la prudence de sa démarche, lui donne une crédibilité qui a manqué depuis de longues années aux « numéro un » successifs du Kremlin, et il est désormais entouré d'une équipe assez homogène et dynamique pour que des expériences nouvelles puissent être tentées.

Il reste cependant beaucoup à faire pour préciser un projet dont les traits connus sont encore fort classiques. Pour réaliser ses ambitions, M. Gorbatchev devra en outre obtenir – grâce à la négociation – que l'URSS puisse consacrer un peu moins de ses ressources à l'effort militaire et beaucoup plus à l'élévation annoncée du bien-être de ses populations.

(Lire nos informations page 5.)



UN TOURNANT DANS LE CONFLIT DU NICARAGUA

Les sandinistes suspendent les libertés pour désarmer les « ennemis de l'intérieur »

Le gouvernement de Managua a annoncé le mardi 15 octobre la suspension pour un an des libertés individuelles, en particulier les libertés d'expression, d'information et de libre circulation.

Le droit de grève est également supprimé. Le commandant Ortega, chef de l'État, a fait connaître ces mesures très dures dans une allocution solennelle à la *télévision*.

Le commandant Ortega a justifié ce nouveau tour de vis – le plus sévère depuis trois ans – par la nécessité d'affronter le renforcement d'une *« agression extérieure »* qui vise à *« détruire la révolution nicaraguayenne »*. *« Nous ne pouvons pas*, a-t-il dit, *rester les bras croisés face aux activités contre-révolutionnaires. »* Il a accusé les *« ennemis de l'intérieur »* : les partis politiques, les moyens d'information et les dirigeants de l'Eglise catholique. Selon le commandant Ortega, ces derniers *« redoublent leurs actes de sabotage des forces de défense militaires du pays »*. Il a encore très vivement critiqué une grève des ouvriers du bâtiment, qui ont manifesté mardi devant le siège du gouvernement.

Première manifestation concrète de cette politique plus musclée des sandinistes : les locaux de la commission de la promotion sociale de l'archevêché de Managua ont fait l'objet mardi d'une fouille minutieuse par les agents de la sécurité d'Etat. C'est le commandant Lenin Cerda, chef de cet organisme, qui a lui-même dirigé cette perquisition au cours de laquelle dix mille exemplaires d'une nouvelle revue catholique appelée *Iglesia* (Eglise) ont été saisis. Un signe que les relations entre la hiérarchie catholique et le régime, qui avaient connu une certaine amélioration pendant et après les élections générales de novembre 1984, sont de nouveau très tendues.

L'Eglise s'était prononcée en faveur d'un « dialogue » qui n'était pas *a priori* repoussé par les sandinistes. Des contacts sérieux ont été établis. Mais ils se déroulent, pour l'essentiel, dans le cadre de l'Assemblée nationale, élue en novembre, où les sandinistes sont largement majoritaires. Significativement, Mgr Obando, archevêque de Managua et adversaire déterminé du régime, a été élu à la présidence de la conférence épiscopale.

MARCEL NIEDERGANG.

(Lire la suite page 3.)

L'ÉCHEC DES GRÈVES DE LA CGT

La fin de la cogestion chez Renault



Le travail a repris normalement, le mercredi 16 octobre, à l'usine Renault du Mans. Seule l'usine de Billancourt, dans les Hauts-de-Seine, restait occupée, tandis que 4000 personnes environ défilaient dans la ville pour marquer leur soutien aux grévistes.

La tournure prise le mardi 15 octobre par le conflit du Mans et la volte-face effectuée par la CGT en cours de journée marque sans doute un tournant pour l'industrie automobile comme pour le syndicalisme français.

S'il est un lieu où l'on a été soulagé du repli de la CGT au Mans, imprévisible quelques heures plus tôt, c'est bien à Matignon. Sans doute la décision d'envoyer les forces de l'ordre contre les grévistes n'avait-elle pas encore été formellement prise : on s'était contenté de les montrer en faisant venir dans la Sarthe une compagnie de CRS. Mais on savait que ce recours aurait été inéluctable – à la demande de la direction l'usine – si le conflit s'était prolongé.

Dans l'état financier actuel de Renault et compte tenu d'une image fortement dégradée (on ne perd pas impunément dix points de parts de marché en quatre ans), cette usine essentielle à l'activité du groupe – elle fournit l'ensemble des trains – ne pouvait s'arrêter plus de quelques jours. C'est ce qu'avaient répété Mme Edith Cresson et M. Pierre Bérégovoy dans la matinée de mardi.

Or, depuis quatre jours, la CGT soufflait le chaud et le froid. Dans ses rapports avec les pouvoirs publics, M. André Sainjon, secrétaire général de la fédération de la métallurgie, jouait la modération et réclamait seulement *« une sortie honorable »*, tandis que sa visite au Mans, samedi dernier, avait entraîné un durcissement du conflit.

BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page 28.)

UN SONDAGE SOFRES POUR « LE MONDE » ET ANTENNE 2

L'« effet Le Pen » devient un effet-repoussoir

L'image de M. Le Pen et du Front national apparaît de plus en plus négative. C'est ce qui ressort d'un sondage effectué par la SOFRES pour le Monde *et Antenne 2. 62% des Français jugent le chef de l'extrême droite et son parti « racistes » et 50% pensent qu'ils représentent un danger pour la démocratie. Dans l'opposition, une majorité croissante de sympathisants RPR et UDF estiment que M. Le Pen n'appartient pas à leur famille politique.*

PAGE 7

Chili : une violente « protesta »

De nouveaux affrontements ont eu lieu mardi à Santiago et en province : des dizaines de personnes ont été blessées, près de deux cents arrêtées.

PAGE 32

Philippines : M. Reagan se fâche...

Le président américain a dépêché à Manille un ami personnel pour enjoindre le président Marcos de réformer son régime.

PAGE 3

Télévisions : l'opposition menace

En demandant que les fréquences soient exclues du domaine public, le RPR et l'UDF lancent un avertissement aux sociétés qui passeraient un accord avec l'Etat.

PAGE 6

Air France : non à la déréglementation

Pour M. Marceau Long, le PDG de la compagnie, la libéralisation du trafic aérien conduirait à l'abandon des lignes les moins rentables et à la reconstitution de monopoles.

PAGE 30

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

- **« Papa est en voyage d'affaires »** : le film d'un regard, celui de l'enfance.
- **Agence Magnum** : photos d'après-guerre.

(Pages 17 à 23)

LA RENTRÉE UNIVERSITAIRE

L'arme du diplôme

Lorsque ça chauffe aux frontières et que les bruits de bottes se rapprochent dangereusement, les chefs d'Etat avisés font la tournée des popotes pour raffermir le moral des troupes. Mardi 15 octobre, le premier ministre, M. Laurent Fabius a pris l'hélicoptère pour inspecter des établissements d'enseignement technique (1). Le front s'est déplacé, mais le besoin demeure pour l'Etat de désigner par sa présence physique les lieux où se joue la défense du pays.

Car, tout le monde l'a compris, la guerre économique dans laquelle nous sommes engagés se gagnera dans les écoles et dans les laboratoires. L'investissement dans la recherche et la formation est devenu la priorité nationale (affirmée dans le projet de budget 1986). Cette guerre, la France est-elle préparée à l'affronter, ou, comme tant de fois dans le passé – qu'il s'agisse de conflits militaires ou de révolutions industrielles – attendra-t-elle que la situation soit désespérée pour avoir le sursaut salvateur ?

Que le départ ait été pris avec retard, c'est évident. Mais un effort considérable a été fait, depuis peu, pour adapter notre système de formation à ces menaces nouvelles. La rentrée universitaire est l'occasion d'en faire un premier bilan. Le rapprochement avec les entreprises et les collectivités locales, la multiplication des filières à vocation professionnelle, la création de formations de haut niveau (magistères, diplômes de troisième cycle, doctorats...) directement « branchés » sur des activités économiques et des débouchés... tout cela atteste un changement radical dans l'état d'esprit et les pratiques de nombreux universitaires.

Quels que soient les mystères qui entourent les prévisions en matière d'emploi et de développement économique, il y a, tout de même, deux ou trois choses que l'on sait d'elles :

1) Les créations d'emplois seront, dans les années à venir, moins nombreuses que les suppressions pour cause de progrès technologique. Le chômage est là pour longtemps ;

2) Les nouveaux emplois demanderont davantage de compétence, donc à tous les niveaux des diplômes élevés ;

3) Tous les diplômés ne trouveront pas des emplois correspondant à leurs espérances, mais ils auront toujours plus de chances que les non-diplômés d'éviter le chômage et de progresser dans leur métier.

Le diplôme donnera de moins en moins de droits ou de garanties, mais sera de plus en plus nécessaire. Dans les sociétés dures – sinon duales – qui s'annoncent, le clivage entre les instruits et les autres sera de plus en plus sévère.

Les études ne sont plus un luxe ou un privilège. Elles sont simplement la condition de la survie sociale.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

(Lire notre supplément pages 11 à 15.)

(1) M. Fabius s'est rendu successivement à l'Ecole nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique de Poitiers, au lycée Charles-Colomb d'Angoulême, à l'*institut universaire de* technologie d'Annecy et au tout nouveau lycée d'enseignement professionnel de Saint-Fons, près de Lyon. Le but de ce voyage était d'encourager l'enseignement technique au lendemain de l'adoption de la loi-programme sur l'enseignement professionnel.

étranger

La visite de M. Mitterrand au Brésil

La deuxième journée de la visite officielle de M. Mitterrand au Brésil a été marquée par les allocutions prononcées devant le Congrès sur le problème de la dette extérieure. Le chef d'Etat français a renouvelé l'engagement pris la veille au nom de la France de défendre les intérêts du Brésil en ce domaine. Hormis la dette, le début de ce séjour a été l'occasion de *« grandes retrouvailles culturelles »* dont le projet « France-Brésil », officiellement annoncé par M. Mitterrand, est l'illustration. Le président français devait quitter Brasilia pour Rio-de-Janeiro, ce mercredi 16 octobre, après s'être recueilli sur la tombe du père de la « nouvelle démocratie » brésilienne, Tancredo Neves. Jeudi, il doit se rendre à Sao-Paulo, la capitale économique du pays, et, vendredi, à Recife, d'où il partira pour rejoindre Bogota, capitale de la Colombie, la deuxième étape de son voyage en Amérique latine.

Brasilia, au pas de charge...

De nos envoyés spéciaux

Brasilia. — Au cours de ses tête-à-tête avec le président Sarney, devant le Congrès et pendant sa conférence de presse, M. Mitterrand a exposé les grandes lignes de la politique économique du gouvernement socialiste et en a vanté les résultats.

A propos de la force de dissuasion nucléaire, M. Mitterrand a remarqué : *« J'entends ici et là des cris et des protestations »* alors que l'*« on néglige »* de s'adresser aux Etats-Unis et à l'Union soviétique. Au cours de sa conférence de presse, il a ajouté à propos des essais nucléaires : *« Poser la question à la France avant de la poser aux Etats-Unis et à l'Union soviétique, c'est dénier à des pays comme le mien le droit d'organiser eux-mêmes leur sécurité. Cette sécurité, je l'assume. Cela comporte nécessairement des essais. (...) Cette campagne est très partiale et très intéressée. Ou bien l'on pense que la France est un partenaire plus aimable et plus souple qui n'arrête pas les personnes avec brutalité. Nous continuerons. »*

Une bonne surprise...

Au Congrès, les discours avaient été interminables. Le président était en retard. Et puis, il pleuvait à verse. Alors, c'est au pas de charge que M. Mitterrand a visité Brasilia. Il est allé directement au mémorial consacré à la mémoire de Juscelino Kubitschek, l'ancien président et le fondateur de la capitale. Un bel ouvrage aux formes élancées, commandé au temps du régime militaire à Oscar Niemeyer, mais qui causa une certaine surprise lorsqu'il fut inauguré : L'architecte communiste avait en effet donné à son œuvre la forme d'une faucille, ce qui fit crier au scandale certains des militaires alors au pouvoir.

Kubitschek n'était pas un inconnu en France, a rappelé M. Mitterrand. Il y a étudié, il a passé deux ans en exil après avoir été privé de ses droits civiques par les putschistes de 1964. Mme Sarah Kubitschek était, pour cette visite, au côté de M. Mitterrand, menue, modeste, avocate inlassable de l'œuvre de son mari.

Mais Brasilia ressemble-t-elle encore au rêve de ses pères fondateurs, qui voulaient une cité où régnerait la démocratie ? En fait, dans les *superquadras*, les blocs d'habitation du centre, il n'y a guère de place pour les vrais pauvres, chassés vers les lointains bidonvilles, comme celui que Mme Danièle Mitterrand a visité dès son arrivée dans la capitale : Ceilandia, cinq cent mille habitants en quinze ans.

Pour le reste, Brasilia est plutôt une bonne surprise pour ceux qui l'ont créée : elle a moins changé que la plupart des autres villes. C'est toujours une cité très fonctionnelle. Le quartier du « dormir » n'est pas celui du « loisir », encore moins celui où l'on travaille, dans les tours à vitres fumées et à brise-soleil.

JEAN-YVES LHOMEAU et CHARLES VANHECKE.

La dette, toujours la dette...

De nos envoyés spéciaux

Brasilia. — La dette, toujours la dette... Au deuxième jour de sa visite au Brésil, M. François Mitterrand a dû affronter de nouveau un feu roulant de questions et de discours qui portaient quasi exclusivement sur l'attitude de la France à l'égard des problèmes de la dette extérieure brésilienne. Des explications, M. Mitterrand en a fourni le matin aux parlementaires réunis en session extraordinaire.

Plusieurs orateurs se sont succédé à la tribune de la chambre des députés. M. Gadelha — sénateur du parti au pouvoir — a demandé à la France de formuler une *« nouvelle philosophie des lumières »* pour *« briser l'absolutisme »* des pays riches accusés d'égoïsme et d'indifférence envers les plus faibles. C'est *« la vocation de la France »* de jouer un tel rôle, dit-il, en raison de son sens critique et de son autorité morale.

Au cours de la conférence de presse qu'il a tenue en fin de journée, M. Mitterrand n'a pratiquement été interrogé par les journalistes brésiliens que sur la situation financière de leur pays. Le chef de l'Etat en a manifesté une pointe de dépit. Il aurait aimé se livrer à quelques considérations plus vastes sur la politique étrangère du Brésil et la situation de l'Amérique latine.

Il a dû se contenter de la dette, ou presque. Apparemment, cette *« obsession »* lui paraît envahissante. Il l'a laissé entendre aux parlementaires brésiliens en disant que le problème de l'endettement ne doit pas peser sur la psychologie et le comportement de tout un peuple : *« Vous n'êtes pas des débiteurs et vous n'êtes pas destinés à le rester »*, a-t-il dit.

M. Mitterrand ne mésestime pas pour autant l'ampleur du problème. Le fossé entre les pays riches et les pays pauvres, estime-t-il, représente *« un danger mortel aussi grave que la propagation de l'arme atomique »*. Ce discours plaît aux Brésiliens, mais ceux-ci ne cessent de réclamer des précisions sur ce que la France compte faire, concrètement, pour aider leur pays. M. Mitterrand se refuse à entrer dans le détail — ce n'est pas son rôle, et les experts, dit-il, sont là pour négocier, — mais il assure que la France sera l'un des pays *« qui chercheront des réponses suffisamment souples pour que, à aucun moment, on ne puisse jouer avec l'effort d'un peuple et avec sa misère »*.

J.-Y. L. et C.V.

Echanges culturels : quelque cinq cents projets...

De notre correspondant

Brasilia. — Comment se retrouver ? En allant les uns chez les autres. Tel est le sens du projet France-Brésil annoncé par M. Mitterrand, le lundi 14 octobre, à Brasilia. Annonce qui précède le démarrage de ce que M. André Lewin, commissaire général du projet (du côté français) appelle une *« opération de relations publiques en faveur des échanges culturels et scientifiques entre les deux pays »*.

En 1885, l'empereur du Brésil, Don Petro II, pleura en apprenant la mort de Victor Hugo à qui il avait dit, lors d'une visite à Paris, que la véritable Majesté c'était lui, l'écrivain. Dans les années 20, c'est à Paris que les modernistes de Sao-Paulo apprenaient qu'ils étaient Brésiliens au contact de l'art primitif alors en vogue en France et, rentrés chez eux, ils partaient à la recherche de leurs racines.

Puis vint la guerre et la coupure avec l'Europe. Le Brésil commença à vivre à l'heure américaine. Les ingénieurs allèrent se former aux Etats-Unis ; l'édition se mit à fonctionner au rythme de best-sellers, à celui des bons et des mauvais westerns, des films hollywoodiens de série B.

Mais le gouvernement français eut le flair d'envoyer à Brasilia une excellente conseillère culturelle, Mme Annick Thieba-Melsan qui a favorisé les contacts avec les universitaires brésiliens, et avec tout ce que le pays compte de créateurs authentiques, proches d'un peuple qui est sentimental, imaginatif, blagueur et mystique.

Jack Lang débarqua il y a deux ans en quête du grand pays latin. De ce voyage est né l'idée de France-Brésil qui voit le jour aujourd'hui. Les scénarios, les idées ne manquent pas. *« Cinq cents propositions environ ont surgi des deux côtés de l'Atlantique »*, dit M. Lewin. Il y aura en 1987 une journée de la musique consacrée à celle du Brésil. Des sculptures et des tableaux qui voyageront entre les deux pays. On prévoit des festivals de cinéma et de chansons. Quatre films réalisés en coproduction (l'un sur l'Amazonie, un autre sur Santos-Dumont). On annonce une tournée de la Comédie-Française (il n'y en a pas eu depuis longtemps), une autre du Centre dramatique du Limousin.

La liste est longue. L'une des initiatives les plus intéressantes sans doute c'est l'inauguration, à la fin de 1986, d'une maison France-Brésil à Rio-de-Janeiro. Elle sera installée, près du port, dans un bâtiment colonial qui a servi autrefois à la douane. Un bel exemple du passé dû à un architecte français, Grand-Jean de Montigny, venu au début du dix-neuvième siècle avec une mission artistique française qui fonda, ici, la première école des beaux-arts.
Des étudiants, des chercheurs brésiliens y viendront pour interroger par ordinateur les banques de données du Centre Pompidou et d'autres institutions françaises.

« Mettre en lumière les convergences d'hier et d'aujourd'hui. » Se connaître. *« Réfléchir ensemble sur les grands problèmes du monde contemporain. »* Le projet France-Brésil ne manque pas d'ambition. L'un des obstacles pour sa réalisation, c'est l'austérité budgétaire prônée à Paris comme à Brasilia. Les Brésiliens n'ont pas d'argent. La France a fermé par souci d'économie des centres culturels comme celui de Rio.

Aussi les mécènes — publics et privés — seront-ils mis à contribution, ainsi que les collectivités locales. La maison France-Brésil par exemple, est financée entièrement par la fondation Roberto-Marinho, dont le président est le propriétaire du groupe de télévision et de presse O Globo et par le groupe Rhodia (les premiers investisseurs français au Brésil) dont la contribution (6 millions de francs) équivaut à celle du mécénat privé pour l'année de l'Inde à Paris.

Il y a sans doute eu quelques réticences brésiliennes au départ devant un projet qui risquait d'être interprété comme une tentative de « néo-colonialisme culturel »... Mais l'argument ne vaut pas. Au contraire de tout ce qui est venu de France pendant longtemps, cette fois il s'agit bien d'échanges des connaissances mutuelles.

C. V.

Coopération économique : la relance de la relance

La France et le Brésil ont des points de convergence : deux puissances économiques, l'une en devenir, l'autre réalisée ; une même réticence à l'égard des invitations pressantes des Etats-Unis de libérer les échanges mondiaux, agricoles et de services, dans le cadre du GATT ; la France et le Brésil se préoccupent d'abord de consolider leurs acquis dans les autres domaines.

Au plan strictement bilatéral, Paris aimerait sans doute rééquilibrer des échanges qui lui sont de plus en plus défavorables. Le déficit traditionnel s'est encore aggravé. Le taux de couverture est tombé de 54 % à 49,5 % de 1983 à 1984 — l'Hexagone exporte donc moins de la moitié de ce qu'il importe de son partenaire — du fait de la disparition progressive des grands contrats. La France n'est plus que le sixième fournisseur du Brésil, derrière l'Argentine, le Canada et l'Allemagne fédérale, alors qu'elle venait au troisième rang en 1982.

Un espoir pourtant pour 1985 : la croissance brésilienne, relancée l'année dernière après des années de grave récession, a permis aux ventes françaises de progresser de 12 % de janvier à mars. Mais les importations progressent régulièrement — de 8,5 % en 1984, — constituées pour moitié de tourteaux de soja utilisés dans l'alimentation du bétail.

Un recul s'observe aussi dans les investissements français au Brésil, ramenés de 4,2 % du total des investissements à l'étranger en 1979 à 3,2 % en 1984.

Une dégradation paradoxale, alors que le montant des investissements français a triplé en dix ans, atteignant près de 800 millions de francs, concentrés pour l'essentiel dans les services — banque, assurances, transport ou hôtellerie. Certaines implantations industrielles sont même fort anciennes — Rhône-Poulenc et Saint-Gobain se sont installés dans le pays depuis le début du siècle — et se sont diversifiées depuis 1970, incluant aussi bien Michelin, Perrier, la CGE (Compagnie générale d'électricité), que Bull ou l'Aérospatiale.

La France a oscillé en permanence entre son désir de resserrer des liens avec le géant brésilien et des hésitations à le faire. Crainte de troubles politiques et sociaux sous la présidence de Goulart, méfiance du général de Gaulle à l'égard de l'orientation pro-américaine des militaires brésiliens après leur prise du pouvoir en 1964.

En 1971, l'exposition technique française de Sao-Paulo avait déjà relancé la coopération économique. Aujourd'hui, M. Mitterrand va proposer à M. José Sarney, premier président civil après vingt et un ans de pouvoir militaire, la relance de la relance.

DOMINIK BAROUCH.

LA CONFÉRENCE DU COMMONWEALTH AUX BAHAMAS

Seule la Grande-Bretagne continue à ménager Pretoria

De notre correspondant

Londres. — Au terme de deux jours de visite à Londres et avant de se rendre à Nassau, aux Bahamas, où devait s'ouvrir, ce mercredi 16 octobre, la réunion bisannuelle, au sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du Commonwealth, le premier ministre indien, M. Radjiv Gandhi, a nettement pris position en faveur de sanctions économiques à l'encontre de l'Afrique du Sud, s'opposant ainsi à l'attitude de son hôte, Mme Thatcher, qui continue à refuser ce type de pressions sur le régime de Pretoria. M. Gandhi a ainsi confirmé que la Grande-Bretagne se retrouverait tout à fait isolée à ce sujet parmi les quarante-neuf pays du Commonwealth, dont la grande partie des gouvernements sont prêts à se prononcer pour l'adoption de *« mesures concrètes »*.

« L'Afrique du Sud et la Namibie, a déclaré mardi M. Gandhi, *sont les derniers véritables bastions du racisme et du colonialisme dans le monde, et tous les efforts doivent être mobilisés pour supprimer ces vestiges. »* Sans s'adresser directement au gouvernement britannique, ou à celui des Etats-Unis, M. Gandhi a ajouté : *« Les nations occidentales soulèvent la question des droits de l'homme à de nombreuses occasions, mais, malheureusement, persistent à ne pas porter vraiment leur attention sur l'endroit où les abus les plus grossiers sont commis. Je ne comprends pas pourquoi il gardent des œillères. »*

Puis, faisant précisément allusion à la position de Mme Thatcher, le premier ministre indien a dit : *« Nous ne devrions pas nous perdre en discussions concernant les moyens. Si la Grande-Bretagne peut en suggérer d'autres aussi efficaces, nous serions ravis de les entendre. »* Il ne pouvait mieux signifier qu'il n'avait pas été convaincu par les arguments de Mme Thatcher, qui, à l'instar du président Reagan, prône la persuasion de préférence aux sanctions, en soulignant que celles-ci risquent d'affecter gravement non seulement la population noire d'Afrique du Sud, mais encore les pays voisins de celle-ci, tels le Zimbabwe, la Zambie ou le Malawi, dont le commerce international dépend beaucoup de leurs relations avec l'Etat sud-africain.

Malgré leur détermination, la plupart des dirigeants des pays du Commonwealth ne sont pas résolus à une confrontation avec le gouvernement britannique et souhaitent plutôt attirer Mme Thacher dans leur camp, en faisant comprendre qu'il est possible de trouver un terrain d'entente, puisque la Grande-Bretagne a déjà adopté une série de *« mesures restrictives »* à l'égard de l'Afrique du Sud : embargo (relativement effectif) sur les livraisons de pétrole, d'armement et d'équipement nécessaires à l'industrie nucléaire. Les partisans des sanctions sont encouragés par le fait que la Grande-Bretagne a récemment accepté de rappeler son attaché militaire à Pretoria pour se conformer ainsi aux résolutions des pays de la Communauté européenne.

Mme Thatcher en situation délicate

La situation de Mme Thatcher est délicate, car les gouvernements « blancs » du Commonwealth, ceux d'Australie, de Nouvelle-Zélande et du Canada, ne sont aujourd'hui guère moins déterminés que celui de M. Gandhi ou de certains pays africains. M. Bob Hawke, premier ministre australien, a dernièrement formulé de très sévères critiques à l'intention du gouvernement britannique. L'une des suggestions faites par plusieurs membres du Commonwealth porte sur l'arrêt des ventes de krugerrands et la suppression des prêts au gouvernement sud-africain, deux mesures qui ont déjà été prises par les Etats-Unis. Une autre idée consiste à donner un délai de deux ans au régime de Pretoria pour mettre un terme à la plupart des dispositions de l'apartheid avant la mise en œuvre de sanctions économiques.

L'Afrique du Sud n'a pas été le seul sujet de divergences entre M. Gandhi et Mme Thatcher. Le premier ministre indien a déclaré qu'il souhaitait que la Grande-Bretagne se montre plus *« vigilante »* à propos de l'activité des extrémistes sikhs sur son territoire. Mme Thatcher a seulement laissé entendre que la loi sur la *« prévention du terrorisme »* pourrait être étendue aux personnes projetant des activités subversives en Inde. D'autre part, le premier ministre indien n'a pas été en mesure d'apporter une réponse nette sur les projets de contrats de fourniture d'armements ou d'hélicoptères britanniques à l'Inde, ainsi que l'espérait le gouvernement de Mme Thatcher.

FRANCIS CORNU.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 523-06-81
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 500.000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe — OJD 1984

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 90 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0.350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

UN COLLOQUE SUR L'EUROPE CULTURELLE A MADRID

Pour une Renaissance

Sous le patronage de la Communauté européenne et du Parlement européen se tiendra à Madrid, du 17 au 19 octobre, un congrès sur « l'espace culturel européen » dirigé par Mme Maria-Antonietta Macciocchi, avec l'appui du quotidien *El Pais* et de la ville de Madrid. De nombreuses personnalités sont attendues. Citons Felipe Gonzalez, Mario Soares, Massimo Bo Giankino, Giovanni Spadolini, Samuel Ting, Ricardo Boffil, Antonin Liehm, et, parmi les invités français, Marguerite Duras, Régis Debray, Marc Augé, Maurice Duverger, Jacques Le Goff, Jean-François Revel ; Jacques Delors, Simone Veil et Pierre Pflimlin devaient représenter les institutions européennes.

par MARIA-ANTONIETTA MACCIOCCHI (*)

L'Europe culturelle est-elle un tabou ? L'Europe de la culture semble souvent impensable. Cependant, l'intelligentsia occidentale parle toujours plus de culture européenne. Et, au sein des universités et aussi de la Communauté, l'on évoque, fût-ce timidement, « l'espace culturel européen » ; et de nombreux applaudissements accueillent cette vocation-invocation. La « culture européenne » envahit les discours, pénètre la phraséologie de brillantes revues ; on constitue même des associations pour la culture européenne dans la Communauté : banquiers, femmes du monde, philosophes ratés, *écrivains repentis et artistes* en quête de succès s'y rassemblent ; on donne des concerts, on institue des prix, on organise des ventes de charité, comme dans le roman de Musil, au temps du déclin de l'empire austro-hongrois.

On forge ainsi un consensus imaginaire autour de l'idée d'une Europe culturelle, tandis que l'intelligentsia européenne vivote dans une sorte de demi-aliénation entendue comme une perte de contact avec le monde européen, barricadé derrière les chauvinismes nationaux, l'arrogance, et fait preuve d'une imagination moribonde, en philosophie, en littérature, en musique, en peinture, qui souligne un *déclin culturel* accéléré. La nation, avec ses mass media, son protectionnisme culturel, sert de bouclier aux artistes en état de crise idéologique et créative. Entre les dix pays européens, on traduit toujours moins de livres : 50 % de moins que durant l'après-guerre, lorsque la grande espérance des Européens se fixait sur l'abattement des barrières de l'incommunicabilité. Somme toute, on s'ignore.

Pendant ce temps, les hommes politiques de gauche proclament la nécessité d'un *aggiornamento* technologique des intellectuels, si ceux-ci ne veulent pas devenir des « analphabètes de retour ». On proclame que l'avenir est à la *télématique* et à l'informatique, bonnes fées qui résoudront à la fois les problèmes de la production et ceux de la création. Timidement, les intellectuels – comme des pères en face de bébés-éprouvettes – regardent vers la création par ordinateur, qui « remplace » et *« raffine l'inventivité »* de l'artiste, jusqu'au triomphe de l'œuvre : roman par ordinateur, construit sur la base des données de réception fournies par les médias ; musique par ordinateur ; peinture par ordinateur. On exalte déjà les premiers exemples de « réussite » littéraire par ordinateur. Je ne les citerai pas pour n'offenser personne. Fascinés par ces nouveaux rivages, les idéologues, les théoriciens, abandonnent les hauts-fonds de la pensée pour se travestir en romanciers.

Et, dans le même temps, comme le dit Kundera, la culture en Europe parcourt la parabole du déclin. De *fait*, l'Europe, *du point* de vue *culturel*, est aphasique. Elle est comme amputée de l'intelligence et de la pensée des créateurs et de la création. Pourtant, dans peu de temps – vers la fin de cette décennie, – l'Europe des Douze disposera de prodigieux instruments de transmission, de la multiplication de canaux télévisés, et les yeux innombrables des satellites européens nous surplomberont de leur mécanique endiablée. *Mais à quoi serviront tant de fabuleux* moyens de communication, si nous n'avons plus rien à communiquer ?

Que peuvent les intellectuels ? Commencer à « se penser européens », en se soustrayant à ce destin de petites nations qui a tué la liberté de l'Europe centrale, et qui pèse aussi sur nous, ce à quoi, peut-être, nous sommes au fond déjà résignés. Peut-être les intellectuels doivent-ils essayer de devenir les protagonistes, avec ou sans l'Etat, d'une rénovation culturelle européenne. Il n'existe pas d'autre voie pour lier « création et développement ». Plutôt que de rester silencieux face au pouvoir, je crois utile que naisse l'idée d'une Europe de Renaissance culturelle qui brise les barrières des chauvinismes.

Le projet des années 80 devrait consister à se rendre maître culturellement de la fantastique « machinerie » audio-télévisuelle européenne, et à travailler pour la circulation de la culture, la traduction des œuvres, la communication des idées dans tous les domaines de l'art, l'échange des professeurs, des étudiants, dans le pluralisme et la complémentarité des cultures.

(*) Ancien membre du Parlement européen.

AU FORUM CULTUREL DE LA CSCE A BUDAPEST

Les Occidentaux entendent rappeler les engagements souscrits à Helsinki

Correspondance

Budapest. – Mardi 15 octobre s'est ouvert dans la capitale hongroise le forum culturel rassemblant des représentants des trente-cinq pays de l'Est et de l'Ouest (Etats-Unis, Canada, et tous les Européens sauf l'Albanie), signataires de l'acte final d'Helsinki. Pendant six semaines, des diplomates, de hauts fonctionnaires, mais aussi des personnalités de la vie intellectuelle, *vont ainsi débattre des problèmes de* la création artistique et de la diffusion de la culture.

Les hôtes hongrois de ce forum, organisé à la suite de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), souhaitent que celui-ci serve avant tout à la coopération Est-Ouest, d'autant plus qu'il est le premier de ce type, et organisé, de surcroît, dans un pays membre du pacte de Varsovie. Mais du *côté occidental, et notamment* américain, on compte bien lier le développement de la coopération culturelle à celui de la libre circulation des personnes, des idées et des informations, en principe garantie à Helsinki.

D'où la présence à Budapest d'une délégation des Etats-Unis forte de cinquante-deux membres, dirigée par M. Walter Stoessel, ancien sous-secrétaire d'Etat et ancien ambassadeur à Moscou, venu pour parler *« haut et clair »* des droits de l'homme, mais, laisse-t-on entendre dans son entourage, sans chercher la confrontation ouverte avec les Soviétiques. M. Stoessel espère, avec *plusieurs de ses* collègues, comme lui spécialistes des relations avec l'Est, que les travaux des commissions, à partir de la semaine prochaine, feront apparaître des clivages entre l'URSS et certains de ses alliés, plus réceptifs aux thèses américaines.

Les quatre-vingt-onze délégués soviétiques ont à leur tête M. Piotr Demychev, membre suppléant du bureau *politique. Considérant la* culture comme une arme importante de la lutte idéologique, ils ont préparé la rencontre de Budapest avec soin. Plusieurs réunions ont eu lieu au cours des mois précédents entre responsables des « pays frères » pour coordonner leur attitude. On note cependant des disparités entre le niveau de représentation des pays socialistes : si la délégation roumaine ne compte que sept membres, tous diplomates, celle de la Pologne comprend cinquante-quatre délégués, dont de nombreux artistes et intellectuels réputés pour leur indépendance d'esprit... sans oublier le directeur du Théâtre juif de Varsovie.

Des touristes pas comme les autres

Alors que les délégations de chaque pays socialiste se laissent « chapeauter » bon gré mal gré par des fonctionnaires de l'appareil de leur gouvernement, les délégués occidentaux non diplomates ne représentent qu'eux-mêmes et, par conséquent, ne s'expriment qu'en leur nom personnel. Vingt-neuf Français sont attendus dans les semaines à venir à Budapest. Parmi eux, le peintre *Claude Viala*, les *écrivains* Régis Debray, Pierre-Jean Rémy et Emmanuel Roblès, le compositeur Marius Constant, la comédienne Delphine Seyrig, le producteur Daniel Toscan du Plantier, le directeur de France-Culture, Jean-Marie Borzeix, et notre confrère Ivan Levaï, d'Europe 1. Seulement sept diplomates du Quai d'Orsay – contre vingt-deux pour les Allemands de l'Ouest, vingt-cinq pour les Américains et trente et un pour les Soviétiques – figurent sur la liste officielle et participent aux travaux, en marge desquels les contestataires hongrois, pour la plupart des intellectuels, aimeraient pouvoir faire entendre leur voix *en organisant* des manifestations.

Mardi, les membres occidentaux de la Fédération internationale des droits de l'homme d'Helsinki, arrivés à Budapest avec des visas touristiques, ont envisagé, avec quelques amis hongrois, l'organisation d'un colloque pendant trois jours à l'Hôtel Intercontinental, pour évoquer le problème toujours préoccupant de la minorité hongroise en Transylvanie, *ainsi que d'autres* sujets réputés délicats, comme la censure et l'autocensure. Les autorités, plutôt embarrassées de la présence de ces touristes pas comme les autres, ont interdit la réunion. Celle-ci a *cependant* eu lieu dans un appartement privé, où se sont réunies une centaine de personnes, parmi lesquelles les écrivains Susan Sontag (Etats-Unis), Hans-Magnus Enzenberger (RFA) et Danilo Kis (Yougoslavie). Ce contre-forum devait à nouveau se réunir, ce mercredi, dans un autre appartement privé.

THOMAS SCHREIBER.

LES QUARANTE ANS DU BUREAU INTERNATIONAL DE LIAISON ET DE DOCUMENTATION

Plus de trois cents Allemands et Français, dont la moitié de moins de trente ans, se réuniront les 18, 19 et 20 octobre à Offenburg (RFA), à l'occasion du quarantième anniversaire du Bureau international de liaison et de documentation (BILD), fondé en 1945 avec cette appellation volontairement neutre pour promouvoir la réconciliation et l'amitié franco-allemandes. Les participants s'interrogeront sur quinze thèmes de travail, et feront le point sur les problèmes concrets et les perspectives d'avenir des relations franco-allemandes et de l'Europe des *citoyens*.

Leurs constats et leurs propositions seront présentés dimanche lors d'une séance publique à laquelle participeront les présidents du Parlement européen, M. Pflimlin ; de la Commission des Communautés européennes, M. Delors ; du Bundesrat (ex-ministre-président du Bade-Wurtemberg), M. Spaeth, et du Sénat, M. Alain Poher, ainsi que le ministre ouest-allemand à la chancellerie, M. Wolfgang Schäuble, représentant M. Helmut Kohl.

★ BILD, 50, rue de Laborde, 75008 Paris. Tél. : 387-25-50.

Un tournant dans le conflit du Nicaragua

(Suite de la première page)

Mgr Obando a réclamé la poursuite d'un « dialogue national » incluant les représentants de l'opposition armée antisandiniste. Ce qui a naturellement suscité un tollé dans les rangs d'un gouvernement qui voit en lui le véritable leader d'une opposition intérieure *« disposée à faire le jeu des ennemis de l'étranger »*.

Pour le commandant Ortega, la situation est *« extraodinaire »* ; elle réclame donc des mesures non moins extraordinaires. L'argument n'est pas sans valeur. Les sandinistes doivent effectivement faire face à une relance vigoureuse de l'offensive militaire des groupes armés de la *Contra, soutenue, encouragée et très* officiellement financée par les Etats-Unis.

Thérorïquement, l'aide américaine aux organisations armées antisandinistes, qui opèrent sur le territoire nicaraguayen, *se monte* à quelque 27 millions de dollars pour l'année en cours. En fait, elle est beaucoup plus importante. Pour tourner les réticences du Congrès, l'administration Reagan a encouragé, *et conseillé en sous-main*, des bailleurs de fonds privés ou officiels venant de l'étranger. Jamais la *Contra* n'a manqué de dollars. Elle manque en revanche de motivations, d'organisation et de combativité. En *outre elle est divisée*. Malgré de très sérieux soutiens extérieurs, elle n'a pas encore été capable de se maintenir dans une ville importante. Les deux offensives lancées en 1984 et en 1985 contre Esteli, proche de la frontière du Honduras, ont échoué.

Un effort de guerre ruineux

L'armée sandiniste, puissante, bien équipée par les Cubains et les Soviétiques, peut jusqu'à présent aisément contenir la pression militaire de la *Contra*. Elle dispose de bataillons d'élite d'intervention rapide qui portent des coups très durs aux commandos antisandinistes. Mais cet effort de guerre coûte cher, très cher. Plus de la moitié du budget d'un petit pays exsangue, sous-développé, endetté, est consacrée à la défense. Les jeunes sont massivement envoyés sur les fronts de guerre, au nord, à l'est, sur la côte atlantique et au sud, et les pertes sont lourdes. Le système du service militaire patriotique, contraignant, suscite de vives critiques dans la population. Beaucoup de jeunes *tentent* d'échapper à cette obligation. Ce « tout pour la défense » imposé par la guerre aux frontières paralyse la production, prive l'industrie et la campagne de bras indispensables, alors que la situation économique est de jour en jour plus dramatique. Manque de transports, pénurie, restrictions alimentaires, marché noir et spéculations qui nourrissent la grogne du Nicaraguayen moyen.

L'opération « étranglement » du Nicaragua menée par l'administration Reagan contribue encore à aggraver cette situation désastreuse. Coupures de crédits, pressions sur les organismes de financement internationaux, réduction des achats, alors que le marché naturel du Nicaragua est nord-américain : Washington dispose de multiples moyens de coercition, moins visibles que les opérations sanglantes et cruelles de la *Contra* mais aussi efficaces. Le Nicaragua sandiniste est à bout de souffle. Et c'est le peuple qui supporte en premier lieu les privations, les restrictions, la pénurie et aujourd'hui les mesures de répression adoptées par le régime au pouvoir depuis 1979.

La fuite en avant

Depuis plus de deux ans, le groupe de Contadora cherche une solution pacifique et politique. Les sandinistes ne sont pas sans responsabilité dans la lenteur des négociations difficiles patronnées par le Mexique, la Colombie, le Venezuela et Panama. La formation d'un groupe d'appui sud-américain à Contadora (comprenant l'Argentine, l'Uruguay, le Brésil et le Pérou) aurait pu relancer cette initiative. Mais les Etats-Unis ont exercé une pression *directe sur leurs alliés* d'Amérique centrale (El Salvador, Honduras et Costa-Rica) pour que le traité en cours de rédaction soit une fois de plus rejeté.

Les sandinistes pourraient et devraient *s'appuyer davantage sur* les pays d'Europe occidentale et sur les nations démocratiques d'Amérique latine tout disposés à les aider. Mais, apparemment, les commandants de Managua sont incapables de renoncer à leurs rêves révolutionnaires, à leur « projet » de société qui ressemble à celui de Cuba et à un verbalisme qui ne tient guère compte des réalités. Ils choisissent une fois de plus la fuite en avant et donnent des arguments à leurs adversaires, de l'intérieur et de l'extérieur, qui dénoncent le nouveau pas franchi sur la voie d'un « système totalitaire ». Ils sont à la merci d'un « incident de frontière », côté Honduras ou côté Costa-Rica, qui pourrait déclencher un conflit *généralisé. Et Dieu sait si* les frontières dans cette région sont incontrôlables...

MARCEL NIEDERGANG.

Etats-Unis

Washington exerce désormais une pression ouverte sur le régime philippin

De notre correspondant

Washington. – La Maison Blanche a résolu d'exercer sur le président philippin Ferdinand Marcos une pression ouverte en faveur de réformes intérieures jugées indispensables à la préservation des intérêts américains dans le Pacifique. Après l'adoption de sanctions économiques contre l'Afrique du Sud, c'est ainsi la deuxième fois en un mois que le gouvernement de M. Reagan rompt avec la réserve qu'il entend d'ordinaire observer sur les crimes ou sur les abus des dictatures pro-occidentales.

Signe de l'ampleur de l'*« inquiétude »* des dirigeants américains, c'est un ami personnel de M. Reagan, M. Paul Laxalt, sénateur du Nevada et président du Parti républicain, qui a été envoyé, samedi 12 octobre, à Manille pour faire part à M. Marcos de l'irritation de Washington. Le président philippin ne pourra, de cette manière, avoir aucun doute sur le sérieux de l'avertissement, délibérément mis en valeur, puisque M. Laxalt n'avait pas encore été reçu par ce dernier que, citant longuement des sources autorisées, la presse américaine expliquait, mardi matin, le sens de sa mission qui aurait dû, en théorie, rester secrète.

« Le message présidentiel le plus direct jamais délivré à un [dirigeant] *ami »* sera donc qu'il *« bousille le combat contre l'insurrection »* armée d'extrême gauche qui se développe dans les campagnes et qu'il est désormais impératif de remettre de l'ordre dans l'armée, de prendre de véritables mesures contre la corruption et de supprimer les monopoles industriels attribués aux membres et aux proches de la famille présidentielle. Outre qu'ils enrayent le fonctionnement normal de l'économie, ces scandales facilitent la tâche politique des insurgés, doit souligner M. Laxalt, l'une des personnalités les plus conservatrices du Parti républicain, qui est également chargé d'exprimer la volonté américaine de voir s'ouvrir un processus électoral *« propre et ouvert »*.

L'envoyé présidentiel devrait enfin faire valoir à M. Marcos que Washington n'aimerait pas voir revenir officiellement sur la scène publique le général Fabien Ver, l'ancien chef d'état-major des armées, fortement soupçonné d'avoir joué un rôle dans le meurtre, en 1983, du sénateur Benigno Aquino, le leader de l'opposition. Perpétré alors que le sénateur descendait de l'avion qui le ramenait des Etats-Unis, où sa modération l'avait fait apprécier du Congrès, cet assassinat avait considérablement renforcé l'opposition à M. Marcos et décidé, quelques semaines plus tard, M. Reagan à *« reporter »* l'escale philippine d'une tournée asiatique.

M. Reagan a dépêché à Manille un des ses amis personnels pour faire la leçon au président Marcos.

Au pouvoir depuis vingt ans et gravement malade, M. Marcos n'est jamais parvenu depuis à reprendre la situation en main, et son pays est aujourd'hui placé par la CIA en tête de ceux où les intérêts américains sont menacés par l'instabilité. Les services de renseignement de l'armée *considèrent*, pour *leur* part, que les Philippines vont *« à la catastrophe »*, et les milieux dirigeants ont l'œil fixé sur cette ancienne colonie américaine, dont ils craignent qu'elle ne devienne *« l'Iran de cette administration »*.

Cette nervosité s'explique : les Etats-Unis entretiennent les deux plus grandes bases dont ils disposent à l'étranger – Subic Bay pour la marine et Clark pour l'aviation, – pièces maîtresses de la présence militaire américaine dans la région. L'inquiétude de la Maison Blanche est aussi provoquée par le renforcement accéléré de l'opposition révolutionnaire aux dépens des forces centristes. Si rien n'est fait pour arrêter ce mouvement, M. Reagan risque de ne plus pouvoir se féliciter du fait qu'aucun pays ami ne soit « tombé » depuis qu'il est président.

Le paradoxe est qu'en voulant, après des années de lent pourrissement et vingt-quatre mois de crise ouverte, forcer la main au dictateur vieillissant, M. Reagan est peut-être en train de faire exactement ce qu'il avait si violemment reproché à M. Carter à propos de l'Iran et du Nicaragua : affaiblir des « amis » de l'Amérique, sans avoir la certitude de pouvoir maîtriser les événements.

Il est vrai que, à avoir tellement attendu pour se démarquer d'un homme acculé, les Etats-Unis n'ont plus maintenant qu'à tenter de rattraper le temps perdu, en faisant, par exemple, savoir que la question d'un éventuel soutien américain à un remplacement de M. Marcos est *« en discussion »* au sein du gouvernement. « En discussion » seulement.

BERNARD GUETTA.

● *Un hélicoptère de l'armée américaine s'écrase en mer : quinze morts.* – Quinze « marines » ont péri dans un accident d'hélicoptère survenu, mardi 15 octobre, au large des côtes de la Caroline-du-nord. L'appareil, un Sea Knight CH-46, transportant dix-neuf personnes, s'est abîmé dans la baie d'Onslow, alors qu'il participait à des manœuvres. Il venait de décoller du porte-hélicoptères *Guadalcanal* et s'apprêtait à déposer sur la terre ferme un groupe de soldats effectuant un exercice de débarquement. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

L'AFFAIRE DE L'« ACHILLE-LAURO » ET SES PROLONGEMENTS

M. Reagan n'entend pas présenter d'« excuses » au président Moubarak

Le corps échoué sur les côtes syriennes est bien celui de Léon Klinghoffer

Le corps retrouvé lundi 14 octobre sur le littoral syrien est bien celui de Léon Klinghoffer, le passager américain juif tué par les pirates lors du détournement de l'*Achille-Lauro*, a annoncé ce mercredi 16 octobre le département d'Etat. « *Une autopsie va être pratiquée pour connaître la cause du décès* », a indiqué un porte-parole du département d'Etat, précisant que le corps allait être transféré aux Etats-Unis.

L'identification a été faite à Damas, où le corps de Léon Klinghoffer avait été transporté dès mardi. Le sexagénaire américain a été tué d'une balle dans la tête par les pirates, qui ont ensuite jeté son corps par dessus-bord, ont rapporté plusieurs passagers, cependant que le mouvement palestinien qui a revendiqué le détournement, le FLP, assure que Léon Klinghoffer est décédé d'une crise cardiaque.

● EN ITALIE, rapporte notre correspondant Jean-Pierre Clerc, deux vedettes rapides parties de Messine ont abordé l'*Achille Lauro* en fin d'après-midi, un peu avant qu'il ne prenne le détroit du même nom. A leur bord, outre des gendarmes et des agents des services secrets de lutte contre le terrorisme, les quatre juges – deux du parquet de Gênes, deux de Syracuse – qui mènent l'enquête sur le rapt dont a été l'objet le navire la semaine dernière. Le pari est de terminer l'enquête à bord dans les quelque trente heures précédant l'arrivée, ce mercredi en début de soirée, du bateau à son port de départ : Gênes. Car le paquebot devrait repartir dès le jeudi 17, avec son plein de passagers pour une nouvelle croisière. La justice a déjà délivré sept mandats dans le cadre de l'enquête. Ils concernent les quatre terroristes arrêtés après le détournement de l'avion d'Egypt Air par la chasse américaine et qui ont été conduits le 15 octobre dans la prison de haute sécurité de Spolete (3) ; deux autres mandats visent un complice qui a également voyagé dans la cabine 82 de l'*Achille-Lauro,* mais avait débarqué à l'escale d'Alexandrie, et l'homme, apparemment un Egyptien, qui a réservé et payé les cinq billets de bateau ; la septième personne mise en cause – déjà sous les verrous depuis le 28 septembre – est un jeune Arabe arrêté peu après son arrivée en Italie, en provenance de Tunis, alors qu'il était en possession de deux passeports, un marocain et un irakien. Les magistrats affirment qu'environ une quinzaine d'hommes auraient participé à la préparation de l'action que devaient mener les quatre ou cinq pirates.

Les Italiens cependant ont eu une nouvelle peur, mardi, en apprenant que deux jeunes Arabes en provenance de Bagdad, porteurs de passeports marocains, venaient d'être arrêtés à l'aéroport de Rome avec dans leurs valises 7 kilos d'explosifs destinés, selon eux, à des « *objectifs israéliens et américains* » en Italie.

L'opération s'est déroulée en deux temps. La première valise a été saisie à l'aéroport de Fiumicino et son propriétaire, un certain Ben Krami, vingt-trois ans, selon son passeport probablement faux, a été arrêté. La seconde a été découverte plus tard, à Rome, près de la gare Termini, à l'arrivée de la navette des autobus reliant l'aéroport à la capitale. Le second homme, un certain Hamed Hamman Ben Barka, vingt-cinq ans, selon son passeport, a été interpellé à ce moment-là.

● A BRUXELLES, la réunion de l'OTAN a donné l'occasion, mardi, au secrétaire d'Etat George Shultz et à M. Andreotti, le ministre italien des affaires étrangères, de s'expliquer de vive voix sur l'affaire du détournement du Boeing égyptien. Les Américains reprochent amèrement aux Italiens d'avoir laissé le Palestinien Aboul Abbas quitter librement leur territoire. Les deux ministres, indique notre correspondant Philippe Lemaitre, sont restés sur leur position mais ont expliqué que la qualité et la profondeur des relations entre l'Italie et les Etats-Unis étaient telles qu'elles pouvaient supporter, sans être sérieusement affectées, ce genre d'incident. « *J'ai dit pourquoi je pensais que relâcher certains, impliqués dans le détournement du paquebot et dans l'assassinat qui a suivi, était quelque chose de difficile à comprendre (...). Nous ne sommes pas d'accord, donc nous n'avons pas réglé le contentieux* », a commenté M. Shultz. M. Andreotti a répété que l'Italie n'avait pas de base juridique suffisante pour arrêter Aboul Abbas. Il a estimé que l'interception du Boeing égyptien par la chasse américaine avait été « *une faute énorme* ». Après que les Tunisiens lui eurent refusé l'atterrissage, l'appareil se serait dirigé vers Rome, où la police aurait pu arrêter les terroristes sans créer autant de vagues politiques, a fait valoir M. Andreotti.

● A WASHINGTON, le président Reagan a déclaré mardi que les Etats-Unis « *avaient fait ce qu'il fallait* » en interceptant le Boeing égyptien transportant les pirates de l'*Achille-Lauro* et n'avaient pas à présenter d'excuses à l'Egypte comme le réclame le président Moubarak.

● A VIENNE, où il participe à la réunion de l'Internationale socialiste, le premier ministre israélien, M. Pérès, a de nouveau accusé le Palestinien Aboul Abbas d'avoir été le cerveau du détournement de l'*Achille-Lauro*. « *Il l'a planifié, ordonné, supervisé, nous en avons la preuve* », a lancé M. Pérès lors d'une conférence de presse. Le premier ministre, rapporte notre envoyée spéciale Claire Tréan, a ajouté : « *Nous reconnaissons qu'il existe un problème palestinien et qu'il ne peut être résolu que par la négociation, mais l'OLP tue, elle tue y compris ceux qui parmi elle souhaitent la négociation* », a dit le premier ministre israélien, faisant allusion à la mort de Sartaoui. Alors négocier avec qui ? « *Une délégation jordanienne ou une délégation jordano-palestinienne, ou une délégation jordanienne incluant des Palestiniens qui se seraient engagés à renoncer au terrorisme ?* » C'est précisément de cela que M. Shimon Pérès va s'entretenir ces jours prochains à Washington.

Une absence a été particulièrement remarquée à Vienne : celle du PSP libanais, la formation que dirige M. Joumblatt.

● Enfin, LE CAIRE et KHARTOUM ont été le théâtre mardi de manifestations anti-américaines. S'il n'y avait qu'un très petit nombre de manifestants au Caire, la manifestation dans la capitale soudanaise a en revanche réuni quelque quarante mille personnes en présence de M. Arafat en visite à Khartoum. La police anti-émeute a empêché les manifestants de marcher sur l'ambassade des Etats-Unis.

L'ANNULATION DE LA RENCONTRE DE LONDRES

L'OLP dénonce «les fausses explications britanniques»

Correspondance

Amman. – Quarante-huit heures après l'annulation, lundi 14 octobre, de la rencontre entre une délégation jordano-palestinienne et le secrétaire au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe, le malentendu entre la Jordanie et l'OLP à propos de ce ratage reste entier. Le roi Hussein a confirmé point par point, mardi soir à Londres, les termes du communiqué publié la veille par le gouvernement jordanien. Communiqué en substance identique à la version britannique des faits (*le Monde* du 16 octobre).

Le souverain hachémite a notamment démenti que les Britanniques aient modifié le texte de la déclaration que devait faire la délégation à l'issue de ses entretiens avec Sir Geoffrey. La teneur de ce texte, a-t-il réaffirmé, avait été agréée par les trois parties avant la venue à Londres de la délégation. Les Britanniques, a estimé le roi, qui est en visite privée à Londres, se sont comportés « *honorablement* » dans cette affaire.

Auparavant, mardi après-midi, l'OLP avait pris à contre-pied les versions britannique et jordanienne dans une déclaration publiée à Amman par l'agence palestinienne Wafa. Rejetant « *les fausses explications britanniques* », la centrale palestinienne affirme que le texte soumis à Londres « *n'était pas conforme aux déclarations faites par le premier ministre britannique, Mme Thatcher* », le 20 septembre dernier en Jordanie. L'OLP déplore que les Britanniques aient voulu lui imposer « *des conditions préalables* » et leur reproche également d'avoir refusé que son représentant à Londres participe aux entretiens avec sir Geoffrey.

De son côté, le maire cisjordanien en exil, M. Mohammed Milhem, l'un des deux membres palestiniens de la délégation, a confirmé avoir demandé que des modifications soient apportées au texte de la déclaration finale. Il a précisé que celui-ci contenait une référence aux frontières de l'Etat d'Israël qui n'était pas conforme à l'accord jordano-palestinien du 11 février dernier. Selon M. Milhem, les quatre membres de la délégation s'étaient mis d'accord sur ces modifications. Le maire cisjordanien a indiqué qu'il avait également consulté Yasser Arafat par téléphone et que celui-ci les avait approuvées.

Les termes relativement mesurés du communiqué de l'agence Wafa, qui constitue la première réaction officielle de l'OLP au rendez-vous manqué de Londres, paraissent en tout cas refléter la volonté des dirigeants palestiniens d'éviter une crise majeure dans leurs relations avec la Jordanie.

EMMANUEL JARRY.

Liban

L'accord de Damas entre milices adverses semble moins fragile que les précédents

De notre correspondant

Beyrouth. – Les trois principales milices belligérantes au Liban : Amal (chiites) et le PSP (druzes), côté musulman, et les Forces libanaises, côté chrétien, se sont entendues, mardi 15 octobre à Damas, sur un arrêt « *définitif* » des combats au Liban. Dans la terminologie locale, c'est plus qu'un cessez-le-feu, même appliqué. Il s'agit de la mise au point d'un « plan de sécurité », qui suppose une sorte de pacte politico-militaire entre les ennemis d'hier.

La date et les conditions de cet arrêt des combats ne sont pas précisées. En outre, la dernière en date des « pacifications » syriennes, à Tripoli, effective sur le terrain, se heurte en termes politiques à l'opposition menaçante des intégristes musulmans. Enfin et surtout, les paix « définitives » ne se comptent plus au Liban. Pourtant, on pourrait s'acheminer vers cette « *pause sous ombrelle syrienne* » que l'on attendait pour le début de l'été.

Depuis lors, la Syrie a en effet patiemment consolidé le dispositif qui doit lui permettre de mieux contrôler la scène libanaise : Zahlé, Tripoli, réconciliation Frangié-Hobeika, observateurs syriens à Beyrouth-Ouest, dialogue imposé aux alliés dits « nationaux » druzes et chiites avec les forces libanaises dédouanées après plusieurs années de quarantaine : autant de jalons sur la voie de la *pax syriana.*

Un fait est venu étayer le sentiment que des progrès sensibles avaient été réalisés : le chef des forces libanaises, M. Elie Hobeika, a reçu une invitation officielle – la deuxième – à se rendre à Damas, et il y a de bonnes chances qu'il soit cette fois reçu par un président Assad qui a tout lieu d'être satisfait de lui. Non seulement il maintient son « option syrienne », mais il brise toute velléité de s'y opposer au sein même de sa milice, au besoin par les armes. Damas apprécie ce genre de comportement. M. Hobeika a encore donné, lundi soir, un gage de sa détermination. Des accrochages ont opposé ses hommes à ceux de son prédécesseur, M. Geagea, qui l'avait écarté de la direction des forces libanaises tout en le maintenant au sein du comité exécutif. M. Geagea continue à s'opposer à l'alliance avec la Syrie, et, en tout cas, à l'entrée sous quelque forme que ce soit des troupes syriennes en zone chrétienne. Il a dû, apparemment, s'incliner, réintégrant son poste à l'état-major de la milice chrétienne unifiée. M. Hobeika avait la veille prononcé un discours-programme définissant ses options pour le règlement de la crise libanaise et confirmant publiquement son choix de la Syrie comme allié-protecteur. Son programme s'articule autour de deux idées : accord de sécurité et entente politique pour « *gérer la paix* ». M. Hobeika estime que « *les négociations peuvent aboutir à quelques projets tangibles, à défaut d'une solution définitive* », et accepte le principe de la « déconfessionnalisation politique » érigé en dogme par ses ennemis, à condition qu'elle soit très progressive.

Le président Assad doit encore parfaire l'accord en cours en y incluant le président Gemayel, qui contrôle plus ou moins l'armée du côté chrétien. Il le recevra à cet effet le 19 octobre, avant que le président libanais se rende aux Nations-Unies pour y prononcer un discours.

LUCIEN GEORGES.

AFRIQUE

République sud-africaine

Rejet du recours en grâce du militant noir Benjamin Moloïse

De notre correspondant

Johannesburg. – Benjamin Moloïse sera pendu vendredi matin, à 7 heures, à la prison centrale de Pretoria. Le chef de l'Etat, M. Pieter Botha, a refusé, mardi 15 octobre, le recours en grâce et la réouverture du procès de ce jeune militant noir, sympathisant de l'ANC (Congrès national africain), accusé du meurtre d'un policier. Le 20 août dernier, ce jeune poète âgé de trente ans, qui devait être exécuté le lendemain, avait bénéficié d'un sursis de trois semaines sur décision de la Cour suprême. Son avocate, Me Priscilla Jana, avait déposé son recours le 11 septembre en raison de « *nouvelles circonstances atténuantes* ». Le président de la République a rejeté la requête en dépit des appels à la clémence venus d'Afrique du Sud et du monde entier.

Au lendemain du sursis qui lui avait été accordé, le condamné, qui avait toujours clamé son innocence, avait reconnu sa participation à l'assassinat, en novembre 1982, de Philipp Selepe. Cet officier de police avait aidé à l'arrestation de trois membres de l'ANC, qui ont été ensuite condamnés et exécutés. Cet aveu de dernière heure était cependant assorti de restrictions. Benjamin Moloïse affirmant qu'il avait été contraint de participer à cet assassinat, en raison des menaces de mort proférées par l'ANC. Il avait à choisir entre tuer ou, selon ses propres termes, « *recevoir une balle* ». « *J'ai choisi, et j'ai mal choisi* », avait-il déclaré. Victime d'« *intimidation et de manipulation* », selon son avocate, Benjamin Moloïse n'a donc pu sauver sa tête. L'ANC et les militants de la cause noire auront un nouveau martyr.

MICHEL BOLE-RICHARD.

● *Trois métis tués par la police.* – La police sud-africaine a ouvert le feu, mardi 15 octobre, sur un groupe de personnesqui lançaient des pierres en direction d'un camion dans la cité d'Athlone, près du Cap. Selon un communiqué officiel, cette riposte a fait trois morts, tous métis, et dix autres résidents de la cité d'Athlone ont été arrêtés. – *(AFP.)*

Algérie

Deux nouveaux quotidiens pour «exalter les conquêtes révolutionnaires»

De notre correspondant

Alger. – Depuis le 1er octobre, deux quotidiens du soir, *El Massa* (le Soir), publié en arabe, et *Horizons 2000* (1), en langue française avec une page en anglais, sont venus étoffer les rangs des quotidiens nationaux. Jusqu'à cette date, seuls *El Moudjahid* (le Combattant), en français, et *Al Chaab* (le Peuple), en arabe, avaient le privilège d'informer tous les matins les Algériens.

Dans un long éditorial à la « une » du premier numéro d'*El Massa* et d'*Horizons 2000*, M. Bachir Rouis, membre suppléant du bureau politique du FLN et ministre de l'information, écrit que « *cet événement a d'autant plus de portée qu'il intervient alors que notre peuple s'emploie à enrichir sa référence idéologique, la Charte nationale, en insistant sur la nécessité d'assurer à l'information nationale un développement en rapport avec les progrès réalisés dans les autres secteurs, et répondant aux besoins croissants et légitimes que toutes les autres couches sociales n'ont pas manqué d'exprimer* ».

Tous les médias en Algérie sont placés sous la tutelle du ministère de l'information. Ceux qui ne le sont pas sont édités par le FLN, comme *Révolution africaine*, l'hebdomadaire du parti, ou par le commissariat politique de l'armée nationale populaire (ANP), qui publie le mensuel *El Geich* (l'Armée).

El Massa et *Horizons 2000* n'échappent pas à cette règle. M. Bachir Rouis rappelle dans son éditorial que, « *secteur vital pour l'épanouissement de notre société et la défense de notre révolution, l'information se trouve de ce fait investie d'une mission étroitement liée à l'exercice de la souveraineté nationale. Si bien que ceux qui la servent n'ont pas moins de mérite à combattre avec la plume, qu'à le faire avec d'autres moyens.* »

Le cadre est tracé, qui cerne dans les grandes lignes politiques ce que doit être la tâche et le devoir des travailleurs de l'information. Le ministre poursuit : « *Nous sommes convaincus que cette lourde mission ne peut être assumée que par les travailleurs de l'information, périodiquement engagés, profondément animés de l'esprit révolutionnaire et jaloux des intérêts supérieurs de leur pays. Des militants doués d'une créativité qui exalte les conquêtes révolutionnaires au profit de notre peuple, et exprime ses préoccupations en alliant la communication des nouvelles à l'expression d'une opinion intègre et constructive.* »

Ce schéma, qui serait considéré comme un carcan par n'importe quelle presse occidentale, a le mérite de la franchise.

La marge de manœuvre est plus ou moins large. Les journalistes surtout le savent, qui, cherchant toujours jusqu'où ne pas aller trop loin, n'hésitent pas à brocarder à l'occasion tel ou tel ministre ou à dénoncer qui une pénurie, qui une carence trop voyante voir tel scandale.

Ce qui n'empêche pas les lecteurs algériens, souvent très ouverts sur l'étranger, et tout cas très critiques, de déplorer l'usage de ce qu'ils considèrent comme une langue de bois pour ce qui touche à la politique, et de regretter que ce qui est montré du diogt ne concerne trop fréquemment que des problèmes de vie quotidienne.

La création de ces deux titres imprimés à Alger, et simultanément à Constantine et, Oran, où ils sont transmis par fac-similé, sont le premier volet d'un plan dont on sait qu'il comporte le lancement d'un périodique économique pour le début de l'année 1986.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

(1) *El Massa* et *Horizons 2000* sont tirés à 100 000 exemplaires. *El Moudjahid* à 360 000, *Al Chaab* à 80 000, *Révolution africaine* à 15 000, *El Geich* à 10 000.

Chef de l'opposition tchadienne

M. GOUKOUNI OUEDDEI AURAIT ÉTÉ DESTITUÉ

Paris *(AFP)*. – M. Goukouni Oueddei, chef du gouvernement d'Union nationale de transition du Tchad (GUNT-opposition armée), a été destitué de la présidence des Forces armées populaires (FAP) et exclu de sa tendance politico-militaire, annonce un communiqué transmis de Tripoli, mardi matin, à l'AFP à Paris.

Dans ce texte, le premier vice-président des FAP, M. Mahamat Issa Idriss, accuse M. Goukouni Oueddei d'avoir mené une politique de division et de « *complicité avec l'ennemi* » (le gouvernement de N'Djamena) et appelle toutes les autres tendances des « *forces révolutionnaires tchadiennes* » à « *prendre leurs responsabilités* ».

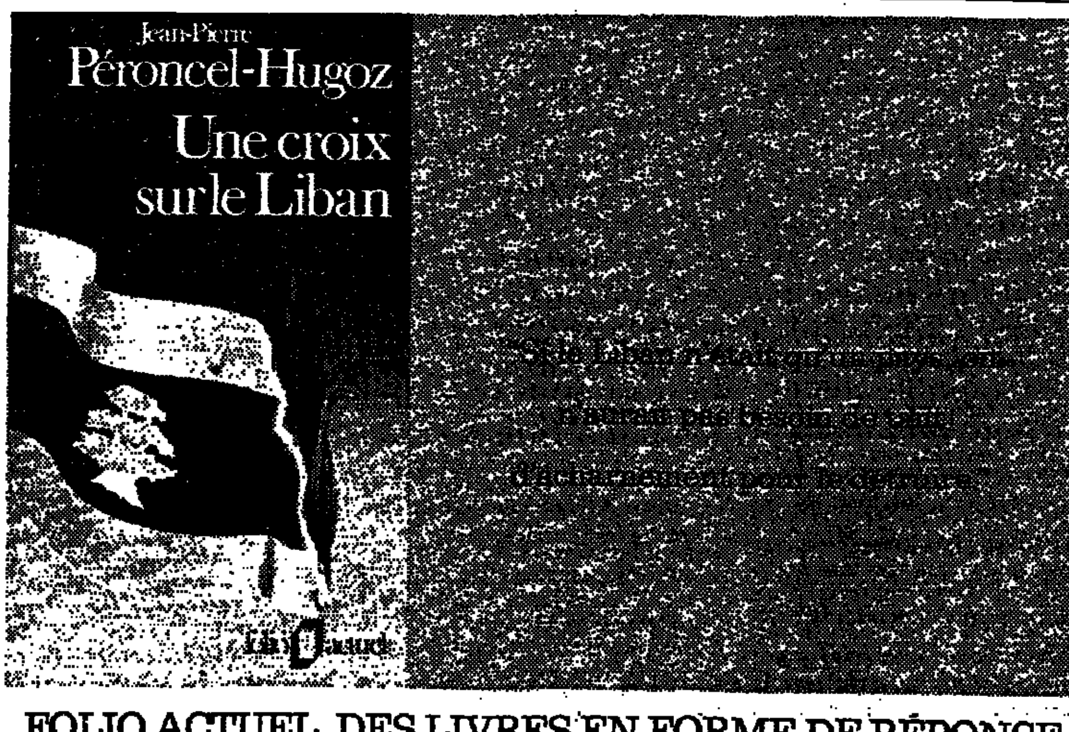
● *Quatre Européens, détenteurs d'armes, expulsés.* – Trois Français et un Italien trouvés en possession d'un stock d'armes de guerre ont été expulsés, mardi 15 octobre, vers la France après avoir été accusés de complot contre la sécurité de l'Etat tchadien. Deux Français, MM. Diego Sella, exploitant d'une salle de cinéma à N'Djamena, et Didier Calbris, et l'Italien, M. Giovanni Moscarelo, avaient été interpellés, le 27 avril dernier, après la découverte à leur domicile d'une cinquantaine de fusils d'assaut, de plusieurs caisses de grenades et d'explosifs. Ils avaient été placés en détention à N'Djamena. Le troisième Français, M. François Lopez, exploitant d'une petite maison de commerce, inculpé samedi dernier de détention d'armes, a été expulsé en même temps que les autres. – *(AFP.)*

Tanzanie

● *M. Wakil élu président de Zanzibar.* – Candidat du Parti unique, M. Idris Abdoul Wakil, a été élu, dimanche 13 octobre, président du Conseil révolutionnaire de Zanzibar (Etat fédéré de Tanzanie et formé par deux îles, Zanzibar et Pemba). Il remplace M. Ali Hassan Mwinyi, appelé à succéder à M. Julius Nyerere à la présidence de la République fédérale de Tanzanie. Les résultats du scrutin, publiés mardi, montrent qu'un tiers des suffrages exprimés étaient des « non », fait rare dans ce type d'élection. *(Reuter-AFP).*

Israël

● *Limitation de l'immunité parlementaire d'un député arabe.* – Le Parlement israélien a décidé, mardi 15 octobre, de limiter l'immunité de M. Mohammed Miari, accusé d'avoir établi un parallèle entre les attentats arabes et les actions de représailles d'Israël. Le vote prive M. Miari, un des sept députés arabes sur les cent vingt membres de la Knesset, du droit de visiter certaines installations militaires et les prisons. La motion à l'encontre de M. Miari avait été déposée par un député du Likoud. – *(Reuter.)*



Pologne

Le pouvoir et l'opposition évaluent et interprètent différemment la participation aux élections

De notre envoyé spécial

Varsovie. – Après un délai assez long pour ressembler à une hésitation, les autorités polonaises ont rendu publics, le mardi 15 octobre, *les résultats* définitifs des élections législatives de dimanche. Le chiffre officiel de participation est de 78,86 %. C'est certes près de 4 % de plus qu'aux élections locales de juin 1984, mais la modestie de ce « progrès » a surpris, après une série de déclarations officielles qui semblaient annoncer un succès plus éclatant. Le retard apporté à la publication de la première estimation *officielle et la quasi-absence* de commentaires peuvent d'ailleurs passer pour autant d'indices que tout ne s'est pas exactement déroulé conformément aux attentes du pouvoir.

Mais, ajoute M. Walesa, *les élections* sont passées et les problèmes demeurent. *« La Pologne*, dit-il, *a besoin de profondes réformes et d'une impulsion susceptible de rendre l'espoir en un avenir meilleur. »* Cette initiative attendue depuis des années de la part d'un pouvoir qui semble souffrir d'un terrible manque d'imagination viendra-t-elle enfin ? Le vice-premier ministre, M. Rakowski, dans un entretien, lundi, avec des journalistes occidentaux, a été tout, sauf encourageant. Il ne faut s'attendre à aucune initiative spectaculaire, a-t-il expliqué, à aucun geste de libéralisation. Le pouvoir a, selon lui, fait en ce domaine tout ce qu'il avait à faire et ce qu'il est convenu d'appeler la *« politique d'entente nationale »*, c'est-à-dire la politique menée au cours de ces dernières années, est appelée à se poursuivre à présent qu'elle a été couronnée par ces élections.

Au-delà de la contestation, prévisible, sur les chiffres, chacune des deux parties a de bonnes raisons de s'estimer satisfaite...

M. Walesa, se fondant sur des résultats *« encore incomplets »* communiqués par les responsables (clandestins) des *opérations de* comptage parallèles, a estimé que, dans les grandes villes, de 35 à 50 % des inscrits ont boycotté le scrutin et que, dans l'ensemble, le refus de vote avait été aussi important que l'année dernière. Les seules estimations précises publiées jusqu'à présent par Solidarité concernent Varsovie (60 % de participation) et Gdansk (52 %) – chiffres donnés avant la proclamation des résultats officiels dans ces deux villes, respectivement 75 % et 65 %.

L'examen des résultats officiels fournit en tout cas une indication. Ce sont les villes ouvrières (Gdansk, Nowa-Huta, Lodz) qui ont le moins voté, et les régions agricoles qui ont fourni le plus d'électeurs avec des différences fort importantes. Cela ne surprendra évidemment personne *ici, mais confirme tout de* même un divorce persistant entre les populations ouvrières et le parti qui en est théoriquement l'émanation.

Peut-on tirer une leçon de cette étrange joute, qui n'avait d'électorale que le nom ? Au-delà même de la contestation concernant les chiffres, chacune des deux parties a de bonnes raisons de s'estimer satisfaite. Le pouvoir peut se réjouir ce ce qu'*une majorité de la population* (une majortié très forte selon lui, faible selon l'opposition) ait accepté de se prêter à un rite destiné à légitimer un système. De plus, pour M. Urban, le porte-parole du gouvernement, ce vote *« a consacré la stabilisation du pays »*.

M. Rakowski et le coureur cycliste

En face, on est en droit, au contraire, de souligner que des millions de Polonais (5,5 millions, selon les chiffres officiels) ont clairement manifesté leur refus de se prêter à un jeu qu'ils acceptaient pourtant dans leur quasi-totalité il y a encore cinq ans (la participation aux élections du printemps 1980 atteignait presque 99 %). C'est là aussi une sorte de stabilisation, celle d'un vaste mouvement d'opposition né en même temps que Solidarité et qui *lui a survécu*. M. Walesa peut donc estimer que ces élections *« confirment que le changement intervenu après août 1980 dans les consciences et les comportements des Polonais a un caractère irréversible »*.

Personnellement pourtant, M. Rakowski – qui passe pour la tête pensante de l'équipe dirigeante – ne s'est pas distingué au cours de cette journée. Il figurait, comme nombre de hauts responsables, sur la liste unique des cinquante personnalités nationales qui n'étaient soumises à aucune concurrence, mais sur lesquelles les électeurs qui en prenaient la peine (une infime majorité) pouvaient rayer des noms. M. Rakowski est ainsi arrivé bon dernier de ce peloton mené comme il se doit par un coureur cycliste, Ryszard Szurkowski, le général Jaruzelski se situant, lui, dans la moyenne. Ces performances, il est vrai, ne sont pas très significatives – les scores vont de 96 % à 99 % – mais elles sont sans doute suffisantes pour froisser certains égo.

Plus important, en revanche, est le résultat terriblement médiocre obtenu par tous les « seconds candidats » censés rivaliser avec les premiers candidats pour chacun des quatre cent dix autres sièges à pourvoir. Ils ont recueilli en moyenne 3 % des voix et aucun n'a été élu. La possibilité théorique de choix offerte pour la première fois aux électeurs n'a donc pas été mise à profit : essentiellement parce que, une fois prise la décision de voter, c'est-à-dire d'« accepter », le reste n'avait aucune importance. Et aussi parce que la procédure électorale adoptée et la manière dont ont été formés les couples de candidats enlevaient dans la réalité tout intérêt à ces choix. Les dirigeants actuels auraient pourtant trouvé là l'occasion de donner un commencement d'existence à ce « renouveau », dont ils se réclament sans cesse. A vouloir une fois de plus être trop prudents, ils ont obtenu le résultat inverse.

Malgré tout, les amateurs de détails significatifs pourront trouver leur bonheur dans l'examen des scores de ces seconds candidats. Le « meilleur » d'entre eux a obtenu 8 % des voix, son nom n'a aucune importance ; mais son adversaire, *lui, qui a été le plus souvent rayé*, est beaucoup mieux connu : c'est M. Stanislas Kania, l'ancien premier secrétaire du Parti, prédécesseur immédiat du général Jaruzelski.

JAN KRAUZE.

URSS

LE DISCOURS DE M. GORBATCHEV DEVANT LE PLÉNUM DU COMITE CENTRAL

« Doubler le revenu national d'ici à l'an 2000 »

De notre correspondant

M. Talyzine, nouveau président du Gosplan, doit mettre en œuvre le plan économique ambitieux du secrétaire général.

Moscou. – *M. Gorbatchev a présenté* mardi 15 octobre, devant le plénum du comité central, le nouveau programme du parti, les « modifications » à apporter aux statuts de ce dernier et *« les grandes orientations du développement économique et social de l'URSS jusqu'à l'an 2000 »*. Ces trois documents n'ont pas été rendus publics, mais le seront dans les prochains jours et serviront de base de discussion dans toutes les cellules du parti pour la préparation du vingt-septième congrès qui aura lieu en février prochain. M. Gorbatchev a cependant exposé l'essentiel de leur contenu, et son discours est intégralement reproduit ce mercredi par la *Pravda*.

Le comité central a, d'autre part, élu M. Nikolaï Talyzine membre suppléant du bureau politique. M. Talyzine avait été nommé lundi président *du comité d'Etat au plan (Gosplan) et* premier vice-président du conseil des ministres. Cet ingénieur de cinquante-six ans, spécialiste des télécommunications, devient ainsi un des personnages-clés de l'effort entrepris par M. Gorbatchev pour moderniser l'économie soviétique. Le prestige et le rôle du Gosplan sortent renforcés de l'opération puisque M. Talyzine – à la différence de son prédécesseur, M. Baïbakov – assiste désormais aux réunions de l'instance suprême du parti, même si son statut de suppléant lui interdit d'y voter. Cette promotion met d'ailleurs fin à une anomalie. Dans la plupart des pays socialistes, le responsable de la planification, vu l'importance de sa tâche, siège au bureau politique.

Le comité central a d'autre part *« libéré Nikolaï Tikhonov, qui a pris sa retraite pour raisons de santé, de ses fonctions de membre du bureau politique »*. Pour une fois, la raison invoquée est exacte. M. Tikhonov, qui a été remplacé le 27 septembre à la tête du gouvernement par M. Ryjkov, est âgé de quatre-vingts ans et est visiblement malade.

Le plénum a enfin pris une mesure technique en annonçant que M. Ryjkov cesserait d'être secrétaire du comité central. Dans le système soviétique, l'appartenance au secrétariat est incompatible avec des fonctions gouvernementales. Les secrétaires *du comité central* ont en effet un travail quotidien d'exécution et sont à la tête d'une vaste administration, à la différence des membres du bureau politique qui, eux, peuvent « cumuler ».

Le nouveau programme du parti, tel qu'il apparaît dans le discours de présentation de M. Gorbatchev, est à la fois optimiste et vague. Le contraste est frappant avec le précédent programme rédigé par Khrouchtchev en 1961, qui assignait des objectifs chiffrés parfaitement utopiques à la société soviétique. Le nouveau document a voulu éviter *« les détails superflus et les fantaisies sans fondements »*, a déclaré le secrétaire général.

Proclamant que *« le communisme était l'avenir de l'humanité tout entière »*, le programme de 1961 annonçait l'avènement d'une société quasiment parfaite en URSS dans les vingt années suivantes. Dès 1971, l'URSS devait connaître la journée de six heures et abolir le travail manuel. En 1981, tout ou presque (transports, logements) devait être gratuit. La production industrielle devait être multipliée par six, la productivité serait deux fois et demie supérieure à celle des Etats-Unis et, bien sûr, le niveau de vie américain serait dépassé. *Khrouchtchev visionnaire* apercevait même à l'horizon, partout en URSS, des *« centres de location d'automobiles »*, qu'on chercherait en vain aujourd'hui...

Plus sobrement, M. Gorbatchev a dessiné les grandes lignes d'un programme très général qui peut très bien *« tenir un siècle, voire un millénaire »*, comme le remarquait ironiquement un de nos interlocuteurs soviétiques. On prête d'ailleurs au secrétaire général l'intention d'appeler simplement ce document Programme du parti, alors que celui de 1961 était officiellement le troisième programme succédant au premier (1903) et au second (1919). Cette question serait ainsi définitivement réglée.

Résumant sa pensée, M. Gorbatchev a indiqué que ce programme était celui *« du perfectionnement planifié et général du socialisme et de la progression de la société soviétique vers le communisme, sur la base de l'accélération du développement économique et social du pays »*. Aucune date n'est fixée, l'avènement de la société communiste parfaite est ainsi repoussé dans un avenir lointain, pour ne pas dire mythique.

Il semble que le programme soit tout aussi vague en ce qui concerne le mouvement communiste international. Le texte de 1961 fustigeait les *« révisionnistes yougoslaves »* et affirmait l'impossibilité de *« construire le socialisme isolément »*. Bref, les Soviétiques avaient *« frayé la voie »* et *« tous les peuples allaient la suivre tôt ou tard »*. M. Gorbatchev a été muet, mardi, sur ce sujet.

Il n'a pas davantage expliqué en quoi consistaient les modifications proposées aux statuts du parti qui seraient, en définitive, minimes.

Le secrétaire général a été un peu plus précis à propos des « grandes orientations » économiques de l'URSS *« jusqu'à l'an 2000 »*. Le revenu national (approximativement équivalent à ce qu'on appelle en Occident le PNB) devrait, selon lui, doubler d'ici à l'an 2000, et la productivité augmenter de 130 % à 150 %. *« Cela permettra de porter le niveau de vie des Soviétiques à un degré qualitativement nouveau »*, a-t-il affirmé.

M. Gorbatchev a fait allusion, au passage, aux *« cadres qui ne sont pas encore débarrassés des vieux schémas et d'une gestion extensive de l'économie »*. *« Tous n'étaient pas psychologiquement prêts à travailler dans les conditions nouvelles »*, a-t-il ajouté, visant sans doute, entre autres, l'ancien président du Gosplan, M. Baïbakov. Les mots-clés concernant l'économie sont *« accélération »*, *« intensification »*, *« développement qualitatif »*.

Le secrétaire général a enfin évoqué devant le comité central la situation internationale. Il a répété qu'un *« glissement dangereux était apparu dans la politique des grandes puissances capitalistes »*. Ces dernières, *« et surtout les Etats-Unis »*, chercheraient à obtenir *« une revanche sur le socialisme, au moyen d'une supériorité militaire »*. L'URSS appelle de son côté à *« mettre un terme à la course aux armements »*. *« Maîtriser les forces du militarisme et de la guerre, assurer une paix durable et une sécurité efficace, tel est le problème capital de notre temps »*, a conclu M. Gorbatchev.

DOMINIQUE DHOMBRES.

A TRAVERS LE MONDE

ALBANIE

Tass à Tirana

Moscou. – Vladimir Dimitriev, journaliste spécialisé dans les questions des Balkans, a été nommé correspondant permanent de l'agence Tass en Albanie, a annoncé l'agence soviétique, le mardi 15 octobre.

Les relations entre Moscou et Tirana, après une longue dégradation, ont été rompues en 1961. De source diplomatique à Moscou, on estime que la nouvelle direction soviétique a décidé d'effectuer par ce biais une sorte de « sondage », avant de tenter un rapprochement avec l'Albanie. Rappelons qu'à la mort d'Enver Hodja, en avril dernier, son successeur à la tête de l'Albanie, M. Ramiz Alia, avait rejeté les condoléances soviétiques.

BANGLADESH

Catastrophe à l'université de Dacca

Dacca. – Cinquante morts et environ trois cents blessés, tel *est le chiffre provisoire des victimes après l'effondrement* d'un auditorium, dans la soirée du mardi 15 octobre, à l'université de Dacca. Le bâtiment était en réparation et les échafaudages, ébranlés par de fortes pluies, se sont effondrés alors que des étudiants suivaient une émission de télévision. La radio et la télévision nationale ont interrompu leurs émissions pour lancer des appels aux donneurs de sang. Le gouvernement a décrété un deuil national de trois jours. Mercredi 16 octobre, les décombres n'avaient toujours pas été dégagés. – *(AFP, AP.)*

JAPON

Télévision, taux d'écoute et mise en scène

Tokyo. – *Les Japonais s'interrogent sur l'éthique de leur* presse, après le lancement par la police d'un mandat d'arrêt contre un producteur de télévision soupçonné d'avoir incité des adolescents à la violence pour donner du piquant à un reportage. *« Prêt à tout pour une hausse du taux d'écoute »*, a titré le respectable quotidien *Asahi*, commentant un incident qu'il croit significatif d'un phénomène grave.

Des milliers de téléspectateurs outragés avaient déjà mis en cause un certain journalisme, en juin dernier, après avoir vu une trentaine de reporters, photographes et cameramen filmer sans intervenir, pendant de longues minutes, un assassinat perpétré *sous leurs yeux (le Monde du 20 juin). Une télévision privée est* cette fois accusée d'avoir elle-même mis en scène la violence. La police a lancé, la semaine dernière, un mandat d'arrêt contre un producteur de la chaîne TV Asahi, M. Tsutomu Nakagawa, âgé de trente-trois ans. Il est accusé d'avoir payé un ancien chef de bande pour qu'il provoque une agression, filmée par les caméras et incorporée ensuite à un reportage sur la délinquance juvénile.

La concurrence n'est pas étrangère à ce genre d'excès. Entièrement financées par de grandes sociétés industrielles et commerciales, cinq chaînes privées rivalisent jour et nuit, à Tokyo, pour conquérir un public nombreux et surtout pour se partager *d'énormes recettes publicitaires.* – *(AFP.)*



politique

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Télévisions privées : l'opposition met en garde les contractants éventuels

Les députés socialistes ont été les seuls, le mardi 15 octobre, à approuver le projet de loi autorisant la création de télévisions privées en France. Une fois encore, la droite et les communistes se sont retrouvés unis dans l'opposition, mais pour des raisons diamétralement opposées : la première reproche au gouvernement de laisser encore trop de place à l'Etat dans le contrôle de ce que les socialistes qualifient de *« nouvel espace de liberté »* ; les seconds, à l'inverse, jugent que la puissance publique abandonne trop de ses prérogatives *« aux puissances d'argent »*.

Les opposants quels qu'ils soient, ne sont pourtant pas trop gênés par ce texte : ils sont, en fait, persuadés qu'il ne sera pas appliqué. Le RPR et l'UDF le disent ouvertement, en prévenant que, revenus aux affaires, ils ne se sentiront en rien liés par cette nouvelle législation, même pas par les garanties financières que le pouvoir actuel pourra donner à ceux qui auront accepté de jouer le jeu ave lui. *« Nous avons trouvé les moyens juridiques de faire sauter les verrous que vous mettez »*, a prévenu M. Michel Péricard (RPR, Yvelines), et M. Alain Madelin (UDF, Ille-et-Vilaine) a terminé sa mise en garde à l'adresse de ceux qui accepteraient des autorisations de diffusion du gouvernement actuel en lançant : *« A bon entendeur, salut ! »*

« La droite fait la fine bouche sur votre projet, mais, en fait, elle l'appelle de ses vœux. Il prépare le terrain à MM. Giscard, Barre et Chirac », a affirmé Mme Muguette Jacquaint (PC, Seine-Saint-Denis). Pour bien montrer son opposition irréductible, le PC a déposé une question préalable, procédure dont l'adoption aurait entraîné la non-discussion du projet et qu'il n'avait utilisée qu'une fois depuis son départ du gouvernement. Les critiques de M. Georges Hage (PC, Nord) ont été simples : *« Oui à des télévisions locales »*, mais les socialistes les livrent *« à la loi de l'argent et au dogme de la rentabilité financière »*, cela à des *« fins partisanes »* et *« dans un souci de déréglementation »*.

La réponse de M. Jean-Jack Queyranne a été tout aussi simple : l'attitude du PC est *« frileuse »* et *« d'arrière-garde »* ; à l'inverse de la droite, qui veut *« démanteler le service public »* pour *« laisser libre cours à la loi du marché »*, les socialistes veulent en faire *« un élément essentiel de* [leur] *politique audiovisuelle »*. *« L'ouverture que nous pratiquons aux sociétés privées est progressive, cohérente et maîtrisée »*, pour aboutir à *« une économie mixte de l'audiovisuel »*, a déclaré M. Queyranne. La droite, qui ne pouvait être d'accord avec les arguments des uns et des autres, a laissé la gauche régler cette affaire en famille, en ne prenant pas part au vote sur cette question préalable, repoussée par 276 voix (PS), contre 44 (PC).

Les critiques du RPR et de l'UDF sont, en effet, d'un autre ordre. Ils sont, eux, pour les télévisions privées – *« l'idée est de nous »*, a dit M. Péricard, – mais si *« la direction est bonne »*, comme l'a dit M. Madelin, *« la route que vous suivez est bien tortueuse et ne nous éloigne que de peu du point de départ »*. D'abord parce que la liberté de création de télévisions locales *« est enfermée dans un carcan »*, a affirmé M. François d'Aubert (UDF, Mayenne) ; ensuite parce que ce projet permet surtout au pouvoir de créer deux nouvelles chaînes nationales *« confiées à ses amis »*, puisque l'autorisation d'émettre ne leur sera pas accordée par la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, mais par le gouvernement.

La Haute Autorité choyée par la droite

Attaqué à droite et à gauche, le PS s'est souvent défendu, en voyant là la preuve qu'il était dans le juste milieu en appuyant un texte qui, pour M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat aux techniques de la communication, marque l' *« achèvement du processus »* de libéralisation des ondes entrepris depuis 1981. M. Alain Billon (PS, Paris), rapporteur de la commission des affaires culturelles, y voit, aussi, le début de la reconnaissance d'une possible stratégie « multimédias » pour les groupes de presse, l'impossibilité d'un anarchie des ondes et d'une concurrence sauvage, une cohérence avec les techniques nouvelles (câble et satellite de transmission).

La discussion des articles du projet a confirmé les divergences d'analyse des uns et des autres, mais, aussi, que, sur des points importants la réflexion du pouvoir n'est pas encore menée à son terme. La Haute Autorité peut être satisfaite de l'hommage indirect que lui a rendu l'opposition, qui, pourtant, jusqu'alors, ne lui avait pas ménagé ses critiques. Elle aurait voulu accroître son rôle, notamment en lui confiant une mission de contrôle de TDF. Les députés socialistes avaient d'ailleurs envisagé de lui confier le soin de surveiller le coût de ce service public de diffusion aux sociétés émettrices ; mais ils se sont rangés à l'avis du gouvernement, qui a préféré confier cette tâche au Conseil national de la communication audiovisuelle, lequel devra aussi donner son avis sur l'établissement des fréquences disponibles. La droite a durement contesté ce choix, M. d'Aubert qualifiant de *« Parlement croupion »* cet organisme créé en 1982. M. Péricard y a vu une preuve de manque de confiance dans la Haute Autorité.

RPR et UDF se sont élevés contre le monopole de diffusion accordé à TDF. *« La voie hertzienne n'appartient pas à l'Etat »*, a dit M. Madelin, qui souhaite que les télévisions privées puissent diffuser elles-mêmes leur programme.

La commission, avec le soutien du gouvernement, a rendu obligatoire la *« déclaration préalable »* des services de diffusion audiovisuelle interne à un lieu privé (grands magasins, hôtels, etc.). M. Billon a tenu à ce que soit clairement rendue possible l'appartenance d'une télévision privée à un réseau. M. Fillioud est d'accord avec ce principe, mais il diverge avec le rapporteur sur les conditions de définition de la *« programmation propre »* dont devra disposer une télévision locale pour ne pas être le simple relais d'une chaîne nationale.

Les collectivités locales pourront-elles être, isolées ou groupées, majoritaires dans une télévision locale ? M. d'Aubert aurait voulu leur interdire toute participation ; il était le seul de son avis. M. Péricard, le ministre et les députés socialistes voulaient tous éviter la *« TV-Monsieur-le-maire »*, mais reconnaissent que la solution n'est pas évidente ; elle sera cherchée avant la deuxième lecture.

M. Billon a fait remplacer la notion de *« monopole »* par celle de *« position dominante »* dans l'analyse que devra faire la Haute Autorité des situations locales pour éviter qu'un groupe de presse ne soit le maître de l'information dans une région. *Il a, aussi, fait préciser* qu'une télévision locale devra disposer immédiatement de sa *« propre équipe rédactionnelle »*. Enfin, il a fait étendre à l'audiovisuel les règles imposées à la presse écrite pendant les campagnes électorales.

THIERRY BRÉHIER.

L'arme secrète

Un à zéro : dans la course de vitesse engagée pour la mise en place des télévisions privées, l'opposition a laissé au gouvernement le gain de la première manche. Députés UDF et RPR, aidés *par un Parti communiste opposé* à toute déréglementation, auraient pu bloquer l'examen du projet de loi le 15 octobre et renvoyer le débat à la fin de novembre. Ils auraient ainsi compromis tout l'équilibre du plan gouvernemental et largement hypothéqué l'installation des deux réseaux de télévision multivilles. Mais comment assumer la responsabilité d'un blocage aux yeux d'une opinion qui attend de nouvelles images ?

A l'obstruction, l'opposition a préféré la dissuasion. *« Nous lançons un avertissement à tous ceux qui seraient tentés de suivre le gouvernement,* a déclaré en substance M. Michel Péricard (RPR). *Nos juristes ont trouvé les moyens d'empêcher que le paysage audiovisuel ne soit verrouillé à leur profit. »* En concentrant ses attaques sur le monopole de Télédiffusion de France, propriétaire, au nom de l'Etat, de toutes les fréquences de radiotélévision, M. Alain Madelin (UDF) a levé volontairement un coin du voile sur cette arme secrète : il propose d'exclure ces fréquences du domaine public.

Ce qui, évidemment, ne peut qu'inquiéter tous les investisseurs privés, qui se lancent aujourd'hui dans l'aventure difficile de la télévision. Si l'Etat n'est plus propriétaire des ondes, le régime des concessions n'offre plus aucune protection aux promoteurs des réseaux multivilles. *Toutes les cartes pourraient être* redistribuées après mars 1986. Sans indemnisation financière pour les chaînes victimes du changement de paysage !

La menace est habile. Il n'est pas exclu qu'elle ne se révèle à l'usage une arme à double tranchant. Dans ce cadre ultralibéral, que deviendraient la réglementation des fréquences et la police des ondes dont M. Madelin reconnaît pourtant la nécessité ? Quel sera le sort du satellite de télévision directe pour lequel M. Péricard justifie la tutelle de l'Etat ? Comment asseoir la légitimité du service public, même si l'opposition entend le réduire à une seule chaîne de radio et de télévision ? Comment, enfin, assurer une certaine pérennité à toutes les entreprises candidates au rachat d'une chaîne publique qui ne manqueront, pas à leur tour, de réclamer des garanties contre une possible alternance politique ?

A toutes ces questions, les juristes de M. Péricard devront apporter des réponses précises, si l'opposition veut réussir à figer le paysage audiovisuel jusqu'à son arrivée au pouvoir.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Situations 1986

A NANTES : le maire (RPR) «réorganise» le secteur socioculturel

De notre correspondant

Nantes. – La mise au pas entreprise au lendemain des municipales de mars 1983 se poursuit. Après sa victoire sur la gauche, le maire, et sénateur, Michel Chauty (RPR) s'était immédiatement distingué en faisant des coupes claires dans le domaine de la culture : fermeture du Centre de ressources audiovisuel récemment créé, licenciement du personnel de la Maison de la culture, subvention supprimée à la troupe semi-professionnelle La Chamaille... Aujourd'hui, c'est tout le secteur du socioculturel qui est «réorganisé».

Personne n'est dupe à Nantes des véritables intentions de la municipalité qui reprend à son compte le constat fait à droite en 1981 : *«Socioculturel égale bouillon de culture de gauche.»* Mais le maire de Nantes en tire les leçons avec une singulière conviction. Il inquiète particulièrement les quelque cent quarante salariés de l'Office des centres sociaux (les Maisons de quartier) ainsi que ceux de la Fédération des centres de loisirs (qui regroupe pourtant en son sein les catholiques de l'Union française des centres de vacances (UFCV) et les laïcs de FRANCAS).

Même si la municipalité affirme qu'il n'y aura pas de licenciements, ces salariés ne comprennent pas que l'on casse une activité qui marchait bien. En fait, la mairie a mis en place une agence dont le but est de fédérer des comités de quartier (il y en aura sept au 1er janvier) qui sont les futurs employeurs du personnel socioculturel et éducatif. Cette association est dirigée par M. Eric Schlag den Hauffen, administrateur de l'Institut de formation à l'animation culturelle, fondé en 1976 et proche du RPR. Pour lui, *«la gauche ne doit pas avoir le monopole de la culture»*.

L'embauche du personnel et la politique d'animation relèveront désormais des comités locaux. *«C'est une mainmise sans précédent sur le secteur socioculturel»*, déclarent les syndicats CFDT et FEN. Les manifestations de rue n'empêchent cependant pas le maire de poursuivre sa route et de pénaliser tout ce qui est de couleur rose ou rouge. La CSF (Confédération syndicale des familles), la CSCV (Confédération syndicale du cadre de vie) ainsi que la Ligue des droits de l'homme viennent d'en faire les frais : leur bail ne sera pas renouvelé le 31 octobre. Raison : ce ne sont pas des *«associations spécifiquement nantaises»*.

YVES ROCHECONGAR.

● ERRATUM. – M. Yves Lebas, ancien délégué général auprès de M. Jospin, qui n'était pas mentionné, dans l'article du *Monde Aujourd'hui* (daté 13-14 octobre), intitulé « Jospin, comme un poisson dans l'eau », fait partie des « conseillers particuliers » du premier secrétaire du PS. Ceux-ci sont donc sept et non six et c'est par erreur que son nom a été omis.

● MARNE : *M. Taittinger conduira une liste indépendante d'opposition.* – M. Pierre-Emmanuel Taittinger (RPR), conseiller général du canton de Reims I et fils de M. Jean Taittinger, ancien ministre, a annoncé qu'il conduira une liste indépendante d'opposition aux prochaines législatives.

Estimant que *« le monde politique de droite comme de gauche ne se renouvelle ni en hommes, ni en idées »*, M. Taittinger se propose de représenter la Marne *« par une voix indépendante »* et précise qu'il conduira sa liste d'*« opposition au gouvernement actuel »* avec *« une volonté d'union et de rassemblement »*.

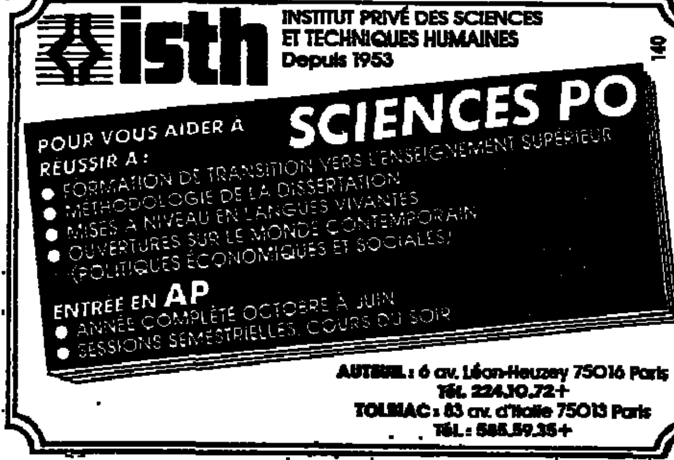
LE CNIP CHOISIT L'ALLIANCE AVEC LE RPR

Le Centre national des indépendants et paysans (CNIP), réuni le mardi 15 octobre en comité directeur, a décidé de *« constituer avec le RPR, si une place suffisante* [lui] *était faite, des listes d'alliance, afin de faire élire des candidats qui défendront et appliqueront dans les assemblées nouvelles* [Assemblée nationale et conseils régionaux] *le programme et les positions du mouvement »*.

Après avoir envisagé de s'associer au Front national dans une *« union des droites »* ou de constituer *« le noyau d'un rassemblement des divers droite »* avec des clubs et des mouvements d'opposition tels que les comités d'action républicaine de M. Bruno Mégret ou l'UNIR de M. Jean-Maxime Lévêque, le CNIP a donc choisi par 29 voix contre 27 l'alliance privilégiée avec le RPR.

Le mouvement qui souhaitait obtenir du RPR quelque vingt-cinq candidats en position d'éligibilité n'en déplore pas moins que ses revendications soient peu prises en compte par le parti de M. Chirac, qui ne devrait lui accorder que trois ou quatre places éligibles sur ses listes et qui a refusé à M. Maland, président du CNIP, la tête de liste en Saône-et-Loire.

● *Le conflit PS-PCF à Rennes.* – Les élus communistes de Rennes ont indiqué, mardi 15 octobre, que les sanctions prises à leur encontre par le maire, M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat à la santé (*le Monde* du 16 octobre), sont *« injustifiées et antidémocratiques »*, mais qu'ils *« entendent rester dans la majorité municipale »* (au sein de laquelle ils détiennent neuf sièges sur quarante-cinq).



APRÈS LES DÉCLARATIONS DE M. DEMARQUET AU « MONDE »

« Tout est faux »

affirme le président du Front national

Après les déclarations faites au *Monde* par M. Jean-Maurice Demarquet, l'ancien député poujadiste du Finistère, contre M. Jean-Marie Le Pen, son ancien compagnon d'armes, le Front national faisait savoir, mardi après-midi 15 octobre, par la voix de l'attachée de presse de son président, que celui-ci n'y répondrait pas avant « L'heure de vérité », dont il devait être mercredi soir l'invité sur Antenne 2 : *« C'est tellement diffamant,* déclarait Mme Ariane Biot, *que M. Le Pen ne va pas perdre son temps à s'expliquer de nombreuses fois. Il s'expliquera à « L'heure de vérité » si la question lui est posée, et cela suffira. »*

M. Le Pen a fait toutefois, personnellement, deux déclarations. Au *Quotidien de Paris*, le président du Front national a notamment indiqué, à propos de M. Demarquet : *« Si l'homme n'était pas un aliéné notoire, ce serait le valoriser en donnant le moindre commentaire. Tout est faux (...). Il est fêlé. Politiquement, il a été tixiériste, poujadiste, gaulliste, giscardien, il s'est pointé aux barricades* [en janvier 1960 à Alger], *où il n'avait rien à faire (...), a fait un an de prison pour l'OAS, dont il n'était pas membre : il se met toujours par raccroc sur la photo de famille. Il a été utilisé avec quelques autres fêlés pour une opération de guerre politique. »* Mais, alors, pourquoi avoir gardé M. Demarquet si longtemps dans son entourage ? A cette question, M. Le Pen répond : *« On ne jette pas un vieux chien, même s'il a des puces. C'est un vieux camarade pour lequel j'ai gardé une certaine pitié. »*

Le président du Front national déclare également dans les colonnes du *Parisien libéré* : *« C'est infiniment attristant. Mais que voulez-vous, il y a les gens responsables et les autres, les psychotiques. On ne porte pas plainte contre des gens non responsables. Cette affaire a été jugée, il n'y a pas à y revenir. »*

Au micro d'Europe 1, M. Pierre Poujade, dont MM. Le Pen et Demarquet ont été deux des partisans les plus actifs en 1955 et en 1956 affirmait, mardi soir : *« Je pense que le portrait que fait le docteur Demarquet de Jean-Marie Le Pen, c'est à quelque chose près le portrait que feraient tous les gens qui l'ont connu. Je trouve étonnant que M. Demarquet ait attendu aujourd'hui pour le faire. Peut-être y a-t-il eu un déclic qui s'est fait. Il y a au Front national des remous intérieurs qui se font, et cela va aller en s'amplifiant fatalement. Cette querelle va servir à la clarification, et ce règlement de comptes ne m'étonne pas ; il y en aura d'autres. »*

M. Labbé (RPR) : les Français font le tri

Quant à M. Claude Labbé, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, il estimait, dans les couloirs du Palais-Bourbon, que *« à l'approche des élections législatives, les Français se rendront compte de l'enjeu, font le tri dans leurs idées »*. Il ajoutait : *« Le succès de M. Le Pen et du Front national est venu essentiellement de l'exaspération des Français qui reprochaient à l'opposition classique une certaine mollesse. Depuis quelque temps le RPR et l'UDF ont montré leur vivacité et leur sens des responsabilités, et les Français aujourd'hui vivent un peu comme s'ils étaient déjà en mars 1986. Ils veulent donner à l'opposition les responsabilités du pouvoir et ils se rendent compte que dans cette circonstance le Front national est dans une situation un peu équivoque : le Front national est une force d'opposition et personne ne voit comment elle pourrait devenir une force de gouvernement. »*

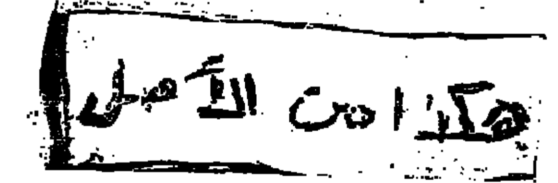
DANS LA PRESSE PARISIENNE

« Le labyrinthe des impostures »

Vedette audiovisuelle de la semaine, M. Jean-Marie Le Pen est la cible de la presse écrite. Jean-Michel Helvig, qui signe l'éditorial de *Libération*, juge que le président du Front national est *« pris dans le labyrinthe des impostures qu'il entretient avec l'opinion (sinon avec lui-même), depuis qu'il est entré dans la vie publique »*. Constatant que M. Le Pen est le seul homme politique à faire *« l'objet d'une vindicte aussi poussée venue de son propre camp »*, Jean-Michel Helvig observe que *« si l'on peut faire illusion à l'extérieur, on échappe plus difficilement au regard des siens »*. Toutefois, pour Jean-Michel Helvig, c'est l'*« incompétence »* de M. Le Pen sur les dossiers économiques et sociaux qui est *« plus porteuse d'essoufflement* (...) *que les incontinences diverses de son passé »*.

Après avoir estimé que M. Jacques Chirac est de ceux qui se réjouiront des *« dommages »* que connaît le Front national alors que, pour M. François Mitterrand, *« tout est bon qui profite à l'extrêmedroite et nuit par là même à la droite »*, Philippe Tesson souligne dans *le Quotidien de Paris* que *« l'extrême droite fait une nouvelle fois la preuve de son incapacité à dominer des pulsions qui n'ont rien à voir avec le politique ou l'idéologie »*. A ses yeux, le *« danger »* n'est pas tellement dans le rassemblement d'une force politique organisée, tel le Front national, que *« dans la dissémination parmi l'ensemble de la société (...) et de sa représentation politique (du RPR au PC et de l'UDF au PS) des ferments idéologiques et culturels dont les discours de Le Pen ne sont que les formes caricaturales »*.

A côté d'un article de Bernard Pellegrin, qui affirme que *« Le Pen est un parvenu qui a su faire oublier qu'il était un vieux cheval de l'extrême droite pour imposer l'image d'un bourgeois honorable, respectable, qui parle la langue du bon sens »*, *le Matin* publie le témoignage d'un ancien artisan, sympathisant RPR, devenu chef d'une section locale du Front national dans le Vaucluse. Ce témoin, anonyme, dénonce le *« système féodal »* et *« régalien »*, qui régit le fonctionnement du parti de M. Le Pen.



UN SONDAGE SUR L'IMAGE DU FRONT NATIONAL

L'« effet Le Pen » devient un effet-repoussoir

Au fur et à mesure que les Français se font une idée de plus en plus précise du Front national, la progression du parti de M. Jean-Marie Le Pen semble freinée. Tel est le principal enseignement du sondage de la SOFRES, réalisé pour *le Monde* et Antenne 2, dont nous publions ci-dessous les résultats.

Cette enquête tend à confirmer que l'« effet Le Pen » rencontre aujourd'hui ses limites, après avoir culminé aux élections européennes en juin 1984 et légèrement ralenti aux cantonales de mars dernier.

Si l'image que se font les Français du Front national et de son président apparaît plus claire, elle est aussi de plus en plus contrastée et de plus en plus contestée. Les thèses véhiculées par M. Le Pen apparaissent ainsi en recul. En octobre, les Français qui se déclarent globalement d'accord avec les idées du parti d'extrême droite sont un peu moins nombreux qu'il y a un an (23 % contre 26 %), alors que ceux qui affichent leur désaccord sont beaucoup plus nombreux (67 % contre 57 %). Le clivage s'accentue, en particulier, sur les deux principaux chevaux de bataille du Front national : la dénonciation de l'immigration et l'exploitation de la psychose sécuritaire. Le parti de M. Le Pen continue de marquer des points sur ces deux terrains : 31 % des personnes interrogées (contre 28 % en mai 1984) approuvent ce que dit le chef de file sur l'immigration et 29 % (contre 26 %), ce qu'il dit sur la sécurité et la justice. Mais, sur ces deux thèmes, le nombre de ceux qui désapprouvent son discours s'accroît beaucoup plus vite : 51 % (contre 43 %) en ce qui concerne les immigrés et 44 % (contre 33 %) en ce qui concerne la sécurité. L'image du Front national est, au bout du compte, très négative. Il est révélateur, notamment, que M. Le Pen et son parti soient jugés racistes par 62 % des personnes interrogées et dangereux pour la démocratie pour 50 % d'entre elles. Cette double appréciation illustre l'échec des efforts déployés par M. Le Pen pour essayer de banaliser ses thèses, gommer les aspérités de son discours traditionnel et élargir son audience électorale.

Quoi qu'en dise M. Le Pen le Front national n'est pas devenu aux yeux de la plupart des Français un parti comme les autres : il est rejeté à l'extrême droite par la grande majorité des sympathisants de l'UDF et du RPR eux-mêmes, alors que M. Le Pen recherche justement, en priorité, les suffrages de ces électeurs-là.

Certes, le Front national demeure bien implanté dans le terreau politique, puisqu'il continue de disposer d'un potentiel de 10 % des intentions de vote, mais il n'apparaît plus porté par un courant ascendant. La multiplication des réactions suscitées depuis un an par son émergence spectaculaire dans la vie politique et résumées par le succès des campagnes organisées sous l'égide de SOS-Racisme n'est sans doute pas étrangère à ce coup d'arrêt et à la conclusion qui s'en dégage : l'« effet Le Pen » devient apparemment un effet-repoussoir.

A. R.

Globalement en désaccord

Diriez-vous que vous êtes tout à fait d'accord avec les idées défendues par Jean-Marie Le Pen, assez d'accord, plutôt en désaccord ou tout à fait en désaccord ?

	Rappel enquête SOFRES-LICRA novembre 1984		Octobre 1985	
● Tout à fait d'accord	4	26	4	23
● Assez d'accord	22		19	
● Plutôt en désaccord	18	57	18	67
● Tout à fait en désaccord	39		49	
– Sans opinion		17		10
		100 %		100 %

Les idées sur lesquelles le président du Front national mène campagne recueillent, globalement, moins d'approbation et beaucoup plus de désapprobation qu'il y a un an. Parmi les personnes qui se déclarent d'accord avec ces idées il y a plus d'hommes que de femmes (26 % contre 20 %). C'est parmi les jeunes de dix-huit à vingt-quatre ans que M. Le Pen trouve ses partisans les plus nombreux (27 %), mais plus on monte dans la pyramide des âges moins ses idées progressent dans les esprits. C'est, d'autre part, dans les familles d'artisans, de commerçants, de chefs d'entreprise que les idées du Front national sont les mieux reçues (32 %), puis chez les employés (27 %). Les agriculteurs sont les plus imperméables (16 % seulement se déclarent d'accord avec ses idées).

Les immigrés d'abord

Plus précisément, approuvez-vous ou désapprouvez-vous (1) les prises de position de Jean-Marie Le Pen sur...

	Rappel enquête Presse de province SOFRES mai 1984			Octobre 1985		
	Approuve	Désapprouve	Sans opinion	Approuve	Désapprouve	Sans opinion
● Les immigrés	28	43	29	31	51	18
● La sécurité et la justice	26	33	41	29	44	27
● La lutte contre le communisme	25	37	38	20	51	29
● Les critiques contre le RPR et l'UDF	9	42	49	8	60	32
● Les critiques contre la classe politique	–	–	–	12	55	33
● La défense des valeurs traditionnelles	–	–	–	24	43	33

(1) Les chiffres du tableau expriment des pourcentages.

Bien que les Français qui désapprouvent les prises de position de M. Le Pen sur l'immigration et la sécurité soient beaucoup plus nombreux que ceux qui les approuvent, ces deux thèmes restent porteurs pour le Front national, qui recueille plus d'approbations qu'un an auparavant, alors que, au contraire, son anticommunisme fait moins recette. Les personnes âgées de cinquante à cinquante-quatre ans sont les plus sensibles aux thèmes du Front national sur l'immigration (35 % d'approbations), de même que les artisans, commerçants, chefs d'entreprise (41 %), les ouvriers (32 %), les retraités et autres « inactifs » (32 %). Les artisans, commerçants et chefs d'entreprise sont également les plus sensibles aux thèses de M. Le Pen relatives à la sécurité (38 %) et à la lutte contre le communisme (28 %). Les jeunes de dix-huit à vingt-quatre ans sont eux aussi particulièrement sensibles à la question de la sécurité et de la justice (32 % d'approbations).

En revanche, les personnes interrogées sont de plus en plus nombreuses à désapprouver les critiques contre le RPR et l'UDF. Les approbations, sur ce terrain, ne dépassent pas les 10 % (chez les jeunes, les ouvriers, les employés).

A l'extrême toute !

Avec laquelle de ces deux opinions êtes-vous le plus d'accord ?

	Rappel enquête presse de province/SOFRES, mai 1984			Octobre 1985		
	Ensemble	Sympathisants UDF	Sympathisants RPR	Ensemble	Sympathisants UDF	Sympathisants RPR
	%	%	%	%	%	%
● Jean-Marie Le Pen fait partie de l'opposition au même titre que les dirigeants du RPR et de l'UDF	21	22	30	15	17	21
● Jean-Marie Le Pen se situe à l'extrême droite, il ne peut pas être confondu avec le RPR et l'UDF	57	66	59	68	73	65
● Sans opinion	22	12	11	17	10	14
	100	100	100	100	100	100

Les plus convaincus que M. Le Pen se situe à l'extrême droite et ne peut donc être confondu avec le RPR et l'UDF sont les cadres supérieurs (80 %), les employés (65 %) et les agriculteurs (64 %). Les artisans, les commerçants et les chefs d'entreprise le pensent aussi, dans leur majorité (60 %), mais c'est dans leurs rangs qu'on trouve aussi les Français qui sont les plus nombreux à penser le contraire (25 %).

Assurément racistes !

Certains estiment que le Front national et Jean-Marie Le Pen sont racistes, d'autres qu'ils ne le sont pas. Personnellement, qu'en pensez-vous ?

● Ils sont racistes	62
● Ils ne sont pas racistes	19
– Sans opinion	19
	100 %

A l'exception des électeurs du Front national, peu de Français nient le racisme des positions du parti de M. Le Pen. Les jeunes de vingt-cinq à trente-quatre ans sont les plus nombreux à affirmer le caractère raciste de ses thèses (67 %), de même que les cadres supérieurs (75 %), les employés (66 %) et les artisans, commerçants et chefs d'entreprise (58 %). 83 % des sympathisants du PCF pensent la même chose, ainsi que 79 % des sympathisants du PS, 56 % des sympathisants de l'UDF et 51 % des sympathisants du RPR.

Attention, danger !

Pensez-vous que le Front national et Jean-Marie Le Pen représentent un danger pour la démocratie en France ?

	Rappel enquête presse de province/SOFRES octobre 1983 *	Rappel enquête presse de province/SOFRES mai 1984 *	Octobre 1985
	%	%	%
● *Oui*, ils représentent un danger	38	43	50
● Non, ils ne représentent pas un danger	43	44	34
● *Sans opinion*	*19*	*13*	*16*
	100	100	100

* En octobre 1983 et en mai 1984, le texte exact de la question était : « Pensez-vous que l'extrême droite représente actuellement un danger pour la démocratie en France ? »

Les personnes interrogées pensent, dans leur majorité, que le Front national et M. Le Pen représentent un danger pour la démocratie en France mais elles sont, sur ce point, plus partagées que sur le degré de racisme des thèses du parti d'extrême droite. Chez les artisans, les commerçants et les chefs d'entreprise, le débat n'est d'ailleurs pas tranché : 44 % pensent qu'il y a danger et 45 % qu'il n'y en a pas. Dans les autres catégories professionnelles la plupart des interrogés estiment qu'il y a danger. L'analyse de l'enquête suivant la préférence partisane des personnes interrogées montre que les sympathisants de l'UDF sont, eux aussi, partagés (43-43) alors que ceux du RPR sont plus nombreux à estimer que le Front national représente un danger que ceux qui pensent le contraire (47 contre 42).

La question des alliances

S'ils n'ont pas la majorité à eux seuls en mars 1986, souhaitez-vous que le RPR et l'UDF...

	Ensemble	Sur 100 sympathisants UDF	Sur 100 sympathisants RPR
● Fassent un accord avec le Front national	14	21	28
● Ou fassent un accord avec le Parti socialiste	43	40	33
● Ni l'un ni l'autre	27	27	30
● Sans opinion	16	12	9

Quels que soient leur sexe, leur âge, leur catégorie professionnelle, les Français interrogés souhaitent, dans leur majorité, que le RPR et l'UDF s'allient plutôt avec les socialistes, en mars 1986, qu'avec le Front national. C'est parmi les personnes de vingt-cinq à trente-quatre ans que l'on trouve les plus fervents partisans d'un tel rapprochement éventuel (47 %), ainsi que chez les employés (45 %), les cadres supérieurs (44 %) et les retraités (44 %).

Les intentions de vote

Pour les prochaines élections législatives, laquelle de ces phrases correspond le mieux à ce que vous pensez ?

	%
● Je suis sûr de voter pour la liste du Front national (de J.-M. Le Pen)	3
● Je voterai sans doute pour la liste du Front national mais je peux encore changer d'avis	7
● Je ne voterai sans doute pas pour la liste du Front national, à moins que je ne change d'avis	9
● Je suis sûr de ne pas voter pour la liste du Front national	71
● Sans opinion	10
	100

Parmi les raisons suivantes, qui peuvent conduire à voter pour la liste du Front national, quelles sont celles qui vous paraissent les plus importantes ?

	Ensemble	La proximité de vote à l'égard du Front national	
		Sûr de voter pour la liste du Front national *	Votera sans doute pour le Front national
● Se prononcer pour la diminution du nombre d'immigrés en France	46	96	68
● Réclamer des mesures plus sévères contre l'insécurité et la délinquance	38	60	52
● Vouloir remettre de l'ordre dans la maison France	21	48	41
● Lutter contre le développement du communisme	12	24	13
● S'opposer le plus vigoureusement possible au gouvernement de gauche	10	8	13
● Marquer son hostilité à l'égard de la classe politique actuelle de droite comme de gauche	9	28	7
● Montrer son mécontentement à l'égard de l'opposition classique (UDF-RPR)	5	4	4
● Sans opinion	26	–	6
	(1) %	(1) %	(1) %

(1) Le total des pourcentages est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner plusieurs réponses.

* En raison de la faiblesse des effectifs, les résultats sont à interpréter avec prudence.

Les intentions de vote en faveur du Front national s'établissent au niveau de 10 % des personnes interrogées. Elles émanent essentiellement des jeunes de dix-huit à vingt-quatre ans (15 %), des ouvriers (16 %), des employés (10 %), des agriculteurs (10 %). Parmi les personnes interrogées qui affirment qu'elles voteront sans doute pour le Front national, on trouve aussi 8 % de sympathisants du RPR, 4 % de sympathisants de l'UDF, 3 % des personnes qui se situent proches du PC et 2 % de proches du PS.

La fiche technique

- Date de réalisation : du 3 au 8 octobre 1985.
- Echantillon national de mille personnes représentatif de l'ensemble de la population âgée de dix-huit ans et plus.
- Méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de famille) et stratification par région et catégorie d'agglomération.

Comment un militant habile est devenu châtelain...

De notre correspondant

Charleville. – Depuis plusieurs mois, un ancien responsable du Front national dans la Somme, qui fut candidat aux dernières élections cantonales dans ce département, mène une vie de châtelain à Monthermé (Ardennes), après s'être approprié le domaine d'une dame âgée dont il a réussi à obtenir l'expulsion.

Située au cœur de la forêt ardennaise, l'énorme bâtisse, difficilement accessible, domine la Meuse. Les gens du pays l'appellent tous le « château de George Sand ». On raconte que l'auteur de *la Mare au diable* venait régulièrement passer des week-ends avec son amant d'alors, un notaire de Charleville.

Depuis de nombreuses années, c'est dans ce château et ce domaine, évalué à plus de 2 millions de francs, que vivait Mme Marie-Louise Monnier, aujourd'hui âgée de soixante-treize ans, militante passionnée du Front national. Celle-ci, estimant ne plus pouvoir faire face aux frais d'entretien de son domaine, décida, voici un an, de le proposer aux amis de Jean-Marie Le Pen. Mme Monnier partage son temps entre Lille, où elle a de la famille, et les Ardennes et avait fait part de son projet à la fédération du Nord du Front national. Les militants acceptent bien vite le projet : ils organiseront des stages pour les jeunes du parti dans les communs, installeront des *bungalows* et prendront les frais du domaine à leur charge, pendant que Mme Monnier conservera la jouissance de l'habitation principale.

C'est alors qu'un militant du Front national de Lille, M. Paul Vansteen, cinquante-cinq ans, par ailleurs actif colleur d'affiches, va présenter à ses amis « l'homme de la situation », qui se dit ami de longue date de M. Jean-Marie Le Pen. L'homme providentiel s'appelle Bernard Dumas, se présentant comme éditeur d'art parisien. Dès lors, entre les mains de cet étrange personnage, les affaires vont être rondement menées. Présenté à Mme Monnier, il fait déposer, fin mai dernier, les statuts d'une vague association intitulée Sauvegarde et diffusion de la culture française, dont le siège social est au château de George Sand.

A la mi-juin, une promesse de *bail de longue durée est signée* entre M. Dumas et Mme Monnier. C'est à ce moment-là que tout bascule. Mme Monnier affirme avoir été abusée : *Je pensais signer une promesse de bail avec l'association et non avec M. Dumas*, dit-elle en substance. Toujours est-il que sa signature est apposée, et que, *lorsqu'elle voudra réintégrer son* domaine, M. Dumas l'assignera en référé et demandera l'expulsion de la propriétaire.

Le Front national s'est porté partie civile. Renié par son parti, M. Dumas crie au *« complot organisé par certaines brebis galeuses du Front national pour s'approprier le domaine, en vue de financer les prochaines élections législatives dans le Nord ».* M. Dumas accuse certains militants de la fédération du Nord du Front national de manipuler Mme Monnier. *« Il s'agit de constituer, comme pour les élections européennes, un trésor de guerre »*, accuse-t-il.

On en est là. MM. Dumas et Vansteen occupent toujours le château George Sand, alors que la propriétaire légitime, dépouillée de ses biens, n'a plus accès à sa demeure.

JEAN DRUART.



société

MÉDECINE

L'Isoxicam est retiré du marché

Sur avis de la commission nationale de pharmacovigilance, le secrétariat d'Etat chargé de la santé a décidé de suspendre l'autorisation de mise sur le marché de l'Isoxicam (Vectren), un anti-inflammatoire non stéroïdien commercialisé par les laboratoires Substantia. Dans son communiqué, le ministère indique que, *« depuis juillet 1985 ce produit ne devait plus être prescrit que pour le traitement des affections rhumatismales sévères en raison de la constatation d'effets indésirables cutanés graves et parfois mortels (syndrome de Lyell et de Stevens-Johnson) »*. En réalité, plusieurs décès (huit exactement) consécutifs à l'administration de ce produit ont été constatés. Dès le mois de juillet dernier, le rapporteur de la commission de pharmacovigilance insistait pour que l'Isoxicam soit sans plus tarder retiré du marché.

ÉDUCATION

Grèves, manifestations, occupations

Selon un sondage de la SOFRES, 85 % des parents estiment que la rentrée s'est bien passée. Cela n'empêche pas qu'ici et là des difficultés subsistent. 18 % des instituteurs du Rhône ont fait grève mardi à l'appel du SNI, estimant leurs effectifs insuffisants. En Seine-et-Marne, pour s'opposer à la fermeture de deux classes, des parents d'élèves de Chelles occupent trois écoles. A Paris, quelque deux cents instituteurs spécialisés multiplient les occupations et les manifestations pour obtenir le versement de l'indemnité de logement qui leur a été supprimée depuis la rentrée.

A Rennes, le conseil de l'université de Haute-Bretagne a décidé, mardi soir, de suspendre les enseignements quarante-huit heures pour *« obtenir des moyens liés à l'augmentation des effectifs »*. A Orsay, les étudiants en éducation physique et sportive sont en grève pour dénoncer le nombre insuffisant d'enseignants, ils ont bloqué, mardi matin, l'entrée du campus de Paris-XI.

RELIGION

De plus en plus de diacres mariés

Un inspecteur de police de quarante-quatre ans, marié et père de trois enfants, sera ordonné diacre, le 15 décembre, dans la cathédrale du Puy (Haute-Loire). D'autre part, samedi 12 octobre, le nouvel évêque de Saint-Dié, Mgr Guillaume, a ordonné cinq diacres permanents, tous mariés. Ces faits illustrent la progression du diaconat, service distinct du laïcat et du sacerdoce, qui remonte aux premiers temps de l'Eglise, mais que le concile a rétabli et ouvert aux hommes mariés. Le diacre peut célébrer des sacrements, mais pas l'eucharistie. La France compte deux cent cinquante diacres permanents : huit sur dix sont mariés, et sept ont une activité professionnelle. Leur nombre devrait atteindre un millier en 1990. Dans le monde, ils sont environ dix mille, surtout en Amérique du Nord et du Sud.

SCIENCES

La navette spatiale à l'heure militaire

L'armée de l'air américaine vient de mettre en service à Vandenberg (Californie), sur les lieux de la base aérienne du même nom, un centre de lancement destiné aux missions militaires de la navette spatiale. Cette installation, dont le coût se chiffre à 4,6 milliards de dollars, permettra à l'US Air Force d'effectuer les vols sur orbite polaire dont elle a besoin. Pour assurer ces missions, la NASA mettra à la disposition de l'armée de l'air la navette Discovery qui décollera et atterrira à Vandenberg. Le premier vol devrait avoir lieu le 20 mars 1986, soit avec un retard de plus de cinq mois sur le calendrier initialement établi.

AU TRIBUNAL DE PARIS

Fausses factures : jugement en délibéré

Au terme de la huitième audience en correctionnelle, mardi 15 octobre, à Paris, le jugement sur l'affaire des factures de complaisance dans la confection asiatique a été mis en délibéré jusqu'au 25 novembre. D'ici là, sept des huit inculpés détenus resteront en prison. Au banc des détenus d'origine asiatique siègent aussi des émetteurs de factures contestées — « les taxis », — leurs clients bénéficiaires et un chef de bureau bancaire accusé d'avoir perçu des commissions à l'occasion des opérations de banque réalisées par les « taxis ». Au total, cinquante et une inculpations ont été prononcées pour participation à deux filières de trafic dont les « cerveaux » sont en fuite.

De son côté, le Trésor s'est porté partie civile pour le préjudice causé par l'escroquerie à la TVA réalisée par le biais de factures de complaisance.

Les enjeux d'un procès

En dehors de l'émotion ressentie par la communauté asiatique de la région parisienne, — qui vit principalement de la confection et de la maroquinerie, — le procès a posé aussi le problème des responsabilités bancaires. Trois organismes — la Soficam, la Banque de Tokyo et le Crédit commercial de France — sont cités comme civilement responsables des actes de leurs préposés. Si ces derniers, également inculpés, sont condamnés, les banques paieront les conséquences sur le plan financier.

Les gestionnaires de comptes peuvent-ils ou non détecter le caractère frauduleux des comptes « taxis » ? Il leur faudrait surveiller la gestion de leurs clients, voire s'ingérer dans cette gestion. A la barre, pendant les audiences, la défense a, au nom de la profession bancaire, défendu le principe de non-ingérence et aussi fait ressortir la difficulté à repérer les « taxis ». Pourtant, depuis le début de cette affaire et parallèlement au procès, les organismes bancaires ont, à plusieurs reprises, recommandé à leurs préposés par circulaire intérieure la vigilance à l'égard des sociétés facturières « taxis ».

Autre question : les organismes bancaires seront-ils convaincus de complicité d'escroquerie, de recel ou de faux et usage de faux, comme l'a requis le substitut, M. Alain Blanchot ? A part une exception, salariés, inculpés et dirigeants des organismes cités ont fait cause commune. Cette solidarité est revendiquée par le Comité de soutien aux inculpés, créé à l'initiative de la CGT. Le syndicat CFDT de la région parisienne, lui, a refusé de se joindre à ce comité de soutien. Pour ces syndicalistes, comme pour d'autres, il s'agit surtout d'obtenir un règlement interne — il n'existe pas actuellement — qui permette aux gestionnaires de comptes bancaires de repérer les « taxis ».

DANIELLE ROUARD.

A PARIS, EN BANLIEUE ET EN PROVINCE

Cinquante-cinq personnes appréhendées pour une série d'escroqueries aux ASSEDIC

Les détournements (environ 10 millions de francs) profitaient à des membres du milieu

La police judiciaire de Paris a lancé une vaste opération, mardi 15 octobre, contre une filière de truands escrocs aux ASSEDIC qui ont détourné environ 10 millions de francs, dans cinq départements de province, dans quatre circonscriptions de la ceinture parisienne et dans la ville de Paris.

Munis d'une commission rogatoire nationale, trois cents enquêteurs de différents services de la police judiciaire de Paris sont intervenus simultanément, mardi à l'aube, dans les régions de Marseille, Rouen, Lyon, Avignon et Lille. Parallèlement, trente et une opérations ont été montées en Seine-Saint-Denis, deux dans les Hauts-de-Seine et trois dans le Val-de-Marne. Enfin, dans le secteur de Versailles et à Paris, seize interventions ont eu lieu.

Ce coup de filet a permis aux enquêteurs d'appréhender quarante-huit personnes. Six autres ont été retrouvées en prison, où elles sont incarcérées pour d'autres délits, et une septième à l'hôpital. Au total, environ quatre-vingt-dix personnes étaient recherchées par la police parisienne.

Sur les cinquante-cinq personnes interpellées, sept ont été inculpées le soir même d'escroqueries et tentatives par Mme Francine Caron, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Paris. Il s'agit de Michel Ayudes, trente-cinq ans, Michel Argout, quarante et un ans, Jean-Yves Martinoti, vingt-quatre ans, François Parada, trente-cinq ans, Philippe Oury, vingt-huit ans, et Nadia Busana, vingt-trois ans, qui ont été écroués. Une septième personne a été laissée en liberté.

Cette opération constitue le premier succès d'un nouveau service de la police parisienne, le groupe de recherches de la sous-direction des affaires économiques de la police judiciaire.

L'apparence de la légalité

Depuis cinq mois, le groupe de recherches s'intéressait de près à deux sociétés parisiennes de production de films vidéo. Il découvre alors que sous le couvert de difficultés financières, ces deux sociétés — Eden Club, et Les films d'Aleriaz » — qui emploient près de quatre-vingts cadres techniques et représentants, ont déposé leur bilan il y a plus d'un an. L'actif étant nul, le syndic, une fois la liquidation de biens engagée, a fait appel au Fonds national de garantie des salaires, qui a versé aux anciens employés les arriérés de salaires. Dans un deuxième temps, les ex-employés ont touché normalement les allocations du GARP (Groupement régional des ASSEDIC de Paris) et ont parfois perçu jusqu'à 110 % de leur salaire, déclaré en fonds de reconversion.

Un manège qui pourrait avoir toutes les apparences de la légalité — les allocations sont versées d'après un état détaillé du personnel fourni par le syndic — si les bénéficiaires de cette manne n'étaient des malfaiteurs bien connus de la police, souvent des proxénètes. Une patiente enquête permettra de démontrer que ces pseudo-réalisateurs vidéo occupaient des emplois fictifs, bref, qu'il s'agissait d'une vraie filière du banditisme, dont chaque bénéficiaire a touché sur dix-huit mois environ 110 000 francs. Quant aux salaires des employés fictifs, ils variaient de 6 000 à 15 000 francs.

EN BREF

A Marseille : sévère admonestation pour quatre magistrats « emprunteurs » d'objets

(De notre correspondant.)

Marseille. — Quatre magistrats du tribunal de grande instance de Marseille ont reçu une sévère admonestation de la part de M. Lucien Lassague, premier président de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, pour avoir « emprunté » au dépôt du greffe du tribunal, où sont entreposées les pièces à conviction produites lors des audiences, des télévisions couleur, des magnétoscopes, des caméras, des postes autoradio et même des armes pour leur usage personnel.

En l'occurrence, il ne s'agit pas de vols comme en avait commis un gang dirigé par la greffière en chef qui détournait les objets placés par ses soins sous scellés, mais d'« emprunts » qui, pour certains, ont tout de même duré quatre ans.

Les quatre magistrats mis en cause et non des moindres, puisqu'il s'agit du président du tribunal de grande instance, M. Henri Frayssinhes, des premiers vice-présidents, MM. Henri Aldemar et Pierre Garcin, et d'un juge d'instruction, M. Jean-Louis Périès, ont restitué tous les objets depuis la fin de 1984 sur adjonction du président de la cour d'appel.

Condamné pour trafic de drogue : un commerçant parisien est relaxé en appel

(De notre correspondant.)

Strasbourg. — M. Férid Kaddour, un commerçant parisien âgé de quarante ans, a été relaxé par la cour d'appel de Colmar (Haut-Rhin), devant laquelle il comparaissait pour trafic de stupéfiants. Le 8 août dernier, le tribunal correctionnel de Strasbourg (Bas-Rhin) l'avait condamné à vingt-quatre mois de prison, dont douze avec sursis.

M. Kaddour, Français né de père tunisien, avait protesté alors contre le refus de mise en liberté provisoire qui lui avait été opposé pendant plusieurs mois, estimant que son origine tunisienne, l'avait provoqué.

UNE CAMPAGNE CONTRE L'ALCOOLISME

Les abstinents de Brest

De notre correspondant

Brest. — Trois jours d'abstinence ! La population de la communauté urbaine de Brest est invitée cette semaine à relever un défi : s'abstenir de boissons alcoolisées pendant trois jours de suite.

« Si vous tenez trois jours, c'est bon », tels sont les mots mis en exergue sur les soixante-dix mille cartes postales distribuées dans les boîtes aux lettres de la ville. Ceux qui auront accepté de faire abstinence totale et réussi à mener jusqu'au bout leur engagement enverront cette carte aux adresses indiquées.

Pourquoi trois jours ? Parce que c'est, selon les médecins, la période-test pour savoir si l'alcool est devenu un besoin. Les organisateurs du « défi brestois » (comité local de promotion de la santé, municipalité, centre d'hygiène alimentaire, mouvements de buveurs guéris) n'ont pas voulu dramatiser leur campagne. Ils ont choisi pour symbole deux clichés : un barman qui ne porte sur son plateau que des jus de fruit et un clown sobre et joyeux.

« C'est une façon humoristique d'aborder un problème sérieux », souligne Michel Abalca, coordinateur de l'opération. Pas de morale surtout, mais de l'information et de l'animation. Le programme de la semaine est constitué de rencontres sportives, de conférences, d'un débat sur l'alcool et le sport, d'un concert rock intitulé « Je me shoote à l'eau » et de spectacles de marionnettes pour les enfants.

Ce défi prend d'autant plus d'importance que la pointe de Bretagne, comme beaucoup d'autres zones de la région, est trèstouchée par l'alcoolisme. Le taux de mortalité y est beaucoup plus élevé que la moyenne nationale, et la cirrhose du foie est la cause de nombreux décès dans le Finistère. Le phénomène est cependant moins aigu à Brest que dans certains cantons ruraux.

Ces journées sans alcool sont l'occasion de mettre l'accent sur deux grandes inquiétudes : l'alcoolisation de plus en plus forte chez les jeunes et l'habitude de boire sur les lieux de travail. *« J'entends des mères de famille dire à tort*, fait remarquer Mme Creignon, adjointe à la santé : *mon fils ne boit pas, il ne prend que de la bière. »* Pour M. Arnol, directeur du foyer de postcure Ar Stivell, *« les jeunes étaient plus sobres il y a dix ans »*.

La municipalité de Brest et la communauté urbaine ont décidé de montrer l'exemple : cette semaine, on ne servira que des boissons hygiéniques à l'occasion des réceptions. Il est vrai que le budget « liquides » à la mairie atteint 10000 à 12 000 F par mois.

Combien de personnes auront-elles relevé le défi ? *« J'ai peur*, dit le dDocteur Philippon, médecin du travail, *qu'on n'aboutisse à un échec relatif. Les gens refusent d'admettre qu'ils sont dépendants. »* De nombreux buveurs guéris sont également sceptiques mais soulignent *« l'impérieuse nécessité des campagnes anti-alcooliques »*. Pour un malade de Vie libre, *« trois jours, tout de même, c'est un peu court »*.

GABRIEL SIMON.

DÉFENSE

LE « GREENPEACE » DEVANT PAPEETE

La Royale se frotte les mains, les écolos se frottent le nez...

Le *Greenpeace* est arrivé à l'aube du mardi 15 octobre au large de Papeete. Il y restera en point fixe à environ 2 milles de la limite des eaux territoriales, en attendant l'arrivée de la pièce de rechange nécessaire à la réparation du générateur. Une fois la réparation terminée, le *Greenpeace* ira soit à Mururoa pour relever la flottille de protestation antinucléaire, soit directement à Rarotonga (îles Cook) ou même Auckland (Nouvelle-Zélande) si les choses traînent trop.

A Papeete où l'on a appris que seul le voilier *Vega* est resté en faction devant l'atoll nucléaire de Mururoa, M. Bernard Gérard, haut commissaire de la République en Polynésie française, a déclaré : *« Je considère qu'il n'y a pas de dénouement de l'affaire Greenpeace, mais cette affaire évolue et je retiens qu'elle se déroule sans incidents. »*

De notre envoyé spécial

A bord du *Greenpeace*. — A l'arrivée du navire arc-en-ciel au large de Papeete, le ciel plombé dissimule complètement l'île de Tahiti. On n'aperçoit que les deux navires de la marine française chargés de l'escorte et, en regardant bien, du petits bateaux blancs qui semblent attendre quelque chose. Mais oui, ce sont eux : les indépendantistes polynésiens ont affrété deux vedettes pour accueillir chez eux — mais dans les eaux internationales — ces militants de Greenpeace dont la télévision tahitienne, tous les soirs, suivait la progression.

Ils montent à bord du *Greenpeace*, les bras chargés de noix de coco, de bananes et de fruits divers, et ils offrent à chacun le traditionnel collier de coquillages. Ils étreignent avec émotion Tihéma, le Maori venu de Nouvelle-Zélande avec le *Véga*, en se frottant mutuellement le nez à la polynésienne. Au capitaine du *Greenpeace*, le chef de la délégation passe un collier et déclare : *« Nous sommes heureux que vous soyez là, même si c'est loin de la côte. Nous tenons à vous dire qu'il y a beaucoup de gens à Tahiti qui soutiennent votre action. »* C'est Oscar Temaru, leader du Front de libération polynésien et maire de Faaa, la deuxième ville du territoire, qui conduit cette délégation de huit membres. *« Nous avons appris votre visite par la télévision »*, dit-il. *Nous avons réuni le conseil municipal hier au soir et décidé de vous accueillir nous-mêmes puisque le gouvernement français, rompant avec la tradition de nos îles, vous a refusé l'entrée en Polynésie. »*

Puis c'est une conférence de presse improvisée dans la salle à manger du *Greenpeace*. *« Il y a trois semaines*, dit Oscar Temaru, *j'étais en France à la réunion du Larzac pour soutenir la lutte du peuple canaque. Eux aussi ont eu à défendre leurs terres contre l'armée. Nous, en Polynésie, nous ne voulons pas que nos enfants subissent les conséquences des essais nucléaires. Ici, ce n'est pas la France. Que les Français fassent leurs essais au Larzac ! »* Tihema, le Maori de Nouvelle-Zélande, intervient, les larmes aux yeux : *« Nous aussi, nous avons été colonisés. Mais, pour nous, c'est trop tard. Nous sommes devenus une minorité dans notre propre pays. Alors nous vous soutenons pendant qu'il est encore temps. »*

Les membres francophones de l'équipage font visiter le bateau aux Tahitiens, puis leur passent une cassette vidéo sur le mouvement Greenpeace. Les militants écologistes sont désolés de ne pouvoir rendre la pareille à leurs invités, mais ils n'ont plus rien à offrir, pas même un insigne ou un tee-shirt. Plusieurs se dépouillent alors de celui qu'ils portent ou qu'ils ont en réserve dans leur cabine.

Deux heures plus tard, ce sont les adieux. Ecolos et indépendantistes s'étreignent affectueusement, en promettant de se revoir le lendemain car un de leurs bateaux doit venir prendre les parlementaires du *Greenpeace*, Dorothée Piermont, député des Verts allemands au Parlement de Strasbourg, et Kjeld Olesen, ancien ministre danois des affaires étrangères. Eux souhaitent que la réparation du générateur en panne dure le plus longtemps possible.

ROGER CANS.

Aux assises de Paris

LE « CRIME » DE BACHIR CHERIF

Bachir Cherif, un épicier algérien âgé de trente-deux ans, a été condamné, mardi 15 octobre, à la réclusion criminelle à perpétuité par la cour d'assises de Paris. Au mois de juillet 1983, il avait indiqué à un petit cambrioleur qu'un vieillard habitant son immeuble avait de l'argent chez lui. Cela devait être un « coup facile », mais Bernard Legast, quatre-vingt-quatre ans, ne quittait jamais son appartement, malgré les tentatives pour l'en éloigner.

Eugène Sjoukes, trente-six ans, le cambrioleur, se trouva donc un complice, Roger Pagis, vingt-huit ans, et tous deux ont pénétré chez le vieillard le 31 juillet vers 23 heures. Pagis a frappé. A coups de poing et à coups de bouteille : il l'a reconnu, alors que Sjoukes a prétendu n'avoir fait que fouiller l'appartement pour chercher l'argent. Tandis qu'ils s'enfuyaient avec 2 400 francs, M. Legast était mourant, couvert de plaies.

Malgré les plaidoiries de Me Valérie Maintrieux et de Me François Serre, les jurés parisiens ont condamné les agresseurs à la réclusion criminelle à perpétuité, tout en prononçant la même peine pour l'épicier indicateur du cambriolage, contre lequel l'avocat général, M. Laudo, avait demandé vingt ans de réclusion criminelle.

M. P.

هكذا من الأصل

POLICE

LA NOUVELLE TENUE DES GARDIENS DE LA PAIX

Retard d'uniformes

Avec les frimas, les gardiens de la paix – cette vitrine de la police – changent de peau. La tenue d'hiver succède à la tenue d'été, la vareuse à la chemise, le bleu marine au bleu clair. Mue biannuelle qui aurait dû, cette fois-ci, échapper à la routine : conçu il y a deux ans par le couturier Balmain, plus sportif et plus dynamique, un nouvel uniforme devait, cet automne, changer radicalement l'apparence des policiers en tenue. Une petite révolution : la casquette devait détrôner l'antique képi, et un blouson à l'américaine, laissant l'arme apparente, allait rendre désuète la vareuse.

Date prévue de la conversion, vivement appréciée par la base policière comme la marque individualisée de la modernisation de l'institution : entre le 1er et le 15 octobre. Las ! rien n'est venu ! Les vieilles peaux ont dû resservir, les nouvelles tenues ne sont pas prêtes, et la mutation est reportée, au mieux, courant, voire fin novembre. Les syndicats des personnels, qui sont en pleine campagne pour les élections professionnelles fixées au 28 novembre, ne cachent pas leur déception ou leur mécontentement.

Ceux qui soutiennent les réformes engagées par la loi de modernisation jusqu'en 1990 vont jusqu'à parler de *« sabotage »*. Ceux qui combattent politiquement la gestion du ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, en tirent argument pour dénoncer des promesses *« démagogiques »*. En fait, la réalité est plus prosaïque et illustre plutôt les lourdeurs d'une administration policière peu habituée à se remettre en cause.

« Près de soixante-dix mille uniformes avec des tailles adéquates, ce n'est pas une petite affaire, confie un fonctionnaire de la direction de l'équipement de la police nationale. *C'est fou ce que les Français portent d'uniformes, des gardes-chasses aux compagnies aériennes, en passant par les musiques municipales ou les postiers. Or l'appareil de production de ce genre de vêtement est assez fragile en France. Certaines entreprises n'ont pas pu suivre la cadence. »* L'erreur administrative a sans doute été de concevoir cette mutation vestimentaire de façon trop artisanale : au nom de la *« déconcentration »*, les marchés ont été répartis, selon les régions où sont implantés les secrétariats généraux à l'administration de la police (SGAP), dans diverses petites et moyennes entreprises.

Résultat : une hétérogénéité des rythmes de production et un mauvais échelonnement des livraisons. Or la police « nationale » ne saurait porter deux uniformes à la fois, l'un à Marseille, l'autre à Lille. En région parisienne, où 60 % des nouveaux uniformes seraient déjà prêts, il y a eu quelques ratés techniques : *« Une première fois, c'est le bain de couleur qui n'allait pas, une autre, c'étaient les tailles car, pour les fixer, on s'était contenté d'un sondage sur cent cinquante fonctionnaires »*, raconte un syndicaliste. M. Joxe, dit-on, s'est fâché, n'appréciant guère ces freins mis à son ardeur réformatrice. *« Ça fait désordre, c'est sûr, et c'est pas son genre »*, entend-on place Beauvau, où l'on assure que la police française ne passera pas 1985 sans changer de look.

E. P.

L'INTERMINABLE GUERRE DE LA LIMONADE

Une lettre de M. Roland Francisci

Après la publication dans le Monde *du 12 octobre d'un article intitulé « L'interminable guerre de la limonade à Marseille », M. Roland Francisci, frère de Marcel Francisci, tué au mois de janvier 1982, nous a adressé une lettre dans laquelle il écrit notamment :*

Je tiens à apporter les précisions suivantes : s'il est exact que dans les années 1969-1970 un rapport émanant de deux sénateurs américains a cité le nom de mon frère comme étant compromis dans la « French connection », il convient d'ajouter qu'aussitôt mon frère avait tenu à s'expliquer publiquement. Ce qu'il fit, lors de procès intentés par lui, faisant pour cela appel et obtenant le témoignage favorable de plusieurs hauts fonctionnaires de la police française. A la suite de quoi le tribunal de grande instance de Paris ou la cour d'appel lui avait rendu justice.

Les policiers du narcotic bureau américain cités à la barre n'avaient apporté aucun début de preuve et durent reconnaître que le rapport ne correspondait pas à la réalité concernant mon frère... Je tiens aussi à préciser que mon frère n'a jamais été associé et n'entretenait aucune relation avec Paul Mondoloni.

MÉTÉOROLOGIE

MAIS OU SONT LES NUAGES D'ANTAN ?

L'Europe au sec

Il ne pleut pas sur la France ; il ne pleut pas plus d'ailleurs sur une bonne partie de l'Europe occidentale. Les images prises par le satellite Météosat et retransmises par la télévision sont là pour le prouver : il n'y a pas un nuage, ni sur la France du Sud, depuis le 7 octobre, ni sur la France du Nord, depuis le 9 octobre. La seule différence notable entre la situation actuelle et la situation du début du mois est la forte chute des températures, normale pour la saison.

Du 1er au 6 octobre, les spécialistes de la Météorologie nationale ont espéré que l'anticyclone qui s'étendait des Açores jusque sur l'Europe était bien parti. Quelques perturbations passaient, dirigeant sur notre pays un flux d'air du sud-ouest – d'où les fortes chaleurs diurnes et nocturnes – mais ne produisant que quelques précipitations dispersées, sporadiques et localisées. Il est tombé sur Clermont-Ferrand 38 millimètres de pluie en vingt-quatre heures les 4 et 5 octobre et 33 millimètres en douze heures à Nîmes le 5, mais, le même jour, il n'a pas plu à Montpellier, distant seulement de 50 kilomètres de Nîmes.

A partir du 7 octobre, les hautes pressions sont revenues par le sud, et, depuis le 10 octobre, elles règnent sur toute l'Europe occidentale, dessinant une sorte de dorsale allant des Açores jusqu'aux îles britanniques. Ce beau temps généralisé et stable durera encore au moins pendant les prochains jours.

La faute à Gloria ?

L'air ne s'écoule pas directement des hautes pressions vers les basses pressions. A cause de la rotation de la Terre, il tourne autour des hautes pressions dans le sens des aiguilles d'une montre (dans l'hémisphère nord). Ce qui, actuellement, dirige sur la moitié est de la France un flux de nord très frais (au moins lorsque le soleil ne brille pas), puisque les hautes pressions, atteignant 1 035 à 1 040 millibars, sont centrées sur les îles Britanniques. En septembre, le centre des hautes pressions était situé sur l'Europe centrale, ce qui dirigeait sur nous un flux chaud du sud ou du sud-ouest.

La situation actuelle est – peut-être – la conséquence du cyclone tropical Gloria qui a balayé la côte est des Etats-Unis et est remonté jusqu'à New-York le 27 septembre. Arrivée à cette latitude moyenne, la masse d'air relativement chaud, résidu de Gloria, a été entraînée dans la circulation générale ouest-est qui caractérise les latitudes moyennes, et elle a entraîné la formation d'un anticyclone dynamique.

Pour les météorologistes, un anticyclone dynamique est créé par la superposition en haut (au-dessus de 5 000 mètres d'altitude) d'une masse d'air relativement chaud et en bas d'une masse d'air relativement froid. Ce qui, évidemment, empêche tout mouvement ascendant. Il se crée ainsi une zone de hautes pressions dans les couches inférieures de l'atmosphère.

Pour venir à bout de l'anticyclone actuel, il faudrait – par exemple – que de l'air froid venu du Canada ou de Groënland arrive, au-dessus de l'Atlantique, occuper les couches supérieures (au-dessus de 5 000 mètres) de l'atmosphère. Cet air froid et dense serait donc au-dessus d'une masse d'air relativement chaud et moins dense. Ce dernier étant plus léger chercherait obligatoirement à monter, ce qui créerait près du sol une zone de basses pressions (ou dépression dynamique). Alors seulement les dépressions génératrices de précipitations pourraient arriver jusqu'à l'Europe.

YVONNE REBEYROL.

SPORTS

● AUTOMOBILISME : *Stig Blomqvist chez Ford.* – Le Suédois Stig Blomqvist, champion du monde des rallyes en 1984, a signé un contrat de trois ans avec Ford. Il pilotera la nouvelle RS-200, qui devrait effectuer ses débuts lors du Rallye de Suède 1986.

● HOCKEY SUR GLACE : *championnat de France.* – La sixième journée de compétition, disputée mardi 15 octobre, a donné les résultats suivants :

Français volants b. *Grenoble 4-3
Rouen b. *Tours 9-6
*Briançon b. Villard-de-Lans 6-3
*Megève b. Chamonix 5-2
*Gap b. Saint-Gervais 5-4

Classement. – 1. Briançon, Français volants, Gap et Saint-Gervais, 10 pts ; 5. Megève, 6 ; 6. Amiens, 5 ; 7. Rouen et Viry-Châtillon, 4 ; 9. Chamonix, Grenoble et Villard-de-Lans, 3 ; 12. Tours, 2.

● RUGBY : *défaite du Japon.* – Pour le troisième match de sa tournée en France, l'équipe nationale du Japon a été battue 37 à 11 par la sélection du Littoral, mardi 15 octobre à Toulon.

Le Monde

EDUCATION

LA RENTRÉE UNIVERSITAIRE

Travailler en l'an 2000

Peu à peu, les universités mettent en place les formations pour les métiers de demain

FAUT-IL davantage d'étudiants, comme ne cesse de le répéter le gouvernement ? Et si oui, dans quelles disciplines ? L'enseignement supérieur français *est-il adapté aux évolutions de l'économie* et du marché de l'emploi ? Quels débouchés s'offrent – et s'offriront dans les années à venir – aux diplômés ? Ces questions, on ne peut éviter de les poser au seuil de cette nouvelle année universitaire, alors que notre pays continue d'être secoué par ces deux tendances lourdes des sociétés développées : la progression, quasi inexorable, du chômage et le bouleversement complet des modes de production, des techniques et des métiers.

Les réponses à ces interrogations sont d'autant plus malaisées que les outils de la prévision font singulièrement défaut. La prospective est un exercice auquel – après de cuisantes déconvenues – plus personne n'ose guère se risquer.

Dans ce désert, on ne peut, pour tenter d'y voir un peu plus clair, que rassembler les impressions qui ressortent des rares études existantes, et notamment celle sur les qualifications de l'an 2000 réalisée par le BIPE (Bureau d'informations et de prévisions économiques) à la demande de la mission éducation-entreprise, constituée par le ministère (1).

1. – Si le nombre d'emplois nouveaux n'est pas appelé à augmenter dans les années à venir (les suppressions du fait de l'automation et des gains de productivité étant supérieures aux créations), on constate d'importants glissements dans la répartition des fonctions et des qualifications. Les tâches directement liées à la production diminuent régulièrement au profit de celles situées en amont (études de nouveaux produits, recherches, développement) et en aval (distribution, publicité, marketing, entretien).

La part des services (gestion, finances, commercialisation, communication...) continuera donc à augmenter, au détriment des activités proprement industrielles, à l'intérieur des entreprises et dans des sociétés de services spécialisées.

2. – Le développement de ces activités de conception et d'organisation, mais aussi la modernisation des techniques de fabrication, conduiront à une augmentation de la proportion des cadres ayant fait des études supérieures. Pour la production et la commercialisation, cette évolution se fera au détriment de la promotion interne (actuellement plus de la moitié des ingénieurs de fabrication et des technico-commerciaux ne sont pas diplômés de l'enseignement supérieur).

3. – Le développement des *« nouvelles technologies » se fera* à un rythme modéré, en raison des nombreuses contraintes sociales et économiques, ce qui laisse au système de formation un délai d'adaptation. Et elles pénétreront aussi bien les secteurs traditionnels (mécanique, textiles...), qu'elles modifieront profondément, que les branches entièrement nouvelles. Ces dernières (industries électroniques et informatiques, biotechnologiques) ne devraient pas être génératrices de nombreux emplois avant plusieurs années, leurs besoins en spécialistes étant limités et plutôt assurés par des conversions que par des créations.

« Ingénierie »

4. – Les emplois nouveaux exigeront de plus en plus une formation de haut niveau (3e cycle universitaire, écoles d'ingénieurs) ayant un caractère polyvalent et alliant de bonnes connaissances disciplinaires à la maîtrise des technologies « transversales » (électronique, informatique) et d'une langue vivante. Cela sera vrai aussi bien pour les ingénieurs et les informaticiens que pour les gestionnaires, les financiers et les commerciaux, qui auront essentiellement des tâches d'« ingénierie », c'est-à-dire d'organisation, d'étude, de programmation, de mise en place de systèmes et de réseaux.

5. – Parallèlement à cette *demande de formations « haut de gamme »*, on assistera à une élévation générale du niveau de recrutement des personnels intermédiaires et d'exécution (techniciens, employés, ouvriers). Il en résultera un *processus général* de déqualification, ces personnels étant embauchés pour des emplois ne correspondant pas à ceux auxquels leurs diplômes leur permettraient d'aspirer. Ce phénomène apparaît déjà *nettement pour* certains titulaires de DUT (diplômes universitaires de technologie) ou des licenciés en droit ou en lettres, qui sont recrutés dans des postes d'employés ou d'ouvriers, et non de techniciens supérieurs, ou de cadres moyens.

Un effort remarquable

Ces évolutions, qui sont déjà largement amorcées, mettent l'Université dans l'obligation de revoir profondément ses objectifs et ses méthodes. Il lui faut à la fois mettre en place des formations adaptées à *des demandes professionnelles précises* et exigeantes et donner au plus grand nombre la culture technique et l'ouverture sur le monde qui lui permettront de prendre place dans l'économie moderne.

Ces mutations ont provoqué un effort de transformation très remarquable – même s'il se heurte souvent à l'inévitable inertie d'une institution massive et bureaucratique. Cet effort apparaît dans le nombre grandissant de filières à vocation professionnelle et de formations de troisième cycle en prise directe sur des activités économiques.

S'il est encore trop tôt pour juger *de l'efficacité du « magistère » créé* à cette rentrée, on peut se faire une idée de celle des maîtrises de sciences et techniques, des maîtrises d'informatique appliquée à la gestion (MIAGE), des diplômes d'études supérieures *spécialisées* (DESS) et des diplômes d'études approfondies (DEA).

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

(Lire la suite page 12.)

(1) « Quelles hommes et quelles formations pour l'entreprise de demain ? Prévision des qualifications à l'an 2000 », juin 1985.

NICOLAS VIAL

Les nouveautés 85/86

● Facs propres

« Entrer dans une université mal entretenue et dégradée, voilà qui n'encourage pas les étudiants à travailler », s'était exclamé l'an dernier M. Roger-Gérard Schwartzenberg, après avoir visité quelques établissements. En accordant des crédits spécifiques de 25 millions de *francs, il a permis à trente-trois* universités de remettre en état une partie de leurs locaux. Les centres Pierre-Mendès-France (ex-Tolbiac) et Saint-Charles (Paris-I) ou l'université de Nanterre ont bénéficié au cours de l'été de ces travaux d'*« amélioration du cadre de vie et de travail »*. Sur les murs lavés, graffitis et vieilles affiches ont disparu, ce qui provoque un brin de nostalgie chez les plus anciens.

● Magistères

Ces nouveaux diplômes de haut niveau à finalité professionnelle sanctionnent trois années de formation, associant enseignements et stages dans des entreprises et des laboratoires. *Dès cette rentrée, dix-huit* magistères accueillent chacun une quarantaine d'étudiants sélectionnés à l'issue du premier cycle universitaire ou des classes préparatoires. Les dix magistères *créés à Paris et les huit* en province ont été retenus à la suite d'une procédure d'appel d'offres auprès des établissements. Ils se répartissent entre les grandes disciplines : droit des affaires (Aix - Marseille-III) ; gestion des entreprises (Grenoble-II) ; relations internationales (Paris-I) ; informatique (Nice) ; microbiologie - enymologie (Nancy-I).

● Le comité d'évaluation

Mis en place solennellement *par le président de la République* au printemps dernier, le comité national d'évaluation va commencer ses travaux. Composé de quinze personnalités et présidé par le mathématicien Laurent Schwartz, il est chargé d'examiner et d'apprécier les activités exercées par les universités et autres établissements publics relevant du ministère de l'éducation nationale, grâce à des enquêtes, des entretiens, l'appel à des experts internationaux... La création de ce comité a été assez bien accueillie par la communauté universitaire et, spontanément, des présidents ont demandé à ce que leur établissement soit évalué. Les premiers retenus sont un petit établissement récent (Pau) et une université au passé prestigieux : Louis-Pasteur, à Strasbourg.

● Droits libérés

Le texte n'est pas encore *signé, mais le principe semble* acquis : dès 1986, les droits d'inscription dans les universités (que les étudiants paieront en juillet) ne seront plus fixés de façon uniforme, mais par chaque *établissement, à l'intérieur d'une* fourchette établie par le ministère. Depuis quelques années, répondant aux conseils de la commission du bilan et aux recommandations de Laurent Schwartz, les pouvoirs publics ont augmenté les droits payés par chaque étudiant. Cette somme, qui avait été bloquée à moins de 100 F avant 1981, a atteint 330 F l'an dernier. Une aubaine pour les finances des universités. M. Roger-Gérard Schwartzenberg estime qu'il est possible aujourd'hui d'introduire plus de souplesse.

● Sélection en deuxième cycle ?

Les responsables de l'UNEF ID s'inquiètent de la mise en place d'une sélection à l'entrée de la licence. Selon eux, les concours ou les examens de dossiers prévus par la loi sur l'enseignement supérieur pour les filières très spécifiques seraient bientôt étendus à toutes les formations. Au ministère on ne dément pas, mais on précise que rien n'est décidé.

LA RENTRÉE UNIVERSITAIRE

Presque millionnaire...

Avec une progression régulière de 2 % par an, la France approche du million d'étudiants

« *DOUBLER le nombre d'étudiants d'ici à l'an 2000 n'est pas une perspective ambitieuse* », lançait, en juin dernier, M. Chevènement au colloque du PS sur la société française et son école. A observer la tendance actuelle, on est loin de s'acheminer vers cet objectif : les effectifs d'étudiants ne décollent pas depuis dix ans d'un rythme de croissance de 2 % environ par an. Pour une raison évidente : le baccalauréat étant le premier grade universitaire, seule son obtention permet d'intégrer les gradins des amphithéâtres, sauf cas de dérogation, toujours très faible. Or le nombre de bacheliers demeure assez stable ces dernières années, ce qui explique qu'il n'y ait pas eu de vague soudaine d'inscriptions dans les universités.

Certes, depuis dix ans, le nombre d'étudiants a augmenté : ils étaient 773 629 en 1974-1975 ; ils sont 952 634 dix ans plus tard. Mais ce n'est là que le résultat de l'augmentation démographique et non l'effet d'une « *volonté politique* ».

Les effectifs ont augmenté de 1983-1984 à 1984-1985 (dernières statistiques fiables connues) de 20 691 unités, soit une progression de 2,18 %. L'année précédente, la progression avait été légèrement plus faible (2 %).

Les inscriptions en première année d'université d'IUT sont assez stables. Un peu plus de 200 000 bacheliers ont choisi de faire, l'an dernier, des études supérieures sur 250 000 admis à l'examen. L'augmentation est de quelques milliers par rapport à la rentrée de 1983. Elle est surtout sensible dans les IUT et les disciplines professionnalisées comme l'administration économique et sociale (AES).

Comme le nombre d'étudiants entrant à l'université varie peu et que le total des inscriptions progresse, cela signifie que plus de jeunes prolongent leurs études supérieures. Si les effectifs tendent à diminuer en second cycle, ils augmentent de façon importante dans le troisième – surtout en sciences, en économie et en médecine. L'an dernier, 150 050 étudiants préparaient un diplôme de haut niveau (doctorat ou agrégation). L'accroissement de la durée des études universitaires est lié aux difficultés qu'éprouvent des jeunes à trouver un premier emploi. Il témoigne aussi de l'importance des études doctorales. De plus en plus d'élèves de grandes écoles d'ingénieurs ou de gestion viennent, leur diplôme en poche, s'initier à la recherche.

Diminution en région parisienne

Des variations apparaissent entre les établissements de province et ceux de la région parisienne. Les premiers continuent de croître, alors que les effectifs des universités de la région parisienne diminuent. Les universités qui augmentent de façon significative le nombre de leurs étudiants sont souvent de petits établissements de création encore récente : Avignon (+ 16 %), Valenciennes (+ 11 %), Chambéry (+ 9 %), Angers (+ 4 %). A l'inverse les effectifs baissent à Paris-VII, Paris-XII, Paris-VIII et Paris-X.

La région parisienne regroupe 293 461 étudiants, soit moins qu'en 1982. Conséquence : la part de la région parisienne dans le nombre total des étudiants inscrits se situe à 30,8 %, au lieu de 31,4 % en 1983 et 1982, et 33,3 % en 1981. Ce phénomène encore récent s'explique par le vieillissement de la population parisienne et surtout par le développement d'établissements de province qui sont devenus des pôles de recherche dans leurs secteurs et attirent de plus en plus d'étudiants.

Des étudiants qui sont en majorité... des étudiantes, puisque depuis 1981 les filles sont plus nombreuses que les garçons à l'Université. Elles ont franchi depuis 1982 la barre des 51 %. Une petite révolution...

La répartition entre les disciplines confirme les tendances constatées *depuis plusieurs années : baisse en* droit, en médecine et en pharmacie ; augmentation en économie et surtout en sciences. Dans cette discipline l'augmentation est surtout sensible dans les filières d'ingénieurs. Cet enseignement assez nouveau dans certaines universités bénéficie des sollicitudes du gouvernement, qui, depuis 1981, crée de nouveaux départements pour augmenter les flux d'élèves. Même phénomène dans les IUT, où la mise en place de sections nouvelles a permis l'accueil d'un plus grand nombre de candidats, sans toutefois répondre à toutes les demandes.

Pour l'année universitaire qui commence, le ministère prévoit une augmentation de 2,1 % du nombre d'étudiants. Les effectifs atteindraient ainsi 972 000 inscrits. Le chiffre symbolique du million se rapproche.

SERGE BOLLOCH.

Les étudiants...

DISCIPLINES	1984-1985	1983-1984	VARIATION en %
Droit	134 081	136 034	– 2,5
Sciences économiques (1)	71 779	64 470	+ 10,2
Filières MASS, AES (2)	29 027	29 477	– 1,6
Lettres	288 092	278 240	+ 3,5
Enseignement du 1[er] degré	9 574	12 911	– 26
Sciences	167 716	157 401	+ 6,1
Médecine	136 381	140 166	– 2,7
Odontologie	11 198	11 067	+ 1,2
Pharmacie	36 149	36 547	– 1,1
Éducation physique et sportive	8 813	7 813	+ 11,3
IUT	59 824	57 817	+ 3,4
Total	952 634	931 943	+ 2,18

(1) A cette discipline sont ajoutées de nouvelles sections pluridisciplinaires de premier cycle, ce qui explique la forte progression observée en un an.
(2) Mathématiques appliquées aux sciences sociales et administration économique et sociale.

... et les enseignants

DISCIPLINE / FONCTION	PROFESSEURS (1)	MAITRES ASSISTANTS (2)	ASSISTANTS	AUTRES (3)	TOTAL
Sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion	1 234	1 245	1 658	348	4 485
Lettres et sciences humaines	2 297	4 821	1 817	1 580	10 515
Sciences	4 080	8 009	3 779	1 820	17 688
Pharmacie	528	651	470	3	1 652
Médecine et odontologie	3 286	1 715	4 796	0	9 797
Discipline indéterminée	–	–	2	17	19
Total	11 425	16 441	12 522	3 768	44 156

(1) Et maîtres de conférences (médecine), chargés de cours (droit), chargés d'enseignement (lettres).
(2) Et chefs de travaux (médecine), professeurs des 1[er] et 2[e] grades (odontologie).
(3) Enseignants du second degré, lecteurs étrangers en lettres, etc.

L'examen de ces deux tableaux met en évidence les disparités qui existent entre les disciplines. En droit et en sciences économiques 4 485 enseignants, dont seulement 1 234 professeurs, doivent dispenser un enseignement à plus de 234 000 étudiants, alors que leurs collègues en sciences sont au nombre de 17 688 pour 167 000 étudiants.

Travailler

(Suite de la page 11.)

Une étude du centre d'études et de recherche sur les qualifications (CEREQ) montre que les deux tiers des étudiants ayant fait une maîtrise de sciences exactes spécialisées (électricité, électronique, mécanique, informatique...) et un DEA ont trouvé un emploi d'ingénieur ou de cadre supérieur, à des niveaux de responsabilité et de salaire correspondant à ceux des diplômés des écoles « moyennes » d'ingénieurs (2).

Les DESS qui se multiplient dans les universités ne reçoivent leur habilitation que contre la garantie que les professions sont associées à leur organisation et que les débouchés existent.

Les instituts universitaires de technologie accueillent chaque année un nombre croissant d'étudiants, et nombreuses sont les spécialités qui assurent rapidement à leurs diplômés des emplois (électronique, informatique, construction mécanique, techniques financières et comptabilité, informatique de gestion).

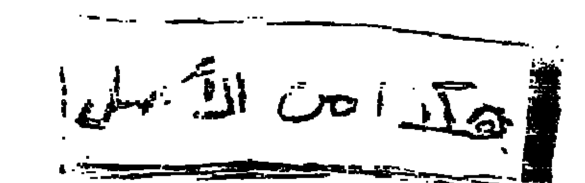
Ces réussites ne doivent pas faire oublier toutes les formations encore inadaptées ou ne correspondant pas à des débouchés réels, comme c'est trop souvent le cas pour les sciences humaines ou les sciences de la vie et de la terre, qui connaissent un afflux dramatique d'étudiants et un fort taux de chômage (3). L'Université est encore loin d'avoir acquis, dans son ensemble, la souplesse et le dynamisme qui lui permettraient de jouer tout son rôle dans cette course à la formation.

Mais il faut, à sa décharge, tenir compte de deux contraintes qui limitent fort ses capacités d'adaptation. La première se situe dans le fonctionnement de l'enseignement secondaire. L'Université doit s'accommoder du flux des bacheliers et de leurs répartitions entre des sections de niveau très inégal. Le déséquilibre actuel au profit d'une section C malthusienne et prisonnière du poids excessif des mathématiques et de la physique fausse considérablement le jeu. C'est ce dysfonctionnement que vise à réduire la réforme des lycées annoncée par M. Chevènement (*le Monde* du 15 octobre).

L'enseignement, métier d'avenir

L'autre contrainte se situe dans les relations entre la formation et les professions. L'Université travaille dans le long terme. Préparer une formation – et les gens capables de la donner – demande du temps. Or les demandes des utilisateurs – entreprises ou administrations – sont généralement soudaines, mal formulées et mal programmées, ce qui provoque des secousses fâcheuses. Pour s'être trop précipitamment engouffré dans la « brèche » de l'informatique, on a fabriqué une quantité de programmeurs jugée maintenant excessive.

Autre exemple : devant la baisse vertigineuse du nombre de postes aux concours du CAPES et de l'agrégation à la fin des années 70, les universités ont – avec sagesse – réduit considérablement les préparations et découragé les étudiants de s'y engager. Or cette tendance est en train de s'inverser : plus de huit mille postes vont être ouverts pour la deuxième année consécutive, et on a du mal, dans certaines disciplines (sciences, lettres, musique), à trouver suffisamment de candidats de valeur pour les pourvoir. Cette demande en professeurs va s'accélérer dans les années à venir, du fait du renouvellement prochain des fortes promotions d'enseignants des années 60 et de l'augmentation prévisible des effectifs dans les lycées. Comme le dit M. Chevènement, l'enseignement va redevenir un métier d'avenir, surtout si l'on tient compte des besoins croissants de la formation permanente. Les univer-





LA RENTRÉE UNIVERSITAIRE

en l'an 2000

sités doivent à nouveau se préparer à y faire face.

Ces exemples montrent que ces dernières sont confrontées à un triple défi : maintenir vivantes des *filières fondamentales* par-delà les aléas de la conjoncture (ce n'est pas parce que la physique nucléaire recrute moins qu'il faut cesser de former des spécialistes en ce domaine) ; monter les formations nouvelles de haut niveau et pluridisciplinaires correspondant au développement des techniques et de la production ; assurer enfin à une masse grandissante de jeunes une formation de base leur permettant de trouver vite un emploi – même modeste – et de s'adapter à un marché du travail tendu et instable.

Tâches difficiles et en partie contradictoires, mais qui doivent être remplies pour affronter, sans risque de naufrage, les *eaux tumultueuses* de l'an 2000.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

(2) « L'avenir des diplômés de l'enseignement supérieur scientifique », par François Pottier, dans *Formation-Emplois*, n° 10, avril-juin 1985, 54 F.

(3) « *Les débouchés professionnels en sciences de la nature et de la vie : vers un avenir sombre ?* », par François Pottier. *Formation-Emplois*, n° 8 - octobre-décembre 1984, 52,50 F.

3e cycle : des formations à vocation professionnelle

L'accent est mis sur l'adaptation aux métiers et sur la recherche appliquée

LES étudiants titulaires d'une maîtrise et souhaitant poursuivre des études supérieures découvrent à cette rentrée un paysage légèrement modifié. Toutes les formations de 3e cycle ont été réexaminées, et une « *campagne d'habilitation* », menée de janvier à juin 1985, a permis la mise en place de 1430 3es cycles nouveaux. S'inspirant de la réforme des études doctorales, *cette procédure vise* à mieux orienter les étudiants entre des formations aux métiers de la recherche et d'autres à vocation directement professionnelle.

● *MOINS DE DEA*

Premier diplôme concerné : le DEA (diplôme d'études approfondies), qui sanctionne la première année des études doctorales. Il est la base et la première étape d'une période de formation à la recherche et par la recherche. La préparation de ce diplôme a lieu au sein d'un groupe de formation doctorale qui s'appuie sur des équipes et des laboratoires généralement reconnus par le milieu universitaire. Sur les 1290 DEA demandés par les établissements, 994 ont été habilités (dont la moitié en sciences humaines et sociales), soit une diminution de 22 % par rapport à la situation antérieure (il en existait 1278).

Selon M. Schwartzenberg, ce résultat « *traduit l'exigence de qualité et de rigueur scientifique qui a guidé la campagne d'habilitation. Le renouvellement, les restructurations et les regroupements nécessaires ont été pris en compte pour parvenir à une cohérence accrue autour des principaux axes de recherche des établissements et recentrer les formations* ».

● DAVANTAGE DE DESS

Les diplômes d'études supérieures spécialisées (DESS), qui sanctionnent une année de formation préparant directement à la vie active, s'étaient multipliés ces dernières années. Elaboré en collaboration avec les membres de la profession concernée, ce diplôme doit permettre à ses titulaires de s'insérer facilement sur le marché du travail à un niveau de qualification élevé correspondant *à un nombre d'années* d'études égal à celui des ingénieurs (cinq ans). Le succès remporté par ce diplôme auprès des entreprises et des organismes publics explique que les demandes d'habilitation aient été nombreuses (530). Après examen, 436 DESS ont été habilités pour la rentrée, alors qu'il en existait 380 l'an dernier (soit une progression de 15 %).

Faible en sciences humaines et sociales (327 au lieu de 301), l'augmentation est plus sensible en électronique, électrotechnique automatique et informatique (54 au lieu de 43). Nombre de DESS ont été habilités pour une durée plus courte que les quatre ans normaux. C'est le cas en psychologie (deux ans) et en administration des collectivités locales (trois ans). D'autres formations enfin ont été accordées pour une année, afin, selon la direction des enseignements supérieurs, qu'« *elles fassent leur preuves et, notamment, que les titulaires du diplôme puissent accéder à un emploi* ».

Pour mener cette politique d'habilitation, la direction des enseignements supérieurs avait constitué onze groupes d'études techniques (GET) par grands secteurs de disciplines. Présidés par des scientifiques reconnus (membres de l'Académie des sciences, professeurs au Collège de France), ces groupes ont tenu trois séries de réunions entre janvier et mai. Les projets devaient s'insérer dans les axes de recherche des établissements et avoir une cohérence géographique pour éviter que plusieurs universités d'une même ville ne proposent des formations par trop semblables. Enfin, chaque diplôme devait justifier d'un effectif minimum d'étudiants (au moins cinq diplômés par an).

« *La politique d'habilitation a été conduite de manière exigeante*, explique M. Schwartzenberg, *afin de garantir un niveau élevé de formation et de permettre aux universités d'affirmer leur vocation scientifique particulière.* » Le SNE-Sup conteste cette politique et critique les suppressions de diplômes dans les sciences de la vie et de la terre. Selon M. Paul Mazliak, secrétaire général adjoint du syndicat, des « *choix d'école* » ont entraîné une réduction importante des 3es cycles, notamment dans de petites universités de l'Ouest. En sciences de la vie et de la santé, 44 % des demandes formulées ont été refusées et des regroupements ont été imposés. D'une manière générale, le SNE-Sup condamne les pressions du ministère.

M. Jean-Jacques Payan, directeur général des enseignements supérieurs, semble accepter cette critique en expliquant qu'il fallait restructurer les 3es cycles en tenant compte des contraintes budgétaires. Une réorganisation qui, selon lui, s'est bien passée, même s'il regrette que le nombre des diplômes habilités ait été trop important en droit et en mathématiques. Mais il dispose d'une arme ultime pour contraindre les récalcitrants à se regrouper : les crédits. « *Les sommes affectées à chaque discipline varient peu cette année*, résume-t-il. *En conséquence, ceux qui ont accepté de diminuer le nombre de leurs diplômes toucheront plus, les autres se contenteront de moyens constants.* »

S. B.

Le Havre, la benjamine

La dernière-née des universités se limite à quelques formations bien ajustées

DES implantations disséminées dans la ville, des locaux de fortune... Et pourtant en ce début d'octobre, la jeune université fonctionne. La dernière-née des établissements d'enseignement supérieur bénéficie de l'héritage de formations installées au Havre. L'IUT et ses mille trois cents étudiants a déjà une longue histoire, même si un nouveau département de transport et logistique ouvre ses portes cette année. Quant aux DEUG scientifiques, ils évitent, depuis 1972, aux bacheliers havrais de s'expatrier à Rouen pour leurs premières années d'université. En ajoutant un DEUG administration économique et sociale et langue, on obtient la palette des premiers cycles havrais. Au total quelque deux mille étudiants qui attendent avec impatience septembre 1986 où la construction des *bâtiments prévus en centre ville* sera achevée.

Les Havrais sont fiers de leur université, tant de fois promise, puis refusée. La municipalité, la chambre de commerce et le port autonome se sont mobilisés pour elle. Les uns ont apporté leur concours financier, les autres, en particulier les instances consulaires, favorisent les liaisons avec les milieux économiques.

M. Guy Fleury, l'administrateur provisoire de l'établissement, il ne s'agit pas de « *bâtir une université semblable aux soixante-dix-sept autres déjà existantes* ». Partant du principe que « *lorsque l'on fait tout, on risque d'être médiocre dans tous les domaines* », il estime indispensable de concentrer les efforts sur des « *pôles prioritaires* ». Le deuxième cycle ne comprend que quelques formations : une maîtrise de sciences et techniques (MST) en affaires internationales, unique en France, pour former des cadres commerciaux, et deux en maintenance industrielle.

Ces sections qui font alterner stages en entreprises et interventions de professionnels, n'acceptent qu'un nombre limité d'étudiants, rarement plus de trente. Les titulaires d'un DEUG non admis dans les MST doivent *s'expatrier à Caen, Rouen ou* Paris pour poursuivre un second cycle en droit, en économie ou en sciences. « *Il existe un barrage en fin de deuxième année,* reconnaît Franck, étudiant depuis peu de jours. *Nous sommes en quelque sorte dans la situation des élèves de prépa qui savent qu'ils doivent réussir un concours.* »

La décision de Guy Fleury et des enseignants de privilégier *quelques axes de formation et* de recherche leur permet d'espérer figurer rapidement parmi les laboratoires dynamiques. Mais ces choix, appréciés au ministère de l'éducation nationale, risquent d'être mal compris de la population havraise qui, elle, attend toujours une grande université *pluridisciplinaire*.

S. B.

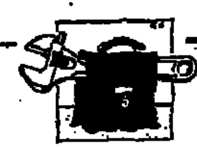
Les nouveautés 85/86

● ***DEUST et MST***

A coté des nouveaux DEUG existent depuis un an des diplômes d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) dispensant des formations à caractère professionnel en deux ans après le baccalauréat. A cette rentrée, on compte 56 DEUST, 19 nouvelles spécialités ayant été habilitées : environnement-techniciens de la mer et du littoral (Lille-I) ; informatique industrielle et productique (Lyon-I) ; communication audiovisuelle (Grenoble-III) ; *musiciens professionnels* (Toulouse-II)...

De nouvelles maîtrises de sciences et techniques (MST) sont aussi habilitées à cette rentrée, pour former en quatre ans des cadres dans des domaines très spécialisés. Il existe 147 MST, dont 35 % relèvent du secteur tertiaire. Des formations à caractère professionnel sont aussi créées en lettres et sciences humaines : licence et maîtrise d'études cinématographiques et audiovisuelles ; licence d'aménagement ; d'animation culturelle et sociale, ou de tourisme.

LA RENTRÉE UNIVERSITAIRE



ENTRETIEN

M. Philippe Lucas (Lyon-II) : « L'Etat ne doit plus être notre seul partenaire »

Les présidents d'université veulent multiplier les contrats avec les entreprises et les régions

LA conférence des présidents d'université a organisé en juin un colloque pour effectuer un premier bilan des activités contractuelles à l'Université et envisager le développement de cette nouvelle politique. M Philippe Lucas, président de l'université de Lyon-II et responsable, à la conférence, de la coordination de ces actions, explique dans l'entretien qu'il nous a accordé quelle *« chance considérable de renouvellement »* représente cette politique pour l'Université.

« Que cache le terme, un peu abstrait, de relations contractuelles ?

– Contrats pédagogiques, contrats de formation continue, contrats de recherche, conventions d'association, de coopération, jumelages. L'Université multiplie ses partenaires (entreprises, collectivités locales et régionales, services publics). Elle inscrit de plus en plus ses activités dans le tissu des pratiques contractuelles. Elle est elle-même à l'origine d'un nombre croissant d'initiatives. Il y a place aujourd'hui pour d'autres rapports avec l'Etat que des rapports administratifs d'injonction et de distribution. C'est vrai de la recherche universitaire : nous avons l'expérience des contrats pluriannuels définissant, après concertation, les priorités de l'Université et les moyens correspondants. C'est vrai aussi en matière de pédagogie, avec les premiers cycles rénovés.

» Les relations nouvelles bouleversent bien des habitudes et bien des credo. C'est souvent dans ce « dérangement » que nous prenons aujourd'hui conscience des enjeux.

– Ces relations nouvelle' sont-elles bénéfiques seulement pour les universités ?

– Les relations contractuelles, ce sont d'abord de nouvelles sources de financement. Le montant des contrats de recherche entre les établissements d'enseignement supérieur et les entreprises publiques et privées atteint 630 millions de francs, soit 80 % des crédits que le ministère de l'éducation nationale met à la disposition des universités. Le volume de la formation continue représente plus de 400 millions de francs. Mais les relations contractuelles, c'est aussi, pour la société française, les entrepreneurs, les collectivités... L'occasion d'investir dans la formation et la recherche universitaire, c'est l'occasion pour notre société de sortir des rapports passifs de contribuable qu'elle entretient avec son Université.

» Les relations contractuelles créent en effet des synergies. Elles ont été, par exemple, un facteur décisif dans la création des pôles régionaux de recherche et de technologie en productique, matériaux, micro-électronique... Elles ont suscité autour de l'Université tout un réseau d'associations qui prolongent et diversifient l'action de l'établissement, apportant une appréciable contribution au développement régional. Elles sont enfin, pourvu que nous en maîtrisions le cours et les effets, l'occasion d'une sorte de « remandatement » social des universitaires ; l'occasion d'une légitimation renouvelée de l'Université française : une « sanction » extérieure à la communauté universitaire.

» Encore faut-il que nous maîtrisions toutes ces mutations. Beaucoup de nos structures, de nos usages, de nos outils (l'outil budgétaire notamment), sont inadaptés aux pratiques contractuelles. Encore faut-il ne pas se laisser abuser par la « bonne nature », contractuelle. Les ressources contractuelles ne sont pas égales pour toutes les universités ni pour toutes les régions. Et tous nos partenaires potentiels n'ont pas également accès à l'Université.

– Il est donc nécessaire pour vous de passer des pratiques contractuelles à la définition d'une nouvelle politique.

– Pour cela, nous avons besoin d'outils. Les universités s'en sont parfois doté. En ouvrant des cellules de relations avec l'industrie ou, comme l'a fait l'université de Pau, en créant une commission de prospective. Mais ce n'est pas suffisant. Nous avons décidé de nous intéresser de près au contrat pluriannuel d'établissement – qui devrait permettre à l'Etat et à chaque université de définir, pour l'ensemble des activités de celle-ci et pour plusieurs années, les objectifs, les moyens d'une politique d'établissement.

» J'ai proposé à mes collègues de réunir un groupe de travail dont la mission serait d'étudier concrètement l'usage que nous pourrions faire des contrats d'établissement. Renouant avec la grande tradition des colloques de Caen et d'Amiens, nous avions invité en juin les élus et les représentants des professionnels de trois régions (Aquitaine, Bourgogne, Nord-Pas-de-Calais). Nous leur proposons aujourd'hui de poursuivre avec eux, chez eux, la réflexion engagée. Nous allons mettre à profit les trois prochains mois pour dégager, dans chaque région, avec nos partenaires, les contenus possibles de tels contrats. Et donner, ainsi, à l'autonomie de l'Université tout son poids de responsabilité.

Pugnacité

– Concrètement, qu'est-ce qui va changer dans le fonctionnement des universités, pour les usagers, comme pour leur environnement ?

– Beaucoup de choses. Nous entendons faire partager à nos partenaires notre détermination, les associer à une réflexion et une action qui les engagent durablement. Le devenir de l'Université, c'est aussi le leur. Nous devons préparer une meilleure coopération des universités entre elles. Les étudiants en seront les premiers bénéficiaires, comme ils sont les bénéficiaires de bien des pratiques contractuelles (stages, priorité d'embauche, bourses...).

» C'est enfin notre conception de la gestion universitaire qui se trouve transformée. L'autonomie universitaire, c'est désormais notre capacité d'initiative, et notamment la capacité de contracter, et non plus l'autonomie résiduelle consentie par l'administration centrale. Cela exige de la pugnacité. Le budget universitaire devra être repensé dans sa conception. Au moment où l'on parle tellement de mobilité, il ne peut être question de revenir sur la notion de diplôme national, mais la décentralisation, l'autonomie contractuelle, donnent aux établissements la possibilité d'user de leur capacité d'initiative.

» Il faut s'attendre enfin à un renouvellement considérable de l'intervention ministérielle. Allégée d'une part de ses tâches distributives, la « tutelle » ministérielle devrait pouvoir consacrer plus de ses compétences à des actions de direction, au sein du système et au plan interministériel. La contribution de la « tutelle », associée aux établissements, pourrait être décisive en matière de politique de l'emploi, de développement social et de coopération internationale, européenne en particulier. »

Propos recueillis par
SERGE BOLLOCH.

Les nouveautés 85/86

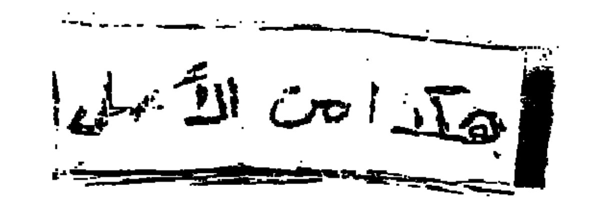
● *Premiers cycles : la rénovation (suite)*

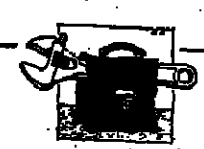
Commencée à la rentrée 1984, la réforme des premiers cycles vise à faciliter l'orientation des bacheliers et à diminuer les échecs et les abandons. Il y a un an, environ un tiers des étudiants de première année ont découvert les réunions d'information, le semestre de tronc commun, les actions de soutien et de mise à niveau. Selon M. Roger-Gérard Schwartzenberg, des enquêtes effectuées par l'inspection générale permettent de noter *« une réelle fidélisation des étudiants »* et d'*« observer que le pourcentage d'abandons après les congés de Noël est en sensible régression, notamment à Rennes-II, Lyon-I et Paris-V »*.

Cette année, la moitié des étudiants de première année est concernée. La rénovation complète de toutes les formations initiales ne sera donc pas achevée comme prévu en 1986, en raison de la diminution des crédits.

● *Les normaliens en chaire*

Ils sont deux cent quarante, tout frais sortis des Ecoles normales supérieures, à enseigner dès cette rentrée dans les universités. Cette mesure nouvelle doit faciliter en deux ans l'intégration des normaliens dans des équipes de recherche, voire leur permettre de décrocher un poste de maître de conférence. Pour l'heure, ces stagiaires, déjà fonctionnaires de l'éducation nationale, préparent leurs six heures de cours hebdomadaires. Un classement est établi par les écoles : les cent vingt premiers restent à Paris, les autres sont « exilés » en province (mais pas trop loin de la capitale).





LA RENTRÉE UNIVERSITAIRE

Les exportateurs de Créteil

Les linguistes de l'université de Paris-XII se lancent dans le commerce international.

LEA a le goût, la couleur et les débouchés d'une école de commerce, mais ce n'est pas une petite sœur d'HEC. LEA, c'est le département de langues étrangères appliquées au commerce extérieur de l'université de Paris-XII implantée à Créteil (Val-de-Marne). L'idée de base est simple : on peut se passionner pour les langues sans avoir la vocation de les enseigner. D'où la recherche d'un débouché nouveau : le commerce international. Après quatre années de LEA (niveau maîtrise), les étudiants trouvent en principe un poste de responsabilité dans le service d'exportation d'une entreprise de la région parisienne.

Le secret ? Un enseignement intensif de deux langues (dix heures hebdomadaires d'anglais et d'allemand en première année) auquel s'ajoutent, au fur et à mesure de la progression, des cours d'économie et de droit. Et, dans le second cycle (licence et maîtrise), de fortes doses de gestion et de marketing, l'étude des procédures d'exportation, sans oublier l'informatique, la comptabilité et la géographie. Un enseignement pluridisciplinaire *tourné* vers un but précis : l'exportation.

C'est en affinant sa cible, en assurant un suivi plus individualisé des étudiants et en multipliant les contacts avec les entreprises que le département LEA de Créteil a assuré sa réussite. « *Les étudiants de LEA ont un profil différent de celui des élèves des grandes écoles de commerce. Ils sont plus facilement adaptables à des problèmes concrets et moins tentés de donner des leçons aux autres* », affirme Mme Michèle Vietti, responsable au département international d'Essilor, qui reçoit des étudiants de Créteil en stage, depuis deux ans.

A en croire M. Francis Pernet, chef de service à la délégation du Val-de-Marne de la chambre de commerce et d'industrie de Paris, les élèves des grandes écoles sont formés « *avec l'idée qu'ils sont les meilleurs* »; il apprécie le talent plus modeste des universitaires de LEA. « *Ici, on leur apprend à se battre* », confirme Mme Catherine Martin, directrice adjointe du département et maître de conférences en gestion. LEA-Créteil ne prétend pas concurrencer les grandes écoles sur le terrain de la gestion d'entreprise, mais *pense donner un « plus »* dans le domaine de l'exportation. Trilingues et compétents en gestion comme en droit, ouverts éventuellement sur des disciplines comme la géographie économique ou l'histoire, ses étudiants sont réputés polyvalents et capables, dès leur sortie, de mener des opérations d'exportation pour les PME et les PMI, de traduire des contrats, de proposer des solutions juridiques ou économiques.

Dès le premier cycle, les étudiants sont invités à effectuer des séjours de longue durée (six mois au moins) à l'étranger. Des conventions permettent à ceux qui le souhaitent de passer tout où partie de leur deuxième année d'étude dans une *université britannique ou allemande*.

Une trentaine d'élus

Le département a réussi, en outre, à surmonter deux handicaps majeurs : son rattachement à une UFR de lettres (peu attirant pour les milieux industriels) et la féminisation quasi-totale de son public (90 % d'étudiantes). Les chefs d'entreprise, convaincus de la qualité des promotions successives, ont répondu « présents ». Aujourd'hui, LEA-Créteil peut compter, pour proposer des stages, sur une dizaine d'entreprises, puisées dans un vivier beaucoup plus large, d'environ cent cinquante adresses, situées, pour la plupart, dans le Val-de-Marne.

L'ouverture sur les milieux professionnels est l'une des clés de la réussite. En quatrième année (maîtrise), *des professionnels assurent la* moitié des enseignements, soit en intervenant sur un sujet technique du cours lui-même, soit en prenant la responsabilité d'une série de conférences. Avocats, banquiers, chefs de PME, se relaient autour des enseignants qui ont pris le parti de ne jamais assurer entièrement seuls un cours et de faire travailler leurs étudiants sur des dossiers réels, ceux apportés par les intervenants extérieurs.

LEA, filière de la réussite ? Oui, mais pour quelques « happy few ». Sur la petite centaine d'étudiants admis à chaque rentrée en première année (après présélection sur dossier), seuls une trentaine décrochent *la maîtrise quatre ans plus tard. Les* autres sont partis dans la vie active, ont rejoint une filière de langue pure ou ont échoué. Les cours de gestion et d'économie découragent certains, qui abandonnent alors sans trop de dommages puisque le premier cycle, ouvert sur les deux langues étrangères, rend possible les reconversions. Les autres s'accrochent une fois passé le DEUG, lorsque la sélection se fait moins sévère et que la perspective d'un emploi se précise au fil des stages (trois mois minimum en fin de licence et en fin de maîtrise).

Eric, vingt-cinq ans, passionné d'instruments de musique à percussion, a trouvé un stage dans une petite entreprise spécialisée dans ce domaine. Grâce à sa parfaite connaissance de l'allemand et des techniques de l'exportation, il a été chargé d'organiser la présence de la marque dans un salon professionnel à Francfort. Quelques mois plus tard, il était embauché pour créer le service exportation de l'entreprise, qui avait décidé de se lancer dans l'aventure internationale. Marie-Louise, elle, a été embauchée chez un petit fabricant de logiciels dans des conditions comparables.

Création d'une association des anciens, présence dans les lycées et au salon Expolangues... les étudiants de LEA-Créteil ont pris en main leur propre publicité. L'initiative la plus spectaculaire, prise avec les enseignants et les milieux professionnels, aura *été* l'organisation en 1985 du concours « Val-de-Marne Export ». Une petite entreprise du département, sélectionnée selon des critères rigoureux, bénéficiera pendant un an d'une série d'études de marché menée par les étudiants de LEA pour lui permettre de trouver des *clients* à l'étranger. *Des* travaux pratiques utiles pour des jeunes qui ont décidé de relever les défis de l'exportation.

PHILIPPE BERNARD.

La course infernale au logement

Trouver une chambre reste un redoutable casse-tête. La Mutuelle des étudiants tente de le résoudre.

C'EST l'agence immobilière la plus minable et la plus sollicitée de Paris. Entassés dans trois petites pièces au fond d'une impasse, une demi-douzaine de jeunes armés de téléphones *s'acharnent à résoudre un* problème insoluble : comment loger les huit cents étudiants dont ils ont reçu l'inscription dans les soixante-dix chambres actuellement disponibles dans leur fichier ?

Cette situation est celle *que* connaissent tous les organismes qui, lors de chaque rentrée, s'occupent de loger les étudiants. Pourtant, ici, on ne baisse pas les bras. On veut prouver que cette tentative a de l'avenir. Il y a deux mois *à peine, à l'initiative de la* Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF) et avec l'appui du ministère de l'urbanisme et du logement, s'est constituée une Mutuelle universitaire du logement (MUL). Mission : mettre en rapport les propriétaires qui ont des chambres à louer et les jeunes gens qui en cherchent. Moyen : un numéro de téléphone unique (16-05-44-42-22) recevant gratuitement les appels des uns et des autres. Les correspondants d'une même académie sont automatiquement branchés sur des bureaux ouverts dans les dix plus grandes villes de France. Là, on s'efforce de mettre en rapport bailleurs et futurs locataires.

Détail qui fait la différence : on garantit au propriétaire qu'il sera payé même si l'étudiant lève le pied, et que les dégâts éventuels seront indemnisés. Pour se prémunir, la MUL demande au locataire une caution représentant quarante jours de loyer. En rassurant les loueurs, on espère lever leurs réticences, augmenter l'offre et commencer par conséquent à débloquer une situation dramatique.

Sur les un million cent cinquante mille garçons et filles inscrits cette année dans les facultés, instituts et grandes écoles, on estime que la moitié seulement habitent sur place, chez leurs parents. Six cent mille autres (étrangers, ruraux et provinciaux) doivent se livrer à une véritable chasse au logement. Il y va de leurs études et donc de leur avenir. Pour les étudiants de première année qui abandonnent le cocon rassurant du terroir, du lycée et de la famille, c'est une épreuve redoutable. « *Si nous ne trouvons pas le calme et la sécurité, il est impossible de se concentrer et de travailler efficacement* », témoigne Abdallah, un jeune juriste comorien.

A Paris, où la crise est plus aiguë que partout ailleurs, le niveau des demandes s'effondre après les examens partiels de février. Beaucoup de mal-logés ont raté leurs premières épreuves et *abandonnent. La qualité du logement* serait donc devenue un critère de sélection universitaire. Ce qui est inique et absurde.

Quels sont les remèdes ? Les résidences gérées par les CROUS (centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires) offrent cent quinze mille chambres à ceux dont la situation géographique, familiale et financière est la plus difficile. Mais voilà déjà huit ans que l'on n'en construit plus. Trop peu nombreuses, celles qui existent doivent rejeter les deux tiers des demandes qu'elles enregistrent. Bien qu'elles soient bon marché (l'Etat les aide à raison de 200 F par mois et par étudiant), elles apparaissent encore trop chères à certains jeunes étrangers. A Limoges, des dizaines d'entre eux ont déménagé récemment vers les foyers de travailleurs, plus économiques.

Dans les HLM

Les foyers privés et les services « logement » des grandes écoles dépannent quelques dizaines de milliers de sans-logis, mais cette contribution reste modeste. Désespérant de voir se construire une nouvelle résidence à Nancy, l'Institut national polytechnique de Lorraine s'est carrément adressé à un promoteur privé. Celui-ci a construit, en six mois, un ensemble de deux cent soixante-quatre studios tout confort, qui, à 400 F par mois (plus les charges et les impôts), ont trouvé immédiatement preneurs.

Faisant feu de tout bois, les CROUS se sont tournés, pour leur part, vers les HLM, dans lesquelles ils louent des appartements, mis ensuite à la disposition des jeunes ménages étudiants : quinze mille étudiants sont ainsi hébergés. Des projets portant sur quelques centaines de logements supplémentaires sont en cours à Montpellier, Toulon, Orléans et Strasbourg.

Tout cela est encore très insuffisant, et depuis longtemps. Aussi les CROUS avaient-ils, il y a quelques années, entamé une politique de mise en contact des étudiants avec les loueurs de meublés. Dans chaque université, on déniche ainsi quelques centaines de chambres lors de la rentrée. Mais, de l'avis même de M. Pierre Trincal, président du Centre national des œuvres universitaires (CNOUS), ce service a mal fonctionné. Les fonctionnaires n'aiment guère jouer les intermédiaires, de crainte d'être traités de « margoulins ».

En définitive, on estime que le nombre des étudiants qui doivent se débrouiller par eux-mêmes en s'adressant à des copains, en courant les agences immobilières, en couchant dans des hôtels minables (et même dans leur voiture) oscille entre trois cent mille et quatre cent mille.

C'est pour tenter de les dépanner que la MNEF a décidé, l'an dernier, de reprendre l'idée des CROUS et de la perfectionner. La première « agence immobilière » de la MUL a été ouverte en 1984 à Nantes. Elle a procuré aux étudiants des pays de la Loire quatre cent cinquante logements. « *Nous n'avons eu que quatre impayés*, explique M. Pascal Ollive, directeur de la MUL. *Bien entendu, la garantie a joué, et les propriétaires n'ont rien perdu. Nos gens sont d'ailleurs intervenus plusieurs fois pour régler de petits problèmes de factures d'électricité ou autres. L'expérience étant positive, nous l'avons étendue cette année à dix autres villes. Notre objectif est de loger dès à présent cinq mille étudiants et dans l'avenir bien davantage.* »

Le succès appelant le succès, ce sont maintenant les offices d'HLM qui proposent à la MUL certains de leurs grands ensembles à demi vides. A Aulnay-sous-Bois, près de Paris, aux Minguettes, près de Lyon, des centaines de logements vont être disponibles. Et les étudiants ne rechigneront pas à les occuper, bien au contraire.

MARC AMBROISE-RENDU.

INFORMATIONS « SERVICES »

PHOTOGRAPHIE

Kodak-Pathé inaugure à Chalon-sur-Saône l'un des centres de recherches les plus modernes du monde

Evénement de première importance pour Kodak-Pathé, firme française appartenant au groupe Eastman Kodak, géant américain de la photochimie et de l'électronique : son nouveau centre de recherches et de technologie vient d'être officiellement inauguré à Châlon-sur-Saône, où il a été construit sur le site même des usines. Après soixante-cinq années d'activités à Vincennes où il avait été fondé par Charles Pathé, le centre de recherches a été transféré dans un bâtiment moderne de 20 000 mètres carrés, soit une surface double de celle qu'il occupait à l'est de Paris.

Le centre de Chalon-sur-Saône est l'un des plus modernes après celui de Rochester aux Etats-Unis. Employant quelque trois cents personnes, dont un tiers de docteurs et d'ingénieurs spécialistes des disciplines les plus diverses, le nouveau centre dispose d'installations adaptées aux besoins actuels des équipes de chercheurs. L'implantation auprès des usines doit faciliter les échanges aujourd'hui considérés comme indispensables entre recherches et production. Une unité semi-industrielle permettra la réalisation d'essais en vraie grandeur des produits et des systèmes créés lors des recherches et avant leur transfert en production industrielle.

Pour M. Pierre Mouchel, directeur des recherches de Kodak-Pathé, le centre a une double vocation. D'une part, il met au point les produits et les procédés de fabrication de l'entreprise française qu'est Kodak-Pathé, notamment dans le domaine des surfaces sensibles comme les papiers couleur Ektachrome, les films Eastmancolor ou les émulsions de radiographie médicale, produits que les usines fabriquent pour le monde entier. D'autre part, le centre travaille sur certains grands projets d'Eastman Kodak, en particulier sur l'imagerie du futur.

Ainsi, le centre se trouve à la pointe des travaux sur l'image électronique, le vidéodisque effaçable, les procédés d'enregistrement magnétique (enregistrement perpendiculaire, notamment, qui permet d'accroître la densité d'informations enregistrables par unité de surface) et particules magnétiques à très haut rendement qui permettront la production des supports à grande capacité d'information de la fin de notre siècle. Ces dernières années, les travaux du centre de recherches ont été déterminants pour la réalisation des nouvelles émulsions argentiques dites à « grains T » (grains plats qui contribuent à accroître la sensibilité des émulsions sans perte de finesse et qui ont donné naissance aux films Kodacolor VR et aux films radiographiques T-Mat). C'est aussi au centre français qu'a été mise au point la bande magnétique utilisée dans le magnétoscope ultra-rapide SP-2000, le seul au monde qui, depuis cinq ans, permette de filmer en vidéo à la fréquence de 12 000 images par seconde (200 images par seconde pour les systèmes vidéo concurrents).

Le centre de recherches de Chalon partage ses équipements avec un centre de technologie photographique qui assure notamment l'expertise des produits utilisés par la clientèle.

La création de cette unité commencée en 1983, s'inscrit dans la volonté de Kodak, maintes fois affirmée à Rochester et à Paris, de tout mettre en œuvre pour maintenir la suprématie du groupe dans le domaine de l'imagerie chimique et électronique.

ROGER BELLONE.

MODE

LES CRÉATEURS REÇOIVENT LEURS OSCARS A L'OPÉRA

C'est au cours d'un gala à l'Opéra, le 23 octobre prochain, que seront décernés les premiers oscars de la mode à trois créateurs prenant part au défilé de printemps sous les chapiteaux des Tuileries.

Organisée par la Chambre syndicale des couturiers et créateurs et TF1, qui diffusera l'événement en direct, sous la présidence de M. Jack Lang, ministre de la culture, cette remise de prix est parrainée par Air France, le Printemps et la Woolmark. Les journalistes spécialisés doivent aussi désigner le créateur de l'année 1985, la meilleure collection printemps-été 1986 à choisir entre douze, enfin la meilleure collection étrangère, sélectionnées par le comité d'organisation, composé de personnalités des arts et lettres.

De nouveaux créateurs apparaissent. Léonor Alexis est un embryon de maison de couture montée par Agathe Léonor et Philippe Alexis, anciens élèves des écoles de la Chambre syndicale de la couture et d'ESMOD, 36, rue Payen. Peter O'Brien signe sa première collection chez Chloé dans le cadre de la reprise de la maison par le groupe Dunhill. Jin Abe, Japonais, parisien depuis six ans, collaborateur d'Emmanuel Ungaro, ouvre sa boutique, 346, rue Saint-Honoré tandis que Mme Grès installe son prêt-à-porter du soir au premier étage, 1, rue de la Paix.

NATHALIE MONT-SERVAN.

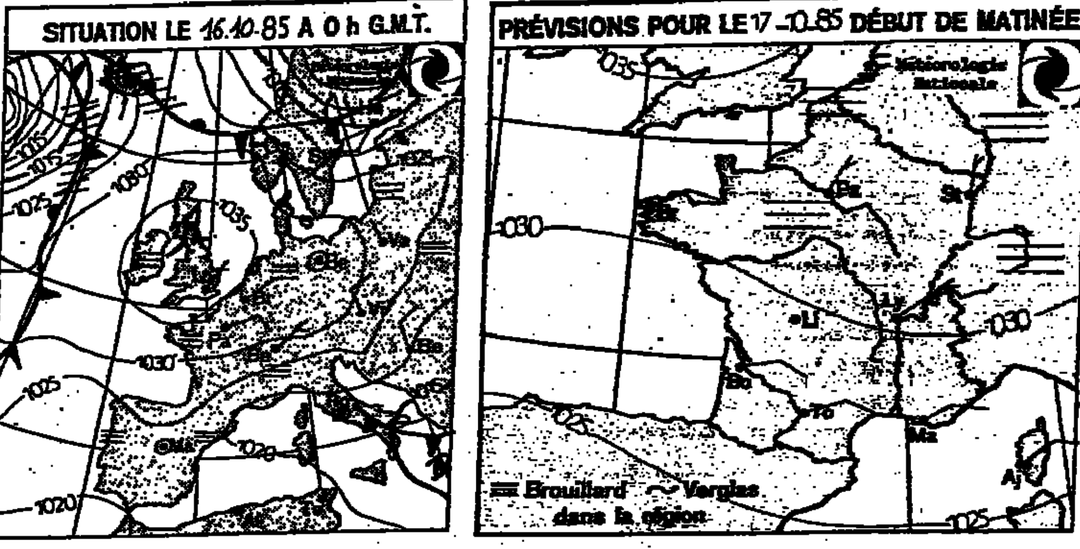
CONCOURS

IL ÉTAIT UNE FOIS PARIS. – Comme chaque année, la Ville de Paris organise un concours de films ou documentaires ayant pour sujet l'histoire de la capitale. Ce concours est ouvert aux réalisateurs français, professionnels ou amateurs. Il est doté de trois prix (un prix de 5 000 F et deux de 2 000 F). Les films devront avoir une durée maximum de trente minutes, être tirés sur pellicule 16 mm exclusivement et être récents (moins de trois ans). Leur contenu devra être conforme aux programmes des enseignements élémentaires ou du premier cycle. La copie devra être déposée à la cinémathèque scolaire de la Ville de Paris avant le 8 novembre.

★ **Cinémathèque scolaire de la Ville de Paris, 11, rue Jacques Bingen, 75007 Paris, tél. : (1) 763-63-79 ou 763-03-86.**

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le mercredi 16 octobre à 0 heure et le jeudi 17 octobre à 24 heures.

Situation générale :

Au cours des prochains jours, la France restera sous l'influence d'une dorsale d'altitude et d'un anticyclone en surface dirigeant sur le pays un flux de nord-est à est et le protégeant des perturbations océaniques.

Jeudi matin : Prédominance d'un ciel clair sur la majeure partie de la France, excepté sur les côtes de la Manche et la Côte d'Azur, où l'on observera des nuages bas. Quelques brouillards se formeront au nord de la Seine.

Après dissipation des brumes et brouillards matinaux, la journée sera bien ensoleillée. Les vents de secteur est dominant seront faibles, le vent du nord faiblira également dans la vallée du Rhône.

Les températures minimales avoisineront 10 à 11 degrés dans le Nord-Ouest et sur les côtes atlantiques, 5 à 6 degrés dans le Nord-Est, 7 à 9 degrés dans l'intérieur, 6 à 8 degrés dans le Massif Central, 14 à 16 degrés sur le littoral méditerranéen.

Les températures maximales atteindront 15 à 16 degrés sur la moitié nord, 19 à 20 degrés dans l'intérieur et le Centre-Est, 22 à 24 degrés sur la moitié sud.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 15 octobre, le second, le minimum de la nuit du 15 octobre au 16 octobre) : Ajaccio, 24 et 11 degrés ; Biarritz, 21 et 10 ; Bordeaux, 24 et 11 ; Bréhat, 15 et 15 ; Brest, 16 et 13 ; Cannes, 14 (mini) ; Cherbourg, 14 et 13 ; Clermont-Ferrand, 19 et 11 ; Dijon, 18 et 9 ; Dinard, 18 et 14 ; Embrun, 22 et 5 ; Grenoble-St-M.-H., 21 et 7 ; Grenoble-St-Geoirs, 21 et 9 ; La Rochelle, 21 et 14 ; Lille, 15 et 12 ; Limoges, 20 et 10 ; Lorient, 18 et 10 ; Lyon, 20 et 10 ; Marseille-Marignane, 23 et 9 ; Menton, (n.c.) ; Nancy, 14 et 6 ; Nantes, 18 et 13 ; Nice 23 et 14 ; Nice-Ville, (n.c.) ; Paris-Montsouris, 10 (mini) ; Paris-Orly, 15 et 11 ; Pau, 24 et 9 ; Perpignan, 28 et 19 ; Rennes, 18 et 13 ; Rouen, 14 et 12 ; Saint-Etienne, 19 et 10 ; Strasbourg, 13 et 8 ; Toulouse, 26 et 7 ; Tours, 17 et 11.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 13 degrés (mini) ; Genève, 19 et 11 ; Lisbonne, 27 (maxi) ; Londres, 16 et 12 ; Madrid, 26 et 8 ; Rome, 23 et 12 ; Stockholm, 11 et 8.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

VENDREDI 18 OCTOBRE

« Les fouilles du Louvre, cour Napoléon, 14 heures, devant le Conseil d'Etat, place du Palais-Royal (Paris passion).

« L'Inde mystérieuse des mandalas, du bouddhisme lamaïque au bouddhisme tantrique. Les trois étapes du savoir, 15 heures, sortie métro Temple (I. Hauller) ;

« L'hôtel de Chimay et l'Ecole des beaux-arts », 14 h 30, 15, quai Malaquais (D. Bouchard).

« Les hôtels de la rue du Bac, la fontaine des Quatre-Saisons, le Jardin des missions étrangères », 15 heures (A. Ferrand).

« Un cloître du XVIIe siècle, les œuvres d'art de l'ancienne chapelle du noviciat de l'ordre de Saint-Dominique, l'Inquisition », 14 h 30, 1, place Saint-Thomas-d'Aquin (carte d'identité) (C.A. Messer).

« Saint-Merri aérien et souterrain, les plafonds peints des hôtels du quartier, les caves médiévales », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Renard, lampes de poche (M. Banassat).

« Le parc de Versailles, sa mythologie », 14 h 30, sous statue Louis XIV, cour d'honneur.

« Cultes orientaux à Paris, la cathédrale Saint-Etienne », 15 heures, 7, rue Georges Bizet (Paris et son histoire).

« L'église Saint-Sulpice », 10 h 30, et « La Renaissance en Italie du Nord », musée du Louvre, 14 h 30 (G. Caneri).

« La rue Saint-Honoré, du passage Vérot-Dodat aux Saints-Innocents », 14 h 30, métro Louvre (Paris pittoresque et insolite).

« Le Marais », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau (G. Botteau) ou métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

CONFÉRENCES

Grand Palais, 13 h 30 et 16 heures, « La Gloire de Victor Hugo » (rendez-vous bureau d'information) :

Salle Cahillot, G. Galliera, 18, avenue George-V, à 14 h 30, « L'Italie avant César ».

« Le Karma et la roue de la vie », 26, rue Bergère, 19 h 30.

INALCO, 2, rue de Lille, 19 h, « La Renaissance fusillée » des années 20 ».

11 *bis*, rue Keppler, 20 h 15, « Rêves et prophéties ».

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 16 octobre :

UNE LOI

● Relative à la prise en charge par l'Etat, les départements et les régions des dépenses de personnel, de fonctionnement et d'équipement des services placés sous leur autorité.

DES DÉCRETS

● Relatif aux autorisations prévues par les articles 188.2 et 188.5 du code rural en matière de contrôle des structures des exploitations agricoles.

● Relatif à l'aménagement et à l'exploitation des chutes de Champsanglard et des Chezelles, sur la Creuse, dans le département de la Creuse.

● Portant modification du décret du 22 octobre 1947 modifié fixant les modalités d'application du décret du 27 novembre 1946 portant organisation de la sécurité sociale dans les mines.

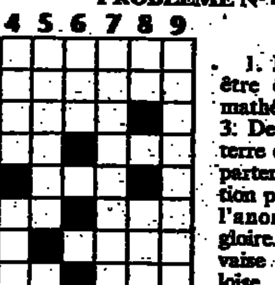
ENVIRONNEMENT

RÉFORME ENQUÊTE PUBLIQUE. – La faculté de droit et de sciences politiques de Nantes organise les 25 et 26 octobre prochains deux journées d'études consacrées au thème de la démocratisation des enquêtes publiques et de la protection de l'environnement. En effet, la loi du 13 juillet 1983 a été suivie de décrets d'application intéressant les associations, les maîtres d'ouvrage, les maîtres d'œuvre. Elle renforce aussi le rôle du commissaire-enquêteur. Des responsables du ministère de l'environnement interviendront ainsi que des représentants d'associations.

★ **Renseignements et inscriptions : Faculté de droit. Tél. : 40-29-22-28.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4076



HORIZONTALEMENT

I. Espèce de petit gommeux. – II. S'il est aimé des bêtes, il l'est beaucoup moins des hommes. – III. Vient juste de sortir ou vient juste d'arriver. – IV. Commune près de Paris, communs dans toute la France. Système de sécurité. – V. Un ordre qui vient après la prière. Met fin à une conception. – VI. Fit donc un investissement. Côté d'un mur. – VII. L'ensorceleuse ensorcelée. Bien fini. – VIII. Une manière de mettre les points sur les « i ». Certains le ramassent, d'autres le font tomber. – IX. Le bout du chemin pour Homère. Ce n'est qu'un au revoir. – X. Charpentes. Vague ou flotte. – XI. Qui fument souvent.

VERTICALEMENT

1. Pour étendre ou pour ne pas être étendu. – 2. Raisonnement mathématique. Source d'eau douce. 3. Des endroits où l'on travaille la terre ou un lieu où l'on travaille les parterres. – 4. Fit donc une sélection pour les finales. Se prend dans l'anonymat, se laisse en pleine gloire. N'a aucun cachet. – 5. Mauvaise chute dans une histoire gauloise. S'il brûle les planches, il fait aussi des étincelles sur l'écran. – 6. Rend toute séparation difficile. Bleu ou vert. – 7. Appareils à projection. – 8. Eventuellement dévoré. Resta derrière ou partit devant. – 9. Coulent des vaisseaux.

Solution du problème n° 4075

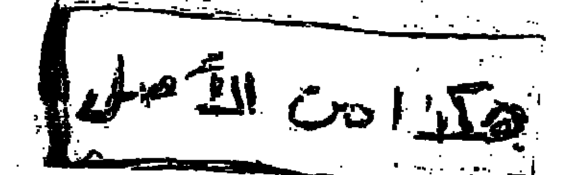
Horizontalement

I. Danseuses. – II. Aloès. Usé. – III. Nîmes. – IV. Ce. Aider. – V. Inutilité. – VI. NESO. Etêt (tête). – VII. Ici. Et. – VIII. On. Or. As. – IX. Fée. Lange. – X. Al. Véniel. – XI. Clou. Gê.

Verticalement

1. Dancing. Fac. – 2. Aliéné. Œil. – 3. Nom. Usine. – 4. Sée. Toc. Vu. – 5. Essai. Iole. – 6. Ile. Rang. – 7. Surdité. Nie. – 8. En. Etêtage. – 9. Secret. Self.

GUY BROUTY.



Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

" Papa est en voyage...

LE FILM D'UN REGARD, CELUI DE L'ENFANCE

Entre humour tendre et caustique amertume, voici le deuxième témoignage du réalisateur, Emir Kusturica. Il nous arrive auréolé de sa palme d'or. L'écrivain Danilo Kis situe ici le film dans le contexte yougoslave.



Moreno Debartoli

AU Festival de Cannes 1985, le film d'un réalisateur yougoslave âgé de trente ans reçoit la Palme d'or à l'unanimité du jury. Cela cause quelque surprise — eh quoi, « petit film », « petit pays », en tête du palmarès ! — et certains veulent voir dans cette récompense des intentions plus ou moins diplomatiques. On oublie, sur le coup, qu'Emir Kusturica avait obtenu, au Festival de Venise 1981, le Lion d'or pour son premier long métrage, *Te souviens-tu de Dolly Bell ?* (1) et qu'il peut donc y avoir — *Papa est en voyage d'affaires* étant le deuxième — quelque chose de particulier, d'important chez ce cinéaste. Un univers, un style, une façon de raconter la vie des gens, qui dépasseraient les frontières nationales. C'est cela justement, et le public va pouvoir juger, découvrir.

Emir Kusturica est né à Sarajevo en 1954. Cette ville rappelle fâcheusement l'incendie des Balkans, le feu aux poudres de la guerre de 1914-1918. Elle est devenue la capitale de Bosnie-Herzégovine, République fédérée de la nouvelle Yougoslavie. *Te souviens-tu de Dolly Bell ?* évoquait l'adolescence de Kusturica, à Sarajevo dans les années 60. Un peu ce qu'avait été *l'As de pique*, de Milos Forman, pour la nouvelle vague tchèque. On retrouve Sarajevo dans *Papa est en voyage d'affaires*. Mais l'autobiographie n'affleure plus. De l'été 1950 à l'été 1952, une famille subit les contrecoups de l'histoire. La Yougoslavie de Tito, qui s'est voulue indépendante, dans sa construction de la démocratie socialiste, au sein du bloc stalinien de l'Est, doit se défendre contre les ennemis prosoviétiques de l'intérieur. Mesa, un communiste qui n'a pas apprécié comme il le fallait une caricature hostile à Staline, parue dans un journal, est arrêté — discrètement — et envoyé dans un camp de travail. Pour son plus jeune fils, Malik, six ans, il est parti « en voyage d'affaires ». La mère, Sena, malgré son chagrin et ses craintes, devient chef de la famille. Mirza, le fils aîné, qui parle peu, mais comprend tout, l'aide comme il peut.

Film politique alors ? Non. Film où la politique, dans une période de crise, pèse sur les comportements, s'infiltre dans la vie sociale et individuelle. Mesa n'est même pas un stalinien exemplaire. Il ne sait pas tenir sa langue, et, coureur de jupons, il s'est attiré le ressentiment d'une maîtresse que son beau-frère Zijo, le policier, voulait pour lui. Alors, Zijo s'est débarrassé de Mesa.

Mais, à une époque où la terreur stalinienne sévissait chez les Hongrois et les Tchèques, par procès truqués, aveux de culpabilité arrachés à des innocents souvent condamnés à mort, le régime de Tito n'est pas inhumain à l'égard de ses prisonniers politiques. Du camp de travail, Mesa est bientôt muté dans une ville proche de la frontière hongroise, où il bénéficie d'une semi-liberté et peut faire venir sa famille. En 1952, il a gagné le droit de revenir, normalement, avec les siens, à Sarajevo.

Telle est la trame du film, dans son rapport à la réalité de l'époque. Mais, si Emir Kusturica n'hésite pas à critiquer certaines fautes, certaines erreurs d'un Etat tout de même policier, et certains travers de la nature humaine, il porte toute son attention sur une chronique familiale comportant, certes, des moments dramatiques, mais dont le ton général est plutôt celui de la comédie de mœurs, décalée du réalisme strict ou banal par le regard du petit Malik, témoin principal de situations dont le sens est filtré selon son esprit d'enfance et l'éveil de son intelligence, de sa sensibilité. Nous ne connaissons pas ces gamins acteurs, Moreno Debartoli et Davor Dujmovic, le frère myope, très sérieux pour son âge et passionné de cinéma, mais ils nous arrivent comme des figures de l'enfance universelle, et le rapport aux adultes est, en fait, le vrai sujet de *Papa est en voyage d'affaires*.

Il faut donc, avec Malik et, aussi, Mirza, se mêler à une communauté où un communiste athée mais appartenant à la religion musulmane (l'islam avait pénétré depuis longtemps en Bosnie) tient à ce que ses fils soient circoncis le jour de son « départ », où une femme, traditionnellement soumise à l'ordre patriarcal, gagne une sorte d'indépendance dans son malheur et regimbe contre les coups de canif dans le contrat, où voisins épris de solidarité, amis de rencontre (tel le médecin russe émigré) et adversaires sournois, participent tous à la petite histoire d'un malentendu et de ses conséquences. Le monde va de travers mais il y a la passion du football. Match olympique et revanche sur les Soviétiques : peu à peu Malik va voir ses parents tels qu'ils sont, et l'image du père, ivrogne et débauché, en prend un rude coup. Malik a des crises de somnambulisme. Vraies ou simulées ? C'est son problème à lui, sa façon de se défendre plutôt que de juger, de planer au-dessus des querelles ou de forcer les adultes à se comporter d'une façon plus digne. Cela ne va pas sans malice. La clochette attachée au pied de Malik lorsqu'il va au lit sonne souvent pour contrarier l'entourage.

Emir Kusturica se définit comme le cinéaste du sud-est de l'Europe. Ce qui correspond à la position géographique et politique de la Yougoslavie et à une exceptionnelle disposition culturelle. La mer Adriatique et l'Italie ne sont pas si loin de Sarajevo ; le tempérament slave se mâtine d'exubérance latine. Avec sa tendresse et son amertume mêlées, son sens aigu de la caricature et de la chaleur humaine, ses ruptures de ton, son accélération ou son ralentissement de la durée, le jeu à la fois emporté et subtil de ses acteurs, la chronique a des airs de comédie italienne, de grand film populaire.

JACQUES SICLIER.

• Voir les films nouveaux.

(1) Actuellement en reprise à l'Olympic-Entrepôt.

... d'affaires "

YOUGOSLAVIE, 1950

par DANILO KIS (*)

AU début du film de Kusturica, on peut lire une indication de lieu et de date : « *Sarajevo 1950* ». Autant le nom de Sarajevo peut susciter chez le spectateur européen des associations historiques évidentes, autant, me semble-t-il, cette date peut *paraître arbitraire, choisie* au hasard. Pourtant il s'agit ici exactement du contraire : Sarajevo est un lieu arbitraire, non historique, un cadre naturel, une donnée autobiographique. Cela, bien sûr, ne lui enlève rien de son pittoresque : cette ville vit aujourd'hui encore dans un fragile équilibre entre diverses religions et nations, entre leur rejet et leur attirance mutuels, ce qui constitue également le ressort et la force dynamique du monde romanesque d'Ivo Andric (1).

Mais, pour ce qui est de la date, 1950 est une année historique ; c'est l'an II du schisme yougoslave d'avec Moscou.

Je crains que, sans la connaissance de cet arrière-plan historique, certains aspects de ce film restent un peu obscurs aux spectateurs ouest-européens. D'autant plus que cette tranche de l'histoire yougoslave demeure dans l'ombre et était récemment encore un sujet tabou. Quiconque y touchait, même superficiellement, était d'une façon ou d'une autre sanctionné. *Dusan Makavejev* ou Dragoslav Mihajlovic, dont le roman *Quand les courges étaient en fleurs* (2) est une des rares réalisations réussies sur ce thème.

En quoi réside l'importance de cette « histoire dans l'ombre » ? En bref, les choses se présentent ainsi : avec la critique du « schisme yougoslave » formulée par Moscou, critique qui a commencé en *1948* — ce qui n'est, de notre point de vue, qu'une anticipation ironique de l'an orwellien, — se produit une rupture au sein même du parti yougoslave. Alors qu'officiellement on fait tout pour satisfaire le Big Brother — introduction forcée de la collectivisation des terres, « dékoulakisation », suppression du petit artisanat, etc., — la police secrète procède dans le même temps à la vérification de tous les éléments désorientés qui ne savent pas pour quel camp opter.

Alors que grandit la pression de Moscou et des « partis frères » — et le parti de Thorez et Duclos jouera un rôle prépondérant, — en plein blocus économique de la Yougoslavie, les arrestations des prosoviétiques deviennent quotidiennes. Là, pas d'indulgence. Ecouter Radio-Moscou est une *faute aussi* grave que de tenter de passer la frontière vers les « pays frères ». C'est l'époque des règlements de compte impitoyables. Dénonciations, interrogatoires, arrestations et condamnations arbitraires. Sauf erreur, c'est en cette même année 1950 que commence à *fonctionner* le « goulag yougoslave » — une île désertique de l'Adriatique, la tristement célèbre Goli Otok (île Nue), lieu de rassemblement de tous les « suspects » et « hésitants ». C'est ce goulag yougoslave avant tout qui a rendu cette tranche d'histoire thème tabou.

En choisissant pour le père — le remarquable Miki Manojlovic — comme lieu de relégation non pas Goli Otok, mais une mine, puis une petite bourgade, Kusturica, par une simple substitution, a évité l'anathème, sans pour autant trahir la vérité.

Ceux qui ont pris part aux événements sont des témoins intransigeants et partiaux. *Kusturica, lui,* ne s'embarrasse pas de rancune historique, et il réussit à observer ce monde d'hier, vainqueurs et vaincus, avec une distance en même temps tendre et ironique ; cela rend ses personnages convaincants, surtout le père. Nourri des lieux communs de l'idéologie — comme dans le film précédent de Kusturica, *Te souviens-tu de Dolly Bell*, — gavé de la phraséologie du parti, idéaliste sympathique, ce père ne prend position ni pour un camp ni pour un autre ; il est seulement un peu troublé. En dehors de cela, il apparaît comme un homme que, de toutes les manifestations de la vie, la politique intéresse le moins. Son arrestation en sera d'autant plus impitoyable.

Mais ce qui rend cruel le monde de ce film, c'est avant tout la conscience qu'ont les personnages de leur insignifiance en son sein, cette façon du supporter les coups du destin comme on supporte les catastrophes naturelles ; c'est le monde d'un certain fatalisme oriental, où non seulement on ne réagit pas aux coups, mais où on les reçoit *sans reproches et* sans objections. Car le monde de Kusturica est un monde sans révolte. Et cela constitue probablement la seule philosophie politique de ce film. Il faut rendre ici hommage au scénariste, le poète Abdulah Sidran, qui sait que l'homme est un animal social, que le bien et le mal sont des catégories scolastiques ; que l'amour, la haine, l'envie, gouvernent les actions des hommes au même titre que les religions et les idéologies.

La réussite de Kusturica, c'est d'avoir su éviter les pièges de la grandiloquence, avant tout grâce au fait qu'il a montré ce temps des loups du point de vue d'un enfant — le sympathique et convaincant Moreno Debartoli ; il a ainsi trouvé un angle d'attaque fiable, qui donne aux choses des contours adoucis et légèrement déplacés. Grâce à cela, il a aussi évité la *tentation du film historique* et de l'allégorie, si souvent utilisés par nos metteurs en scène par peur de la censure ou dans le désir de rendre le message universel, ce qui le rend en fait flou et incompréhensible.

Dans une production cinématographique soumise aux pressions, rongée par la corruption et le conformisme, où l'on dépense sans compter pour des spectacles coûteux prônant un héroïsme bon marché et faussement pathétique, le film de ce jeune auteur représente une entreprise non seulement artistique mais aussi morale. Au lieu d'une « fresque historique », Kusturica nous offre une chronique familiale intimiste, remplissant le monde de cette famille de la richesse emblématique d'une époque. Dans le personnage du jeune garçon passionné de cinéma, il a évoqué avec fierté l'image de lui-même ; en un coup de maître — l'enchaînement du parachutiste dans le dessin animé avec la démonstration de parachutisme, — il relie deux modes d'expression, deux mondes, deux époques. Mais ce tour d'adresse est avant tout le témoignage d'un cinéphile sur la permanence de sa passion. Une passion salutaire et fertile.

Traduit du serbo-croate par PASCALE DELPECH.

(1) Prix Nobel de littérature 1961.
(2) Gallimard, 1972.

(*) Ecrivain. Auteur notamment de *l'Encyclopédie des morts*, récemment paru aux éditions Gallimard.

ENVOI DE NOTRE DEPLIANT





« Orpheline perturbée dessinant sa maison », Pologne, 1948, David Seymour.

Agence Magnum

PHOTOS D'APRÈS GUERRE

L'agence Magnum est née un jour d'avril 1947 à New-York de la rencontre entre quelques grands fauves de la photo. Cartier-Bresson, David Seymour, Capa. Le formidable trio a lancé dans son sillage une pléiade d'artistes, de superbes aventuriers.

DÉCIDÉMENT, les beaux livres de photos sont légion en cette rentrée : après l'album *Life* et la monographie de Robert Capa, voici un album publié par Le Chêne, qui regroupe les travaux des photographes de Magnum sur le thème de l'après-guerre, cent soixante-huit clichés remarquablement choisis (par une dame non moins remarquable qui s'appelle Pat), couvrant les années 1944-1960.

Ce n'est pas la première fois qu'on tente comme ça de mettre dans la même cage les fauves d'une même ménagerie, mais de tempéraments à la fois si voisins et dissemblables, de même façon qu'un tigre de Sibérie n'est peut-être pas du tout enclin à faire patte de velours avec une panthère africaine. On avait déjà osé, en 1981, avec une collection thématique sur Paris, et c'était assez mièvre, parce qu'on sentait l'Amérique qui importait *the french touch*, et parce qu'on avait voulu mélanger, pour faire « ouvert » et « jeune » — et « toujours en mouvement » — des rugissements de princes au sang bleu et des balbutiements de blancs-becs.

Jamais l'histoire de Magnum n'a été aussi bien comprise que dans ce nouvel album. Il était une fois de jeunes seigneurs-voyous à l'orée d'une jungle de décombres. En avril 1947, dans le restaurant du Musée d'art moderne de New-York, une tablée de photographes parlent de créer une agence coopérative. Il y a là Henri Cartier-Bresson, Robert Capa, David Seymour, George Rodger et William Vandivert. Reporter à *Life*, Vandivert va abandonner le groupe en 1948 et Rodger partira en Afrique pour oublier, dira-t-il (1), les horreurs des camps de concentration. Reste un trio infernal, ou plutôt royal, fondateur et meilleur exécutant d'un nouveau genre photographique, le reportage inspiré. Première audace de baptiser « Magnum », en honneur du champagne, une agence qui se donnera pour but de constituer les archives d'une Europe dévastée et en pleine pénurie.

L'aîné, Cartier-Bresson, va avoir quarante ans. Il sort de captivité : *« Revenu en France,* racontera-t-il, *j'étais complètement paumé. A la Libération, le monde avait été coupé, les gens avaient une nouvelle curiosité. J'avais un petit peu d'argent de la famille, qui m'évitait d'aller travailler dans une banque. J'allais à la recherche de la photo pour elle-même, un peu comme on fait un poème. Avec Magnum est née la nécessité de raconter une histoire. Capa m'a dit : « Ne garde » pas l'étiquette de photographe » surréaliste. Sois photo- » journaliste. Sinon tu vas tom- » ber dans le maniérisme. Garde » le surréalisme dans ton petit » cœur chéri. Ne gigote pas. Al- » lez ! » Ces conseils ont élargi mon champ de vision. »*

Si Cartier-Bresson, de son premier tour d'Europe en 1932-1933, avait rapporté des sortes d'éblouissements géométriques, détachés de toutes réalités sociales, il va le refaire en parcours d'homme « concerné », qui a la charge de documenter, de situer et légender ses photos. Ses modèles ne sont plus des ombres qui détalent comme des figurines dans des décors architecturés, mais des hommes et des femmes marqués par l'histoire, des déportés, des affamés, des éclopés, des chômeurs, des manifestants. Le mur de Berlin devient un décor autrement terrible qu'un dédale de rues biscornu comme jamais dans l'angle d'un objectif. Cartier-Bresson, en s'enrégimentant dans une conscience humanitaire, a laissé tomber l'impétuosité surréaliste de ses visions absolues. Ses personnages sont plus ordinaires, et le style souvent somptueusement inexplicable s'émousse au profit de communications efficaces, par images claires très facilement lisibles ; les espaces luxueux ont rétréci à l'intérieur du cadre. Il n'est pas sûr que Magnum ait fait du bien à l'artiste, mais il est sûr que ce travail communautaire a fait du bien à l'homme, qui avait toujours le temps de faire revenir en lui l'artiste. Cartier-Bresson s'éloigne de Magnum en 1966, préférant une petite boutique de dessin à un grand commerce de photo.

« Au début, avec Chim (David Seymour), racontera encore Cartier-Bresson, *nous étions très inquiets. On se demandait comment on allait pouvoir faire vivre Capa. Moi je suis normand, et Chim était un peu grippe-sou. Finalement, c'est Capa qui a fait vivre Magnum, en jouant aux courses ; il avait le génie des affaires. C'était un aventurier avec une éthique. Intellectuellement, je me sentais plus proche de Chim, il avait une tête de joueur d'échecs. C'était un homme à tiroirs, et les tiroirs ne communiquaient pas ; le nombre de femmes que j'ai pu rencontrer après sa mort, et qui m'ont dit qu'il leur avait promis le mariage... »*

Le petit dernier, Capa, est donc celui qui mène la barque. Flambeur et coureur, beau garçon aux cheveux noirs avec un côté contrebandier napolitain, roi du flipper et lecteur d'historiettes de deux sous, toujours optimiste, il est réputé pour mener son monde en bateau. Né à Budapest en 1913, de son vrai nom André Friedmann, et après un premier exil à Berlin, Capa s'installe à Paris en 1933. Il sonne aux portes, un carton sous le bras avec ses photos, se faisant passer pour l'agent exclusif en France d'un très grand photographe américain qui s'appelle... Robert Capa. A la création de Magnum, Capa a déjà pris ses photos les plus célèbres, lors de la guerre civile espagnole, de l'invasion de la Chine par les Japonais et de la libération de la France par les Américains. Il semblerait qu'il ait compté sur Magnum pour se défaire un peu de sa spécialité de photographe violent, et aller vers des sujets de charme.

Le cadet, comme le benjamin, est aussi un réfugié : David Szymin, né à Varsovie en 1911, devenu David Seymour à son arrivée à Paris en 1933, et Chim pour ses amis qui ne parviennent à prononcer aucun de ses noms. D'abord photographe free-lance, il a couvert la guerre civile espagnole, ainsi que les événements les plus importants en Afrique du Nord, en Tchécoslovaquie et au Mexique. Exilé aux Etats-Unis dès 1939, il s'est engagé en 1942 comme volontaire dans l'armée américaine, à la fois lieutenant et photographe. Les portraits qui existent de Chim montrent un homme plutôt grassouillet, chauve, avec des lunettes. Ses amis de Magnum le décrivent comme *« un pape », « un oncle-gâteau », « un gourmet », « un homme du monde ».*

C'est lui la plus grande révélation de l'album, tant il est resté mal connu. La force et l'étrangeté de ses photos le distinguent entre tous : Chim a un monde à lui — un peu d'ailleurs comme l'aura plus tard Koudelka avec ses chiens pelés et ses infirmes, — un monde d'enfants violents, trop joyeux, fêlés, en équilibre sur des ruines ; un monde unique, âpre et poignant, comme seuls ont pu en inventer les grands déracinés de l'Est, de Joseph Conrad à Billy Wilder. Les éternels enfants, aussi : Chim est un peu l'Orson Welles de la photographie. Ses portraits, que ce soient ceux de Toscanini, de la Callas ou de Sagan, ont une intensité plastique, un calme étrange, tout un silence. On dirait qu'il n'a pas été là pour prendre la photo, que ses modèles n'ont jamais été que seuls avec eux-mêmes, et que Chim les a touchés dans une sorte de communication extra-sensorielle, sans poids, sans présence et sans distance. Il n'y a vraiment rien qui ressemble à ça.



« Soldats russes au Prater », Vienne, 1949, David Seymour.

Malheureusement, école de la bravoure, Magnum a également été une pépinière de mort. Capa, le premier, sautait sur une mine au Vietnam, au printemps 1954, bientôt suivi par Werner Bischof, le temps que les neuf jours de décalage qui l'avaient fait le précéder dans la mort parviennent des Andes jusqu'à ses amis. Bischof était mort dans un accident de voiture ; deux ans plus tard, c'est au tour de Chim, abattu par une mitrailleuse égyptienne. En 1966, l'année où il prend des distances avec Magnum, Cartier-Bresson rédigera en même temps un petit mot d'adieu *« à son ami » : « Chim prenait son appareil photo comme un docteur sort son stéthoscope de son sac, pour faire un diagnostic sur l'état du cœur. Le sien était vulnérable. »*

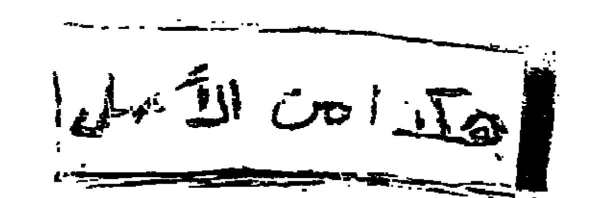
Mais ce trio formidable a lancé dans son sillage une pléiade de photographes : Ernst Haas, Eve Arnold, Erich Lessing, Inge Morath, Bruce Davidson, Raymond Depardon... L'agence fonctionne comme une chapelle, avec ses cotes, ses admissions chaleureuses ou hautaines, ses refus inexplicables, ses excommunications et ses mystères.

En 1960, devenu président, Elliott Erwitt, qui a développé dans ses photos un sens radical de l'humour, l'appliquait à un questionnaire qu'il soumettait à tous ses membres : *« Pourquoi êtes-vous entré à Magnum ? Pour faire fortune ? Pour pleurer sur l'épaule de quelqu'un ? »* C'est Henri Cartier-Bresson qui raconte l'anecdote, avec son enthousiasme de jeune homme. Et qui ajoute, en parlant du livre : *« On dirait que c'est un seul œil qui a pris tout ça. »* Un œil au sortir de la tourmente, qui réapprenait difficilement l'insolence. Un œil-charnière aussi, en lutte avec lui-même, luttant en équilibre sur un clivage de l'image. La photo est allée très vite au bout de ses possibilités, et déjà, dans les années 50, on la sent talonnée par quelque chose qu'elle ne connaît pas encore mais qu'elle pressent, à la fois semblable et autre. Sous la pression de la télévision, l'emblème *Life* a dû suspendre ses parutions. Pour Cartier-Bresson, le dix-neuvième siècle a pris fin dans les années 50. Planent l'image électronique et la menace atomique.

HERVÉ GUIBERT.

★ 1944-1960. APRÈS LA GUERRE... Aux éditions du Chêne, 430 F. Les photos du livre sont exposées, jusqu'au 26 octobre, à la FNAC-Montparnasse, 136, rue de Rennes, Paris-6ᵉ.

(1) *George Rodger en Afrique*, par Carole Naggar. Editions Herscher.



Images d'Arménie

Un pays, une culture qui ne veulent pas disparaître. C'est l'histoire d'un peuple que raconte la Quinzaine du film arménien au Studio 43.

CINÉASTES D'UN AUTRE MONDE

L'ASSOCIATION audiovisuelle arménienne présente pour la seconde année consécutive, du 16 au 29 octobre, au studio 43, un Festival du film arménien. Y participent aussi bien des films des cinéastes *les plus connus* d'Arménie soviétique, Hamo Bek-Nazarian, Henrik Malian, Arthur Pellechian ; des inédits de et sur Serje Paradjanov, l'auteur des *Chevaux de feu*, de son vrai nom Sarkis Paradjanian ; *Arènes sanglantes*, du plus illustre Arménien de la diaspora, l'hollywoodien Rouben Mamoulian ; ou encore *Tirez sur le pianiste*, de Truffaut, avec dans le rôle principal Charles Aznavour, alias Aznavourian, qui sera présent à la projection du vendredi 25 octobre à 18 heures.

Avec quatre films, montrés en version originale arménienne, Henrik Malian, cinquante-neuf ans, également homme de théâtre, est incontestablement la vedette de la manifestation, après son aîné Hamo Bek-Nazarian. Pour les spécialistes, le renouveau du cinéma arménien *d'Arménie date de 1967*, année de la présentation du *Triangle*. Un gamin, étonnamment proche du jeune garçon de *Louisian Story*, de Flaherty, sert de fil conducteur. Des saynètes successives nous évoquent les moments privilégiés d'une enfance passée dans une petite ville à la frontière de la Turquie, à la fin des années 30. Années de bonheur et de paix, autour de Hovis, le garçonnet, ils sont cinq forgerons à se partager le travail dans cette forge surnommée le triangle. Hovis *« a envie de pleurer chaque fois qu'[il se trouve] en face du beau »*. Il découvre la musique, l'amour, aussi la guerre, tout au loin. Henrik Malian raconte lentement, paresseusement, affectueusement, filme en noir et blanc des plans *souvent* immobiles. Un culture, une sensibilité, l'affirmation discrète d'une identité *nationale*, percent dans ces images d'un autre monde. *Nahapet* (1977), vu pour la première fois dans la section « Un certain regard », à Cannes, mérite de retenir l'attention par l'époque décrite, le début des années 20, l'exil consécutif au massacre de 1915, en Turquie. *Le Père* (1976), juste antérieur, nous introduit dans l'Arménie contemporaine, la famille toujours, Erevan la grande ville, un univers pour nous mystérieux et proche.

Henrik Malian parle de sa double position de cinéaste — qui connaît l'histoire du cinéma, il cite explicitement Mack Sennett et Hollywood dans *le Triangle* — et d'Arménien. Le caractère presque ethnographique des séquences les plus fortes de ses films ajoute à notre surprise. Mais une ethnographie sans rien de figé, chaleureuse.

LOUIS MARCORELLES.

L'ANCÊTRE ET LE BENJAMIN

De tous les remarquables cinéastes dont ce second Festival du film arménien nous projette les œuvres, comment ne pas saluer en particulier deux d'entre eux : l'ancêtre, le fondateur du cinéma de ce pays, Hamo Bek-Nazarian, et le dernier-né de la famille, Arthur Pelechian.

Né en 1892, Bek-Nazarian fut d'abord acteur dans des films russes intéressants d'avant 1917, trop peu connus en France, comme ceux de Gardine ou de Bauer. Puis il crée un art cinématographique d'expression arménienne avec une dizaine de films muets, notamment *Namous* (1925) que l'on peut voir dans l'actuel Festival, et *Tremblement de terre en Arménie* (1926). Mais sans doute le film le plus fort de Bek-Nazarian est-il un film parlant, qui date de 1935, *Pepo*.

Ce film affirma la personnalité humaine et culturelle de l'Arménie. Il adapte d'ailleurs un roman déjà très populaire là-bas.

L'action est située chez des émigrés arméniens en Géorgie, cela nous rappelle que l'émigration des Arméniens, menacés par les Perses comme par les Turcs, avait commencé dès le XVII[e] siècle. Et la date du récit est 1870, quelques mois avant que le tsar de Russie annexe la province arménienne, alors que la Géorgie était déjà pour une bonne part administrée par les Russes.

Avec une maîtrise achevée, Bek-Nazarian nous décrit les différents protagonistes, pêcheurs et ouvriers arméniens, obligés de se soumettre, dans leur vie de tous les jours, à l'autorité de bourgeois géorgiens, puis de fonctionnaires russes de la justice, de l'armée, qui, en cas de conflit, prennent parti pour les gros bonnets géorgiens contre les immigrés d'Arménie.



« Chor et Chorchor », de Hamo Bek-Nazarian.

Entièrement tourné en décors naturels à Tbilissi et dans la campagne environnante, le film est d'une vérité et d'une beauté d'image stupéfiantes. Il y a aussi une liberté très rare de style, Bek-Nazarian alternant des vues presque documentaires pures avec des transpositions qui penchent vers la poésie.

Autre qualité singulière de *Pepo :* une approche très pénétrante, très fine, de la conscience des femmes, en particulier au cours de deux séquences sublimes tournées dans une église et dans un bain public.

La richesse d'information et la splendeur de vision de *Pepo*, histoire d'une famille de travailleurs arméniens qui ne peuvent récupérer d'un gros commerçant géorgien l'argent qu'ils *ont* mis en dépôt chez lui, et qui, finalement, sont condamnés et mis en prison par des magistrats russes au moyen de documents truqués ; oui, cette richesse et cette splendeur font de ce film un chef-d'œuvre de l'histoire générale du cinéma.

Arrière-petit-fils d'un cinéma arménien dont Bek-Nazarian est le « pépé », voici Arthur Pelechian, quarante-cinq ans.

Le Festival présente la plupart de ses films, *Nous*, *Notre siècle*, *Au début*, *les Saisons*, *les Habitants*. Ce sont des courts ou moyens métrages réalisés dans les années 1970-1975, et pas faciles à définir : cela tient du document, du ciné-œil à la Dziga Vertov, et de la poésie de montage.

Dans ses films de tendance « historique », comme *Notre siècle*, Pelechian mêle les documents d'époque et des images prises par lui. Mais les films d'observation de la vie paysanne ne sont pas faits que d'images originales.

La qualité frappante des œuvres de Pelechian tient à l'extrême beauté des prises de vues. C'est du noir et blanc, très encré, c'est aussi violent que des lithos de Munch, de Rouault. Et les choses que Pelechian filme, la transhumance des brebis dans un interminable tunnel sans éclairage, ou les bergers montés sur leurs chevaux se jetant les brebis par-dessus les remous d'un torrent, ou les paysans glissant sur les pentes des montagnes avec d'énormes meules de foin, ou même quelque chose d'aussi simple que le désensablement d'un camion embourbé la nuit, tout cela est métamorphosé par la caméra de Pelechian en un cinéma d'une bouleversante beauté et d'une poésie éternelle (on songe à Virgile).

Mais ce qui a fait, ces dernières années, la notoriété mondiale de Pelechian, c'est plutôt autre chose, c'est sa science du montage. Dans la ligne de Vertov et d'Eisenstein, Pelechian pratique un montage sec, brutal, impérieux, qui ne se prive pas de répéter certains effets. Dans ces montages, le cinéaste fait appel à des images-chocs, comme des explosions, des éboulements, des flammes. Cela donne l'impression d'un marteau-pilon filmique. On peut ou non aimer cette opiniâtreté de l'effet de montage. C'est fort bien fait, mais c'est un peu facile et un peu systématique. En tout cas Pelechian, qui reste quand même la figure aujourd'hui la plus marquante du cinéma arménien, se présente, par son parti-pris du montage brutal, exactement à l'opposé d'un autre grand cinéaste soviétique, Andrei Tarkovski, qui, lui, désavoue le cinéma de Vertov et même d'Eisenstein, qui estime que le montage doit être aussi peu visible que possible, et que l'essence du cinéma se situe à l'intérieur de chaque image, longue ou courte, et non pas dans la rencontre de deux images successives.

MICHEL COURNOT.

Alberola

PEINTURES D'UN DÉPLACEMENT

Jean-Michel Alberola peint des lieux de passage, des zones d'ombre, des personnages qui s'en vont. Il peint sans oublier d'où vient la peinture.

LORSQUE Jean-Michel Alberola a commencé à exposer sa peinture — il n'y a pas très longtemps : quatre ou cinq ans ; l'artiste a trente-deux ans, — il était aux prises avec Tintoret, plus justement avec le tableau du Louvre *Suzanne et les vieillards*, pour le thème plus que pour la forme, ou, si l'on préfère, pour la forme du récit. Il n'était pas le seul alors à vouloir recréer l'espace d'une histoire, à vouloir redonner à la peinture du contenu, une charge symbolique, culturelle, affective, à recourir aux mythes, aux références prises dans l'histoire de l'art...

Depuis, cette histoire louche de nu, de regards coupables, de vérité et de mensonge, qui court dans la peinture occidentale, avec ou sans Suzanne, Alberola l'a poursuivie (ou c'est elle qui poursuit le peintre), y raccrochant des épisodes annexes, des commentaires, des digressions, des développements parallèles, déplaçant son récit et se déplaçant à l'intérieur du récit, se faisant tour à tour acteur, témoin et commentateur, retrouvant au fil de ses pérégrinations littéraires l'histoire proche de Diane et d'Actéon, le chasseur (d'images) pris en faute lui aussi, et puni pour avoir contemplé la déesse nue ; Actéon, dont le nom est devenu pour l'artiste un prête-nom — Alberola « fait », « dit » (en latin) sous le nom d'Actéon, dont il a symboliquement fait sauter la barre entre les deux jambes du A, peut-être pour marquer sa position instable de marcheur courant plusieurs lièvres à la fois.

Sa progression est compliquée, le suivre est déroutant, malgré les jalons, les repères qu'il propose et qui ne sont toujours que fragment d'une aventure picturale remise en question à tout moment, arrêtée au gré de la vie, liée à son histoire personnelle, à des rencontres, des lectures, à la poursuite d'une réflexion sur l'art et son histoire, sur la peinture et son histoire, sur le langage, sur son propre travail, celui des autres, sur la possibilité de peindre aujourd'hui, sans oublier d'où l'on vient et d'où vient la peinture...



« Suzanne et les vieillards : la prétention des tapis volants » (1984).

Cette attitude vis-à-vis de la création fait penser à ce que dit Perrec dans ses *Notes sur ce que je cherche*, à propos de son ambition d'écrivain : une ambition qui serait *« de parcourir toute la littérature de mon temps, sans jamais avoir le sentiment de revenir sur mes pas ou de remarcher dans mes propres traces, et d'écrire tout ce qu'il est possible à un homme d'aujourd'hui d'écrire : des livres gros et des livres courts, des romans et des poèmes, des drames, des livrets d'opéra, des romans policiers, des romans d'aventures, des romans de science-fiction, des feuilletons, des livres pour enfants » (1). « Ecrire tout ce qu'il est possible à un homme d'aujourd'hui d'écrire... ». Le « possible »*, c'est faire avec le monde autour, une histoire particulière, le langage, la fiction...

L'exposition du Centre Georges-Pompidou parle de ces choses-là, bouclée dans une sorte d'exposé-manifeste intitulé *« la peinture, l'histoire, la géographie »*. Alberola, qui l'a conçue de bout en bout, y déplie son travail sur deux registres. Celui d'en dessous est pour le discours sur la peinture et les dessous de sa peinture : objets, *ready-made* corrigés, photos, cartes postales, textes nourris d'affirmations contradictoires : une accumulation d'images qui disent l'errance, parlent d'exotisme, d'orientalisme, de folklore, montrent une Afrique (fantôme), de tristes tropiques, le colonialisme, la culture occidentale et les cultures *primitives* dans un dialogue impossible. On y trouve aussi des hommages à Loti, Godard, Duchamp... Images d'un déplacement, sans rien de fixe, dont la barque et les rames sont les accessoires principaux. Jean-Michel Alberola, qui vit au Havre, est né en Algérie de parents émigrés espagnols. Cela n'explique pas tout, mais...

Quant aux peintures, Alberola les a accrochées au-dessus, très haut sur les cimaises, dans un au-delà, hors d'atteinte, à l'abri, comme pour les dérober aux mots, les mettre en attente dans les eaux du sacré, de ce dont on ne parle pas.

On va tout de même essayer d'en dire deux mots de ces tableaux où l'on reconnaît des objets, des plans d'eau, des coffres, des rames, des étoffes — les utilités, — mais pas tout ; qui sont des lieux de passage, des plans-séquences avec des personnages qui entrent et sortent du champ visuel, s'enfoncent dans les zones d'ombre, ou se noient dans un fondu enchaîné ; qui sont peuplés d'images et de cartes (d'Afrique), faits de nuits désertiques, de bassins vides, de terre, de sang, de poussière, de neige, de plans de chaleur et de froid, qui basculent ; faits d'images camouflées, inaudibles, bouclées dans leur mutisme.

C'est assez agaçant, et l'on voudrait pouvoir se dérober à son tour, s'extraire de cette histoire, mais on ne le peut, parce qu'Alberola, tous discours confondus, est peintre, complètement peintre, et que sa peinture vous arrête *le* regard.

GENEVIÈVE BREERETTE.

(1) Georges Perrec : *Penser-classer*, collection « Textes », Hachette.

★ Centre Georges-Pompidou, Galeries contemporaines, jusqu'au 11 novembre.

Sélection

CINÉMA

« Empty Quarter », de Raymond Depardon

Une femme en Afrique. Elle rencontre un homme dans un hôtel. Ils vont partager la même chambre, et voyager. C'est une très belle histoire d'amour, racontée par l'homme. Lui, on ne le voit pas, on l'entend conjuguer au passé le temps présent de l'image. Il est peut-être derrière la caméra, il a peut-être fermé les yeux pour mieux réinventer son désir. Et dans son désir il nous enferme, tandis que la femme vit sa vie, constamment là, inaccessible. – Cl. D.

ET AUSSI : *Elle a passé tant d'heures sous les sunlights*, de Philippe Garrel (le pionnier de l'impression sur pellicule). *On ne meurt que deux fois*, de Jacques Deray (un routier du polar, avec les fresques du grand Serrault). *Hurlevent*, de Jacques Rivette (la passion décapée). *La Chair et le Sang*, de Paul Verhoeven (conquêtes et amours barbares). *L'Éveillé du pont de l'Alma*, de Raul Ruiz (dormir, c'est mourir un peu). *Raspoutine, l'agonie*, d'Elem Klimov (vision d'une fin de règne).

THÉATRE

« L'Escalier » à l'Œuvre

Dans leur salon de coiffure – un loft noir avec quelques taches de couleur, – Harry et Charlie se livrent à ce jeu stupide qu'on appelle le chat et la souris. Sans beaucoup de bruit, avec seulement quelques effets de style dans le vocabulaire, à coups de bec, à coups d'ongles, ils se déchirent. La cruauté ronronne. Ces deux-là ont du talent. Ils connaissent les ressorts sur lesquels il faut tirer pour faire mal. Agaceries, larmes, grincements de dents. Harry et Charlie passent par toutes les nuances du malheur, celui, subtil, qui frôle l'amour, pain quotidien des couples enfermés dans une vie minable. Georges Wilson (qui a adapté et mis en scène *l'Escalier*) est Charlie, cabot mythomane qui fait de l'esbroufe et souffre. Jacques Dufilho est Harry, qui rumine un océan de désillusions. Ils sont drôles, troublants, parfaits. C. Ba.

ET AUSSI : *Le Journal d'un homme de trop* au Théâtre des Quartiers d'Ivry (Serge Maggiani, seul et bouleversant). *Intérieur*, au TGP de Saint-Denis (la mort en ce théâtre). *Je songe au vieux soleil*, *Mes mémoires*, au Jardin d'hiver (délires et acteurs). *Horace*, à la Cité internationale (passion et jeunesse). *Norodom Sihanouk*, à la Cartoucherie de Vincennes (la terrible histoire d'un roi).

MUSIQUE

« Une vie de héros » au Festival de Lille

Avec un nouveau directeur artistique, Frédéric Sartor, le Festival de Lille garde le même cap : grande manifestation multidisciplinaire qui présente, du 19 octobre au 11 décembre, quarante-deux manifestations (dont sept créations mondiales) à l'enseigne de « Une vie de héros : artistes et sociétés ». Ouverture éclatante avec les *Momente*, de Stockhausen (le 19), Brigitte Fassbaender (le 22), la *6e Symphonie*, de Mahler (le 23), des musiques de Cuba et du Japon, l'admirable Ensemble à vent Maurice Bourgue, Gisela May, le deuxième volet de la *Hugo-Symphonie*, de Pierre Henry, etc. (Rens. 17, quai du Wault, 59800 Lille ; tél. : 20-30-89-53.)

A Paris, début des représentations de la fastueuse *Passion selon saint Jean*, de Bach, mise en scène par Pierluigi Pizzi, qui fit sensation naguère à la Fenice de Venise, sous la direction de William Christie (Champs-Elysées, dix représentations, à partir du 21). Débuts également d'une nouvelle *Vie parisienne* d'Offenbach, avec Gabriel Bacquier et Jane Rhodes (Théâtre de Paris, à partir du 16 octobre), et du Festival d'art sacré de la Ville de Paris, aux programmes très originaux et intéressants, avec, pour commencer, les *Cantiques spirituels* de Jean de la Croix et Marc-Antoine Charpentier (Saint-Louis-en-l'Ile, le 22 ; jusqu'au 25 décembre ; rens. : 42-77-18-83). – J. L.

ET AUSSI : *Orchestre de Paris*, dir. Muhai Tang, avec A. Ciccolini : Weber, Rachmaninov, Sibelius (Pleyel, les 16 et 17) ; *Messe en si mineur*, de Bach, par la Chapelle royale, dir. Ph. Herreweghe (Saint-Eustache, le 17) ; Concours international de guitare (Radio-France, les 21, 22, 23) ; M. Caballe (TMP/Châtelet, le 21).

JAZZ

Nancy Pulsations

Huitième édition du Nancy Jazz Pulsations, du 17 au 27 octobre, essentiellement à Nancy, mais aussi dans toute la région. Faste, programme abondant, ambitions, stars ou révélations : tous les deux ans, le jazz passe par la Lorraine avec ses gros sabots, et la Lorraine voit les choses en grand. Ce n'est pas cette année que Nancy risque de manquer à sa réputation. Du côté des stars : Miles Davis, Keith Jarrett en trio, Paco de Lucia et sa petite famille, Stéphane Grappelli, et, *last but not least :* Sarah Vaughan. Rayon des nouveautés : le Vienna Art, Bekkumernis, Macumba Percussions et Arto Lindsay. Parmi les promus récents : Chico Freeman et Arthur Blythe rejoignent le toujours jeune Don Cherry. Valeurs montantes enfin : Stanley Jordan, qui oblige tous les guitaristes à changer leur doigté, Francis Varis, Pick Up, etc. Et l'Afrique, puisque ainsi va la mode ! Cent percussionnistes accompagneront Dodou N'Diaye Rose, chef tambour-major de Dakar. – F. M.

DANSE

Murray Louis et Dave Brubeck à Créteil

Une danse à l'état pur qui produit un plaisir sans mélange. Pour le spectateur, il n'y a qu'à se laisser porter, se laisser vivre ; ouvrir grands les yeux sur les trajectoires énergiques des danseurs et les petits gestes intimes de Murray Louis ; ouvrir grandes les oreilles sur les rythmes subtils et les accents vieux jazz du quartet de Dave Brubeck (du 18 au 24 octobre à Créteil). – M. M.

ET AUSSI : Danse Manipuri au Théâtre du Rond-Point (les célèbres sœurs Jhaveri et leurs tambours, jusqu'au 19 octobre). Noemie Lapzeson au Centre américain (la technique Graham associée au tempérament argentin, 17-19 octobre).

EXPOSITIONS

Klee et la musique au Centre Georges-Pompidou

Violoniste avant d'être peintre, peintre et poète autant que théoricien rigoureux, au Bauhaus, Paul Klee n'aura cessé de se référer à la musique, d'échafauder des rythmes colorés qu'on a souvent mis en rapport avec les recherches de Schoenberg. C'est à une relecture de cette relation de l'artiste avec le domaine musical que l'exposition nous convie, en une bonne centaine d'œuvres sur papier, essentiellement, peintures, aquarelles et dessins.

ET AUSSI : *Tony Cragg et Martin Disler*, à l'ARC – un Anglais sculpteur, doué pour la récupération des déchets, et un Suisse peintre de tourments intérieurs : deux aspects de la création d'aujourd'hui. *Octobre des arts*, à Lyon – une prolifération d'expositions d'art contemporain dans la ville, au musée, à l'ELAC, dans les galeries privées, les lieux associatifs.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche (277-12-33).

MATTA. Grande galerie. MNAM. Jusqu'au 16 décembre.

KLEE ET LA MUSIQUE. Grande galerie. Jusqu'au 1er janvier.

JEAN-MICHEL ALBEROLA ; RAYMOND MASON ; GULAM MOHAMMED SHEIKH ; VISWANADHAN. Galeries contemporaines. Jusqu'au 11 novembre.

LEÇON D'ANATOMIE. Salle d'art graphique. Jusqu'au 1er décembre.

LISIBLE/ILLISIBLE. Approche historique de la typographie. – **L'IMAGE DES MOTS.** Jusqu'au 4 novembre. CCI.

VOYAGE EN ALPHABET. Bibliothèque des enfants. Jusqu'au 11 novembre.

Musées

INAUGURATION DU MUSÉE PICASSO : Dessins cubistes. Musée Picasso, 5, rue de Thorigny (271-25-21). Sauf mardi de 10 h à 17 h 15. Entrée : 16 F ; Dim. : 8 F.

SIR JOSHUA REYNOLDS, 1723-1792. Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 20 F ; sam. : 13 F (gratuite le 4 novembre). Jusqu'au 16 décembre.

LA GLOIRE DE VICTOR HUGO. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (voir ci-dessus). Entrée gratuite le 31 octobre. Jusqu'au 6 janvier.

SALON D'AUTOMNE. Aux sources de l'impressionnisme. Oeuvres contemporaines. Jeune tapisserie tchécoslovaque. Grand Palais. Tlj., de 10 h 30 à 18 h 30. Entrée : 25 F. Jusqu'au 3 novembre.

SALON DES REALITES NOUVELLES. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (256-45-11). Tlj., de 10 h à 18 h 30. Du 18 octobre au 3 novembre.

SOLEIL D'ENCRE. Manuscrits et dessins de Victor Hugo. Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-12-73). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 5 janvier.

LE BRUN A VERSAILLES. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 16 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 6 janvier.

VERA SZEKELY. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; Mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 15 F. Jusqu'au 5 janvier.

TONY CRAGG – MARTIN DISLER – JEAN-MICHEL GAUTREAU. Loin de L.A. ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 1er décembre.

IMAGINER, CONSTRUIRE : Basset, Benkert, Böhm, Friedman, etc. Bibliothèque du Musée d'art moderne de la ville de Paris (voir ci-dessus). Du 17 octobre au 24 novembre.

PARANT & Co. Cent mille et une boules. Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, avenue de New-York (voir ci-dessus). Jusqu'au 29 octobre.

WILLY RONIS PAR WILLY RONIS. Jusqu'au 10 novembre. – **METROPOLIS.** Photographies d'un tournage. Jusqu'au 18 novembre. Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 12 F ; dim. : 6 F.

LE PASSÉ COMPOSÉ. Les 6x13 de J.H. Lartigue. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (296-10-34). T.l.j. de 12 h à 19 h. Jusqu'au 26 janvier.

FIBRES ART 85. Jusqu'au 12 novembre – **LIFE 1946-1955.** Photographies. Jusqu'au 6 novembre. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf lun. et mardi, de 12 h à 18 h ; dim. de 11 h à 17 h.

SALVADOR DALI. Deux caducées et trois cents œuvres originales. Musée de l'Assistance publique, 47, quai de la Tournelle (633-01-43). Sauf lundi et mardi, de 10 h à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 31 octobre.

MAREVNA ET LES MONTPARNOS. Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 3 novembre.

HISTOIRES D'AFFICHES. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 4 novembre.

LA MEDAILLE-OBJET. Musée de la Monnaie, 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf sam., dim., et jours fériés, de 11 h à 17 h. Entrée libre. Jusqu'à fin décembre.

EUGENE BEJOT, graveur de Paris (1867-1931). Jusqu'au 12 janvier.

CLAUDE-NICOLAS LEDOUX (photographies). Jusqu'au 15 novembre. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40.

SACHA GUITRY ET SES AMIS, 1885-1985. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (234-95-00). Tous les jours, de 11 h à 19 h. Jusqu'au 27 octobre.

IMAGES DE LA GORGONE. Bibliothèque nationale, cabinet des médailles, 58, rue de Richelieu (261-82-83). Tlj., de 12 h à 18 h.

VERSAILLES AUX ARCHIVES NATIONALES. Musée de l'histoire de France, 60, rue des Francs-Bourgeois (277-11-30). Sauf mardi, de 14 h à 17 h. Jusqu'en février.

ART ET INDUSTRIE 1985. Musée des monuments français, palais de Chaillot (727-35-74). Sauf mardi, de 10 h à 19 h. Jusqu'au 10 novembre.

L'ÉCOLE NATIONALE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER, 1885-1985. Musée de la Marine, palais de Chaillot (553-31-70). Sauf mardi, de 10 h à 18 h. Jusqu'au 30 novembre.

ART ET CIVILISATIONS DES CHASSEURS DE LA PRÉHISTOIRE. Musée de l'homme, palais de Chaillot (553-70-60). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 6 janvier.

L'ÉVENTAIL, miroir de la Belle Epoque. Jusqu'au 27 octobre. – **ÉVENTAILS CONTEMPORAINS.** Jusqu'au 30 octobre. Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-23). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Entrée : 12 F.

DE L'IMAGE A L'OBJET. Musée instrumental du Conservatoire national supérieur de musique, 14, rue de Madrid (293-15-20). Mer., jeu., ven. et sam., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 26 octobre.

Centres culturels

ARTISTES INDIENS EN FRANCE. Centre national des arts plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55). Sauf mardi, de 11 h à 18 h. Entrée : 9 F. Jusqu'au 30 novembre.

LA TAPISSERIE EN FRANCE 1945-1985. Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 11, quai Malaquais (260-34-57). Sauf mardi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 31 octobre.

RENAISSANCE ET MANIERISME DANS LES ECOLES DU NORD. Dessins des collections de l'Ecole des beaux-arts. Ensba, chapelle des Petits-Augustins, 14, rue Bonaparte (260-34-50). Sauf mardi, de 13 h à 19 h. Entrée : 12 f. Jusqu'au 16 décembre.

L'ART DU VERRE EN WALLONIE, de 1802 à nos jours. Centre Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Du 17 octobre au 24 novembre.

VERSAILLES A STOCKHOLM. Dessins du nationalmuseum, peintures, meubles et arts décoratifs. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h à 18 h ; Sam. et dim., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 3 novembre.

PETER FISCHLI/DAVID WEISS. Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois (271-44-50). Sauf lundi, de 14 h à 19 h ; merc. jusqu'à 20 h ; dim. de 14 h à 17 h. Jusqu'au 10 novembre.

WILLIAM T. WILEY. Californie I. American Center, 261, boulevard Raspail (335-21-50). Sauf dim., de 12 h à 19 h ; sam., de 12 h à 17 h. Jusqu'au 30 novembre.

ARTISTES CANADIENNES : S. Alexander, S. Bouchard, T. Sasaki, S. Scott. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Sauf lundi, de 10 h à 19 h. Jusqu'au 24 novembre.

FRIEDHELM LACH. Dialogue de peintures et de sculptures. Services culturels du Québec, 117, rue du Bac (222-50-60). Jusqu'au 15 novembre.

L'HOMME ET LA MORT. Danses macabres : gravures et dessins de Dürer à Dali. Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h à 20 h. Jusqu'au 8 novembre.

GUDRUN VON MALTZAN. Centre culturel allemand, 31, rue de Condé (326-09-21). Sauf sam. et dim., de 13 h à 20 h. *Jusqu'au 31 octobre.*

CINQ VISIONS MEXICAINES : Felguerez, Lozano, Rojo, Soriano, Toledo. Centre culturel du Mexique, 28, boulevard Raspail (549-16-26). Sauf dim., de 10 h à 18 h ; sam., de 14 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 26 octobre.

ODET SABAN. Ministère des droits de la femme, 53, avenue d'Iéna (501-86-56). Jusqu'au 31 octobre.

ALEC BORENSTEIN. Centre juif d'art et de culture, 68, rue de la Folie-Méricourt (805-28-60). Du lundi au jeudi, de 14 h à 21 h. Entrée libre. Jusqu'au 15 novembre.

LES HUGUENOTS. Archives nationales, 87, rue Vieille-du-Temple (277-11-30). Sauf mardi, de 14 h à 17 h.

L'INFLUENCE HUGUENOTE SUR L'ILLUSTRATION DU LIVRE EN HOLLANDE. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 31 octobre.

S. M. EISENSTEIN. Dessins d'un cinéaste. Bibliothèque A. Malraux, 78, boulevard Raspail (544-53-85). Sauf dim., lundi (et jeudi matin), de 10 h à 19 h ; sam., de 10 h à 17 h. Jusqu'au 15 novembre.

FRANÇOIS KOLLAR : La France travaille, regard sur les années 30. Photographies. Bibliothèque Forney, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf dim. et lundi, de 13 h 30 à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 16 novembre.

REGARDS SUR LA COMMEDIA DELL'ARTE. Peintures et dessins de D. Puthod. Conservatoire national supérieur d'art dramatique, 2 bis, rue du Conservatoire (246-12-91). Sauf sam., et dim., de 11 h à 18 h. Du 17 octobre au 9 novembre.

Galeries

HELENE DELPRAT/ALAIN KIRILI. Galerie Adrien Maeght, 42-46, rue du Bac (548-45-15). Jusqu'au 31 octobre.

GEORGE SEGAL. Sculptures polychromes – **NICOLA DE MARIA.** Peintures. Galerie Maeght Lelong, 13, rue de Téhéran (563-13-19). Jusqu'au 16 novembre.

ADO. Nippon soft wear. Est Forum Junku, 262, rue Saint-Honoré (260-89-12). Jusqu'au 26 octobre.

JOHN DE ANDREA. Sculptures. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 31 octobre.

FRANÇOIS ARNAL. Peintures 1952-1985. Galerie Erval, 16, rue de Seine (354-73-49). Jusqu'au 26 octobre.

ARRABAL, peintre. Galerie J.-Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 26 octobre. – Dessins, peintures. Galerie Biren, 31, rue Jacob (260-25-30). Jusqu'au 6 novembre.

JEAN-FRANÇOIS BORY. Galerie Donguy, 57, rue de la Roquette (700-10-94). Jusqu'au 29 octobre.

DE CHIRICO, néo-baroque. Art curial, 9, avenue Matignon (299-16-16). Jusqu'au 15 décembre.

CLAVE ET LE THÉATRE. Galerie Proscenium, 35, rue de Seine (354-91-01). Jusqu'au 23 novembre.

CORDESSE. Peintures 1985. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (296-69-57). Jusqu'au 31 octobre.

FERRER. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (354-78-41). Jusqu'au 2 novembre.

ELIZABETH FRANZHEIM. L'œuvre des années 60. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 9 novembre.

GISÈLE FREUND. Itinéraires. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (374-38-00). Jusqu'au 2 novembre.

BERNARD FRIZE. Galerie Crousel-Hussenot, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Du 17 octobre au 21 novembre.

DIEGO GIACOMETTI. Galerie Eolia, 10, rue de Seine (326-36-54). Jusqu'au 31 octobre.

MARCEL GILI. Les Troupeaux. Galerie Art contemporain, 22, rue de l'Odéon (633-49-24). Du 17 octobre au 29 novembre.

GOETZ. L'Obsidienne, 28, avenue Matignon (266-67-93). Jusqu'au 1er novembre.

JACQUES HARTMANN. Peintures et dessins. Galerie Berggruen, 70, rue de l'Université (222-02-12). Jusqu'à fin novembre.

BARRIE HASTINGS. Peinture. Galerie Breteau, 70, rue Bonaparte (326-40-96). Jusqu'au 9 novembre.

IPOUSTÉGUY. Sculptures récentes. Galerie Claude-Bernard, 9, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 26 octobre.

ALLEN JONES. Galerie P. Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts (634-15-01). Jusqu'à fin novembre.

TETSUMI KUDO. Survivance de l'avant-garde. Galerie Brownstone et Cie, 17, rue Saint-Gilles (278-43-21). Jusqu'au 13 novembre.

OLEG LIAGATCHEV. Das Glasperlenspiel. Galerie Mythologies, 6, rue Geoffroy l'Angevin (277-07-92). Jusqu'au 28 octobre.

PIERRE MARAVAL. Oeuvres récentes. Galerie Beau Lézard, 36, rue des Archives (804-86-86). Jusqu'au 12 novembre.

ANDRÉ MASSON. Peintures, pastels, dessins 1924-1974. Galerie Lahumière, 88, boulevard de Courcelles (763-03-95). Jusqu'au 30 octobre. – Oeuvres 1923-1972. Galerie J.-J. Dutko, 5, rue Bonaparte (326-96-13). Jusqu'au 14 décembre.

MATTA. Pastels et crayons. La Pochade, 11, rue Guénégaud (354-89-03). Jusqu'au 30 novembre.

HENRI MICHAUX. Galerie B.-Lebon, 34, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 9 novembre. – Encres 1959-1960. Galerie D. Templon, 1, impasse Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 26 octobre.

LOUIS NALLARD. Petite géomancie picturale. Galerie J.-Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'au 26 octobre.

MICHEL POTAGE. De Vincent à Théo. L'Aire du Verseau, 119, rue Vieille-du-Temple (804-86-40). Jusqu'au 9 novembre.

ANDRÉ QUEFFURUS. Espace Kiron, 10, rue de La Vacquerie (373-53-00). Jusqu'au 7 novembre.

J.-M. QUENEAU. Grands formats. Galerie Jean-Peyrole, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 26 octobre.

ROUYER. Peintures récentes. Galerie suisse de Paris, 17, rue Saint-Sulpice (633-76-58). Jusqu'au 9 novembre.

PAOLO SANDANO. Galerie Krief-Raymond, 50 rue Mazarine (329-32-37). Jusqu'au 26 octobre.

TAKIS. Galerie Marion-Meyer, 15, rue Guénégaud (633-04-38). Jusqu'à fin octobre.

RICHARD TUTTLE. Galerie Y. Lambert, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare (271-09-33). Jusqu'au 8 novembre.

VAN HAARDT. Oeuvres 1948-1953. Galerie J. Barbier, 19, rue Guénégaud (633-92-98). Jusqu'au 2 novembre.

CATHERINE VIOLLET. Égyptes. Galerie C. Cheneau, 30, rue de Lisbonne (563-36-06). Jusqu'au 31 octobre.

En région parisienne

ANTONY. A. et G.-A. Mossa. Salons de l'Hôtel de ville (666-21-93). De 14 h à 19 h ; sam. et dim., de 10 h à 13 h et de 14 h à 19 h. Jusqu'au 27 octobre.

BOULOGNE-BILLANCOURT. Donations récentes aux musées de Boulogne. Hôtel de ville, 26, avenue André-Morizet. Sauf sam. après-midi et dim., de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30. Jusqu'au 7 novembre. – Les jeux d'adresse. Centre culturel, 22, rue de la Belle-Feuille (604-82-92). De 10 h à 21 h ; Dim., de 10 h à 12 h. Jusqu'au 15 décembre.

CERGY-PONTOISE. Gare à la peinture. Gare SNCF de Cergy Saint-Christophe (3) 030-33-33). Jusqu'au 26 novembre.

MEUDON. Karl-Jean Longuet, 1904-1981. Rétrospectives. Musée, 11, rue des Pierres (534-75-19). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 3 novembre.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Le chemin de Gauguin, genèse et rayonnement. Musée départemental du Prieuré, 2, rue Maurice-Denis (3 - 973-77-87).

En province

ARLES. Saura, peintures 1985. Abbaye de Montmajour (90-54-64-17). Jusqu'au 4 novembre. – Bertran Boysset, un Arlésien du Moyen Age. Saint-Martin du Méjan, quai Max-Dormay. Jusqu'au 31 octobre.

BOURG-EN-BRESSE. Jean Messagier. Musée de Brou, 63, bd de Brou (74-22-22-31). Jusqu'au 17 novembre.

ELBEUF. Art textile, expressions textiles. Cirque-Théâtre, 2, rue Henry (81-00-89). Jusqu'au 5 novembre.

LE HAVRE. Ensor, gravures fantastiques. Prieuré de Graville, rue Elisée-Reclus (35-47-14-01). Jusqu'au 3 novembre.

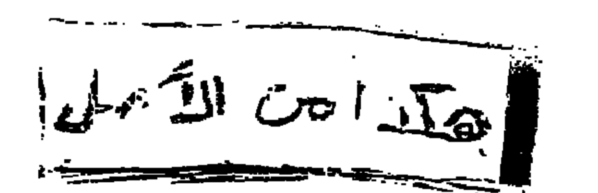
LYON. Octobre des arts : Collection du musée Saint-Pierre. Musée des Beaux-arts, 20, place des Terreaux (7) 828-07-66). Jusqu'au 18 novembre – E. Ruscha/M. Schifano. Musée Saint-Pierre, 16, du rue Président-Edouard-Herriot (7) 830-50-66) – Eduardo Paolozzi. Elac, centre d'échanges de Perrache (7) 842-27-39). Et d'autres expositions. Jusqu'au 18 novembre.

MULHOUSE. Textile zones. Musée de l'impression sur étoffes, 3, rue des Bonnes-Gens (89/45-51-20) ; Ecole des beaux-arts ; Galerie AMC ; Musée des beaux-arts ; etc. Jusqu'au 31 octobre.

ORLÉANS. François Bouillon. Nocturnes – Pierre Buraglio. Fenêtres – Julio Gonzalez, 1876-1942. Sculptures et dessins. Centre d'art contemporain, carré Saint-Vincent (38) 62-45-68. Jusqu'au 3 novembre.

STRASBOURG. Dix années d'enrichissements, 1975-1985. Jusqu'au 17 novembre. – Autour de la boîte-en-valise de Marcel Duchamp. Jusqu'au 24 novembre. Musée d'art moderne, 1, rue du Vieux-Marché-aux-Poissons (88) 32-46-07).





THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

UNE STATION SERVICE : Théâtre de la Ville (274-22-27), 20 h 30 (16).

IL FAUT QU'UNE PORTE SOIT OUVERTE OU FERMÉE : Dejazet (887-97-34), 18 h 30 (16).

LE TIGRE : Théâtre 3 sur 4 20 h 30 (16).

LA NUIT DU PLAISIR DIFFÉRENT : Bagneux, Théâtre Victor-Hugo (663-10-54), 20 h 30 (16 au 19).

DEUX SUR LA BALANÇOIRE : Atelier (606-49-24), 21 heures (17).

LES NUITS ET LES MOMENTS : Cergy Pontoise, CAC (412-85-89), 21 heures (17).

KE VOI : Cartoucherie de la Tempête (328-36-36), 20 h 30 (17).

LE OUI DE MALCOLM MOORE : Petit TEP (364-80-80), 20 h 30 (18).

FIN D'ÉTÉ A BACCARAT : Athénée, salle Berard (742-67-27), 20 h 30 (18).

LES CONTES DE HOLLYWOOD : Athénée, salle Jouvet (742-67-27), 20 h 30 (18).

DESCARTES-PASCAL : Petit Odéon (325-70-32), 18 h 30 (22).

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.
☞ Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles »

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), (jeu., sam., lun., dim. soir) 19 h 30 ; dim. à 15 h, Iphigénie en Tauride.

SALLE FAVART (296-06-11), jeu. à 19 h 30 : La Belle Hélène (dern.) ; *concert* : mer à 20 h, concert Bach : sonates de J.S. Bach (P. Doukan ; M. Bailly ; L. Boulay).

☞ COMÉDIE FRANÇAISE (296-10-20), mer. à 14 h ; jeu., dim., mar. à 20 h 30 : Feydeau. Comédies en un acte ; mer., ven., lun. à 20 h 30 : Rue de la Folie-Courteline ; sam. à 20 h 30 : L'Imprésario de Smyrne ; dim. à 14 h 30 : Le Misanthrope (dern.).

☞ CHAILLOT (727-81-15), Grand Théâtre : relâche jusqu'au 26 novembre ; Théâtre Gémier : mer., jeu., sam. à 20 h 30 ; dim. à 15 h (dern.) : Je soussigné cardiaque ; relâche jusqu'au 6 novembre.

☞ ODÉON (325-70-32). Théâtre de l'Europe, (dim. soir, lun.), 20 h 30, dim. 15 h : L'Illusion, de Corneille.

PETIT-ODÉON (325-70-32), mar. à 18 h 30 : Entretien de M. Descartes avec M. Pascal Le Jeune, de J.C. Brisville.

TEP (364-80-80) : (lun.) 20 h 30 ; jeu. à 19 h ; dim. à 15 h : George Dandin ; Miniselle : ven., sam. à 22 h 30 ; jeu à 21 h ; dim. à 17 h : Le oui de Malcom Moore.

BEAUBOURG (277-12-33) (mar.) : *Débats/Rencontres : rencontres Franco-indiennes* : mer. de 9 h 30 à 13 h : le cinéma en Inde et en France ; de 15 h à 18 h 30 : La télévision en Inde et en France ; jeu. de 9 h 30 à 13 h : Les pouvoirs publics et les industries de l'image ; de 15 h à 18 h 30 : Les nouvelles technologies au service de l'image ; ven. de 16 h à 18 h : Conclusion des rencontres. Mer. à 15 h : L'heure du conte. Invitation au voyage (Voyage dans le temps : A. Kiss) ; mer. et jeu. à 18 h 30 : Rencontre avec J.M. Alberola ; jeu., ven., sam. *de 9 h 30 à 21 h : L'architecture en question* ; jeu. à 18 h 30 : du Big-Bang à la vie. Raconter l'univers ; lun. à 18 h : présentation du spectacle « Les apparences sont trompeuses », de T. Bernhard ; à 18 h 30 : Rencontre avec Viswanadhan ; 21 h : Aspects des littératures de l'Inde aujourd'hui : Voyages en Inde ; *Cinéma-vidéo* : (mar.) : à 13 h : L'orchestre noir, de S. Lejeune ; à 16 h, Jacqueline Badord, de Modom Productions ; Magazine des arts n°1, de F. Leclair, M. Nuridsany, A. Fleischer ; à 19 h, Albert Cohen, de M. Soutter ; lun. à 17 h 30 : L'orchestre noir, de S. Lejeune ; (lun., mar.) : Les surréalistes (A. Masson ou l'imagination surréaliste, de D. Tual ; S. Dali. Gros plan, de P. Cardinal) ; (lun., mar.) ; 18 h, Viswanadhan : « Eau/Ganga » ; mer. à 14 h 30 : Cinéma australien pour les jeunes : Fast Talking, de K. Cameron ; *Le cinéma indien à travers ses stars* (salle Garance, 278-37-29) : mer. à 17 h 30 : Zanjeer 1973, de P. Mehra ; à 20 h 30 : Forteresse d'or, de S. Ray ; jeu à 17 h 30 : Jatugriha, de T. Sinha ; à 20 h 30 : Amar Akbar Anthony, de M. Desai ; ven. à 17 h 30, Le Mur, de Y. Chopra ; à 20 h 30 : Vibrations, de K. Shahani. Sam. à 17 h 30, Bazaar, de S. Sarhadi ; à 20 h 30, Bombay Talkie, de J. Ivory ; dim. à 17 h 30 ; Kalyug, de S. Benegal ; à 20 h 30 : Le Rideau, de K.C. George ; lun. à 14 h 30 : Sikander, de S. Modi ; à 17 h 30, Le Rôle, de S. Benegal ; à 20 h 30, L'Ascension, de A. Gopalakrishanan ; *Cinéma et Islam* : mer. à 18 h ; sam. à 15 h : Les sunnites et la Mecque interdite, de P.J. Callebaut ; Les chiites, partisans d'Ali, de P.J. Callebaut ; Un ordre secret : de P.J. Callebaut.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83) : mer., jeu., ven., sam., mar., 20 h 30 ; sam., 16 h ; dim. à 14 h 30 : Gospel at Colonus. *Concert* : lun. à 20 h 30 : Montserrat Caballe (soprano) – Miguel Zanetti (piano) ; à 18 h 30 : Mady Mesplé (soprano) – Eric Le Sage (piano) (Gounod, Chopin, Liszt).

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77) : mar. à 18 h 30 : Mory Kante (Mali) ; 20 h 45 ; dim. à 14 h 30 : Une station service.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34) (dim. soir, lun.), à 20 h 30, dim. à 16 h : Bajazet.

Les autres salles

A. DEJAZET (887-97-34) (L., mar.), 18 h 30, dim. 19 h 30 : Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée.

AMANDIERS DE PARIS (366-42-17) (D., L.), 20 h 45 : Kilowatt.

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : Lily et Lily.

ARTS HÉBERTOT (387-23-23) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h, sam. 17 h 30 : le Sexe faible.

ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h : Deux sur la balançoire, à partir du 17.

ATHÉNÉE (742-67-27), Salle Ch.-Bérard, mer., jeu., ven., sam. 20 h 30, mar. 18 h 30 : Fin d'été à Baccarat. – Salle Louis-Jouvet, mer., jeu., ven., sam. 20 h 30, mar. 19 h : les Contes d'Hollywood, à partir du 18.

BASTILLE (357-42-14) (J., D. soir, L., mar.), 21 h, dim. 15 h : Incident.

BOUFFES-PARISIENS (296-60-24) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Tailleur pour dames.

BOURVIL (373-47-84). (D., L.), 20 h : Droit d'apostrophe ; 21 h, sam., 16 h : Pas deux comme elle ; 22 h 30, sam. 17 h 30 : Y'en a marr... ez vous ?

CARTOUCHERIE : Théâtre du Soleil (374-24-08), mer., jeu., ven., sam. 18 h 30 ; dim. 15 h 30 : l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge ; Aquarium (374-99-61) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 16 h : les Heures blanches ; Epée de bois (808-39-74), jeu., ven., sam. 20 h, dim. 15 h 30 : Maître Puntila et son valet Matti ; Tempête (328-36-36) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Ke voi ?

CENTRE CULTUREL SUISSE (271-44-50) (D., L.), 20 h 30 : Hommage au théâtre.

CINQ DIAMANTS (321-71-58) (D. soir, L., mar.), 22 h, dim. 18 h 30 : Médor.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Grand Théâtre (D., L., mar.), 20 h 30 : Horace ; Galerie (D., L., mar.), 20 h 30 : Un vol d'oies sauvages ; Resserre (D., L.), 20 h 30 : le Pavillon des enfants fous.

CLA (672-63-38), 21 h 15 : Il était une fois un roi (dern. le 20).

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : L'âge de monsieur est avancé.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (D.), 20 h 30 : Balise de toi.

DAUNOU (261-69-14) (D. soir, mer.), 21 h, dim. 15 h 30 : Au secours, elle me veut.

DÉCHARGEURS (236-00-02) (D. soir, lun.), 21 h, dim. 15 h : les Fils du soleil.

DIX HEURES (606-07-48) (D.), 20 h 30 : Femmes.

DIX-HUIT THÉATRE (226-47-47) (D. soir, L., mar.), 20 h 30, dim 16 h : Play Strindberg.

ÉCOLE NATIONALE DU CIRQUE (266-63-17), 21 h 30 : le Tambourin de soie.

EDEN THÉATRE (356-64-37), 21 h : Du sang sur le cou du chat (dern. le 19).

EDOUARD VII (742-57-49) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Chapitre II.

ÉPICERIE, (272-23-41) (Dim., lun.) 20 h 30 : Ballade au square.

ESPACE MARAIS (271-10-19) (L., mar.), 20 h 30 : Laetitia.

ESSAION (278-46-42) (D., L.), 19 h : Une saison en enfer ; (D. soir, L.), 21 h, sam., dim. 17 h : Journal de Katherine Mansfield.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (872-82-89) (D., L., mar.), 20 h 45 : la Bonne Place.

FONTAINE (874-74-40) (D.), 21 h : Rififoin dans les labours.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) *(D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h et* 21 h 15, dim. 15 h : Love.

GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.), 20 h 30 : the Caretaker.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Jardin des supplices.

JARDIN D'HIVER (255-74-40), les 16, 17 à 21 h, le 19 à 16 h et 21 h : Je songe au vieux soleil, les 18, 22 à 21 h : Mes souvenirs.

LA BRUYÈRE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : l'Indien sous Babylone.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.) : I. *18 h : Simone Weil 1909-1943* (rel. except. le 16) ; 20 h : Orgasme adulte échappé du zoo ; 21 h 45 : la Poudre d'intelligence (dern. le 19) ; II. 18 h : Pardon M'sieur Prévert ; 20 h : la Fête noire ; 22 h 15 : Dodo-Ji.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61) (D., L.), 19 h 30 : Désir d'être ; 21 h : la Démarieuse.

MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h : Comme de mal entendu.

MAISON DES CULTURES DU *MONDE* (544-72-30) (D. soir), 20 h 30, dim. 17 h : Hajjaj ou la passion d'un cardeur de laine dans la tourmente de l'islam (dern. le 20).

MARAIS (278-03-53) (D.) 20 h 30 : l'Eternel Mari.

MARIE STUART (508-17-80) (D. soir, L.), 20 h 15, dim. 15 h 30 : Savage Love.

MARIGNY (256-04-41) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon.

MATHURINS (265-90-00), Grande Salle (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : le Baiser de la veuve ; Petite *Salle (D. soir, L.), 20 h 30, dim.* 15 h 45 : On ne sait comment.

MICHEL (265-35-02) (D., L.), 21 h 15, sam. 18 h 45 et 21 h 40 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30 : le Bluffeur.

MOGADOR (285-45-30) (D. soir, L.), 20 h 30, sam., dim. 16 h 30 : la Femme du boulanger.

MONTPARNASSE (320-89-90), Grande Salle (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 17 h 30 et 21 h 15, dim. 15 h 30 : les Gens d'en face ; Petite Salle (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h, sam. 18 h 30 et 21 h 30 : Paso Doble.

MOUFFETARD (331-11-99) (D. soir, L., mar.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : il Signor Fagotto.

NOUVEAUTÉS (770-52-76) (Mer., D. soir), 20 h 30, dim. 15 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30 : Gigi.

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.) 21 h. dim. 15 h : l'Escalier.

PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : le Grand Meaulnes.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), le 21 à 20 h 30 : Rencontres, le 22 à 14 h 30 : J. Romains.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90) (D. soir, L.), 20 h 30, mer., sam. 14 h 30, dim. 14 h 30 et 18 h 30 : Jules César.

PLAISANCE (320-00-06) (D., L.), 20 h 30 : Libertango.

POCHE (548-92-97) (D. soir, L.), 21 h : l'Ecornifleur.

PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Dieu, Shakespeare et moi.

POTINIÈRE (261-44-16) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Double Foyer.

QUAI DE LA GARE (585-88-88) (D., L.), 19 h : Eliophore, (D.), 21 h : Baal.

RENAISSANCE (208-18-50) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 : les Voisins du dessus.

SAINT-GEORGES (878-63-47) (D. soir, L., mar.), 20 h 45, dim. 15 h, sam. 19 h et 21 h 30 : On m'appelle Emilie.

SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93) (D., L.), 21 h : Nuit d'ivresse.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : la Bataille de Waterloo.

TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I : sam. 22 h, dim. 17 h, lun. et mar. 20 h 30 : l'Ecume des jours ; (D. L., mar.) 20 h 30 : Dialogues en forme de tringle ; II : sam. 22 h, dim. 17 h, lun. et mar. 20 h 30 : Huis clos ; (D., L., mar.) 20 h 30 : les Pieds Nickelés, dim. 18 h 30, lun. et mar. 22 h 30 : Il est niais le divin enfant.

TEMPLIERS (877-04-64) (D., L.), 20 h 30 : la Noce chez les petits-bourgeois.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 18 h 30 : Que faire de ces deux-là ; 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE GRÉVIN (246-84-47) (D., L.), 20 h 45 : Sainte-Escroque ?

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (633-48-65), jeu., ven. 20 h 30 : Astro Follies Show.

THÉATRE DE PARIS (280-09-30), Grande Salle (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : la Vie parisienne ; Petite Salle, (D. soir, L.), 21 h, dim. 17 h : Un mur dans le jardin.

THÉATRE DE MÉNILMONTANT (636-97-67), les 18, 19 à 21 h, le 20 à 15 h : Zacharie.

THÉATRE 3 SUR 4 (327-09-16), (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 17 h : le Tigre.

TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.), 20 h 15 : le Baron rouge ; 21 h 30 : C'est encore loin la mairie ; 22 h 30 : Lime crève l'écran.

TH. NOIR (346-91-93) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : Toussaint Louverture.

TH. 13 (588-16-30) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Marthe.

TH. 14-J.-M. SERREAU (545-49-77) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 17 h : Je vous écris d'un pays lointain.

TH. DE LA PLAINE (842-32-25) (D. soir, L., mar.), 20 h 30, dim. 17 h : French American Follies.

TH. DU ROND-POINT (256-70-80), Grande Salle, les 16, 19 à 20 h 30 : le 20 à 15 h : les Oiseaux ; les 17, 18 à 20 h 30 : Oh ! les beaux jours.

TH. DU TEMPS (355-10-88), 20 h 30 : Lysistrata-Salomé.

TOURTOUR (887-82-48) (D., L.), 18 h 30 : Madame de Sévigné ; 20 h 30 : Fragments ; 22 h 30 : Classées X.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Elise, Insertaux.

VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir. L.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : N'écoutez pas mesdames.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : Touche pas à mon vote.

DEUX-ANES (606-10-26) (Mer.), 21 h, dim. 15 h 30 : la France au clair de l'urne.

La danse

AMERICAN CENTER (335-21-50), les 17, 18, 19 à 21 h : N. Lapzeson.

CARTOUCHERIE, Atelier du Chaudron (328-97-04), le 20 à 16 h, le 21 à 15 h et 20 h 30 : Un visage dévisagé.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), les 21, 22, à 20 h 30 : Cie Rubens Danses/M. Guillaumes.

Le music-hall

BODYROK (255-18-54), le 18 à 23 h 30 : Divine.

CASINO DE PARIS (280-20-89) (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h : S. Gainsbourg.

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

CHEZ GEORGES (326-79-15) (D., L.), 20 h 30 : M. Maïlhe.

C.L.A. (672-63-28), les 16, 17, 18, 19, 20 à 20 h 30 : Samambaya.

ESPACE GAITE (327-95-94) (D.), 20 h 30 : Embrasse-moi idiot.

FORUM DES HALLES (233-60-96), le 20 à 17 h : Dimension Costena.

GYMNASE (246-79-79) (D., L.), 21 h, Sam. 17 h 30 : Th. Le Luron.

LUCERNAIRE (544-57-34) (Sam., dim., mer.), 21 h 30 : J. Humenry.

OLYMPIA (742-25-49), les 17, 18, 19 à 20 h 30, le 20 à 17 h : J. Mas ; le 22 à 20 h 30 : F. François.

PALAIS DES CONGRES (758-13-73), ven., mar., 20 h 30 ; sam., 15 h et 20 h 30 ; dim. 14 h et 17 h 30 : H. Salvador.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES *(260-44-41) (D.), 22 h 30 et 24 h* : M. Garay, L. Rizzo, Cabrerita, J. et S. Rey.

UNESCO (278-19-54), le 19 à 20 h 30 : Godspell.

Opérettes

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), mer., sam. 14 h 30, ven., sam. 20 h 30, dim. 14 h et 17 h 30 : Carnaval aux Caraïbes.

En région parisienne

BAGNEUX, Théâtre V.-Hugo (663-10-54), les 16, 17, 18, 19 à 21 h 30 : la Nuit du plaisir différent.

BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (603-60-44) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Mesdames de Montenfriche.

LA-CELLE-SAINT-CLOUD, Eglise Notre-Dame-de-Beauregard, le 19 à 20 h 30 : Orchestre Versailles musique, dir. : J.-P. Millioud (Pretorius, Bach, Mozart...).

CERGY-PONTOISE, CAC (412-85-89), les 17, 18 à 21 h : les Nuits et les Moments.

CHAMPIGNY, Théâtre du Campagnol (661-33-33), les 16, 17, 18, 19, 20 à 20 h 30 : l'Arbre à soleils.

CHOISEL, Château de Breteuil (052-05-02), le 20 à 16 h 30 : S. Vigerie.

CLAMART, CC J.-Arp (645-11-87), le 22 à 20 h 30 : Groupe de recherches de l'Opéra de Paris.

CRÉTEIL, Maison des arts (899-94-50) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Murray Louis Dance Company (à partir du 18).

ÉLANCOURT, APASC (064-71-11), le 19 à 21 h : Soul Makossa Gang, Manu Dibango.

FONTENAY-LE-FLEURY, Théâtre (460-20-65), le 19 à 21 h : W. Sheller.

L'HAY-LES-ROSES, La Tournelle (665-58-06), le 22 à 21 h : Barouf à Chioggia.

ISSY-LES-MOULINEAUX, Auditorium, (645-21-70), le 18 à 20 h 30 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : U. Benedetti Michelangeli (Mozart, Schubert, Beethoven).

IVRY, Théâtre des Quartiers (672-37-43) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : Journal d'un homme de trop.

LONGJUMEAU, Théâtre A.-Adam (909-40-77), le 22 à 21 h : J. Mas.

MAISONS-LAFFITTE, Château, le 20 à 17 h : Musa.

MALAKOFF, Théâtre 71 (655-43-45), le 20 à 16 h : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : U. Benedetti Michelangeli (Mozart, Schubert, Beethoven) ; le 17 à 20 h 30 : Letters Home.

MARLY-LE-ROI, Théâtre-Jean-Vilar (958-74-87), le 19 à 21 h : Solistes et danseurs de l'Opéra de Paris.

MONTREUIL, Studio Berthelot (857-57-72), le 17 à 20 h 30 : E. Jones.

LES MUREAUX, Château de Bécheville (099-92-12), le 22 à 19 h 30 : Quintette de cuivres Polyphonia.

NANTERRE, Théâtre des Amandiers (721-18-81) : voir Festival d'automne.

POISSY, Théâtre Molière (965-56-40), le 19 à 20 h 45 : Lyre amicale.

RIS-ORANGIS, MJC (906-30-95), le 19 à partir de 15 h : Festi'bal.

RUEIL-MALMAISON, Théâtre André-Malraux (732-24-42), le 18 à 20 h 45 : D. Guichard.

RUNGIS, CC (560-54-33), le 22 à 21 h : G. Bedos.

SAINT-DENIS, Théâtre G.-Philipe voir Festival d'automne.

SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS, Salle G.-Philipe, le 19 à 20 h 30 : Tout Hugo d'un seul coup.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, La Clef (974-38-13), le 18 à 21 h : D. Large, D. Barbier, J.-Cl. Camors.

SARCELLES, OCM (419-54-30), le 19 à 21 h : Ballet Jazz de Paris ; le 22 à 21 h : A. Millecam.

SARTROUVILLE, Théâtre (914-23-77), le 22 à 21 h : Opéra nomade.

SURESNES, Théâtre J.-Vilar (772-38-80), le 18 à 21 h : Tri Yann ; Centre de loisirs (506-13-10) (D., L., mar.), 20 h 45 : Tombeau pour 500 000 soldats.

VERSAILLES, Théâtre Montansier (950-13-42), le 22 à 21 h : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : U. Benedetti Michelangeli (Mozart, Schubert, Beethoven), les 18, 19 à 21 h : Turlututu.

LE VESINET, CAL (976-32-75), le 18 à 21 h : Les Ballets du Nord.

VINCENNES, Théâtre D.-Sorano (374-81-16) (S., D. soir, Mar.), 21 h, dim. 18 h : les Précieuses.

VIROFLAY, Eglise Notre-Dame, le 22 à 20 h 45 : Chorale La Lyriade, dir. : Ch. Mauvais (Schutz, Bach, Vivaldi).

VITRY, Théâtre J.-Vilar (681-68-67), le 20 à 17 h : Tout Hugo d'un seul coup.

Festival d'automne

(296-12-27)

Théâtre des Amandiers, Nanterre (D. soir, L.), 21 h : la Veillée.

Théâtre du Rond-Point, Petite Salle, les 16, 17, 18, 19 à 20 h 30 : Darshana Jhaveri.

Théâtre de la Ville, les 16, 17 à 21 h, le 19 à 16 h et 21 h : Je songe au vieux soleil ; les 18, 22 à 21 h : Mes souvenirs.

Théâtre G.-Philipe, Saint-Denis, (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : Intérieur.

Festival de l'Ile-de-France

(723-40-84)

Fontainebleau, Th. Municipal (422-26-91) le 18 à 21 h : I. Garcisanz, A. Ponce (Lorca, Rodrigo, de Falla).

Cergy, Eglise St-Christophe, le 18 à 21 h ; Villejuif, Eglise St-Cyr, le 19 à 20 h 30, Rochefort-en-Yvelines, Eglise, le 20 à 16 h : Ensemble instrumental A. Stajic (Scarlatti, Boccherini, Corelli...).

Saint-Sulpice de Favières (458-59-17), le 19 à 20 h 45 : Ensemble vocal M. Piquemal (Vittoria, Scarlatti, Falla...).

Paris, Eglise St-Séverin, le 20 à 16 h : F. Chapelet.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (Mar.), 20 h 15 : le Bel Indifférent – le Menteur ; (D.) 21 h 45 : Allo Tokyo ; (L.) 23 h : Au suivant ; lun. 23 h : Banc d'essai des jeunes.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Deux pour le prix d'un.

CAFÉ D'EDGAR (320-85-11) (D.), I. 20 h 15 + sam. 23 h 45 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (549-27-78) 20 h : F. Silvant (dern. le 19) ; (D. soir, L.) *22 h, dim. 17 h : les Méthodes de Camille* Bourreau.

L'ÉCUME (542-71-16) (D., L.), 20 h 30 : Morte Story.

NOUVEAU THÉATRE DE COLETTE (354-53-79), I. (L., Mar.), 20 h 30 : A coup de fourches ; 21 h : Marlenbow.

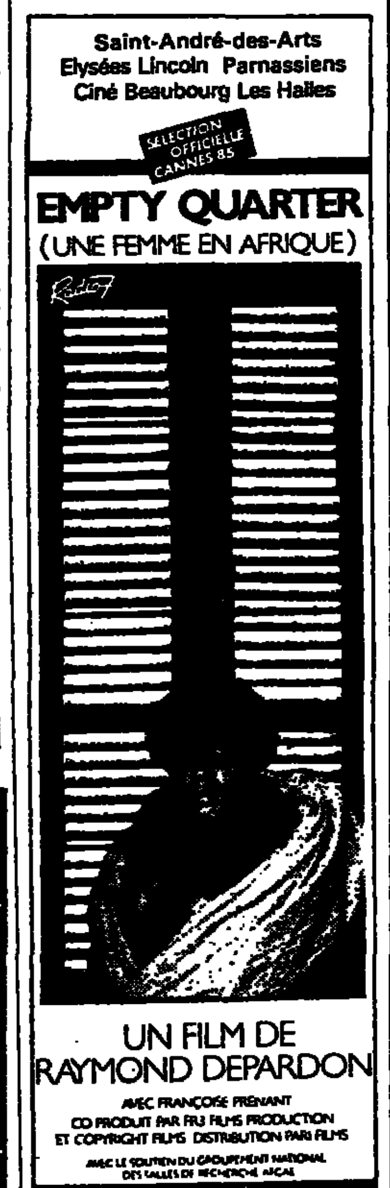
PETIT CASINO (278-36-50) (D.), 21 h : Non, je n'ai pas disparu ; 22 h 15 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.), 18 h 30 : Eclairs d'un sorcier ; 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Courteline et Labiche en vacances ; 22 h 30 : *Nos désirs font désordre.*

THÉATRE 33 (858-19-63), mer., jeu., mar. 18 h 30 : Délires ; ven., sam. 20 h 30, dim. 18 h : J'ai cassé ma tirelire.







CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 16 OCTOBRE

16 h, Adaptation à l'écran des Misérables, de Victor Hugo : le Pardon du forçat, de F. Lloyd ; 19 h, Rétrospective Warner Bros (1950-1985) : Mon Grand, de R. Wise ; 21 h, Hommage à I. Bergman : Crise.

JEUDI 17 OCTOBRE

16 h, Adaptation à l'écran des Misérables, de Victor Hugo : les Misérables, de R. Boleslawski (v.o.) ; Rétrospective Warner Bros (1950-1985) : 19 h, le Chanteur de jazz, de M. Curtiz (v.o.) ; 21 h, Hommage à I. Bergman : Il pleut sur notre amour (v.o.).

VENDREDI 18 OCTOBRE

16 h, Adaptation à l'écran des Misérables, de Victor Hugo : la Vie de Jean Valjean, de L. Milestone (v.f.) ; Rétrospective Warner Bros (1950-1985) : 19 h, la Chanson du désert, de H. Bruce Humberstone (v.o.) ; 21 h, Hommage à I. Bergman : Bateau pour les Indes (v.o.).

SAMEDI 19 OCTOBRE

V. Hugo, œuvre adaptée à l'écran : les Misérables : 15 h : l'Évadé du bagne, de R. Freda + 1re partie de Chasse à l'homme ; 17 h, Tempête sur Paris (2e partie) ; 19 h, Rétrospective Warner Bros (1950-1985) : 19 h, le Roi des îles, de B. Haskin (v.o.) ; 21 h, Hommage à I. Bergman : Musique dans les ténèbres (v.o.).

DIMANCHE 20 OCTOBRE

15 h, Adaptation à l'écran des Misérables, de Victor Hugo : Gavroche, de T. Loukachevitch (v.o., sous-titres allem.) ; Rétrospective Warner Bros (1950-1985) : 17 h, La poursuite dura sept jours, de D. Butler (v.o., sous-titres français) ; 19 h, le Fantôme de la rue Morgue, de R. Del Ruth (v.o.s.t.f.) ; 21 h, Hommage à I. Bergman : Ville portuaire (v.o.).

LUNDI 21 OCTOBRE

Relâche.

MARDI 22 OCTOBRE

16 h, Adaptation à l'écran des Misérables, de Victor Hugo : les Misérables, de R. Hossein ; 19 h 15, Rétrospective Warner Bros (1950-1985) : la Chasse au gang, de A. de Toth (v.o.) ; 21 h, Hommage à I. Bergman : la Prison (v.o.).

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 16 OCTOBRE

7e Festival de Biarritz : 15 h, la Cour du pharaon, de J. Luis Garcia Sanchez (v.o., s.-t. fr.) ; 17 h, Vivan los novios, de L. G. Berlanga (v.o., s.-t. fr.) ; 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : Touche pas à mon copain, de B. Bouthier.

JEUDI 17 OCTOBRE

7e Festival de Biarritz : 15 h, la Carabine nationale, de L. G. Berlanga (v.o., s.-t. fr.) ; 17 h, Patrimoine national, de L. G. Berlanga (v.o., s.-t. fr.) ; 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : M. Albert, de J. Renard.

VENDREDI 18 OCTOBRE

15 h, Chacun son alibi, de M. Camerini (v.o., s.-t. fr.), 17 h, Chérie recommençons, de S. Donen (v.o.) ; 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : la Coupe à 10 francs, de P. Condroyer.

SAMEDI 19 OCTOBRE

15 h, L'Ardente Gitane, de N. Ray, (v.f.) ; 17 h., Alfie le dragueur, de L. Gilbert (v.o., s.-t. fr.) ; 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : Mes petites amoureuses, de J. Eustache ; 21 h, 7e Festival de Biarritz : la Vaquilla, de L. G. Berlanga (v.o., s.-t. fr.)

DIMANCHE 20 OCTOBRE

15 h, Cria cuervos, de C. Saura (v.o., s.-t. fr.) ; 17 h, le Crime de M. Lange, de J. Renoir ; 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : le Petit Marcel, de J. Fansten ; 21 h, Ce n'est qu'un au revoir, de J. Ford (v.o.)

LUNDI 21 OCTOBRE

15 h, Comment tuer un oncle à héritage, de N. Patrick (v.o., s.-t. fr.) ; 17 h, Comment faire partie de l'orchestre ? de H. Carlsen (v.o., s.-t. fr.) ; 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : l'Italien des roses, de C. Marton.

MARDI 22 OCTOBRE

Relâche.

Les exclusivités

ALAMO BAY (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). — V.f. : Français, 9e (770-33-88).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Panthéon (Hsp), 5e (354-15-04) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; George-V, 8e (562-41-46).

LES ANGES SE FENDENT LA GUEULE (A., v.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BABY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Studio Cujas, 5e (359-89-22).

BIRDY (A., v.o.) : *Quintette, 5e* (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LES BOURLINGUEURS (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31 ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

BRAS DE FER (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Biarritz, mer., jeu., 8e (562-20-40) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (320-30-19).

BREAKFAST CLUB (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).

LA CHAIR ET LE SANG (A., v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Images, 18e (522-47-94).

CHOOSE ME (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Rialto, 19e (607-87-61).

CHRONOS (Fr.-A.) : La Géode, 19e (245-66-00).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

DANCE WITH A STRANGER (Brit., v.o.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 8e (574-94-94) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

DANGEREUSEMENT VOTRE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e (563-16-16). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

LA DÉCHIRURE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

DUST (Fr.-Belg.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38).

EMMANUELLE IV (**) : George-V, 8e (562-41-46).

ESCALIER C (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

L'ÉVEILLÉ DU PONT DE L'ALMA (Fr.) : Les 3 Luxembourg, 6e (633-97-77).

LA FEMME PERVERTIE (It., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Ritz, 18e (606-58-60).

ELLE A PASSÉ TANT D'HEURES SOUS LES SUNLIGHTS (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Olympic Entrepôt, 14e (543-99-41).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; République Cinéma, 11e (805-51-33) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE (Fr.) : Latina, 4e (278-47-86).

HURLEVENT (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (h. sp.), 5e (354-72-71) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LEGEND (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94). — V.f. : Arcades, 2e (233-54-58).

LIFEFORCE (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (563-16-16). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Paris Ciné, 10e (770-21-71) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

MAD MAX AU-DELA DU DOME DU TONNERRE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE MARIAGE DU SIÈCLE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Paramount Odéon, 6e (325-58-83) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LE MYSTÈRE ALEXINA (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

LE NEVEU DE BEETHOVEN (Fr.-All., v. angl.) : Epée de bois, 5e (337-57-47).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Denfert, 14e (321-41-01).

NO MAN'S LAND (Fr.-suis.) : 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68).

NOTRE MARIAGE (Fr.-Port.) : Denfert, 14e (321-41-01).

ON NE MEURT QUE DEUX FOIS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Nation, 12e (343-00-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

ORINOKO (Ven.) : Utopia Champollion, 5e (326-84-65).

PALE RIDER (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PAROLE DE FLIC (Fr.) (*) : UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

PERFECT (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97). — V.f. : UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

POLICE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

PORC ROYAL (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Reflet Médicis, 5e (633-25-97) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Champs-Elysées mer., jeu., 8e (562-20-40) ; Action La Fayette, 9e (329-79-89)).

PROFS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; George V, 8e (562-41-46) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99)) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LE 4e POUVOIR (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

RAN (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Le Saint-Germain-des-Prés, 6e (222-87-23) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial Panorama, 13e (707-28-04) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (579-33-00) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

RASPOUTINE, L'AGONIE (Sov., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Cosmos, 6e (544-28-80). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LES RIPOUX (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Ermitage, 8e (563-16-16).

LE ROI DAVID (A., v.o.) : Paramount Mercury, 8e (562-75-90). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Images, 18e (522-47-94).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (544-43-14).

STOP *MAKING* SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (707-28-04) (h. sp.).

STRANGER KISS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Calypso, 17e (380-30-11).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

SUBWAY (Fr.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Studio Galande (h. sp.) 5e (354-72-71).

TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

WITNESS (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Montparnos, 14e (327-52-37).

Les festivals

CINÉMA ANGLAIS « LE COME BACK ? » (v.o.), Olympic-Marylin, 14e (543-99-41), mer. : Travail au noir ; jeu. : la Solitude du coureur de fond ; ven. : Family Life ; sam. : Tom Jones ; dim. : *Regards et sourires* ; lun. : Another Country ; mar. : Guerre froide.

FESTIVAL DU FILM ARMÉNIEN (v.o.), Studio 43, 9e (770-63-40), mer. 18 h : les Chevaux de feu ; 20 h : le Triangle ; mer. 22 h et jeu. 20 h : la Source ; jeu. 22 h : le Triangle ; ven. 18 h : Vol entre rêve et réalité ; 20 h : Bonjour c'est moi ; 22 h : Chor et Chorchor ; sam. 15 h : le Signe de Zorro ; 18 h : les Chevaux de feu ; 20 h : Chor et Chorchor ; 22 h : America America ; dim. 16 h : Pharaon ; 20 h : Arènes sanglantes ; 22 h : la Prime ; lun. 18 h : Mère Jeanne des Anges ; 20 h : la Forteresse de Suhami ; 22 h : l'Ermite ; mar. 18 h : Amoureux volontaires ; 20 h : Arménie 1900 - Naapet ; 22 h : Sayat nova ; mer. 18 h 10 : la Fiancée du Soleil - le Soldat et l'Éléphant ; 20 h 10 : Nous - Notre siècle ; 22 h 10 : Sans retour possible ; jeu. 18 h 10 : Au début - Nanouss ; 20 h 10 : la Fiancée du Soleil - le Soldat et l'Éléphant ; 22 h 10 : Nous - Notre siècle ; ven. 18 h 10 : Bonjour c'est moi ; 20 h 10 : Nous (v.o.) - Notre siècle ; 22 h 10 : Au début — Nanouss ; sam. 15 h 10 : Nous - Notre siècle ; 18 h 10 : Pepo ; 20 h 10 : Sous les murailles de la ville morte - Soleil d'automne ; 22 h 10 : Colombes et Avedis (v.f.) - les Cinq Sœurs - Paradjanov. Hovnatanian ; dim. 15 h 10 : Nous - Notre siècle ; 18 h 10 : Pepo ; 20 h 10 : Sous les murailles de la ville morte - Soleil d'automne ; 22 h 10 : Un bateau dans la nuit - Que sont mes camarades devenus ? ; lun. 18 h 10 : Un bateau dans la nuit — Madina — Que sont mes camarades devenus ? ; 20 h 10 : Nous - Notre siècle ; 22 h 10 : Arménie 1900 - Naapet ; mar. 18 h 10 : Tjvejik - Labbeus Tadeus - les Saisons ; 20 h 10 : Sans retour ; 22 h 10 : Pepo.

CARNÉ, Champo, 5e (354-51-60) : Hôtel du Nord ; Drôle de drame.

CINQ FILMS POUR LE PRIX D'UN (v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66). 14 h : Ziegfeld Follies ; 16 h : Quand la ville dort ; 18 h : Mogambo ; 20 h : la Ronde de l'aube ; 22 h : l'Ombre d'un doute.

M. DURAS, Denfert, 14e (321-41-01), lun. 16 h : le Navire Night ; jeu. 12 h : Aurélia Steiner ; jeu. 17 h 20, mar. 17 h 40 : India Song.

L'ÉTÉ D'EASTWOOD (v.o.), Action Rive Gauche, 5e (329-44-40), mer. : Bronco Billy ; jeu. : Un frisson dans la nuit ; ven. : L'inspecteur ne renonce jamais ; sam. : l'Homme des hautes plaines ; dim. : Magnum force ; lun. : Doux, dur dingue ; mar. : Ça va cogner.

GARREL, Olympic-Entrepôt, 14e (543-99-41) : mer. : le Lit de la vierge ; jeu. : l'Enfant secret ; ven., dim. : les Hautes Solitudes ; sam. : les Enfants désaccordés - Droit de visite - Marie pour mémoire ; lun. : Athanor - la Cicatrice intérieure ; le Lit de la vierge.

HUMOUR ANGLAIS (v.o.), Action-La Fayette, 9e (329-79-89), mer., sam. : Noblesse oblige ; jeu., dim. : Whisky à gogo ; ven. : De l'or en barre ; lun. : Tueur de dames ; mar. : l'Homme au complet blanc.

INSOLITES A PARIS (v.o.), Utopia, 5e (326-84-65), 14 h 20 et 20 h 20 : Maria's Lovers ; 16 h 20 et 22 h 20 : la Fièvre au corps ; 18 h 20 : The Mafu Cage. — II. 14 h et 22 h 10 : Tess ; 16 h 30 : Servante et maîtresse ; 18 h 30 : Orinoko ; 20 h 10 : Allemagne mère blafarde.

KUROSAWA (v.o.), Saint-Lambert, 15e (532-91-68), mer. 18 h 30, ven. 16 h 30 : Dersou Ouzala ; dim., mar. 18 h 30 : Dodes'Caden ; + 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) (v.o.), mer., mar. : l'Idiot ; jeu. : Scandale ; ven., lun. : Rashomon ; sam. : la Légende du grand judo ; dim. : les Bas-Fonds.

NUIT INTERNATIONALE DU DESSIN ANIMÉ ET DU FILM D'ANIMATION (v.o.), Escurial, 13e (707-28-04), ven. 0 h 45.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.), Studio 28, 18e (606-36-07), mer. : Strictement personnel ; jeu. : la Vie passionnée de Vincent Van Gogh ; ven. : Parole de flic ; sam. : Breakfast Club ; dim., mar. : Birdy.

E. ROHMER, République-Cinéma, 11e (805-51-33), jeu. 12 h : la Marquise d'O ; mar. 12 h : la Collectionneuse ; sam. 10 h 40 : la Carrière de Suzanne - la Boulangère de Monceau ; dim. 12 h : la Femme de l'aviateur ; + Denfert, 14e (321-41-01), mar. 15 h 50 : les Nuits de la pleine lune ; sam. 12 h : le Beau Mariage ; sam. 13 h 30 : Perceval le Gallois ; dim. 12 h 30 : Pauline à la plage.

RUSS MEYER (v.o.), Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; ven. 0 h 15 : Hollywood Vixens (**) ; ven. 0 h 10 : Megavixens (**) ; ven. 0 h 20 : Faster Pussycat Kill Kill (**).

TEX AVERY (v.o.), Action Écoles, 5e (325-72-07) : Barnabé le Renifleur ; Billy la Frimpe ; le Cirque des puces ; Cocorico ; Drôle de canari ; Droopy conquérant ; Droopy millionnaire ; Droopy scout modèle ; Entre chien et loup ; Méfiez-vous cocottes ; Pygmée demi-portion ; Rien ne sert de tricher ; Trois Petits Cabots.

WELLES (v.o.), République-Cinéma, 11e (805-51-33), sam., lun., 12 h : Filming Othello ; + Denfert, 14e (321-41-01), mer., jeu., ven., sam., lun., 19 h 30, dim. 15 h 40 : Othello.

LES FILMS NOUVEAUX

LE DERNIER JOUR D'UN CONDAMNÉ, film français de Jean-Michel Mongredien : Latina, 4e (278-47.86).

MALOMBRA (**), film italien de Bruno Gaburro, vf : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91).

EMPTY QUARTER, UNE FEMME EN AFRIQUE, film français de Raymond Depardon : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

FUREUR SAUVAGE, film américain de Arthur Davis, v.f. : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

ORFEO, film franco-italien de Claude Goretta : UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40).

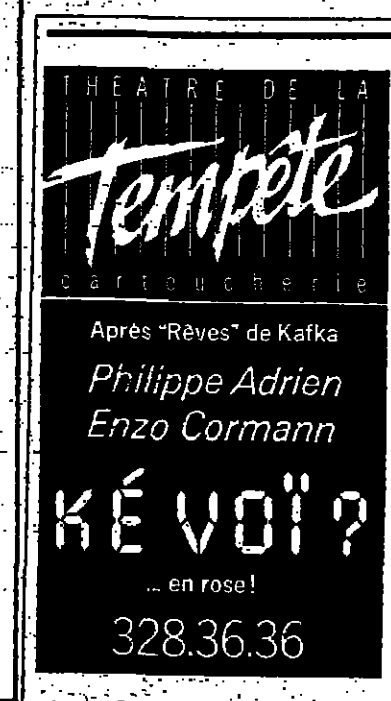
PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES, film yougoslave d'Emir Kusturica, V.O. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Trois Luxembourg, 3e (633-97-77) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (543-99-41) ; 14 Juillet Beaugrenelle (575-79-79). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

QUEEN KELLY, film américain (nouvelle version inédite), d'Eric von Stroheim : Reflet Logos, 5e (354-42-34) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

QUE LA VÉRITÉ EST AMÈRE, film français de Alain Brunet : Action Christine, 6e (329-11-30).

RAMBO II, film américain de George P. Cosmatos, V.O. : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Murat, 16e (651-99-75). — V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (246-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

DEUXIÈME FESTIVAL DU FILM ARMÉNIEN. Plusieurs films inédits, V.O. : Studio 43, 9e (770-63-40). (Voir rubrique « FESTIVALS »)



MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 16 OCTOBRE

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : M. Tang (Weber, Rachmaninov, Sibelius).

Salle Gaveau, 20 h 30 : R. Magill, (Chopin, Zarebski, Magin).

Eglise Saint-Médard, 21 h : Orchestre de chambre Vuillermoz (Rameau, Mozart, Britten).

Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 20 h 45 : Ch. Schneider, G. Fumet (Vivaldi, Mozart).

JEUDI 17 OCTOBRE

Salle Pleyel, 20 h 30 : voir le 16.

Salle Gaveau, 20 h 30 : Quatuor Rosamonde (Mozart, Bartok, Schubert).

Institut néerlandais, 20 h 30 : R. Van der Meer, Ch. Pfeiler, R. Jansen.

Sainte-Chapelle, 20 h 45 : Ensemble Organum de Paris, dir. : M. Perez.

Salle A.-Marchal, 20 h 45 : B. Vinson, L. Fima, F. Mage (Schumann, Brahms).

Eglise Saint-Eustache, 20 h 30 : Orchestre et chœur de la chapelle royale, dir. : Ph. Herreweghe (Bach).

Théâtre de la Bastille, 22 h 30 : W. Mertens.

Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 20 h 45 : voir le 16.

VENDREDI 18 OCTOBRE

Théâtre de la Bastille, 22 h 30 : voir le 17.

Salle Gaveau, 20 h 30 : B. Laplante, C. Brilli (Gounod, Duparc, Poulenc...).

Centre Bösendorfer, *20 h 30 : M. Fayo-Mora* (Chopin, Liszt, Debussy...).

Théâtre de la Renaissance, 18 h 30 : J.-Ph. Andoli, C. Cornuot, F. Bordenave, Ph. Lenoir (Mozart).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 30 : Ensemble G. Binchois, dir. : D. Vellard.

Hôtel de Coulanges, 20 h 30 : D. Leprou (Chopin, Liszt).

Théâtre de Paris, 18 h 30 : Ensemble vocal da Camera Koret (Mendelssohn, Schulz).

SAMEDI 19 OCTOBRE

Centre Bösendorfer, 18 h 30 : E. Moussier (Haydn, Mendelssohn, Chopin...).

Théâtre de la Bastille, 22 h 30 : voir le 17.

Sainte-Chapelle, 18 h 30 : Chœur grégorien de Paris, dir. F. Polgar.

Radio-France, grand auditorium, 18 h : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : R. Albert (Drogoz, Kelkel, Trojahn).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. : J.-P. Wallez (Vivaldi, Turina, Rodrigo).

Eglise Saint-Merri, 21 h : J. Erdos.

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h : Les Arts florissants, chœurs de l'université Paris-Sorbonne, dir. : W. Christie (Bach).

18 Théâtre, 16 h 30 : Cl. Villevieille, P. Bouyer (Widerker, Carlo, Yvon...).

Salle A. Marchal, 17 h : S. Fukuda ; M. Sadanowsky. (Bach, Scarlatti, Maldonado...).

DIMANCHE 20 OCTOBRE

Théâtre du Rond-Point, 10 h 45 : M. Portal, quatuor Melos (Schumann, Brahms).

Eglise Saint-Merri, 16 h : Ch. Delafontaine, M. Jordan (Martin, Fritz...).

***Salle Pleyel**, 17 h 45 : Orchestre des* concerts Lamoureux (Wagner).

Théâtre de la Bastille, 22 h30 : voir le 17.

Salle Gaveau, 17 h 30 : L. et N. Wright, L. de Carbonel, L. Vercambe, Orchestre de chambre de Versailles, dir. : B. Wahl.

***Eglise des Billettes**, 17 h : R. Pasquier* (Bach).

Centre d'Assas, 16 h 45 : orchestres d'enfants, dir. : D. Bartaire (Brahms, Haydn, Choisy).

Musée Carnavalet, 15 h 30 : C. Roca (de Visée, Coste, Carlevaro...).

Eglise Saint-Gabriel, 15 h 45 : P.-M. Pincemaille, J.-Cl. Jorrand (Bach, Albinoni, Haendel...).

Salle Cortot, 17 h 30 : M.-J. et P.-F. Truys (Mozart, Brahms, Ravel).

LUNDI 21 OCTOBRE

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre Colonne (Brahms, Beethoven, Tchaïkovsky).

Radio-France, auditorium 105, 20 h 30 : Shin-Ichi Fukuda (Sor, Granados, Ponce...).

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h : voir le 19.

Athénée, 20 h 30 : M. Zakai, M. Eliasen.

MARDI 22 OCTOBRE

Radio-France, auditorium 106, 18 h 30 : Quatuor à cordes de Paris (Lazzari, Roussel, Polach). – **Grand auditorium**, 20 h 30 : J.-L. Gil (Bach, Liszt, Amy...) ; 22 h 30 : I. Oistrakh, N. Zetsalova (Beethoven, Liszt, Ysaye). – **Auditorium 105**, 20 h 30 : M. Kayath (Dowland, Buxtehude, Brouwer...).

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : voir le 19.

Salle Pleyel, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. : J.-P. Wallez (Haendel, Mozart).

Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 20 h 30 : Chœur du studio baroque, Ensemble instrumental baroque, dir. : P. Colleaux (Charpentier).

Eglise Saint-Séverin, 20 h 30 : Quatuor Via Nova (Bach, Beethoven, Haydn...).

Eglise de la Madeleine, 18 h 30 : Chœurs et ensemble instrumental de la Madeleine, dir. : J. Harvard de la Montagne (Bach).

Eglise Saint-Sulpice, 20 h 45 : D. Roth (Bach, Clérambault, Franck...).

Eglise Saint-Roch, 20 h 30 : Chorale E.-Brasseur, Orchestre français d'oratorio, dir. : J. Perisson (Mozart).

***Salle A.-Marchal**, 20 h 45 : F. Gaspard,* S. Szypowski (Liszt, Onslow, Cholley...).

Porte de la Suisse, 20 h 30 : P. Marietan, J.-Ch. Desnoux, D. Kientzy.

Théâtre de la Plaine, 20 h 30 : Y. Le Goff ; C. Roca ; P. Defosse ; B. Schlosberg.

RADIO-TÉLÉVISION

Mercredi 16 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 40 Feuilleton : Le regard dans le miroir.
Scénario et dialogues de J. Chapot et N. Kaplan. Réal. J. Chapot. Avec A. Clément, B. Cremer, M. Bouquet... (2e partie).
Qui est Dora Stern ? Une célèbre photographe à qui la chance a toujours souri ? une rescapée des camps de concentration ? ou un simple imposteur ? Une photo découverte par hasard chez un antiquaire contraint la jeune femme à partir à la recherche de sa propre identité. Un savant jeu de miroir où « je » est un autre. Un suspense façon Hitchcock.

21 h 40 Vérités interdites.
Série d'Anne Hoang. La mort de Jacques Mesrine.
Quelques-uns des grands faits divers de ces dernières années, sortis de l'ombre et revus par quatre réalisateurs. Ici, la mort de Jacques Mesrine, l'« ennemi public numéro 1 » des années 70. Le réalisateur, Yves Laumet, part clairement d'un a-priori : les policiers avaient reçu l'ordre de tuer. Tous les témoignages retenus concourent à étayer cette thèse. Une démonstration qui n'est pas tout à fait satisfaisante.

22 h 35 Performances.
Magazine d'actualités culturelles de M. Cardoze.
Au Pays basque, les enfants apprennent leur langue par ordinateur ; les Blacks à Paris : musique, pub. mode...

22 h 56 Journal.
23 h 10 C'est à lire.
23 h 25 Vidéo roque.
Championnats du monde d'échecs.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 L'heure de vérité : Jean-Marie Le Pen.
Magazine de F.-H. de Virieu.
Le président du Front national sera l'invité de la 37e édition de l'émission politique d'Antenne 2. Il répondra aux questions de François-Henri de Virieu, Alain Duhamel, Albert du Roy et Jean-Louis Lescène, qui présentera celles posées par les téléspectateurs.

21 h 55 Le dossier d'Alain Decaux : l'énigme du courrier de Lyon.
Réal. J.-C. Dudrumet, enquête de J. Knuth et F. Renaudot.
Le 8 floréal an IV (27 avril 1796), un peu avant 17 heures, la malle de Lyon quitte la cour de la poste avec dix caisses contenant 7 millions destinés à l'armée d'Italie ; elles seront détournées avant Melun. Une des plus célèbres « affaires » criminelles. Lesurques innocent ou coupable ?

23 h 10 Journal.
23 h 35 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Au nom de l'amour : Ce soir je ne serai plus chômeur.
L'émission de Pierre Bellemare, diffusée jusque-là le dimanche, devient mensuelle et se consacre dorénavant à un grand sujet. Partant de la lettre d'un chômeur qui ne voulait pas « renoncer », Pierre Bellemare a lancé un appel sur l'antenne, des milliers de lettres sont arrivées, prouvant qu'il fallait – qu'on pourrait – lutter. Suite à 22 h 50.

21 h 35 Thalassa.
22 h 20 Journal.
23 h 10 Série néo-polar : Un père anonyme.
Scénario de M. Villard, réalisateur D. Moosman.
Deuxième film de cette série qui renouvelle l'écriture du « polar ». Très réussi. Convoqué pour « reconnaître » le corps d'un père qu'il n'a jamais vu, Jean Lortie apprend en même temps qu'il avait un père, que celui-ci était clochard et qu'il vient d'être assassiné. C'est beaucoup pour un jeune homme, mais ce n'est pas fini... Un périple dans l'univers mouvant et compliqué des banlieues, des foyers, des « deals » en tout genre, de la drogue.

0 h Coup de cœur.
0 h 15 Prélude à la nuit.

FR 3-PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h, La révolte des Haïdouks ; 17 h 15, Et si... on faisait du ski ; 17 h 30, Fraggle rock ; 17 h 55, A deux sur la trois ; 18 h 55, Hello Moineau ; 19 h 5, Atout pic ; 19 h 15, Informations ; 19 h 35, Un journaliste un peu trop voyant.

CANAL PLUS

20 h 15, Coluche ; **21 h**, **Class 1984**, film de M. Lester ; **22 h 40**, **l'Addition**, film de D. Amar ; **0 h 5**, **les Fous du stade**, film de C. Zidi ; **1 h 30**, Document : Dieu en Russie.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Pour ainsi dire.
21 h 30 Pulsations : « Trait d'union », quand les compositeurs actuels se penchent sur le passé.
22 h 30 Nuits magnétiques.
0 h 5 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : *Gurre-Lieder*, de Schoenberg, par les chœurs de la cathédrale Sainte-Hedwige, les chœurs de la Staedtischer Musikverein de Düsseldorf, et l'Orchestre symphonique de la Radio de Berlin, dir. R. Chailly, sol. S. Dunn, B. Fassbaender...
22 h 25 Les soirées de France-Musique : aimiez-vous Bach ? A 23 h 5 Jazz-club.

Jeudi 17 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

10 h 45 ANTIOPE 1.
11 h 15 La Une chez vous.
11 h 30 Les jours heureux.
12 h 2 Tournez... manège.
13 h *Journal.*
13 h 50 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
14 h 45 Documentaire : Les animaux du monde.
15 h 20 Quarté en direct d'Enghien.
15 h 30 A cœur ou à raison.
17 h 10 La maison de TF 1.
17 h 30 La chance aux chansons.
18 h Salut les petits loups.
18 h 30 Mini-journal pour les jeunes.
18 h 45 Série : Santa-Barbara.
19 h 15 Jeu : Anagram.
19 h 40 *Cocoricocoboy.*
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Les oiseaux se cachent pour mourir.
Sixième épisode. *Dane, qui a été ordonné prêtre, annonce son intention de retourner comme curé de paroisse à Drogheda. Le malheur frappe. Tentant de venir en aide à deux nageurs, il se noie. Le chagrin de Meggie est insoutenable. Saga familiale dans le décor des grands domaines australiens.*

22 h Les jeudis de l'information : Infovision.
Magazine d'A. Denvers, P. Pic, M. Albert, J. Decornoy et B. Laine.
Les enjeux du Pacifique (enjeux stratégiques et économiques ; la présence française) ; la sous-traitance de la guerre (par des organisations américaines privées, dont la « Ligue anticommuniste mondiale ») ; Londres face aux émeutes raciales.

23 h 30 Journal.
23 h 45 C'est à lire.
0 h 5 Vidéo roque.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télématin.
10 h 30 ANTIOPE.
11 h 30 Les rendez-vous d'Antenne 2.
11 h 35 La télévision des téléspectateurs.
12 h Journal et météo.
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Feuilleton : Histoires à suivre.
14 h Aujourd'hui la vie.
15 h Série : Des agents très spéciaux.
15 h 50 C'est encore mieux l'après-midi.
17 h 30 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Jeu : La trappe.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord (INC).
20 h 35 Cinéma : les Fantômes du chapelier.
Film français de C. Chabrol (1982), avec M. Serrault, C. Aznavour, A. Clément, F. Ploquin, C. Paolini...
Un humble tailleur arménien est à la fois terrorisé et fasciné par son voisin d'en face, le chapelier qu'il soupçonne d'être « l'étrangleur » sévissant dans la ville. Chabrol a transformé le suspense psychologique du roman de Simenon en jeu d'orgueil, d'audace et de cynisme.

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 h, où l'on verra sur tout le réseau « La révolte des Haïdouks » ; à 17 h 30, « Edgar, le détective cambrioleur » ; à 18 h 55, « Hello, moineau ! » ; à 19 h 35, « Un journaliste un peu trop voyant ».

19 h 55 Dessin animé : les Entrechats.
20 h 5 Les jeux.
20 h 35 Histoire d'un jour : 21 juin 1943, qui a peur de Klaus Barbie ?
Emission de P. Alfonsi et M. Dugowson.
Qui a peur de cet ancien capitaine des SS ? Qui a peur de ce criminel nazi accusé d'avoir tué ou fait tuer plusieurs milliers de personnes ? Son procès peut-il faire éclater des vérités qu'il vaudrait mieux ne pas entendre ? L'équipe d'« Histoire d'un jour » va tenter de répondre à ces interrogations et à d'autres (Jean Moulin a-t-il été trahi ? Qui avait intérêt à se débarrasser de lui ?). Des témoignages nombreux et signifiants.

22 h 10 Journal.
22 h 35 Millésime.
23 h 5 Série : Coup de cœur.
23 h 10 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

7 h, Gym à gym ; 7 h 10, Cabou Cadin (et à 16 h 55) ; 7 h 40, Top 50 (et à 12 h et 20 h) ; 8 h 30, Rue Carnot ; 8 h 50, **Le garde du corps**, film de F. Leterrier ; 10 h 20, **Le démon dans l'île**, film de F. Leroi ; 12 h 30, Magazine : Direct ; 14 h, **Les sous-doués**, film de C. Zidi ; 15 h 25, **L'amour à mort**, film d'A. Resnais ; 17 h 45, 4 C + ; 18 h 25, Les affaires sont les affaires ; 19 h, Maxitête (et à 19 h 55 et 20 h 30) ; 19 h 5, Zénith ; 19 h 40, Tout s'achète ; 20 h 15, Coluche ; 20 h 35, **Local hero**, film de B. Forsyth ; 22 h 30, **La hyène intrépide**, film de J. Chan ; 0 h, **Gorge profonde**, film de D. Damiano ; 1 h, Hill Street Blues ; 1 h 45, Rue du cinéma : spécial Australie.

FRANCE-CULTURE

0 h, Les nuits de France-Culture ; **7 h, Culture matin** ; **8 h 15, Les enjeux internationaux** ; **8 h 30, Les chemins de la connaissance** : les fruits de la colère (et à 10 h 50 : Restif de La Bretonne) ; **9 h 5, Matinée, Une vie, une œuvre** : Gregory Bateson ; *10 h 30, Musique : miroirs du Chili* ; *11 h 10*, **Répétez, dit le maître** : lycées autogérés, esquisses d'un bilan ; **11 h 30, Feuilleton** : « le Parfum de la dame en noir », de Gaston Leroux ; **12 h, Panorama : Arts plastiques** ; **13 h 40, Peintres et ateliers** : Marcel Beaujard ; **14 h, Un livre, des voix** : « la Colère de l'agneau », de Guy Hocquenghem ; *14 h 30, La guerre des ondes, histoire des radios de* langue française pendant la deuxième guerre mondiale ; **15 h 30, Musicomania** : les vingt ans de la Cité internationale des arts ; **17 h 10, Le pays d'ici**, à Limoges ; **18 h, Subjectif** : agora, avec Jean Tulard ; **19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine** : le foie et ses maladies ; **20 h, Musique, *mode d'emploi* :** *Beethoven en* chair et en notes.

20 h 30 Manuscrit trouvé à Saragosse, de Jean Potochi. Avec C. Hamsy, S. Sarduy, J.-C. Durand...
21 h 30 Vocalyse : libre parcours voix, avec P. Gallet, soprano, A. Munier, ténor et C. Cebro, piano.
22 h 30 Nuits magnétiques.
0 h 5 Du jour au lendemain.

FRANCE MUSIQUE

2 h, Les nuits de France-Musique : Nicolas Rimski-Korsakov ; **7 h 10, L'imprévu**, magazine d'actualité musicale ; *9 h 5, L'oreille en colimaçon* ; **9 h 25, Le matin des musiciens** : regard sur des musicologues français – la recherche et le goût (no 4, André Schaeffner) ; œuvres de Stravinski, Borodine, Debussy, Schoenberg ; **12 h 10, Le temps du jazz** : les ellingtoniens buissonniers ; **12 h 30, Concert** : œuvres de Bach, Mozart, Vivaldi, Bondeville, Brahms, par Victoria Cortez, mezzo-soprano, et Christian Debrus, piano ; **14 h 2, Repères contemporains** : J.P. Leguay ; **15 h, Les après-midi de France-Musique** : la musique maçonnique du XVIIIe à nos jours ; œuvres de Cherubini, Pleyel, Wagner ; à 17 h, Vladimir Horowitz : la conquête de l'Amérique (1928-1936) ; **18 h 2, Côté jardin** ; *18 h 30, Jazz d'aujourd'hui : le bloc-notes* ; **19 h 10, Rosace**, magazine de la guitare ; **20 h 4, Avant-concert.**

20 h 30 Concert : Ouverture en ut majeur de *Léonore II*, de Beethoven ; *Concerto pour piano et orchestre no 1 en si bémol mineur*, de Tchaïkovski ; *Symphonie no 4 en la mineur*, de Sibelius par le Nouvel Orchestre philharmonique dir. M. Janowski, sol. J. Bolet, piano.
23 h Les soirées de France-Musique : Aimiez-vous Bach ? A 23 h 5 Maurice Jaubert.







COMMUNICATION

Harmonisation ?

Ça fait déjà plusieurs fois qu'on s'énerve le jeudi soir ! La première et la deuxième chaîne semblent avoir pris définitivement l'habitude de diffuser à la même heure – vers 22 heures – leur magazine d'information de la semaine. Quand ce n'est pas « Infovision », c'est « L'enjeu »... Quand ce n'est pas « Le magazine », c'est « Actions » ou « Résistances »...

La semaine dernière, il fallait déjà choisir (et pourquoi choisir ?) entre l'excellente émission d'Antenne 2, consacrée au SIDA et le bon magazine économique et social de François de Closets. Cette semaine, c'est pire ! Tandis que TF 1 propose un solide dossier sur les enjeux du Pacifique – stratégie, économie, présence française, – un document inédit sur la sous-traitance de la guerre par des organisations américaines privées et un reportage sur la capitale anglaise face aux émeutes raciales, la deuxième chaîne montre exactement au même moment des images sur les clandestins de l'Alliance révolutionnaire caraïbe en Guadeloupe (c'est l'une des premières fois).

Et ce n'est pas fini. Sur FR 3 – toujours ce même damné jeudi, – Philippe Alfonsi consacre son émission « Histoire d'un jour » à Klaus Barbie, qui remet sérieusement des choses en mémoire (*le Monde* du 16 octobre). La 3 a eu sans doute pitié de nous, l'émission est, dieu merci, juste avant, à 20 h 30. Mais trois magazines d'information le même jour, c'est quand même un peu beaucoup.

Tout cela ne date pas d'hier. Fin juin, on nous avait même laissé entendre que cela n'arriverait plus. La Haute Autorité avait tapé du poing sur la table et nous avait promis l'harmonisation. Seulement voilà, guerre d'audience, chaque chaîne fait sa coquette, aucune ne veut changer de jour. Pourquoi moi ? Pourquoi pas l'autre ? Un peu de (haute) autorité, *please*.

CATHERINE HUMBLOT.

Un sondage sur l'audience des radios en Ile-de-France

Selon un sondage réalisé par IPSOS, en région Ile-de-France entre le 24 et le 28 septembre, auprès d'un échantillon représentatif de 1 993 personnes, Europe 1 prend la tête des audiences cumulées du lundi au vendredi. Dans Paris *intra muros*, c'est France-Inter qui vient en premier. Voici le classement des radios par taux de pénétration chez les auditeurs âgés de quinze ans et plus :

	Ile-de-France	Paris *intra muros*
Europe 1	29,9	26,9
RTL	27,6	18,5
France-Inter	21,3	28,3
NRJ	21,1	12
France-Musique	4,7	8,6
Hit FM	4,5	4,9
RFM	4,5	2,9
FIP	4,3	4,5
95,2	4,1	7,7
France-Culture	2,6	4,5
Poste Parisien	2,4	1,4
Radio-Montmartre	1,8	2,2
La Voix du lézard	1,4	2,5
Radio Classique/Radio Latina	1,1	2,2
Radio Solidarité	1	1,7
Radio Beur/Radio Ask	1	
Radio 7	1	1,7

Selon le dernier sondage réalisé du 21 mai au 25 juin par l'IFOP et la SOFRES en région Ile-de-France, RTL venait en tête avec 27,7 %, suivi par Europe 1 (20,5), NRJ (18,8) et France-Inter (16,2) (*le Monde* du 6 juillet).

Les journées internationales de l'IDATE

L'EUROPE EN MOUVEMENT

« L'Europe des communications » sera au cœur des septièmes Journées internationales de l'Institut pour le développement et l'aménagement des télécommunications et de l'économie (IDATE), qui auront lieu du 20 au 22 novembre à Montpellier. Trois thèmes principaux, dont l'Europe sera la toile de fond, seront développés par cent vingt conférenciers, élus, industriels ou représentants de l'administration, français et étrangers : les nouveaux réseaux de télécommunications et le problème de leur déréglementation, les perspectives de l'audiovisuel et les efforts faits pour harmoniser techniquement et juridiquement le développement des médias.

Le Monde publiera à cette occasion des pages spéciales dans ses éditions datées du 20 novembre. Deux journalistes de notre quotidien animeront les deux « tables rondes » finales de ces journées : « Quelle Europe de l'audiovisuel ? » et « Quelle Europe des télécommunications ? »

En prélude à ces journées, sera présenté le Centre européen de recherche sur la communication, appelé à remplacer l'IDATE. Ce centre proposera un lieu d'acceuil et de rencontre à Montpellier aux chercheurs et aux « décideurs » européens. Enfin, la journée du 23 novembre sera consacrée aux premières Rencontres européennes de la recherche sur la communication.

★ Institut pour le développement et l'aménagement des télécommunications et de l'économie (IDATE), bureaux du Polygone, rue des Etats-du-Languedoc, 34000 Montpellier. Tél. : (67) 65-48-48 ; spécial Journées : (67) 64-16-91.

A Lyon

UN NOUVEL HEBDOMADAIRE : « DIRECT »

(De notre correspondant régional.)

Lyon. – Annoncée à grand renfort de publicité, la naissance de *Direct*, hebdomadaire en format tabloïd paraissant chaque jeudi, est un événement positif dans l'univers perturbé de la presse lyonnaise. Sur le thème général du *« retour de l'information »*, ce nouveau *« city magazine »* essaiera de convaincre sur un créneau difficile. Ses deux jeunes « patrons » sont Bernard Bolze, trente-quatre ans, et Daniel Navrot, vingt-huit ans. Le rédacteur en chef, issu du service économique du *Progrès*, est Gérard Buetas, trente-quatre ans. Le nouvel hebdo sera pluridisciplinaire et tentera de fidéliser un public large avec des rubriques fixes, et un parti pris de « coller » à l'actualité.

Pour assurer leur indépendance financière, les deux créateurs ont travaillé depuis deux ans. Le résultat : un large actionnariat composé de personnalités lyonnaises – des industriels pour la plupart – et de prestataires de service du journal : l'imprimeur (*le Courrier de l'Ain*), le publicitaire (la société SEDIP), l'entreprise chargée de la photocomposition (Textel). L'objectif est ambitieux : 13 000 exemplaires vendus par semaine, avec un premier seuil de 8 000 la première année.

C. R.

★ *Direct*, 21, rue Longue, 69001 Lyon. Tél. : 78-28-76-50. Le numéro : 9 F.

LE CARNET DU Monde

Réceptions

– Pour célébrer le 7e anniversaire de l'élévation au pontificat de Sa Sainteté le pape Jean-Paul II, le nonce apostolique a donné une réception, mercredi 16 octobre.

Naissances

– Moncef et Christiane DJAZIRI, ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fils

Samir, Philippe,

le lundi 7 octobre 1985.

35, rue Mannoir,
1207 Genève.

– Axel et Christine LEBLOIS laissent à

Lucie

la joie d'annoncer la naissance de

Armand,

le 28 septembre 1985.

44, avenue Gabriel,
75008 Paris.

– Evelyne et Henri TINCQ,
Céline et Cyril,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Mathieu,

le 14 octobre 1985.

115, avenue Mahieu,
94100 Saint-Maur.

Décès

– Mme Jeanne Bartoli, son épouse,
Mme veuve de Ambrosis et ses filles,
Les familles Bartoli-Barale et Cortichiato,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Joseph BARTOLI

survenu accidentellement le 14 octobre 1985.

La messe sera célébrée le 17 octobre 1985 à 16 h 30 à l'église Saint-Vincent d'Hendaye (Pyrénées-Atlantiques).

– Le président,
Les membres du conseil d'administration et du comité consultatif de l'Office national d'immigration,
Le directeur,
Et les personnels,
ont la tristesse de faire part du décès accidentel, le 14 octobre 1985, de

M. Joseph BARTOLI
sous-directeur de l'établissement,
chef de la mission
de l'Office en Espagne,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 17 octobre 1985 à 16 h 30, à l'église Saint-Vincent d'Hendaye (Pyrénées-Atlantiques).

– M. André Benacerraf,
M. et Mme Roger Benacerraf et leurs enfants,
Toute la famille,
ont la douleur de faire part de la mort de

Mme veuve Léon BENACERRAF
née Marie Benyamin,

décédée le 10 octobre 1985, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obsèques ont eu lieu le lundi 14 octobre 1985.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

27, rue Leconte-de-Lisle,
75016 Paris.

– M. et Mme Claude Lasry, leurs enfants et petite-fille,
M. et Mme Jean-Pierre Benhamou et leurs enfants,
Mme Morali,
M. et Mme Armand Danan,
M. et Mme Raoul Danan,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Denise BENHAMOU,

leur mère, grand-mère, et arrière-grand-mère et leur sœur, survenu le 29 septembre 1985.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

Elle repose aux côtés de son mari,

le professeur Edmond BENHAMOU.

– Grenoble. Die. Le Chambon-sur-Lignon. Ivry. Bourg-Saint-Andéol.

Le docteur et Mme Robert Bonniot,
M. et Mme Pierre Bonniot,
Mme Marcel Roux,
Le docteur et Mme Philippe de Brabant,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Albert BONNIOT,
née Marie Coursange.

Les obsèques auront lieu le jeudi 17 octobre 1985 à 15 heures au temple de Die.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Alain Brieux et sa fille
Et toute la famille,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

M. Alain BRIEUX,
libraire expert,

survenu le 13 octobre 1985 à Paris.

Les obsèques auront lieu le vendredi 18 octobre 1985 à 11 heures précises au cimetière du Val-Saint-Germain (91), où l'on se réunira.

Moulin de Grandville,
91530 Saint-Chéron.

– Le bureau de l'association « les Amis de Robert Desnos »

a le profond chagrin de faire part du décès de son président,

le poète Alain BRIEUX.

Il nous a prodigué ses conseils et son aide, grâce à quoi, l'association a pu être créée et a pu commencer la réalisation de ses projets.

– Jacques et Marie-Jeanne Pourquier,
Guy et Madeleine Mary,
Luc et Monique Joannard-Lardant,
Louis et Renée Ganty,
Louis et Emmanuèle Davin,
Yves et Geneviève Pellegrin,
Jean-Luc et Elisabeth Ganty,
Alain et Marie-Dominique Chapelle,
Jacques-Philippe et Josette Ganty,
leurs enfants et petits-enfants,
annoncent, dans la foi, que

Maxime GANTY

est entré à la maison du Père le 5 octobre 1985.

Son corps a été inhumé le 7 octobre 1985 à Meyrargues.

78128 Tacoignières.

– M. et Mme Guislain-Danan et leurs enfants,
M. Philippe Guislain,
Mme Marie-Hélène Ngoa-Guislain et ses enfants,
M. et Mme Jean-Paul Guislain-Matton et leurs enfants,
Et toute la famille,
font part de la mort de

M. Paul GUISLAIN,
architecte,

pieusement décédé à Valenciennes (59), le 14 octobre 1985 dans sa quatre-vingt-troisième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 17 octobre à 10 h 30, en la basilique Notre-Dame-du-Saint-Cordon à Valenciennes.

La Rhônelle, 26, boulevard Watteau,
59300 Valenciennes.

– Mme Pierre-Etienne Guyot,
M. et Mme Jean-Pierre Guyot,
Le docteur et Mme Olivier Sabouraud,
M. et Mme Jean-François Guyot,
M. et Mme Hervé Rouvillois,
M. et Mme Jean-Dominique Guyot,
Mme Christine Guyot,
Isabelle et Nicolas Guyot,
Nicolas, Frédéric, Emmanuelle et Véronique Sabouraud,
Laurence, Etienne et Jérôme Guyot,
Stéphanie, Anne-Sophie et Delphine Rouvillois,
Sophie Guyot,
Stéphane et Amélie Guyot,
Estelle Lagree-Guyot,

ont le profond chagrin de faire part du décès, le 13 octobre 1985, à Paris, dans sa quatre-vingt-unième année, de

Pierre-Etienne GUYOT.

Une cérémonie religieuse a eu lieu à Feucherolles, le mercredi 16 octobre, dans la plus stricte intimité familiale.

Une messe à son intention sera célébrée à Paris, à une date qui sera précisée ultérieurement.

Cet avis tient lieu de faire-part.

69, rue de l'Assomption,
75016 Paris.

– François et Claire Mazas,
Daniel et Marie-Jo Mazas,
Chouchoute et Jean-Pierre Donnet,
Titane et Timy Lafarge,
Alain et Lydie Mazas,
Hélène et Bernard Arnaud,
Bruno et Henriette Mazas,
Yvon et Ghislaine Mazas,
Bernard et Beni Mazas,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur père, grand-père et arrière-grand-père,

Jean MAZAS,

rappelé à Dieu le 9 octobre 1985, à Evreux, dans sa quatre-vingt-deuxième année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'inhumation a eu lieu le 14 octobre 1985 dans la plus stricte intimité familiale.

Une messe sera célébrée à sa mémoire le 30 novembre 1985, à 11 h 45, à l'abbaye Sainte-Marie, 3, rue de la Source, Paris-16e.

Anniversaires

– Réunis dans le souvenir.

Abraham SULHEFER.

Sa famille, ses amis.

17 octobre.

Avis de messes

– A la mémoire de

S.E.M. Fernando PAREDES BELLO,
ambassadeur du Venezuela en France,

décédé le 15 septembre 1985.

Une messe sera célébrée le lundi 21 octobre 1985, à 17 heures en l'église espagnole.

51 *bis*, rue de la Pompe,
75016 Paris.

Communications diverses

– A l'occasion du centenaire de la naissance de François Mauriac, le Cercle d'information et d'études sociales féminines invite les admirateurs de l'écrivain à assister à la conférence du prince Charles Dedeyan : « François Mauriac entre le bien et le mal », qui aura lieu le jeudi 17 octobre à 17 heures au centre universitaire du Grand Palais, amphithéâtre est. Entrée gratuite.

– L'Institut de réhabilitation sociale organise deux conférences sur le thème des prisons et de la réhabilitation. Le jeudi 17 octobre à 17 h 30, Hôtel Méditel, 28, boulevard Pasteur : « Prison et développement personnel », par M. Ellis, directeur des programmes nationaux de l'Institut à Washington. Le vendredi 18 octobre à 20 h 30, salle Domus Medica, 60, boulevard de Latour-Maubourg : « Réapprendre la liberté », avec G. Ellis, J.-C. Darrigaud, d'Antenne 2, Pascal Dupont d'*Actuel*, J.-C. Dague, fondateur de l'Association des prisonniers de la non-violence, et G. Soulier, directeur de l'Association culture-prison.

– L'association Services publics organise les vendredis 18 octobre et samedi 19 octobre, au Palais des congrès, un colloque sur le thème « Quels services publics pour demain ? ». Renseignements : Association Services publics, BP 030 75261 Paris Cedex 08. Tél. : (1) 556-51-68.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

Université Bordeaux-III, mercredi 16 octobre à 9 heures, salle des Actes, Mlle Aziza Lounis : « Une vision baroque d'Alger, d'après *l'Odyssée ou diversités d'aventures, rencontres et voyages en Europe, Asie, Afrique* de René du Chastelet-Desboys (1665) ».

Université Paris-IV, lundi 21 octobre à 9 heures, salles des Actes, M. Radwan Zaza : « Influences étrangères dans le roman et la nouvelle arabes en Syrie de 1950 à nos jours. Contribution à l'analyse de la création romanesque ».

Université Paris-IV, lundi 4 novembre 1985 à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Pierre Guillot : « Déodat de Séverac : essai d'analyse musicale et esthétique de son œuvre ».

Université Paris-IV, mercredi 13 novembre à 9 heures, salle des Actes, Mlle Isabelle Gui : « Essai de typologie architecturale des églises paléochrétiennes d'Afrique du Nord ».

MUSIQUE

LA MORT DU PIANISTE EMIL GUILELS

Fulgurations

Le pianiste Emil Guilels, qui vient de mourir (nos dernières éditions du 16 octobre), était né à Odessa en 1916 dans une famille d'employés. Petit, râblé, son physique un peu fruste, qui l'apparentait davantage à un joueur de football ou à un ouvrier qu'à un artiste, faisait un contraste savoureux et touchant avec la magnificence de son talent, et l'on comprend la fierté des Soviétiques d'avoir eu un tel pianiste né avec la révolution et qui pouvait apparaître comme un pur produit de leur régime.

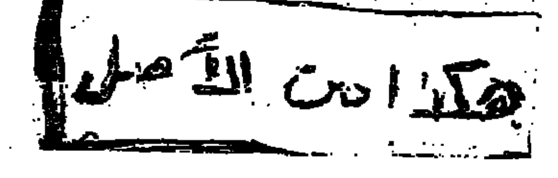
Sans atavisme connu, il témoigna d'emblée de dons exceptionnels et, à l'âge de quinze ans, remporta le concours annuel des pianistes d'URSS. Élève de Heinrish Neuhaus, le plus grand pédagogue du conservatoire de Moscou, il enlève en 1938 le concours international Ysaye de Bruxelles, mais c'est après la guerre qu'il fera une carrière mondiale, dont les portes lui avaient été ouvertes par un prix Staline et un prix Lénine.

L'homme était fort cultivé, très ouvert, cordial, d'une sensibilité aiguë ; ces qualités se retrouvaient dans son jeu qui n'a cessé de mûrir, témoignant ainsi d'une riche personnalité alliée à une grande intuition. Formidable virtuose, dès le début, avec cette aisance et cette facilité apparente qui caractérisent l'école russe de piano, il pouvait paraître à l'époque de roc et d'acier. Mais on l'a vu ensuite ouvrir une à une les portes de la musique pour en révéler les profonds secrets.

Il reconstruisait l'opus 106 de Beethoven ou la sonate de Liszt comme des gestes d'architecte, d'une seule portée et d'une puissance symphonique, mais avec une pureté de lignes, une délicatesse dans les transitions, une intimité méditative, qui humanisaient ces œuvres colossales. En Brahms, il retrouvait les rudesses cascadantes et les rêves pudiques, les rythmes étincelants et les tristesses désabusées. Ses Mozart et ses Schubert étaient transparents, et les gros doigts y faisaient monter des images lumineuses dans la chaleur humaine d'un touché plein de raffinement. Et il est à peine besoin de parler ici des sonates de Prokofiev ou de *Petrouchka* de Stravinski, qui convenaient merveilleusement à sa poésie pleine de fulgurations. On sait moins qu'il adorait Poulenc, dont il a même joué à Paris *le Concert champêtre*.

C'était vraiment un pianiste complet, l'un des plus grands de notre époque. On regrette de ne pas l'avoir entendu davantage alors qu'il paraissait avoir encore de belles années devant lui. Sa silhouette était familière aux auditeurs du concours Marguerite-Long, où il était venu à plusieurs reprises comme membre du jury, car il était également un grand professeur titulaire du conservatoire de Moscou, où il a formé de nombreux élèves.

JACQUES LONCHAMPT.



	La ligne*	La Ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	114,00	135,20
DEMANDES D'EMPLOI	34,00	40,32
IMMOBILIER	76,00	90,13
AUTOMOBILES	76,00	90,13
AGENDA	76,00	90,13
PROP. COMM. CAPITAUX	224,00	265,66

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	65,00	77,09
DEMANDES D'EMPLOI	19,00	22,53
IMMOBILIER	50,00	59,30
AUTOMOBILES	50,00	59,30
AGENDA	50,00	59,30

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

Major U.S. multinational corporation
has an opening in its Geneva office for an

ATTORNEY

This position is responsible for promoting company interests and safeguarding company assets by providing legal counsel to personnel and operations throughout Europe, Africa and the Middle East.

The suitable candidate is
- A national of an EEC-member country, preferably French, or
- A Swiss national, who meets other qualifications;
- Fluent in written and spoken English, French and, possibly, German;
- A graduate of an EEC-member country or Swiss law school, with an LL.M – or equivalent – from a recognized U.S. law school; and
- Approximately 30 years old.

Some 3 years of legal work experience would be an advantage, especially if it involved some litigation.

If you are interested in our offer please send your application in English, complete with copies of certificates and curriculum vitae to cipher S 18-118490, Publicitas, 1211 Geneva 3/Switzerland.

cours et leçons

Dame prof. excellente réf. donne cours français, écrit ou oral, correct. thèse, 006-09-62.

formation professionnelle

VOTRE C.V. EN ANGLAIS vous donne accès aux CARRIÈRES INTERNATIONALES formation d'une matinée, conseils, simulation d'entretien, *mise en forme et traduction* écrite de votre c.v. Tél. : 563-53-18 et 563-55-14.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM). B.P. 291.09, PARIS

représentation demandes

SUISSESSES CHERCHENT REPRÉSENTATION
de tous produits. Création de sociétés. Ecrire à : Danièle PARIAT. Rue Collet, 1-CH-1800 VEVEY.

OFFRES D'EMPLOIS

Le Groupe POLIET

7600 personnes, 7,4 milliards de F de CA réalisés dans la vente des produits pour le bâtiment. 350 implantations dont 25 usines.

- C'est le plâtre Poliet et Chausson, les enduits Weber et Broutin, les menuiseries Lapeyre.
- C'est aussi cinquante sociétés POINT P, constituant le 1er groupe français de distribution de matériaux de construction.

Voulez-vous construire votre avenir avec nous et devenir nos Numéros 1 de demain?

Nous recrutons:
10 JEUNES DIPLÔMÉS

de Grandes Écoles de Gestion ou plus généralement de formation supérieure technique ou commerciale. Nous vous offrons un poste opérationnel où vous apprendrez à devenir de véritables patrons.
- Si vous avez l'esprit de «challenge»
- Si vous êtes prêts à vous battre pour gagner avec nous,

adressez votre lettre de candidature avec CV à:
POLIET
21-23, rue des Ardennes 75940 Paris Cedex 19
A l'attention de Jean-Claude ROYER

LYCÉE RÉGION PARISIENNE recherche
PROF MATH
bonne rémunération. Tél. : 624-94-99.

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE, recherche
COMPTABLE CONF.
pour portefeuilles PME/PMI région parisienne. Libre de suite. Tél. : 921-06-39.

Organisme professionnel secteur construction (Paris) recherche
RESPONSABLE
Service Juridique
30 ans min. (niveau maîtrise min.). 150-180.000 F/an.
Ecrire sous le nº 313.482 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

POUR RECHERCHES APPLIQUÉES EN LIAISON AVEC ENSAM ET GRAND GROUPE INDUSTRIEL recherche
INGÉNIEURS ENSAM OU ÉQUIVALENT
Pour :
- *développement de nouveaux procédés de mise en forme des métaux à grande vitesse ;*
- *mise en œuvre de pièces en matériaux composites à matrice métallique.*

Adr. C.V. + lettre + photo à : SERAM, 151, bd de l'Hôpital, 75013 PARIS.

A VOUS VENDEUR DE SÉRIGRAPHIE ET AUTRES
Mettez-vous à votre compte. Téléph. : 1941-21-28-93-37.

CHERCHE PERSONNES SÉRIEUSES ET AMBITIEUSES pour développer affaire commerciale. Téléphonez pour rendez-vous 757-96-56 de 11 h à 12 h et de 14 h à 16 h. DU LUNDI AU VENDREDI.

Entreprise de Services recherche
ASSISTANT(E) CONTROLEUR DE GESTION
MISSION :
Mise en place de la fonction. Procédures traitement de l'information. Suivi des indicateurs.
PROFIL :
DUT/Contrôle de gestion ou équivalent. Personnalité affirmée. Bonnes capacités relationnelles, Sens de l'organisation. Apte à informatiser la fonction, après formation. 1re expérience ou débutant. Libre rapidement.
Adresser C.V. et photo sous référ. 94.089 à BLEU CONSEIL, 218, rue de Fontenay, 94300 VINCENNES, qui transmettra.

Le Centre d'Informations Financières (10 ans d'expér., progression 1er semestre + 45 % C.A. 84 – 512.000.000 13.000 clients) recherche de FUTURS CADRES COMMERCIAUX (H.F.) Formation assurée. Rejoignez-nous en téléphonant au 500-24-03, poste 61.

ASSOCIATION A VOCATION INTERNATIONALE SUR PARIS
RECHERCHE
COMPTABLE
DUT ou S.T.S.
- Au moins 2 ans d'expér.
- Connaiss. anglais nécess.

Env lettre manus., C.V. à : RÉGIE-PRESSE, s/nº 310.388, 7, rue de Monttessuy, 75332 Paris Cedex 07, qui transm.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.H. 37 ans, cherche emploi chauffeur de direction ou chauffeur d'autocar ou grand routier, bonne expérience 12 ans. Tél. : 224-98-39.

JH, 26 ans, cher. emploi avec 5 ans d'expér. I.T.C. s/informatique de gestion. Disp. imméd. M. Wetzel. Tél. de 9 h à 16 h – 563-14-44, p. 1424.

BONNE EXPÉRIENCE DANS LE DOMAINE DE LA RESTAURATION
J.F. 36 ans, recherche un poste stable à responsabilité dans restaurant d'entreprise ou autres. De préférence banlieue l'Est ou Paris. Pas sérieux s'abstenir. Ecr. s/nº 6 819 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H. 38 ans cherche place chauffeur-livreur, magasinier (cariste), 420-47-60 ap. 19 h.

J.F. 46 ans
Réception et marquages marchandises (vêtements). Sens des responsabilités, cherche place stable grands magasins. Ecr. s/nº 6817 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, *5, rue des Italiens, 75009 Paris.*

Jeune fille possédant Bac F8 (secrétariat médical), recherche poste secrétaire ou employée bureau. Libre de suite. Tél. : 840-80-98.

J.H. 25 ans, BTS commerce international, anglais, italien, *notions d'allemand*, cherche emploi import-export. Ecr. s/nº 6816 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ARTISAN MÉCANIQUE AUTOS, arrivant en fin de bail, recherche situation chef d'atelier mécanique ou entretien parc automobiles.
Possède :
- une expérience de 25 années ;
- une connaissance de toutes marques de véhicules ;
- une clientèle confiante et fidèle ;
- une expérience de direction de compagnons.

Etudierait toutes propositions de situation.

Ecr. s/nº 6815 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

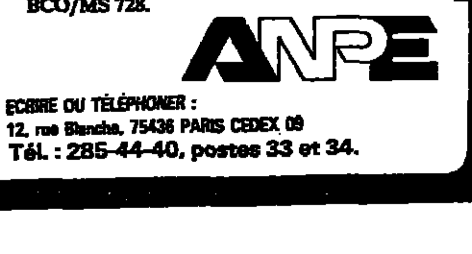
J. F. 35 ans - Bon niveau d'études de médecine - Dynamique - Habituée contacts humains - aimant activités commerciales - Motivée par poste de déléguée à l'information médicale.
PROPOSE service à laboratoire de produits pharmaceutiques, Paris, RP. BCO/MS 724

DIRECTION GÉNÉRALE, H. 40 ans, Sciences-Po, Eco-Fi, licence en droit, exp. de plus de dix ans direction PME gérant et DGA, fabrication et distribution. Connaissances marketing, gestion financière, organisation. Rompu aux négociations avec administrations et banques, exp. sociétés anglo-saxonnes, bilingue anglais, connaissances procédures export et marché USA.
CHERCHE poste adjoint PDG ou DG ou direction PME, BCO/VJ 725.

JOURNALISTE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER, spécialiste en communication, H. 42 ans, études supérieures de banque, ITB + IEP + Celsa, anglais, 15 ans expérience presse économie, bourse, industrie, contacts haut niveau, expérimenté en communication interne, externe, rapports annuels, pub. financière, relations avec actionnaires, créatif, discret.
OFFRE ses compétences à temps plein ou partiel. Missions acceptées. Etudie toutes propositions, BCO/MS 726.

ASSISTANTE milieu associatif, 50 ans, diplôme universitaire + formation à l'animation, 3 ans expérience adolescents, enfants/personnes âgées.
CHERCHE travail psycho-social, relations humaines en association, foyer, Paris/RP, BCO/MS 727.

PSYCHOLOGUE, F. 31 ans, diplômée psychoprat., 6 ans expérience en cabinet conseil informatique, recrutement, sélection tests, évaluation, documentation sur organisme de formation.
RECHERCHE poste mi-temps service du personnel ou cabinet de sélection PARIS ou RP, BCO/MS 728.



ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, postes 33 et 34.

L'immobilier

appartements ventes

5e arrdt

5e DES FACULTÉS
Triple séj., 2 chbres, 100 m². 1.360.000 F. IRG, 706-31-13.

CENSIER
2 p., *cuis. équipée*, bains, bel imm., asc. Prix 600.000 F. GARBI - 567-22-88.

7e arrdt

DUROC 2 PIÈCES
5e ét., asc., sur verdure. GARBI - 567-22-88.

8e arrdt

PLACE BEAUVAU
Miromesnil 80 m² à aménager. Tél. : 563-46-78.

12e arrdt

MICHEL BIZOT
BEAU STUDIO, cuis., bains, w.-c., refait nf. Rez-de-chauss. 200.000 F. 526-99-04.

13e arrdt

GOBELINS
BEAU 2 PCES, cuis., bains, w.-c. Refait neuf. Immeuble ravalé. 390.000 F. 526-99-04.

Près Montsouris dans belle maison bourg., s/square, beau duplex 160 m². 1.750.000 F. Tél. : 545-34-28.

BOBILLOT/TOLBIAC, bel imm. 1900, liv. dble + 2 ch., bns, w.-c., cuis. équip. 589-49-34.

15e arrdt

15e RÉCENT PRÈS MÉTROS
Bel appt, liv. 27 m² + chambre, cuis., bains, w.-c., état neuf, calme. 600.000 F. 577-74-38.

16e arrdt

PASSY - RAVISSANT 2 P. CHARME ET CONFORT ÉT. ÉLEVÉ, ASC. 320-73-37.

MONTMORENCY VUE PANORAMIQUE
LUXUEUX DUPLEX, terrasse, récept., 2 chbres, serv., park. IMMOCOM - 727-84-78.

17e arrdt

AV. VILLIERS
ATELIER en séjour + chbre, tt cft, refait neuf, 6e ét. asc. 850.000 F. - 526-99-04.

MONCEAU-CHAZELLES, 3e asc., p. de t., gd liv., 3 ch., 2 sanit., 145 m², dble expo. 2.200.000 F. T. : 577-96-85.

18e arrdt

ST-VINCENT, près des vignes
SUPERBE 3-4 P. TT CFT.
1.350.000 F. - 254-71-93.

77 Seine-et-Marne

BOISSY-SAINT-LÉGER
Bel appart. 5 pièces, 105 m², cuisine équipée, séjour double, 3 ch., s.-de-b. + cab. de toil., 2 w.-c. Nombreux placards. Parking en sous-sol. 5 mn à pied RER. Toutes commodités. 550.000 F dont 122.000 F CF à 7 %. Tél. : 569-33-90 après 19 h.

94 Val-de-Marne

Particulier vend à VINCENNES prox. ÉCOLES, COMMERCES
2 PIÈCES, 36 m²
cuisine équipée, w.-c., salle d'eau avec douche, chauffage indiv. électrique, 4e étage, 5' bois et R.E.R., faibles charges. Px 320 000 F. T. 808-67-33.

95- Val-d'Oise

A VENDRE
APPT F3 + LOGGIA GARAGE
bien situé, rez-de-chaussée. Séj. 20 m², cuisine aménagée. Prêts à reprendre intéressants. A Cergy-Pontoise : la Justice. Prix 320 000 F. Tél. : 073-19-67 ap. 18 h.

Province

JUAN-LES-PINS, prox. gare, vds 2 p. avec kitchen. équipée, bns, w.-c. séparé, 42 m² + logg. 8 m², s/jard., 3e étage, imm. 1981, cave, ch. élec. indiv., tél., charges peu élevées. Tél. : 16 (46) 67-48-74.

appartements achats

Recherche 1 à 2 pièces PARIS, préférence 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e, avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. Tél. 873-20-67 même le soir.

MICHEL BERNARD
42, AV. VICTOR-HUGO. Tél. : 502-13-43.
Recherche pour clients appts, hôtels particuliers. Bon quartier, bon stand.

ORPI
1re force de vente à PARIS, recherche tous appartements. RÉALISATION RAPIDE.
ORPI - 336-17-36

URGENT recherche GRAND APPT ou HOTEL PARTIC. Bon stand. Bon quartier. Faire offre au : 705-45-55.

locations non meublées demandes

Paris

Journaliste au « Monde » cherche appt calme pour 3/4 ans, 60/100 m². Ecr. s/nº 6 814 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Pour dirigeants et personnel mutés IMPORTANTE Cie FRANÇAISE PÉTROLE, rech. appts 2 à 8 p., studios, villas, Paris, banlieue. 503-30-33.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl., loyer garanti. (1) 889-89-66 - 283-57-02.

Province

Couple retraités ch. 2 PIÈCES TOUT CONFORT 1er étage ou avec ascenseur LA FLÈCHE ou LE LUDE (72) Loyer 1 000 F env. C.C. Ecr. s/nº 6 802 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

locations meublées demandes

Paris

MONDIAL MERCURE
Rech. STUDIOS et 2 PIÈCES pour clientèle étrangère APPTS DE STANDING pour ambassades et sociétés. S'adr. : SERVICE ACCUEIL. Tél. : 256-28-16.

ÉTUDIANTS CHERCHENT : CHAMBRES, STUDIOS. Association protestante interuniversitaire : 33, place Maubert, PARIS-5e. Tél. 326-77-51.

Dame fonct. ch. CH., STUDIO meublé ou non, 17e, 18e, 19e. *Denis Clichy. 006-09-62.*

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing, 4 pièces et plus. Tél. : 285-11-08.

bureaux

Locations

SIÈGE SOCIAL
Secrétariat + bureaux neufs, démarche R.C. et R.M.
SODEC SERVICE
Champs-Elysées . . 723-55-47
Nation 341-81-81

DOMICILIATION 8e, 2e
Secrétariat, tél., télex. Location bureaux. Toutes démarches pour constitution de sociétés.
ACTE - 359-77-55

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de Sociétés. Démarches et tous services. *Permanences téléphoniques.*
355-17-50

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides.
ASPAC 293-60-50 +

VOTRE SIÈGE SOCIAL
TÉLEX SECRÉTARIAT
DÉMARCHES CONSTITUTIONS
AGECO 294-95-28
STATIONNEMENT AISÉ

GARE DE LYON
Location courte durée, burx entièr. *meublés dans imm. indép.* Direct pptaire. 329-58-65.

AVENUE FOCH
Gd stdg, locaux professionnels, 130 m², r.-de-ch. et 140 m² sous-sol, 2 500 000 F. Loc. possible 25 000 F/mensuel. PROPRIÉTAIRE 267-69-27.

ÉTOILE
BUREAUX
MEUBLÉS
TRÈS HAUT NIVEAU
SALLE DE RÉUNIONS
DOMICILIATIONS
SECRÉTARIAT-TELEX
TÉL. : (1) 727-15-59.

locaux industriels

Locations

RECHERCHE URGT 1 000 m² d'ATELIERS-ENTREPOTS Nanterre-Colombes-Courbevoie implantation & stratégie 31, rue de Constantinople, 75008 PARIS. 293-67-43.

fonds de commerce

Ventes

Vds Ariège, cse ret., fonds de comce chaus. + stock + coordonnerie. B.A. (61) 69-13-23.

maisons de campagne

BEAUCE, 100 km Paris ancienne ferme aménagée, 5 pièces tout confort, chauffage fuel, grenier aménageable, écurie indépend. en pierre pouvant constituer 2e habitation. Terrain 1 500 m², 480 000 F. Téléphone : (37) 99-07-86.

10 KM CAHORS
46150 ESPERE
Particulier vend dans bourg maison de plain-pied (6 pièces dont 1 salle à manger, 4 chambres, 1 salon + salle d'eau et w.-c. + cellier) grenier aménageable, garage + pièce d'été. Terrain 500 m². Tél. M. ATGIE, GRAYSSAC, 46150 Catus. Téléphone : (65) 20-00-11.

pavillons

LE PLESSIS-BELLEVILLE
MAISON 5 pces, combles aménageables + garage, jardin privé. PAP + APL. Rens. et visite : 260-39-82.

villas

PROX. SCEAUX ROBINSON
Magnif. villa caract., s/610 m². Liv. 40 m², chemin., 4 ch., superbe cuis. équipée, 2 bns, gar. 2 voit. 2.100.000 F. HABITAT RÉGIONAL, 660-44-66.

propriétés

Vallée du Cher, non isolée, raviss. dem. caract., 8 p., cft, communs, joli jard. ombragé. Cab. CHATET, (47) 23-91-29.

viagers

F. CRUZ - 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE-8e
Conseil 48 ans d'expérience. Px rentes indexées garanties. Etude gratuite discrète.

Libre près La Ferté-Gaucher mais. de caract. + dépend. 4 ha, fme 75 ans, rente limitée à 8 ans. 350.000 + 5.000/mois. F. Cruz, 266-19-00.

LIBRE DANS 7 ANS
Trocadéro superbe 265 m² sur Seine. 2 500 000 + 9 000, 76 ans. LAPOUS 554-28-66.

VOLTAIRE A SAISIR
Petit 2 p., cuis., 5e ét., sans asc., occupé homme 72 a., 35 000 + 1 000, 554-28-66.

PRÈS BLOIS (41)
Magnifique ppté de maître sur 3 ha, occupé 88 ans. 750.000 + 11.500 F. LAPOUS - 554-28-66.

LAPOUS 554-28-66
SPÉCIALISTE VIAGER
354, rue Lecourbe, PARIS-15e.

l'agenda du Monde

Particuliers (demandes)

PARTICULIER ACHÈTE
MEUBLES ANCIENS
même en mauvais état
BIBELOTS-TABLEAUX
TÉL. RÉPONDEUR 577-81-00.

Bijoux

ACHAT OR
BIJOUX ANCIENS
MODERNES - BRILLANTS
ARGENTERIE - VIEIL OR
PERRONO Joailliers-Orfèvres à l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin ; Etoile, 37, av. Victor-Hugo. Ventes, Occasions, Echanges.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e. 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité. médaille N.-D. de Paris. Or 2.200 F et arg.

CRÉATIONS
MARCELLE VALÉRIE
Avec nos pierres ou avec vos pierres des bijoux comme vous les rêvez. 20, bd de Magenta, Paris-10e. Tél. : 201-43-82.

Tapis

TAPIS D'ORIENT MOINS 50 %
SUR UN MAGNIFIQUE LOT DE 150 TAPIS : IRAN, TURQUIE, CHINE, RUSSIE, PAKISTAN, CACHEMIRE...
LAURENT
101, AV. LA BOURDONNAIS, PARIS-7e. 550-40-21, 10 h-20 h, DU 14-10 AU 26-10-85.

Troisième âge

LES CÈDRES
Hôtellerie 3e âge, service personnalisé, cuisine soignée, pension complète à partir de 300 F par jour.
33, av. Louis-Aragon, 94800 *VILLEJUIF. Mº Louis-Aragon.* T. : 638-34-14 et 726-89-63.

Les CAMÉLIAS, retraite tr. gd cft. 1 ch. libre. Près Paris, 77320 Jouy-s/Morin. 404-06-75.

Enseignement

L'ANGLAIS EN ANGLETERRE
Notre hôtel de 100 chambres sur la mer, célèbre dans le monde entier (à 100 km de Londres) et notre école d'anglais tout aussi célèbre dans les mêmes bâtiments. 25 % DE RÉDUCTION pr les séj. de 90 jours et plus (y compris cours spéc. pour les examens de Cambridge).
REGENCY SCHOOL OF ENGLISH
Ramsgate-on-Sea, Kent (Angleterre). Tél. 843-59-12-12
Télex 96454 ou Mme Bouillon, 4, rue de la Persévérance, Eaubonne-95. Tél. : (3) 959-26-33 (soirée).
LE FRANÇAIS OU L'ANGLAIS EN FRANCE
REGENCY LANGUES
116, av. des Champs-Elysées, 75008 PARIS.
Tél. : (1) 563-17-27 - Télex ISO BUR 641605.
REGENCY SCHOOL OF ENGLISH & FRENCH
118-119, palais de la Scala, Monaco.
Tél. : (93) 50-49-00 - Télex 4 69 870 118.

Cours

MATHÉMATIQUE-PHYSIQUE
Tous niveaux par professeur expérim. Tél. : 558-11-71.

PRÉPARATION à l'épreuve de français ANTICIPÉ PREMIÈRE ET TERMINALE. Succès assuré. Tél. : 962-98-31.

Instruments de musique

Prof. de piano vend demi-queue (1,89 m) laqué noir GROTRIAN-STEINWEG, état neuf acheté juin 85, valeur 120.000 F, vendu 85.000 F. Tél. : 030-16-31.

Maroquinerie

Vente au prix de gros
SACS, SERVIETTES, BAGAGES VISCONTI, 5, r. M.-Lecomte, 3e. 272-18-89. *Fermé le sam.*

Moquettes

A saisir
MOQUETTE 100 % PURE LAINE WOOLMARK
Prix posée : 99 F/m². Tél. : 658-81-12.

Spécialités régionales (vins)

N'ATTENDEZ PAS LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE POUR VOS COMMANDES !
MONTLOUIS AOC
vin blanc sec, demi-sec, moelleux, méthode champenoise. Tarifs sur demande
A. CHAPEAU.
15, rue des Artres, HUSSEAU. 37270 Montlouis-sur-Loire. Tél. : 16 (47) 50-80-64.

Timbres

PRÈS LE LUDE (72)
Particulier vend sur place collection timbres LAOS neufs et oblitérés + timbres séparés. Faire offres à M. Caby, rue des Ponts, 72800 LUCHÉ-PRINGÉ.

Papyrus

Papyrus d'Egypte 100 % original dessinés et peints à la main, tout artisanat égyptien. Gros, 1/2 gros, détail. Expo. permanente à l'Orient Presse, 85, r. M.-Ange, Paris-16e. 651-61-87.

Vacances Tourisme Loisirs

SKI DE FOND HAUT-JURA A 3 HEURES DE PARIS EN TGV Yves et Liliane accueillent leurs hôtes dans une ancienne ferme du XVIIe siècle confortablement rénovée avec 5 chambres et 5 salles de bains, cuisine mijotée et pain maison cuit au feu de bois. Accès limité à 12 personnes, ambiance chaleureuse, calme et reposante autour de la grande table d'hôtes. Prix par pers./sem. : de 1 850 F à 2 200 F *selon période, comprenant* : pension complète + vin + matériel ski + accompagnement. Ecr. LE CRÊT-L'AGNEAU, 25650 MONTBENOIT ou téléph. : 16 (81) 38-12-61.

DRISCOLL HOUSE HOTEL
200 chambres à un lit. Demi-pension. 60 livres par semaine, *adultes entre 21-60 ans.* S'adresser à 172, New Kent. Road London SE 1. TÉLÉPHONE : 01-703-4175.

SKI NOËL FÉVRIER PAQUES 5 à 18 ans. Encadrés par professeurs. Tél. : (1) 322-85-14.

Caravaning

Part. vend camping-car + accessoires Mercedes Diesel 206, 90 000 km, possibilité véhicule utilitaire. Prix 42 000 F à débattre. Téléph. : 017-72-91.

FORUM DE

Non seulement les Français épargnent moins, mais ils le font différemment. De 18,6 % en 1975, année record, le taux d'épargne des ménages, comparé à leur revenu disponible, a progressivement chuté jusqu'à 13,7 % en 1984, voire moins si l'on en juge par les résultats des six premiers mois de l'année en cours. Mais, dans le même temps, les Français ont délaissé l'immobilier et les placements liquides (lesquels sont tombés de 65 % à 34 %) *« au profit des placements en actions et obligations et des créances sur les entreprises d'assurances »*, indique le CREDOC (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie).

De ce fait, ajoute cet organisme, dans une étude sur l'épargne qui vient de paraître, *« fin 1984, 10 % des Français possédaient des valeurs mobilières »*, contre 8 % seulement en 1978 au moment où furent lancées les fameuses SICAV MONORY. Cette évolution, confirmée par le récent rapport du CERC (Centre d'études des revenus et des coûts), établie sur la période 1970-1983, met en avant l'importance des instruments de gestion collective, SICAV et fonds communs de placement. Ceux-ci restent, toutefois *« complexes »*, leur finalité étant *« souvent mal perçue par les épargnants »*, estime le CREDOC.

Voilà quelques éléments de réflexion pour les participants au Forum de l'investissement et du placement, organisé par la société Win du 19 au 21 octobre 1985 au Palais des congrès à Paris, autour d'une centaine de stands, et comportant neuf débats traitant des principaux sujets d'intérêt propres aux spécialistes du monde financier mais aussi au grand public.

Dossier établi par SERGE MARTI.

Performances 1970-1983 : le mouvement de bascule

ON savait les Français friands d'actions et d'obligations, à en juger par le boom de la Bourse de Paris, mais qui aurait pu penser qu'ils ne faisaient en cela que retrouver l'appétit qui était le leur au début des années 70 ? Ce n'est là que l'un des paradoxes mis en valeur par le Centre d'études des revenus et des coûts (CERC) dans une volumineuse étude parue fin septembre et consacrée aux revenus des Français. La longue durée de la période prise en considération (1970-1983) a l'avantage de « lisser » les comportements erratiques sans gommer pour autant l'effet direct de ces événements majeurs qu'ont été les chocs pétroliers, la poussée inflationniste, avec, pour corollaire, celle des taux d'intérêt. Enfin, une transformation en profondeur de l'appareil de production reposant, en partie, sur des financements longs grâce à une nouvelle politique de l'épargne que la France n'est pas la seule à préconiser depuis le début des années 80.

« Depuis 1970, la composition du patrimoine de rapport des ménages s'est transformée progressivement : la crise de 1974 a, d'une part, modifié le comportement des ménages en ce domaine, d'autre part, suscité l'apparition de nouveaux types d'investissements financiers destinés notamment à relancer l'activité économique », souligne le CERC dans son quatrième rapport de synthèse (1). Durant ce laps de temps, *« l'épargne liquide et surtout l'épargne sur livret sont devenues les placements les plus attractifs ; elles ne représentent pas beaucoup de risques financiers ; de plus, les difficultés économiques, la crainte du chômage, poussent les ménages à accroître leur épargne de précaution facilement mobilisable. Cependant, les politiques d'encouragement aux placements tournés vers le développement industriel menées par les pouvoirs publics ces dernières années ont, semble-t-il, redonné un peu de vigueur aux valeurs mobilières (obligations surtout). Dans le même temps, l'accroissement de la charge fiscale sur les revenus fonciers et immobiliers, les taux des emprunts, l'encadrement du crédit et les mesures prises en faveur des locataires au détriment des propriétaires, paraissent décourager les ménages de cette forme d'investissement »*, remarque cet organisme.

Record pour les obligations

Sur l'ensemble de la période considérée, on constate en effet que la part du foncier dans le revenu des Français a régressé de 52 % en 1970 à 42 % treize ans plus tard. L'épargne liquide, c'est-à-dire disponible à tout moment, a, au contraire, grimpé de 24 % à 37 % en 1983 tandis que la part des valeurs mobilières (actions et obligations), qui était de 23,9 % en 1970, et de 18,2 % seulement en 1977, remontait à 21,1 % en 1983. Si l'on veut entrer dans le détail, on précisera que la part des actions, qui était de 19,2 % en 1970, avait dégringolé à 12,4 % en 1977. En léger progrès par la suite, elle devait retomber à ce même pourcentage (12,4 %) en 1983, année durant laquelle la part des obligations atteignait le record de 8,7 %, soit près du double du pourcentage établi treize ans plus tôt (4,7 %).

Une fois dessinées, à gros traits, les grandes lignes de la composition des patrimoines, le plus intéressant était de calculer quelles avaient pu être, durant la même période (1970-1983) les performances réelles des placements offerts aux épargnants. Par le simple jeu de quatre « thermomètres » correspondant à des périodes d'épargne distinctes et d'un cinquième récapitulant l'ensemble des treize années, on retrouve ainsi un certain nombre de données fondamentales :

● De 1970 à 1980, *les logements et terres agricoles* sont ceux qui, d'assez loin, établissent les meilleures performances ; par la suite, celles-ci se détériorent, surtout pour les terrains agricoles qui enregistrent des moins-values importantes.

● Sur toute la période des treize années, *les livrets et les plans d'épargne-logement* ont des performances réelles négatives ; seule l'année 1983 marque un léger redressement du fait du ralentissement de l'inflation.

● Enfin, pour *les valeurs mobilières*, on note une première chute du rendement en 1974, due à la baisse des cours non compensée par la hausse des taux d'intérêt ; alors que le rendement des obligations se redresse l'année suivante, celui des actions continue à diminuer jusqu'en 1977. Une deuxième inflexion à la baisse se produit en 1980 pour les obligations et en 1981 pour les actions, mais les améliorations de performances globales à partir de 1982 font que 100 F placés en 1970 traduisent, en 1983, un léger gain (en francs constants, + 5 F pour les actions, + 9 F pour les obligations).

A noter que ces différents taux de rendement réels ont été établis, abstraction faite de l'imposition sur le revenu des personnes physiques, sur la fortune ou sur les plus-values, souligne le CERC. La précision a d'autant plus d'importance que l'épargnant est conduit régulièrement à faire intervenir la fiscalité dans sa politique de placement. Or celle-ci a été sensiblement modifiée depuis 1970, avec, notamment, l'instauration de l'impôt sur les grandes fortunes (en 1982), *« un alourdissement très net de l'impôt sur le revenu, pour les propriétaires de biens fonciers »*, et sur les bons anonymes, l'investissement en or étant pénalisé par la levée de l'anonymat depuis 1981, outre l'instauration d'une taxe à la revente. Par contre, dans un sens favorable à l'épargnant, la fiscalité des plus-values a été simplifiée, la création des « livrets roses » et des CODEVI a renforcé le camp des produits non-fiscalisés.

De même, la mise sur pied du compte d'épargne en actions (CEA) a permis de jeter une passerelle avec les « 5 000 F Monory » de 1978, véritable point de départ de ce formidable mouvement qui permet aujourd'hui à la France de compter cinq millions de porteurs de valeurs mobilières alors qu'ils étaient un peu plus de deux millions seulement il y a une dizaine d'années.

Logement, lingot : niveau zéro

Ce panorama historique arrêté fin 1983 a-t-il été sensiblement modifié depuis ? Là aussi, le CERC apporte dans son rapport annuel (publié en juin 1985) des éléments de réponse à cette question.

Etabli sur une période de référence plus actuelle (fin 1981-fin 1984), le palmarès des performances réelles des placements mentionné par cet organisme place en tête les actions françaises (23,5 % de hausse), les SICAV d'actions françaises (15 %), les obligations du secteur privé, au coude à coude avec les autres SICAV (12 %), les SICAV d'obligations françaises (9,5 %), l'emprunt 7 % 1973 (6 %), l'ensemble du patrimoine de rapport (3,5 %). Le logement, le lingot, le livret de Caisse d'épargne, sont frileusement collés au niveau zéro, tandis que les terres agricoles font tomber le mercure au-dessous de 0°, à moins 7 %.

(1) « Les revenus des Français : la croissance et la crise ». Documents du CERC. Numéro spécial : 90 F.

Valeurs

PARIS, place financière internationale ? On verra demain ou après-demain... Mais, dans l'immédiat, nul ne peut contester que les autorités boursières et les pouvoirs publics — pour une fois réunis, même si ces derniers ont dû jouer de l'aiguillon, ces derniers temps, pour faire avancer les réformes — ont mené en quatre ans une vaste entreprise de modernisation de la Bourse visant à développer les investissements d'épargne. Tout en favorisant les financements à long terme, par définition non-inflationnistes, et, de ce fait, bénéfiques à l'économie française.

Aux grandes orientations définies, notamment par la *« loi Delors »* du 3 janvier 1983 sur le développement des investissements et la protection de l'épargne, sont venues s'ajouter les dispositions sur l'initiative économique de juillet 1984 et, plus récemment, le décloisonnement des marchés monétaire et financier décidé par Pierre Bérégovoy. Encore faut-il que l'intendance suive... En d'autres termes, il faut s'efforcer d'attacher périodiquement au long train de la réforme quelques voitures supplémentaires où sont contenues les mesures de détail.

Tel était le but des diverses dispositions d'ordre financier (DDOF) adoptées par le Parlement au printemps dernier. C'est encore pour *« moderniser le droit »*, notamment celui des valeurs mobilières, que le champ juridique traditionnellement limité aux actions et aux obligations a dû être modifié pour tenir compte des nouveaux produits financiers nés de l'imagination — parfois trop prolixe — des banquiers. Aux instruments nouveaux destinés à permettre aux entreprises de renforcer leurs fonds propres (certificats d'investissements, titres participatifs, obligations à bons de souscription d'actions, autant de formules qui ont permis de mobiliser 15 milliards de francs d'argent frais pour la seule année 1984 *« sans nuire aux émissions d'actions, multipliées par deux depuis 1981 »*, souligne la Rue de Rivoli), sont venus s'ajouter des produits hybrides, obligeant le légis-

SICAV : la transparence

DU côté des sociétés d'investissement à capital variable — et accessoirement des fonds communs de placement, ou FCP, — l'année 1985 aura été marquée par un souci louable d'assurer à l'épargnant une meilleure information sur les différents instruments de gestion collective qui lui sont proposés par les banques, compagnies d'assurances et organismes financiers divers. Prenant en compte les recommandations formulées en août dernier par un rapport du Conseil économique et social auquel M. Yves Flornoy, l'ancien syndic des agents de change, a activement participé, la Commission des opérations de Bourse publiait un premier essai de différenciation des SICAV à court terme, lesquelles gèrent des capitaux de plus en plus importants.

En effet, si l'on en juge par la dernière étude de TGF, filiale de la Caisse des dépôts et consignations, sur un total de 411 milliards de francs d'actifs à la fin septembre 1985, 207 milliards étaient constitués par les seules SICAV de trésorerie. Or, ces dernières ne représentaient numériquement que 112 SICAV sur un total de 345 à la même date. Ce classement de la COB en deux catégories, SICAV à court terme axées sur la *« régularité »* et autres SICAV, également à court terme mais plus *« sensibles »* aux cours de Bourse (*le Monde* daté 25-26 août) s'inspirait directement des propositions pour l'amélioration de l'information des souscripteurs des organismes de placement en valeurs mobilières (OPCVM) telles que la Commission les avait formulées dans son supplément au bulletin mensuel n° 183 de juillet 1985.

Parallèlement, le ministère de l'économie et des finances annonçait à la même date trois modifications techniques applicables aux SICAV et FCP (*le Monde* du 27 août 1985) :

● L'élargissement de la possibilité offerte aux entreprises de choisir volontairement le régime de report d'imposition, dont le plafond était porté de 3 à 4 millions de francs ;

● La réduction des risques inhérents à ce type de placement par l'instauration d'un minimum de disponibilité, fixé à 10 % du total des actifs gérés, applicable à partir du début janvier 1986 ;

● L'aménagement des règles fiscales auxquelles les entreprises sont soumises en cas d'utilisation de l'imposition forfaitaire des fonds communs. Cette mesure ne concerne pas les non-résidents dont le régime fiscal reste inchangé.

Voilà qui devrait permettre au public de s'y retrouver un peu mieux dans le maquis des instruments de gestion collective dont les performances, trop souvent mises en avant sur une courte période, cachent souvent un risque que l'on se garde parfois de préciser.

Palmarès et « tables »

A l'heure actuelle, outre l'outil — statistique uniquement — dont disposent les professionnels grâce à la note mensuelle établie sur les SICAV et les FCP par la Société technique de gestion financière, les gestionnaires ont également comme instrument de travail le palmarès général des SICAV établi hebdomadairement par la banque Paribas et qui, en dépit des critiques suscitées chez tel ou tel confrère, a au moins le mérite d'exister. Le même établissement publie une table des SICAV court terme avec étude des performances sur un, deux ou trois mois qui pâtit actuellement de la redoutable concurrence exercée par le Crédit commercial de France.

Deux actuaires de cette banque, Mme Marie-Hélène Frique et M. Didier Cabon, se sont mis en tête de publier, depuis le début de l'année, suivant la même périodicité, également une table des SICAV court terme à l'analyse « plus fine » et assortie d'un précieux mode d'emploi, ce document étant diffusé par le groupe Dafsa-Kompass. Enfin, il faut citer, à une échelle plus modeste, les « tables » de SICAV établies par la société L'Lione davantage axées sur les produits obligataires et côté « défense du consommateur », le tableau d'honneur — et de déshonneur — des établissements gestionnaires de SICAV établi par le mensuel *Mieux vivre* (septembre 1985) avec les risques (d'erreur mais aussi celui de froisser quelques susceptibilités...) que comporte ce genre d'initiative.

L'INVESTISSEMENT

mobilières : moderniser le droit

lateur à harmoniser le droit des sociétés.

Rédigé en ce sens, le *« projet de loi relatif aux valeurs mobilières »* constitue un document important pour les sociétés appelées à émettre ces nouveaux produits, pour les émetteurs eux-mêmes qui attendaient avec impatience d'en connaître le contenu exact, pour les gestionnaires de portefeuille et pour les épargnants. En effet, il comporte également un volet consacré à la surveillance des placements en produits divers (ou *« placements miracles »*) et des dispositions visant à renforcer les pouvoirs de la Commission des opérations de Bourse (COB).

Adopté dans son principe le 28 juin 1985 en conseil des ministres, ce texte, dont les principales mesures font l'objet d'un commentaire fourni dans le bulletin de la COB de juillet dernier, a été voté (en une demi-heure...), début octobre par l'Assemblée nationale (*le Monde* du 8 octobre). Long de dix-sept articles, il aborde successivement quatre séries de dispositions nouvelles.

I. – La réglementation du régime des valeurs mobilières. Si la loi du 3 janvier 1983, dite « loi Delors », a élargi considérablement le champ des valeurs mobilières que les dispositions légales sur les sociétés du 24 juillet 1966 limitaient aux seules actions et obligations, il restait à préciser les droits des actionnaires et les délais d'émission de ces nouvelles valeurs mobilières *« composées »* que sont les titres participatifs, les certificats d'investissement, les bons à souscription d'actions...

C'est ce que s'efforce de faire ce texte en instaurant une section spéciale pour les *« autres valeurs mobilières »*, lesquelles répondent à la définition suivante : *« Lorsqu'une valeur mobilière émise par une société par actions donne droit, par conversion, échange, remboursement, présentation d'un bon ou de toute autre manière, à l'attribution, à tout moment ou à date fixe, de titres qui sont ou seront émis en représentation d'une quotité du capital d'une société émettrice. »*

Dans ce cas, les actionnaires et les titulaires de certificats d'investissement de cette société ont, proportionnellement au montant de leurs titres, un droit de préférence à la souscription de ces valeurs mobilières (art. 339-1).

Quant à la décision d'émettre ces nouvelles catégories de valeurs mobilières, elle est du ressort de l'assemblée générale extraordinaire de la société (art. 339-5). Il est entendu que, lors de l'émission de valeurs mobilières représentatives de créances sur la société émettrice ou donnant droit de souscrire ou d'acquérir une valeur mobilière représentative de créances, il peut être stipulé que ces valeurs mobilières ne seront remboursées qu'après désintéressement des autres créanciers, à l'exclusion de prêts participatifs et de titres participatifs (art. 339-7).

II. – La simplification des formalités en cas d'augmentation de capital. Dans son article 2, le projet de loi indique, à propos des procédures relatives aux augmentations de capital, que le conseil d'administration pourra désormais limiter l'augmentation de capital au montant atteint par les souscriptions lorsque les actions non souscrites représentent moins de 3 % du capital (art. 185). De même, l'assemblée qui décide ou autorise une augmentation de capital peut supprimer le droit préférentiel de souscription pour la totalité de l'augmentation de capital ou pour une ou plusieurs tranches de cette augmentation (art. 186).

La période de souscription minimum des actionnaires est ramenée à quinze jours. En cas de garantie de bonne fin de l'augmentation de capital, le délai de mise à disposition de l'émetteur des fonds correspondants est réduit à trente jours (art. 3 à 6 du projet de loi).

Enfin, outre diverses simplifications (la notice COB pourra faire l'objet d'une simple publication par voie de presse), il est prévu que, par dérogation aux dispositions antérieures, les sociétés dont les actions sont admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou à la cote du second marché peuvent acheter en Bourse leurs propres actions, en vue d'en régulariser le marché (art. 217-2). Cette autorisation, qui ne peut être donnée pour une durée supérieure à dix-huit mois, doit être approuvée par l'assemblée générale extraordinaire de la société qui en fixe les modalités exactes.

III. – La surveillance des placements. Il s'agit de permettre à la Commission des opérations de Bourse (COB) d'apprécier si les contrats de placements en biens divers (diamants, conteneurs, forêts...), qui lui sont obligatoirement soumis avant de faire l'objet d'une publicité, présentent le minimum de garanties nécessaires pour l'épargnant. Ces dispositions qui concernent des produits *« lorsque les acquéreurs n'en assurent pas eux-mêmes la gestion ou lorsque le contrat offre une faculté de reprise ou d'échange et de valorisation du capital investi »* prévoient cependant qu'un démarchage pourra être entrepris, sur décision motivée de la COB, pour des parts de fonds communs de placement, ce qui était jusqu'à présent interdit.

IV. – L'adaptation des pouvoirs de la COB. L'article 17 du projet de loi vise à donner à la Commission des opérations de Bourse les moyens, y compris sur le plan pénal, de renforcer sa mission de protection de l'épargne et de contrôle du bon fonctionnement des marchés financiers. La COB, qui pouvait déjà, dans certains cas (révocation d'un commissaire aux comptes, par exemple), saisir les autorités judiciaires, pourra dorénavant s'adresser au tribunal de grande instance pour dénoncer *« une pratique contraire aux dispositions législatives ou réglementaires applicables aux domaines relevant de la compétence de la COB et de nature à porter atteinte aux droits des épargnants »*.



économie

SOCIAL

LE CONFLIT DANS LES USINES RENAULT

La reprise du travail s'est effectuée normalement au Mans

Le travail a repris mercredi 16 octobre au matin à l'usine Renault du Mans. Les premières équipes étaient entrées dès mardi soir afin de remettre l'établissement en route. Les équipes du matin sont arrivées à 5 h 30. A l'intérieur de l'usine, les salariés se sont remis au travail sans incident. M. André Sainjon, secrétaire général de la fédération de la métallurgie, a affirmé, le 15 octobre sur RTL, que le syndicat du Mans avait évité *« toute provocation »*. Néanmoins, *« la CGT entend intensifier ses initiatives dans toutes les entreprises. Les problèmes restent entiers. La lutte n'est pas finie. »*

Les établissements de Flins, de Sandouville, de Maubeuge, sont en chômage économique jusqu'à jeudi, en attendant les pièces produites au Mans. A Douai, 450 salariés selon la CGT (300 selon la direction) sur 7 700 se sont prononcés, le 15 octobre, *« pour l'action et le maintien dans l'usine »* et *« pour exiger des négociations »*. La CGT organise, mercredi après-midi, une manifestation dans les rues de Douai pour protester contre le lock-out de la direction. la CFDT a refusé de participer au vote.

A Billancourt, la CGT poursuit l'occupation en filtrant les entrées, alors que la direction fait signer sur un registre les non-grévistes. A 8 heures, un rassemblement, à l'intérieur de l'usine a réuni 1 100 personnes ; 3 000 salariés ont, d'autre part, défilé dans les rues de Billancouryt à l'appel de la CGT, en scandant : *« Il faut négocier avec la CGT ! »*.

A Choisy-le-Roi, le travail a repris mardi 15 octobre en fin de matinée. Sur 1 011 salariés et 803 votants, 341 se sont déclarés pour la poursuite de la grève, 347 pour d'autres formes d'action.

« Nous avons été trahis »

De notre envoyée spéciale

Le Mans. – Coup de théâtre à l'usine Renault du Mans : la CGT a signé, à 16 heures, le mardi 15 octobre avec la CFDT, la CGC et FO, le protocole d'accord qu'elle avait pourtant rejeté à plusieurs reprises depuis vendredi soir. Le syndicat a finalement rendu les armes sous la menace d'une intervention immédiate des forces de l'ordre *« avec tout ce que cela comporte »*. M. Jean-Pierre Boustouler, dirigeant cégétiste du Mans, annonçait, en fin d'après-midi, aux grévistes qu'*« en arriver à cette situation aurait des conséquences désastreuses immédiates mais aussi à terme sur l'unité du personnel Renault au Mans »*.

A 10 heures, le matin même, la CGT avait condamné cet accord comme *« inacceptable »*, et les grévistes, à main levée, avaient décidé de continuer l'occupation, affirmant qu'*« ils n'étaient pas prêts à baisser les bras »*. Mais, à 13 heures, des rumeurs commençaient à courir à la Chataignerie, QG des syndicats où certains militants affirmaient que *« les onze syndicalistes cités en référé seraient licenciés si le travail ne reprenait pas »*. Les larmes aux yeux ou remâchant leur colère, les piquets de grève avaient passé l'après-midi aux portes de l'usine.

Certains voulaient continuer l'occupation. D'autres s'indignaient : *« Les salauds qui ont signé contre la grève seront bien contents d'avoir la prime que nous avons gagnée. »* On accusait, un fois de plus, la direction et la maîtrise d'avoir utilisé une nouvelle arme contre le personnel, le téléphone, en appelant chaque salarié pour lui demander s'il se déclarait gréviste ou non gréviste. *« Il y a des gars qui ont été menacés de divorce par leur femme s'ils n'allaient pas signer. »*

Mais personne ne s'y trompait. C'était bel et bien une défaite pour les salariés du Mans : *« On a perdu une bataille, on n'a pas perdu la guerre »*, déclarait l'un deux, tandis qu'un autre lançait, plus brutal : *« En fait, on est cocus. »* M. Bernard Boudeau, délégué CGT, passait de groupe en groupe pour remonter le moral des troupes. *« Vous avez été les meilleurs les gars, meilleurs qu'en 1968, 1969, 1971 et 1975. Nous ne sommes pas battus, nous avons été trahis. Nous rentrerons dans l'usine dignes et la tête haute. »* Très vite, comme pour effacer les traces de ce conflit, on démonte les estrades et on enlève les banderoles syndicales. Au cri de « traîtres », et sous les huées, celle de la CFDT est brûlée...

Pas de CRS depuis 1952

Comment expliquer un tel revirement ? Sans doute par le manque de combativité des salariés de l'usine mais aussi par les traditions de l'entreprise : *« On n'a pas vu de CRS à Renault au Mans depuis 1952 »*, affirmait un syndicaliste. D'autre part, les militants CGT de l'usine du Mans ont une certaine autonomie au sein de la Fédération de la métallurgie. Tout en payant leur écot à la politique de la CGT, ils ont refusé le conflit ouvert avec les forces de l'ordre. Enfin, les militants cégétistes n'ont plus été nombreux à répondre aux appels à la solidarité qui leur avaient été lancés par l'union départementale. Ils n'étaient que cinq cents ce matin (auxquels venaient s'ajouter les trois cents grévistes) à venir d'autres entreprises assister au meeting qui a eu lieu devant l'usine et à participer à une manifestation.

Au Mans, la grève était impopulaire. *« C'est une bataille de nantis ; il y a des demandeurs d'emploi qui sont bien plus à plaindre qu'eux »*, affirmait-on dans les commerces ou dans les rues, tandis que le maire communiste d'Allonnes, qui se proposait de servir des repas gratuits aux enfants des grévistes, a été interpelé par les chômeurs de sa commune.

Dans l'usine même, les événements laisseront des traces, même si la CGT et la CFDT souhaitent *« conserver intacte l'union des travailleurs »*. Demain, les militants des deux syndicats devront travailler ensemble mais aussi les grévistes, les non-grévistes et les agents de maîtrise, qui ont joué un rôle-clé lors de la campagne de signatures organisée par la direction.

Alors que s'ouvraient les portes de l'usine, M. Boustouler déclarait que *« les revendications restent en suspens »*, et que *« le chemin de la lutte était la seule voie »*. Mais, désormais, la mobilisation ne sera pas facile.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

Un échec lourd de conséquences pour la CGT

En reculant *in extremis* au Mans alors que tout indiquait qu'elle était prête à l'épreuve de force, la CGT a donné le 15 octobre une surprenante image d'elle-même. Au soir de la sortie du conflit de l'usine sarthoise, tant la Confédération – *« Renault, ce n'est pas fini, l'ordre du jour, c'est l'action, l'action, l'action »* – que la Fédération de la métallurgie – où M. Sainjon parlait de *« modification des formes de lutte »* – tentaient de masquer l'ampleur du revers. La tactique est classique mais illusoire, car l'échec est de taille.

La centrale de M. Henri Krasucki voit le conflit Renault se rétrécir comme une peau de chagrin. Et cela dans les pires conditions. Au Mans, la reddition est d'autant plus douloureuse qu'elle est totale. En acceptant l'après-midi ce qu'elle refusait le matin, la CGT n'a obtenu que ce qu'elle avait rejeté il y a un an (*« la prime d'intéressement aux performances locales »*). Si elle a sauvé ses piquets de grèves d'une sanction, elle n'a eu satisfaction sur aucune revendication. Plus globalement, dans le bras de fer qu'elle avait engagé avec M. Besse et... avec le gouvernement, elle a perdu les deux premières manches : elle n'a pas réussi à étendre la grève *« exemplaire »* du Mans à l'ensemble des usines de la Régie. Et là où elle a occupé, elle n'a pu sortir du piège d'un mouvement minoritaire.

L'effet est d'autant plus catastrophique qu'à force d'entretenir une certaine mythologie autour de Renault *« la forteresse ouvrière »*, la CGT avait donné le sentiment à ses militants qu'elle pouvait y mener des actions sans faille. Or c'est dans un de ses propres bastions que la CGT, en ayant montré son incapacité à mobiliser réellement les salariés, est battue. Comme le souligne un membre du bureau confédéral, ce mouvement avait une double composante : politique (défi au gouvernement, accusé, avec la direction de Renault, par le délégué syndical central, de vouloir *« mettre à genoux les travailleurs de la Régie et en faire un exemple pour parvenir, ensuite, à faire accepter une politique de casse par tous les salariés du pays »*) et revendicative (à partir d'un mécontentement réel sur la politique salariale). Sur ces deux tableaux, la CGT a échoué.

D'ores et déjà, cette défaite va avoir des conséquences sévères. La CGT voulait faire de ce mouvement chez Renault le lever de rideau à sa Journée nationale d'action interprofessionnelle du 24 octobre. A défaut d'avoir un rôle d'entraînement, les « Renault » risquent de conforter ceux qui, au sein de la CGT elle-même, hésitent à se lancer dans une « grande messe » syndicale jugée inutile et politisée à outrance. Ils ont fait, à leur corps défendant, la démonstration inverse du discours tenu par les dirigeants confédéraux consistant à dire aux salariés : en luttant, vous pouvez vous opposer à certaines orientations gouvernementales et patronales, les faire reculer et engranger les résultats. La journée du 24 octobre s'annonçait difficile. Elle est devenue périlleuse.

Un autre effet pourrait jouer sur les « équilibres » au sein de la direction confédérale. Pour les « durs » (MM. Viannet, Alezard, Warcholak), dont certains voulaient une grève générale pour le 15 octobre, la défaite est évidente. Mais il n'est pas sûr que M. Henri Krasucki, qui, depuis juin, avait dû leur céder du terrain, en tire le moindre profit. Le secrétaire général semble avoir couvert M. Sainjon, qui a joué un rôle-clé pour tenter de trouver une porte de sortie à ce conflit si mal engagé. Mais il s'est pour le moins livré à une très mauvaise évaluation du rapport de forces au sein de la Régie, allant jusqu'à dire, le 10 octobre, alors que déjà le mouvement patinait, que *« c'est quelque chose de considérable qui se met en route chez Renault et ailleurs »*. Son passif va s'alourdir.

Il n'y a que des vaincus, à trois ou quatre exceptions près, au bureau confédéral de la CGT. A moins de six semaines du quarante-deuxième congrès confédéral, les dissensions internes vont être relancées. Mais les adversaires de la ligne officielle ont trop peu d'espace dans la CGT pour espérer un retournement de stratégie.

MICHEL NOBLECOURT.

La fin de la cogestion

(Suite de la première page.)

Le gouvernement était d'autant plus inquiet qu'il n'ignorait pas la volonté du Parti communiste d'en découdre. La réunion du bureau politique, le jeudi 10 octobre, avait conclu à la nécessité d'un mouvement dur chez Renault et certains n'étaient pas hostiles à un affrontement : toujours l'obsession de Jules Moch (1).

Mais une grève ne se décrète pas. Surtout dans la conjoncture politique et sociale actuelle. Et le rapport de forces était par trop défavorable à la centrale de MM. Krasucki et Viannet, venant confirmer ce que l'on pressentait depuis l'été : la CGT est actuellement capable de coups de mains, pas de démonstration de force.

Les chiffres sont parlants : 300 grévistes au Mans alors que 3 000 salariés assistaient à un meeting – inimaginable en d'autres temps – de la direction ; 479 grévistes à Douai sur 7 000 salariés, et même à Choisy, où la CGT obtenait régulièrement 70 % des suffrages, la reprise du travail était votée le 15 octobre. Il reste donc uniquement Billancourt, le bastion des bastions, où une centaine de cégétistes filtrent les entrées mais où l'arrêt de la production n'est guère dommageable.

Cet échec de la CGT est donc un tournant pour l'automobile comme pour le syndicalisme, un peu comme le fut chez Fiat en 1980 la contre-manifestation de 40 000 salariés de Turin, hostiles à l'agitation sporadique qui désorganisait la production. Et c'est de fait un succès pour M. Besse qui avait notamment pour mission de mettre fin à des décennies de cogestion CGT-direction chez Renault.

Après avoir repoussé toute initiative industrielle des syndicats – et notamment les pressions de la CGT pour que soit réalisé un contrat peu rentable en URSS, – l'actuel PDG a réussi à faire pénétrer la flexibilité dans les têtes : la plupart des salariés de Renault comprennent aujourd'hui que, dans une entreprise qui perd près d'un milliard de francs par mois, les revendications salariales ne peuvent être satisfaites.

La compétition n'a jamais été aussi vive dans l'automobile. Et les deux groupes français, réorganisés tardivement, paraissent bien absents des grandes manœuvres en cours : coproductions nippo-américaines entre Toyata et General Motors ou Mitsubishi et Chrysler, recherche par Fiat d'un grand partenaire, rachat de l'espagnol Seat par Volkswagen.

Renault va donc enfin pouvoir se restructurer – et cela sans licenciements (les départs étant plus rapides que prévu, ce qui n'est pas complètement rassurant pour la Régie) – et rapprocher ainsi ses conditions de production de celles de ses grands concurrents.

Pour pouvoir imiter les performances de gestion des Japonais – fondées notamment sur de faibles niveaux de stocks – il faut pouvoir compter sur une relative paix sociale dans l'entreprise (même s'il est illusoire de penser que les salariés français se contenteront un jour, comme chez Toyota, de porter un brassard pour manifester leur mécontentement).

Encore faut-il être sûr d'une chose : le tournant du Mans ne sera positif que s'il voit effectivement la victoire dans la CGT des « réalistes » sur les « archaïques », un mouvement essentiel au moment où la souplesse et l'adaptabilité seront primordiales dans l'industrie automobile. S'il devait s'agir d'une défaite du syndicalisme, le triomphe de certains serait de courte durée. Dans une bataille économique, l'amertume des troupes n'est pas la meilleure garantie de la victoire.

BRUNO DETHOMAS.

(1) Jules Moch, alors ministre de l'intérieur (socialiste), a envoyé en 1947 les forces de l'ordre pour réprimer violemment les grandes grèves du Nord.

GRÈVE A AIR INTER : LE TRAFIC EST PERTURBÉ A 50 %

Les syndicats des personnels navigants techniques d'Air Inter ont lancé, pour le mercredi 16 et le jeudi 17 octobre, un appel à la grève pour protester contre un blâme infligé à l'équipage d'un Airbus. Le trafic est, selon Air Inter, assuré à environ 50 % (soit 170 vols sur 300) ce mercredi et devrait se maintenir au même niveau jeudi.

Cette sanction, considérée comme mineure par la direction, a été prise à la suite d'un incident survenu le 30 mars dernier à Perpignan, où un Airbus était sorti de la piste, sans faire de dégâts autres que matériels (*le Monde* du 23 juillet). Les trois syndicats concernés – Syndicat national des pilotes de ligne, Syndicat national des mécaniciens de l'aviation civile et Syndicat national des personnels navigants de l'aviation – considèrent au contraire cette sanction comme injuste et arbitraire et en demandent la levée. Ils affirment avoir déposé leur préavis le 8 octobre dernier.

CHOMEURS INDEMNISÉS : HAUSSE DE 1,2 % EN SEPTEMBRE

Le nombre de chômeurs et de préretraités en cours d'indemnisation à la fin du mois de septembre, était de 1 939 869, soit une hausse de 1,2 % (22 077 allocataires) par rapport au mois d'août, selon les statistiques mensuelles publiées, mardi 15 octobre, par l'UNEDIC.

Par ailleurs, les ASSEDIC ont enregistré en septembre une nette augmentation (+ 41,2 %) du nombre de dossiers déposés ; celle-ci, qui, bien que de nature saisonnière, *« est nettement plus importante que les années précédentes »*.

Les bénéficiaires d'indemnités se répartissent ainsi : 1 684 854 demandeurs d'emplois (+ 4,5 % en un mois, + 14,8 % en un an), 641 412 préretraités (– 0,8 % en un mois, – 7,6 % en un an), et 2 079 bénéficiaires d'indemnités de formation (– 13,3 % en un mois, – 69,7 % en un an).

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO

Le Monde

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

AUX ÉTATS-UNIS ET AU CANADA

Grève chez Chrysler après l'échec des négociations

Les soixante-dix mille ouvriers de Chrysler aux Etats-Unis et leurs dix mille collègues canadiens se sont mis en grève mardi 15 octobre à minuit, le contrat précédent arrivant à expiration et les dirigeants de la firme n'ayant pas réussi à se mettre d'accord avec le syndicat de l'automobile (UAW, United Automobile Workers), malgré d'ultimes négociations pendant tout le week-end.

Chrysler demandait, en effet, une plus grande flexibilité de l'organisation du travail par la réduction du nombre des « classifications » (qui déterminent les tâches que peuvent exécuter les ouvriers) et une modulation de la rémunération en fonction du rendement et des résultats. A sa manière éclatante, M. Lee Iacocca, le président de Chrysler, l'avait annoncé en plusieurs occasions ces derniers mois. *« La prolifération des classifications conduit les usines américaines à leur perte. Nous ne pouvons rester avec cent vingt classifications alors que le Japon et d'autres en ont deux ou trois et que des contrats récents en ont réduit le nombre à cinq ou six »*, déclarait-il le jeudi 10 octobre.

Sans aller aussi loin, M. Thomas Miner, vice-président chargé des relations sociales, qui conduisait les négociations, avait demandé que le nombre de classifications soit ramené à douze. Il voulait instaurer un système de rémunération plus progressif pour les nouveaux embauchés, une limitation de l'ancienneté *(seniority)* et lier les hausses de salaires aux résultats de la firme, de façon à *« éviter les augmentations quand les affaires vont mal »*.

Le syndicat réclamait, pour sa part, un *« alignement »* sur les accords signés l'an dernier avec General Motors et Ford. Si les salaires chez Chrysler se sont rapprochés de ceux en vigueur chez les deux autres grands constructeurs, l'UAW restait attaché au système d'augmentations annuelles en fonction du coût de la vie, indépendamment des primes liées aux résultats, qui ne pouvaient être qu'un *« supplément »*.

Chrysler a fait cette année des bénéfices substantiels : 852 millions de dollars pour le deuxième trimestre 1985, et l'on prévoit un accroissement de 11,7 % des dividendes versés aux actionnaires pour le dernier trimestre. L'UAW souhaitait aussi obtenir une amélioration du système de retraites. Ses représentants n'auraient accepté de concessions sur l'organisation du travail qu'en échange d'une amélioration de la sécurité de l'emploi pour les ouvriers, sinon *« cela coûterait des milliers d'emplois »*, selon M. Stepp, vice-président du syndicat.

Un mois après l'ouverture des négociations, M. Miner reconnaissait que les positions des deux interlocuteurs *« étaient aussi éloignées que le pôle Nord l'est du pôle Sud »*. Apparemment, elles ne se sont pas encore assez rapprochées pour éviter la grève.

G. H.

REPÈRES

Dollar : ferme à 8,15 F

La progression du dollar sur les marchés des changes, amorcée mardi 15 septembre, s'est poursuivie, mercredi 16 septembre, à une cadence plus rapide. Le cours de la devise américaine s'est élevé de 8,1175 F à 8,15 F environ et de 2,66 DM à plus de 2,67 DM : il venait de 8,10 F et 2,6550 DM en début de semaine. La demande de dollars est générale sur les marchés, émanant de tous les opérateurs. A New-York, mardi soir, le « billet vert » s'était même élevé à près de 8,19 F et jusqu'à 2,6850 DM, mais la Réserve fédérale et les autres banques centrales sont intervenues pour « casser » la hausse. La Banque du Japon a dû enrayer la remontée du dollar à Tokyo, qui a atteint 217 yens pour revenir à un peu plus de 216 yens. On sait qu'à New-York, le 22 septembre dernier, les « cinq » étaient convenus de faire baisser le dollar plus fortement à l'égard *du yen que vis-à-vis des autres* monnaies.

Banque mondiale : M. Volker dément briguer la présidence

« Je suis là où je suis, j'y reste », a déclaré, mardi 15 octobre, M. Paul Volker, le président de la Réserve fédérale américaine. Il démentait ainsi fermement les rumeurs, reprises par la presse, selon lesquelles il envisagerait de démissionner pour devenir président de la Banque mondiale. L'actuel tenant du poste, M. Alden Clausen, avait annoncé, la semaine dernière à Séoul, qu'il ne solliciterait pas un renouvellement de son mandat, qui expire l'année prochaine.

Créations d'entreprises : progression au premier semestre

Les créations d'entreprises en France ont progressé au rythme de 19,3 % au premier semestre 1985, avec 50 371 naissances de sociétés, selon une étude du Crédit d'équipement des PME (CEPME). Les créations dépassent largement le nombre des défaillances chiffré à 13 313 sur les six premiers mois de 1985, en hausse de 10 % par rapport à la même période de 1984. Ce mouvement de reprise est dû à deux secteurs : le commerce et le BTP. Pour le premier, les créations (+ 23,2 %) ont été nettement supérieures aux défaillances (+ 14,4 %). Pour le second, on constate un net regain des créations (+ 13,9 %) et une nette quasi-stabilisation des défaillances. Dans l'industrie et les services, les évolutions des créations et *des défaillances sont à peu* près équilibrées, alors que dans l'hôtellerie-restauration les disparitions progressent plus vite que les créations.

Téléviseurs japonais : la France autorisée à suspendre ses importations

La Commission européenne a autorisé la France à suspendre, jusqu'à la fin de l'année, ses importations indirectes – c'est-à-dire qui transitent par d'autres pays de la CEE – de téléviseurs en provenance du Japon. Les importations directes sont limitées à 84 000 par an, contingent traditionnellement épuisé. Depuis le 1er janvier 1985, la France avait autorisé l'importation indirecte de 29 800 téléviseurs japonais au titre de la libre circulation des biens *industriels dans la CEE. Les prix des téléviseurs japonais sont, en* moyenne, inférieurs de 20 % aux prix des téléviseurs français, dont la production est passée de 2,04 millions d'unités en 1983 à 2,02 millions en 1984.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,1400	8,1420	+ 75	+ 90	+ 145	+ 175	+ 375	+ 475
$ can.	5,9377	5,9413	+ 24	+ 44	+ 45	+ 80	+ 70	+ 164
Yen (100)	3,7598	3,7633	+ 87	+ 97	+ 172	+ 191	+ 509	+ 564
DM	3,8481	3,8500	+ 117	+ 129	+ 233	+ 250	+ 672	+ 723
Florin	2,7045	2,7061	+ 74	+ 82	+ 148	+ 162	+ 442	+ 486
F.B. (100)	15,8685	15,8806	+ 48	+ 104	+ 101	+ 212	+ 219	+ 515
F.S.	3,7160	3,7195	+ 155	+ 171	+ 311	+ 344	+ 841	+ 910
L (1 000)	4,5210	4,5246	– 208	– 175	– 386	– 333	– 971	– 882
£	11,4798	11,4859	– 253	– 215	– 448	– 390	– 1 041	– 861

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 7/8	8 1/8	8 1/16	8 3/16	9 9/16	8 3/16	8 1/4	8 3/8
DM	4 3/8	4 5/8	4 1/2	4 5/8	4 5/8	4 3/4	4 11/16	4 13/16
Florin	5 3/4	6	5 13/16	5 15/16	5 13/16	5 15/16	5 13/16	5 15/16
F.B. (100)	8 3/4	9 3/4	8 9/16	8 13/16	8 5/8	8 7/8	8 15/16	9 3/16
F.S.	1	2	4	4 1/8	4 1/16	4 3/16	4 9/16	4 11/16
L (1 000)	12 1/2	14 1/2	13 3/4	14 3/4	13 3/4	14 1/2	13 1/2	14
£	11 1/2	11 3/4	11 5/8	11 3/4	11 9/16	11 11/16	11 1/4	11 3/8
F. franç.	9 3/16	9 7/16	9 3/8	9 3/4	9 1/2	9 7/8	10 3/8	10 7/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AGRICULTURE

Les quarante ans de la FAO

Le 16 octobre 1945 était créée l'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation, plus connue sous son sigle anglais : FAO, Food and Agriculture Organization. Dans l'après-guerre, elle s'est surtout préoccupée de nutrition et de stabilisation des cours des matières premières. Important outil statistique procédant à d'innombrables études, disposant de nombreux experts, la FAO a peu à peu réorienté son action sur le développement agricole et rural.

La FAO ne dispose pas de ressources propres, mais d'un budget alloué par les Etats membres (il s'élevait à 1,105 milliard pour l'exercice biennal 1984-1985). Les contributions sont versées en fonction de programmes d'action décidés par les Etats donneurs et receveurs. Société de services, la FAO met en œuvre ses budgets, mais cherche depuis plusieurs années à bénéficier d'une plus grande liberté d'initiative pour fournir une assistance directe aux pays en développement.

C'est l'objectif recherché par M. Edouard Saouma, directeur général de la FAO depuis 1976. Libanais, ingénieur agronome, il a su naviguer entre les exigences contradictoires des pays du tiers-monde et celles des pays industrialisés. La FAO, en effet, n'échappe pas à la campagne de contestation du système des Nations unies menée par les Etats-Unis. La prochaine discussion budgétaire, en novembre prochain, en sera un indice supplémentaire. Mais M. Saouma, qui dirige l'organisation avec une poigne pas toujours très appréciée du personnel, a jusqu'alors évité de donner trop d'armes à Washington, en réduisant les frais de fonctionnement, les réunions et publications de la FAO.

Le discours des dirigeants de l'organisation s'est dans ces dernières années modifié, subissant l'influence des organisations non gouvernementales et de certains experts qui, depuis longtemps déjà, plaident pour le développement auto-centré, les cultures vivrières, et estiment que la crise du tiers-monde est d'abord politique et non le résultat d'une quelconque fatalité géographique. La FAO a fait de la journée du 16 octobre, date de sa création, la journée de l'alimentation, temps fort pour la prise de conscience des drames de la faim et des solidarités nécessaires.

J. G.

ASSURANCES

Les assureurs dénoncent le poids de la fiscalité sur les primes

C'est avec une vigueur inaccoutumée que la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA), regroupant le secteur nationalisé et le secteur privé, a dénoncé le poids de la fiscalité sur les primes d'assurance.

S'exprimant devant la presse, le président de la FFSA, M. Jacques Lallement, a qualifié de *« lourde, débridée, croissante et inéquitable »* cette fiscalité, soulignant que *« 1984 restera pour l'assurance française, l'année du doublement de la taxe sur les primes de l'assurance automobile, portée de 9 % à 18 % ».* Il a indiqué que la France détenait le record européen de la taxation de l'assurance, inexistante en Grande-Bretagne – et très réduite ailleurs, et a relevé les effets pervers de cette situation : décalage entre les tarifs et les coûts techniques du risque, confiscation des gains de productivité et « sous-assurance » des particuliers aussi bien que des entreprises.

Ainsi, pour l'assurance automobile, le doublement de la taxe précédemment évoqué, l'augmentation de la contribution aux charges de la Sécurité sociale (qui a fait l'objet d'un recours en Conseil d'Etat) et le relèvement de la cotisation du Fonds de garantie ont porté à 35 % le total des prélèvements fiscaux et parafiscaux. M. Lallement en conclut que cet alourdissement de la fiscalité n'a pas permis de faire bénéficier les automobilistes de la baisse de fréquence des accidents. Il a donc proposé deux mesures.

La première, est la prise en compte des primes d'assurance dans l'indice général des prix. Ces primes n'y figurent pas, ce qui permet au gouvernement de relever massivement les taxes sans incidence sur cet indice. Si elles y figuraient, les pouvoirs publics auraient, sans doute, la main moins lourde. Autrefois, les assureurs avaient obtenu que leurs primes ne soient pas incluses dans l'indice, afin de pouvoir la majorer plus facilement. Nos actes nous suivent...

Des résultats satisfaisants

La seconde mesure est l'application de la TVA aux primes, ce qui permettrait le rattachement à un des régimes de la TVA et réduirait le montant de la fiscalité, puisque la valeur ajoutée est faible (25 %) dans l'assurance. M. Lallement ajoute que cette mesure est un préalable indispensable à la libre prestation des services qui va être instaurée au sein de la CEE.

La seconde préoccupation de la FFSA est la distorsion de la concurrence, devenue « intolérable », qui résulte, essentiellement, d'un assujettissement inégal à la fiscalité au profit des organismes mutualistes et des banques.

En ce qui concerne les résultats globaux de l'assurance française en 1984, M. Lallement les a qualifiés de « satisfaisants », alors qu'une crise mondiale sans précédent affecte gravement les résultats de cette profession dans le monde entier. Avec un chiffre d'affaires de 204,5 milliards de francs, elle a enregistré, en France, une progression de 12,8 % ; supérieure à celle du produit intérieur brut (+ 8,6 %), et ses placements nouveaux, au titre des réserves obligatoires, ont atteint 62,1 milliards de francs, dont 57,5 % en obligations, ce qui a permis de financer 7,7 % de l'investissement national.

L'évolution des branches a été inégale. L'assurance-vie a progressé de 22,4 %, contre 11,3 % en 1983, en raison des besoins de retraite complémentaire. En assurance-dommages, la branche automobile (43 % des encaissements globaux avec 54 milliards de francs), les résultats de 1984 sont sensiblement équivalants à ceux de 1983 (bénéfice de 1,3 milliard de francs, soit 2,4 % des encaissements). Cette amélioration, après cinq années de déficit (de 1978 à 1982) est due, essentiellement, à la diminution des accidents de la route (– 8 % en 1983, contre – 4 % en moyenne, au cours des dix années précédentes), cette diminution s'expliquant par la baisse du kilométrage annuel des particuliers (– 2 %) et des transporteurs routiers (– 5 %), due à la crise économique et à la hausse du prix des carburants.

La branche incendie-industriels est à nouveau déficitaire (– 650 millions de francs), en raison de la concurrence sauvage qui s'exerce dans ce secteur, de même que la branche vol, éprouvée par la hausse de la criminalité (+ 11,4 % en 1984 et + 99,7 % en cinq ans), notamment en ce qui concerne les « vols spécifiques » (attaques de banques, de bijouteries et de commerce de luxe), en progression de 18 %.

En résultats globaux, en y ajoutant les revenus financiers, la branche vie a dégagé un bénéfice de 3,1 milliards de francs pour un chiffre d'affaires de 59,9 milliards de francs, et la branche dommages un bénéfice de 4,6 milliards de francs pour un chiffre d'affaires de *145,6 milliards de francs.* M. Lallement a précisé qu'à hauteur de 50 % ces bénéfices étaient composés de plus-values boursières et immobilières, et qu'ils étaient à peine suffisants pour maintenir les marges de solvabilité (16 % des engagements des assureurs).

FRANÇOIS RENARD.

FAITS ET CHIFFRES

● **Occupation de l'usine Thomson-Téléphone de Boulogne-Billancourt.** – Après l'établissement de Colombes, les salariés de l'usine Thomson-Téléphone de Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine) occupent depuis le 15 octobre au matin le centre de calculs, arrêtant l'ordinateur de l'établissement. Trois cents personnes sur les sept cents salariés de l'usine de Billancourt ont débrayé à l'appel de la CFDT et de la CGT pour protester contre le plan de restructuration *« prévoyant des déménagements inacceptables et, à terme, des licenciements et la fermeture d'établissements ».*

● **Formation en alternance : le CNPF, FO et la CFTC écrivent à M. Michel Delebarre.** – La CGC et la CFDT ont finalement décidé de ne pas s'associer aux signataires de l'accord sur la formation en alternance (CNPF, FO et CFTC), qui ont adressé une lettre au ministre du travail, M. Michel Delebarre, pour lui demander huit mesures de simplification pour le dispositif en faveur des jeunes de dix-huit à vingt-cinq ans. Lors d'une réunion de bilan, le 27 septembre dernier, les partenaires sociaux (hormis la CGT) avaient annoncé, dans une déclaration commune, leur intention d'intervenir auprès du ministre du travail. Mais la CFDT et la CGC, qui admettaient le bien-fondé de la plupart des propositions retenues, ont voulu marquer leur opposition à la demande de suppression des charges sociales supportées par l'indemnité complémentaire versée par les entreprises aux stagiaires en initiation à la vie professionnelle.

EN BOURSE

ANDRÉ AU SECOND MARCHÉ

Le chausseur sachant coter

Avec l'arrivée des chaussures André, le 17 octobre 1985, sur le second marché de Paris (sous la conduite de la Société générale et de la charge Leven), ce sera un groupe de 3,5 milliards de francs de chiffre d'affaires et une marge brute d'autofinancement de 240 millions qui entrera à la Bourse, où la seule société de ce secteur introduite jusqu'à présent était la firme Stéphane Kelian, présente depuis le mois de mai dernier au second marché de Lyon.

Mais quel intérêt cette entreprise publique par excellence (elle dispose, avec les marques André, Monclair, Minelli, Raoul, Dressoir, Pinet, Byron, Orcade... de plus de mille points de vente) peut-elle trouver à s'adresser au public ? *« Je souhaitais depuis longtemps que le personnel puisse devenir actionnaire, et 62 % de nos employés ont souhaité qu'il en soit ainsi »,* assure M. Jean-Louis Descours, président de la société, et qui voit là la concrétisation des idées exprimées dans le Club entreprise et progrès dont il a été le fondateur.

Réparti actuellement entre les groupes Leven (source Perrier) pour 27 % du capital, Descours (25 %), Eurafrance (Banque Lazard) pour 20 % et les « divers » (18 %), l'actionnariat sera ouvert au public à hauteur de 15 % par mise à disposition des titres détenus par Leven, les autres groupes d'actionnaires conservant leurs participations. A croire qu'ils veulent continuer à suivre de près l'évolution d'un groupe dont le bénéfice devrait atteindre 90 millions à 100 millions de francs en 1985-1986 contre 70,9 millions en 1983-1984 pour doubler en 1987-1988, selon les dirigeants.

Pour parvenir à cette croissance des résultats, « le chausseur sachant chausser », un slogan qui a fait sa fortune, compte rentabiliser ses différentes acquisitions (Jallate en 1981, Minelli en janvier 1984, Sag-Chaussures un an plus tard), qui lui ont coûté 250 millions de francs, en quatre ans, auxquels s'ajoutent 400 millions de francs d'investissements non financiers.

Ce plan de développement externe, qui a permis à André, société créée en 1903 et spécialisée pendant plus de soixante ans dans la distribution « populaire », d'accéder aux gammes moyennes et supérieures, devrait être complété par des implantations hors de France et dans des secteurs d'activité voisins. Le potentiel du groupe, qui s'appuie sur douze établissements en France, un en Espagne et un en Allemagne fédérale (où André Deutschland vend chaque année 2,5 millions de paires de chaussures) permet de réaliser 21 % du chiffre d'affaires à l'exportation. Pour l'instant, le groupe, qui emploie 8 500 personnes au total, se contente de « tâter le terrain » aux Etats-unis, mais le fait de devenir une société cotée en Bourse devrait faciliter les investigations. Par ailleurs la société a créé un réseau de vente en discount sous l'enseigne « La halle aux vêtements ».

Dans l'immédiat, André, qui estime à plus de 1 milliard de francs son patrimoine immobilier, met sur le marché 315 000 actions au prix d'offre minimum de 560 F par titre. Ce qui, compte tenu du nombre d'actions émises (2,1 millions), équivaut à une capitalisation boursière de 1 178 millions de francs pour un groupe qui représente actuellement 10 % du marché français de la chaussure.

S. M.

CONJONCTURE

FRANCO MODIGLIANI, PRIX NOBEL 1985

L'homme des grands modèles

Franco Modigliani, Prix Nobel 1985 en économie, est une des grandes vedettes de la discipline depuis une quarantaine d'années. Il s'est fait connaître très jeune, en 1944, par un article sur la théorie de Keynes, qui a lancé une controverse sur le rôle essentiel de la préférence pour la liquidité. Demeuré fidèle au Keynésianisme, il a pris part, en tant que chef de file, à la controverse entre monétaristes et keynésiens dans les années 1950 et 1960, aux côtés de keynésiens célèbres, tels Paul Samuelson, James Tobin et Lawrence Klein, autres Prix Nobel.

Italien d'origine, Franco Modigliani a quitté l'Europe pour les Etats-Unis dans sa jeunesse, mais il a toujours gardé des liens étroits avec son pays natal. Malgré ce côté européen, Modigliani n'est pas l'homme des longs traités. C'est l'article qui lui convient le mieux. Il en a écrit au moins une centaine. Touchant pratiquement à *tous* les aspects de la macro-économie, il a toujours contribué d'une manière décisive à la théorie contemporaine de la finance, domaine de la micro-économie. Son originalité est incontestable. Même ses adversaires – les tenants du monétarisme – l'ont toujours reconnu comme un homme d'idées.

Sa « Théorie du cycle de vie » a été inventée en 1954 avec Richard Brumberg. Keynes avait conçu une relation simple et linéaire entre revenu et consommation, donc entre revenu et épargne (l'épargne étant égale au revenu moins la consommation). Mais Brumberg et Modigliani ont expliqué que cette relation, même si on pouvait la mettre en évidence dans les données macro-économiques, ne pouvait pas provenir d'un même comportement au niveau du ménage, celui-ci n'ayant pas toujours intérêt à épargner. Un jeune ménage, par exemple, avec une perspective de revenu croissant et des dépenses importantes en raison des enfants en bas âge, peut vouloir s'endetter dans un premier temps et épargner plus tard. Dans sa vieillesse il n'épargnerait plus et diminuerait plutôt son capital.

La deuxième grande contribution de Modigliani date de 1958, avec Merton Miller. Elle est plus difficile à expliquer car plutôt abstraite. Mais elle a complètement transformé le domaine de la finance.

La théorie a toujours eu des difficultés énormes – qui persistent d'ailleurs aujourd'hui – à expliquer pourquoi les sociétés partagent un peu de leurs profits avec les actionnaires sous forme de dividendes et pourquoi elles partagent le reste avec eux sous forme d'investissements. Traditionnellement, on proposait les théories de la liquidité et du « levier » (ratio d'endettement aux actifs) pour l'expliquer. Mais ce que Miller et Modigliani ont établi, c'est que si on s'en tient à des hypothèses de marchés parfaits et d'investisseurs rationnels, le rapport de dividendes au profit des sociétés devient entièrement indéterminé : ce rapport n'a aucun effet ni sur l'entreprise, ni sur le portefeuille de l'investisseur individuel.

Cela n'est pas grave, pourrait-on croire, puisque les marchés ne sont pas parfaits et les investisseurs ne sont pas toujours rationnels. L'ennui, c'est que le domaine en question est précisément celui où les hypothèses de perfection des marchés et de la rationalité des agents sont très solides.

Les taux d'intérêt

Deux autres contributions de Modigliani dans le domaine de la finance retiennent l'attention. Avec Dwight Jaffee, il a élaboré en 1969, un modèle du rationnement du crédit et il a contribué à la théorie de la structure des taux d'intérêt.

Avec Richard Sutch, il est l'auteur, en 1967, d'une théorie dénommée « Habitat naturel de la structure des taux d'intérêt ». Cette théorie associe la préférence de l'entreprise pour un endettement à court terme par rapport à un endettement à long terme à l'ensemble des activités productrices de celle-ci (d'où le terme « habitat naturel »). Modigliani et Sutch ont démontré que de telles considérations ont des répercussions sur la structure à terme des taux d'intérêt. Face à l'énorme succès de la théorie des anticipations rationnelles dans les années 70, Modigliani s'est efforcé, en 1973, de rendre sa théorie de la structure des taux d'intérêt compatible avec cette théorie des anticipations. Ce travail a été réalisé avec Robert Shiller.

En 1973, il y avait encore peu de keynesiens à l'écoute des anticipations rationnelles. C'est là un autre reflet de l'esprit particulièrement ouvert du nouveau Prix Nobel.

Enfin, Modigliani a apporté une importante contribution à l'élaboration du grand modèle économétrique de l'économie américaine de MIT-FRB-Penn. Ce modèle, qui combina les efforts de deux universités américaines et ceux de la Banque centrale du même pays (la Federal Reserve), a été le précurseur de tous les grands modèles économétriques qui fonctionnent aujourd'hui, comme celui de la Wharton School, celui de Data Resources et celui de la Federal Reserve. Il a certainement inspiré les modèles français de l'INSEE et de la direction de la prévision. Sans méconnaître tous ceux qui ont participé à cet énorme travail dans les années 60, il est certain que Modigliani a été l'homme-clé en ce qui concerne l'intégration du secteur financier dans le modèle.

Dans les années récentes, les origines européennes de Modigliani ont influencé la direction de ses recherches. En particulier, il a démontré l'importance de l'indexation des salaires dans les pays européens, depuis les crises pétrolières des années 70. Pour ceux qui profitent des écrits de Modigliani depuis de longues années, ce sera réconfortant de pouvoir se réclamer désormais d'un Prix Nobel.

JACQUES MÉLITZ.
(Chargé de mission à l'INSEE.)

TRANSPORTS

LIBÉRALISATION DU TRAFIC AÉRIEN EUROPÉEN

Air France dit non à la déréglementation

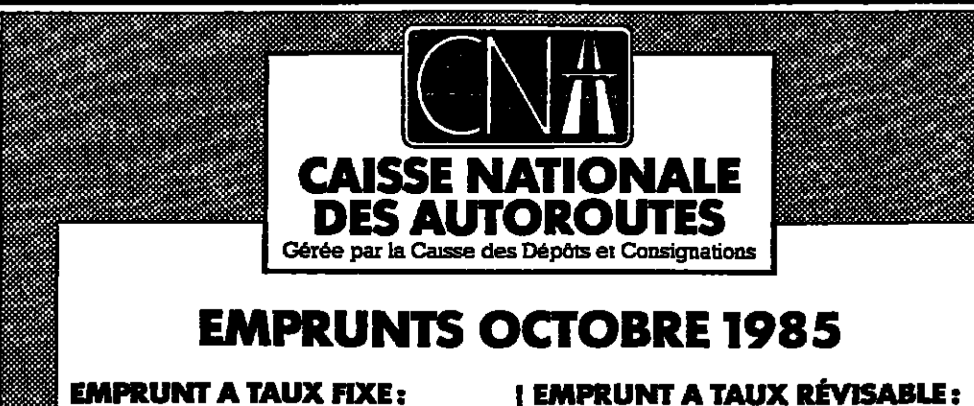
« La déréglementation, on n'en veut pas ! » M. Marceau Long, PDG d'Air France, ne saurait être plus clair. Pour lui, la déréglementation des transports aériens à l'américaine, est synonyme d'abandon de lignes les moins rentables, de reconstitution de monopole, de vieillissement de la flotte et, au bout du compte, de désagréments pour les passagers qui bénéficient en compensation de tarifs réduits. Aussi la compagnie aérienne française soutient-elle sans réserve les propositions adoptées, le 27 septembre dernier, par l'Association des compagnies aériennes (AEA) sur la libéralisation du trafic aérien européen, propositions qui seront examinées par le conseil des ministres des transports des Dix en novembre.

L'AEA, qui rassemble vingt compagnies européennes (CEE et hors CEE), a pris position sur deux aspects de la libéralisation du trafic aérien : le partage des capacités sur les lignes internationales intra-européennes et l'établissement des tarifs. Le partage des capacités entre les compagnies de deux pays est actuellement régi par la règle du 50/50. L'AEA propose de lui substituer une répartition à 45/55. Le changement paraît minime, mais pourtant sur le terrain, constate M. Marceau Long – dont la compagnie a passé un accord sur la base de cette répartition avec la Grande-Bretagne, – il suffit à stimuler sérieusement la concurrence entre les compagnies.

Sur le plan tarifaire, l'AEA suggère la création de zones de flexibilité autour des axes de réduction de 20 % et de 40 % qui existent actuellement. Soit une variation supplémentaire de 15 % au-dessus ou en dessous. Pour les réductions encore plus importantes, la flexibilité serait limitée à 10 %. Par ailleurs, l'approbation gouvernementale des deux pays concernés ne serait plus nécessaire. L'AEA ne s'est pas attaqué aux tarifs de base pour ne pas remettre en cause l'unité du réseau intra-européen existant.

Un dernier point, la liberté d'accès au marché, qui concerne les liaisons de métropole régionale à métropole régionale dans deux pays différents, n'a pas encore fait l'objet de propositions communes en raison de la réticence de certains pays. Mais Air France, qui a développé déjà des accords avec des compagnies régionales (TAT, Air Littoral), se montre très en pointe en ce domaine.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



GROUPE SAGA

Réunis respectivement les 9 et 10 octobre 1985, les conseils d'administration des sociétés Société Anonyme de Gérance et d'Armement SAGA (Holding), SAGA Transport et C.T.C. (France) ont pris connaissance des prévisions de résultats pour l'exercice, qui devraient, sauf accidents imprévus, confirmer le redressement enregistré en 1984. Ils ont décidé de convoquer pour le 2 décembre 1985 l'assemblée générale extraordinaire de leurs actionnaires pour délibérer sur un projet d'absorption-fusion par SAGA (Holding) de SAGA Transport et C.T.C. (France).

La société absorbante, qui prendrait la dénomination de SAGA, est cotée sur le marché comptant de la Bourse de Paris. Les parités de fusion proposées sont de dix-huit actions SAGA (Holding) pour une action C.T.C. (France) et de deux actions SAGA (Holding) pour une action SAGA Transport. Après fusion, SAGA aurait un capital nominal de 91 291 600 F, réparti en 1 825 832 actions de 50 F chacune. L'opération prendrait effet au 1-1-85.

Les résultats au 30 juin 1985, compte tenu de la fusion, ressortiraient avant impôt à 20,7 MF.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

AUSSEDAT REY

Les comptes de la société mère pour le premier semestre 1985 font apparaître un bénéfice net de 5,9 millions de francs, après 16,2 millions d'amortissements (contre 5,6 millions de bénéfice et 16,9 millions d'amortissements au 30 juin 1984 à structures comparables). Ce résultat net est obtenu après 25,7 millions de francs de profits exceptionnels, liés aux filialisations faites en début d'année ; le résultat courant est donc en perte de 19,8 millions, incluant notamment environ 20 millions de pertes exceptionnelles dues aux grands froids de janvier qui ont immobilisé l'usine de Saillat pendant près de quinze jours.

Le groupe a poursuivi activement au cours de ce semestre la mise en place des investissements et les reconversions d'usines prévues au plan qui ont nécessité des arrêts techniques et des ralentissements, notamment à Lancey et à Maresquel ; pour ces différentes raisons, la production et la vente de papier ont été inférieures à celles du premier semestre de 1984 à structures comparables.

La baisse du prix des pâtes a favorisé nos unités non intégrées et permis à la nouvelle société Iridium de couvrir ses frais de démarrage et de reconversion de l'usine de Maresquel avec un résultat net équilibré au premier semestre 1985.

Les activités de distribution, et en particulier la société Papeteries de France, continuent à dégager des résultats très satisfaisants.

Enfin, dans le secteur des panneaux stratifiés, Polyrey poursuit ses activités de façon toujours favorable, avec un chiffre d'affaires de 215 millions de francs, en augmentation de 9,6 % sur l'an dernier, et un bénéfice net de 7,8 millions avant impôts.

Les comptes consolidés ne retiennent pas certaines plus-values exceptionnelles enregistrées entre sociétés du groupe lors des filialisations et font apparaître de ce fait une perte nette de 9,4 millions de francs pour le premier semestre 1985, après des provisions pour impôts de 4,2 millions et après 39,6 millions d'amortissements, pour un chiffre d'affaires de 2 236 millions de francs.

Les résultats du deuxième semestre devraient être meilleurs que ceux du premier, malgré une conjoncture inégale selon les produits. En effet, les causes de réduction de production du premier semestre ont disparu ou sont nettement atténuées sur le second.

Les investissements déjà réalisés répondent aux attentes initiales ; les opérations les plus importantes sont encore en cours, et leur réalisation s'étendra sur 1986 et 1987 en apportant progressivement leur contribution à l'amélioration des résultats.

Par ailleurs, le groupe vient de créer un nouveau département, « Aussedat Rey Burotic », chargé du développement, de la production et de la commercialisaton de la gamme de papiers nouveaux et originaux présentés au dernier SICOB et destinés aux matériels les plus modernes du bureau et de la transmission de l'informatique.

CAISSE CENTRALE DES BANQUES POPULAIRES

Une centaine d'entreprises PMI des Pays de Loire ont participé, le 3 octobre à Angers, à une importante réunion sur le marché britannique organisée par les Banques populaires avec le concours des chambres de commerce.

Une importante réunion consacrée aux possibilités offertes par le marché britannique et organisée à l'initiative des Banques populaires d'Angers, Nantes et Rennes, s'est déroulée le 3 octobre au Palais des Congrès d'Angers en présence d'une centaine d'entreprises exportatrices venues des différentes localités des Pays de Loire.

Ouverte par M. Desjonquères, président de la Banque populaire d'Angers, et introduite par M. Paulange, président de la commission commerce extérieur de la chambre régionale, cette journée comprenait deux parties : une « table ronde », animée par M. Bernard Rapp, d'Antenne 2, avec la participation de M. Guy Carron de la Carrière, ministre plénipotentiaire à Londres, ainsi que celle d'industriels britanniques et français ; une série d'ateliers sectoriels animés par des spécialistes du poste d'expansion de Londres et des industriels, exportateurs confirmés sur ce pays.

Une mission d'industriels de la région devrait être bientôt organisée en Grande-Bretagne.

A rappeler que cette opération s'inscrit dans le cadre de la convention signée entre le Centre français du commerce extérieur et la Caisse centrale des Banques populaires (novembre 1984). Depuis mars 1985, le Centre français du commerce extérieur et les Banques populaires *ont entraîné plus de cent entreprises françaises sur le marché britannique,* avec des séjours de prospection à Londres, mais aussi Manchester, Birmingham, Glasgow, etc.



IMETAL

Pour favoriser le développement de leurs activités respectives dans le domaine du commerce international, la Compagnie Financière de Suez et le groupe IMETAL viennent de conclure un accord en vue de rapprocher certains de leurs intérêts.

Ce rapprochement intervient à la suite de l'acquisition par Suez International d'un réseau de négoce de produits chimiques, organisé autour de la société Oxyde Chemicals, dont le siège est aux Pays-Bas.

Aux termes de l'accord intervenu, Suez International doit céder 50 % des actions d'Oxyde à la société Minemet, qui constitue le réseau de commerce international du groupe IMETAL. En contrepartie, Suez International entrera dans le capital de Minemet pour environ 7,5 %.



ELECTRONIQUE SERGE DASSAULT

ÉLECTRONIQUE SERGE DASSAULT : IMPORTANTE COMMANDE DE LA POSTE

La direction générale des postes vient de notifier à l'Electronique Serge Dassault un marché de micro-ordinateurs de guichets (MOG) permettant d'équiper 620 postes de travail. Cette nouvelle commande porte ainsi à plus de 1500 le nombre des guichetiers qui disposeront de micro-ordinateurs ESD.

Ce contrat se situe dans le cadre de la modernisation des bureaux de poste entreprise par l'administration des PTT, pour améliorer la qualité du service rendu à la clientèle et les conditions de travail de son personnel.

Rappelons que, à partir de sa collaboration avec la poste française, l'Électronique Serge Dassault a déjà remporté de nombreux succès à l'exportation. Elle est notamment, dans le domaine de l'informatique postale et bancaire, le fournisseur des postes suisse, belge, luxembourgeoise, allemande et hongroise.



précision mécanique labinal

RÉSULTATS DU PREMIER SEMESTRE 1985

Les résultats du premier semestre 1985 peuvent se résumer dans les chiffres suivants.

(En milliers de francs.)

	SOCIÉTÉ		CONSOLIDÉ	
	1er semestre 1984	1er semestre 1985	1er semestre 1984	1er semestre 1985
Chiffre d'affaires	505 084	551 928	1 173 743	1 238 674
Résultat avant impôt et participation	19 012	24 125	67 088	80 344
Impôt et participation	9 200*	9 500*	39 200*	47 000*
Résultat net	9 812	14 625	27 888	33 344

(*) Montants estimés.

Avec un chiffre d'affaires de 1 239 MF, en progression de 5,5 % sur celui du premier semestre 1984, le groupe Précision mécanique Labinal a globalement maintenu une activité convenable dans une conjoncture industrielle maussade, tant en ce qui concerne la construction aéronautique que l'industrie automobile. Par division, l'évolution du chiffre d'affaires a été contrastée.

La division Aérospatiale électronique a réussi à enrayer la baisse de son chiffre d'affaires, qui passe de 320 MF à 325,2 MF, tandis que la division Microturbo, moins sensible aux aléas conjoncturels grâce au niveau de son chiffre d'affaires réalisé à l'étranger (47 %), a enregistré une progression de 17 % de ses ventes (235,6 MF contre 201 MF).

Dans les activités liées à l'industrie automobile, la division Filtration a réalisé un chiffre d'affaires de 267,4 MF, en progression de 15 % sur celui du premier semestre 1984, tandis que les ventes de la division Câblage ont stagné, passant de 315 MF à 317,6 MF.

Le câblage, qui est une activité de premier équipement, est plus sensible que la filtration aux fluctuations de l'industrie automobile.

Quant à la division Ralentisseur, touchée par la grave dépression du marché du poids lourd, son chiffre d'affaires a baissé de 13 %, passant de 103,5 MF à 90 MF.

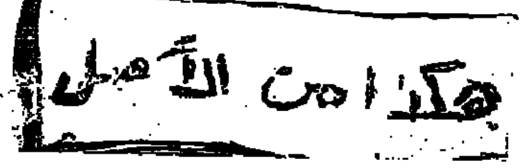
Le résultat consolidé, après estimation de l'impôt sur les sociétés et de la participation à 47 MF, s'élève à 33,3 MF, contre 27,9 MF au premier semestre 1984, soit une progression de 19 % sensiblement supérieure à celle du chiffre d'affaires.

Cette amélioration de la rentabilité du groupe a trois causes principales :

- Amélioration de la productivité, en particulier à la DAE à la suite des mesures de restructuration prises depuis deux ans ;
- Diversification des marchés, notamment en direction de l'étranger ;
- Nouvelle réduction des frais financiers.

Sauf accident grave de conjoncture dans l'industrie automobile, au cours des trois derniers mois de l'exercice, l'activité du deuxième semestre devrait se situer dans le prolongement de celle des six premiers mois de l'année, avec une légère tendance à l'amélioration.

L'objectif global de progression du chiffre d'affaires, fixé à 7 % en début d'exercice, devrait donc être atteint et les facteurs positifs, qui ont concouru à l'amélioration du résultat au premier semestre, continuer à produire leurs effets.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

15 octobre

Ferme

Pour la troisième séance consécutive, la Bourse de Paris a manifesté, mardi, un optimisme de bon aloi. Amorcée depuis une semaine maintenant, la progression des cours s'y est poursuivie, avec, toujours dans le peloton de tête, des grands noms de la cote. Citons : Total, Carrefour, L'Oréal, Roussel-Uclaf, Elf, Moët, BSN, Club Méditerranée, Peugeot, Lafarge, Redoute, Printemps.

Bref, à la clôture, l'indicateur instantané enregistrait une nouvelle avance de 1 % environ. En huit jours, sa hausse dépasse 3,7 %. A ce train-là, la liquidation générale, qui aura lieu le mercredi 23 octobre, pourrait bien être gagnante (– 3 % actuellement). « Il ne faut pas rêver », disait un vieux boursier.

En attendant, l'espoir d'une baisse prochaine des taux d'intérêt, alimenté par le retour du loyer de l'argent au jour le jour à son plus bas niveau depuis le 18 juillet 1979 (9 1/4 %), continue d'encourager les investisseurs, d'origine étrangère parfois, à reprendre des positions.

Une fois encore cette perspective de détente monétaire a donné une nouvelle impulsion au marché obligataire où la demande s'est concentrée, en particulier sur les emprunts longs à taux fixe remboursables « in fine ». Toutefois, quelques prises de bénéfices ont un peu freiné le mouvement. Pour revenir au marché des actions, ajoutons que la belle tenue de Wall Street a contribué à fortifier les énergies. La devise-titre est restée stable : 8,14 F-8,20 F. Sans changement.

L'or n'a guère varié non plus, ni à Londres, où son prix a été fixé à 326,85 dollars l'once, ni à Paris, avec le lingot à 85 600 (+ 100 F). Le napoléon a fait cavalier seul et reperdu 3 F à 536 F.

NEW-YORK

Irrégulier

Après deux séances d'assez forte hausse, une correction technique s'est produite, mardi, à Wall Street. Les ventes bénéficiaires, qui ont succédé à une nouvelle avance initiale, ont toutefois été assez bien absorbées dans l'ensemble, comme en témoigne le bilan de la séance avec un nombre de hausses (742) encore légèrement supérieur à celui des baisses (720). D'autre part, 491 valeurs n'ont pas varié. En revanche, l'indice des industrielles a légèrement décroché, pour s'établir à 1 350,80 (– 3,92 points). Un moment, il était monté à 1 364,14.

Les analystes se disaient assez satisfaits de ce score. Peu ou prou, autour du « Big Board », tout le monde s'attendait à une réaction, ne serait-ce qu'en raison du passage, la veille, du cap des 1 350 points, une barre psychologique considérée comme difficile à franchir.

Deux nouvelles apprises vers la fin des cotations, l'une attestant que l'économie se fortifiait (diminution des stocks des entreprises en août), l'autre, au contraire, qu'elle avait encore des ratés (baisse des ventes de voitures début octobre), ont contribué à faire régner de nouveau une certaine confusion. Cependant, d'une façon générale, le sentiment est resté bon.

L'activité s'est accrue, et 110,35 millions de titres ont été échangés, contre 78,54 millions lundi.

VALEURS	Cours du 14 oct.	Cours du 15 oct.
Alcoa	32 5/8	32 3/4
A.T.T.	21 5/8	20 7/8
Boeing	44 3/8	44 7/8
Chase Manhattan Bank	54 7/8	55 1/2
Du Pont de Nemours	58 1/2	58 3/4
Eastman Kodak	44 1/2	43 1/4
Exxon	53 1/8	53 1/8
Ford	47	46 5/8
General Electric	58 3/4	59 1/4
General Foods	119 1/2	119 1/2
General Motors	70 1/4	69 1/4
Goodyear	27 1/2	27 3/8
I.B.M.	128 1/8	127 7/8
I.T.T.	35	34 3/4
Mobil Oil	30 1/4	30 3/8
Pfizer	45 3/8	45 3/8
Schlumberger	34 3/8	34 1/8
Texaco	37 5/8	37 3/4
U.A.L. Inc.	51 1/4	49 7/8
Union Carbide	56 1/2	56 1/4
U.S. Steel	31 3/8	31 1/4
Westinghouse	38 3/4	38 7/8
Xerox Corp.	46 3/4	47 7/8

AUTOUR DE LA CORBEILLE

DU MIEUX CHEZ PERNOD-RICARD. – Pour le premier semestre, le résultat courant progresse de 10,4 % à 412,4 millions de francs, tandis que le chiffre d'affaires atteint 3,7 milliards (+ 14,7 %, mais + 7 % à périmètre comparable).

LA COMPAGNIE FRANÇAISE DE RAFFINAGE CHERCHE DE L'ARGENT. – Un emprunt de 500 millions de francs va être lancé, portant intérêt variable égal à 95 % de la moyenne arithmétique des taux moyens mensuels de rendement au règlement des emprunts du secteur public et assimilés. Sa durée sera de dix ans. Le prix d'émission est fixé à 97,42 %, soit 4 871 F par titre. Remboursement *in fine*.

L'AIR LIQUIDE AMÉLIORE SES RÉSULTATS. – La société mère annonce, pour le premier semestre, un résultat avant impôts et participation de 490 millions de francs (+ 20,4 %). Au vu des éléments disponibles, les résultats consolidés pour 1985 devraient être encore en nette progression (+ 22,1 % pour 1984, à 585 millions de francs).

MAJORETTE : CHUTE DES BÉNÉFICES. – Pour le premier semestre, le bénéfice net chute de plus de moitié : 10 millions de francs, contre 21,65 millions au 30 juin 1984, pour un chiffre d'affaires (146,21 millions) en recul de 15,6 % à cause de la baisse des exportations (– 23 %). Malgré tout, le résultat pour 1985 devrait être proche du précédent.

HAVAS. – Le bénéfice courant au 30 juin s'élève à 52,9 millions de francs (+ 19,4 %). Les pertes de Canal Plus n'ont pas été provisionnées en raison de la reprise des abonnements.

LES ÉDITIONS BELFOND INTRODUITES A 126 F. – Introduites le 15 octobre sur le second marché de la Bourse de Paris, au prix d'offre minimal de 100 F (une opération conduite par la Banque nationale de Paris et la charge d'agents de change Schelcher-Dumont-Prince), les actions des Éditions Belfond ont été cotées à 126 F.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	14 oct.
Valeurs françaises	111,2
Valeurs étrangères	92,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	14 oct.	15 oct.
Indice général	209,3	211,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 16 octobre .... 9 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	15 oct.	16 oct.
1 dollar (en yens)	215,75	216,20

BOURSE DE PARIS — Comptant — 15 OCTOBRE

Actions au comptant

Étrangères

Hors-cote

SECOND MARCHÉ

SICAV 15/10

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ♦ : prix précédent.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 15/10	Cours des billets aux guichets — Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 104	8 117	7 750	8 350
ECU	6 737	6 740	....	....
Allemagne (100 DM)	304 930	304 890	296	310
Belgique (100 F)	15 043	15 043	14 450	15 300
Pays Bas (100 fl.)	270 490	270 480	262	277
Danemark (100 krd)	84 110	84 160	79	87
Norvège (100 k)	102 450	102 420	98	104
Grande-Bretagne (£ 1)	11 447	11 465	11 050	11 750
Grèce (100 drachmes)	5 195	5 207	4	6
Italie (1 000 lires)	4 520	4 519	4 200	4 700
Suisse (100 fr.)	371 900	371 300	3 610	3 770
Suède (100 krs)	101 490	101 680	96 500	102 500
Autriche (100 sch)	43 410	43 380	42 450	44 400
Espagne (100 pes.)	5 003	5 010	4 650	5 200
Portugal (100 esc.)	4 950	4 961	4 300	5 100
Canada ($ can 1)	5 919	5 920	5 700	6 100
Japon (100 yens)	3 763	3 762	3 640	3 790

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 15/10
Or fin (kilo en barre)	85300	85500
Or fin (en lingot)	85500	85600
Pièce française (20 fr)	539	536
Pièce française (10 fr)	440	.....
Pièce suisse (20 fr)	544	539
Pièce latine (20 fr)	501	498
Souverain	627	625
Pièce de 20 dollars	3425	3405
Pièce de 10 dollars	1860	1870
Pièce de 5 dollars	1400	.....
Pièce de 50 pesos	3195	3195
Pièce de 10 florins	520	518
Or Londres	326	326 85
Or Zurich	327	327
Or Hongkong	326 45	325 95
Argent Londres	6 22	6 25



Le Monde

Au Chili

Violents affrontements dans la capitale et en province

Santiago-du-Chili *(AFP)*. — Plusieurs dizaines de personnes ont été blessées et au moins cent soixante-dix arrêtées par la police, mardi 15 octobre, à Santiago et dans d'autres villes du pays, à la suite d'incidents survenus lors de la « journée de solidarité » organisée par l'opposition pour exiger la libération de plusieurs dirigeants syndicaux emprisonnés.

Dans la capitale, théâtre des affrontements les plus violents, cent trente-neuf manifestants ont été appréhendés et trois policiers ont été blessés. En outre, une femme et un policier ont été blessés dans le centre de Santiago par l'explosion d'une bombe placée dans une camionnette. L'attentat n'a pas été revendiqué. Dans la soirée, on notait une forte présence militaire dans les quartiers ouvriers de la périphérie de Santiago, alors que des hélicoptères des carabiniers survolaient la ville. La police a également procédé à vingt-deux arrestations à Valparaiso et à neuf arrestations à Punta-Arenas (extrême sud du pays).

La journée de protestation avait été organisée par le Commandement national des travailleurs (CNT) et l'Alliance démocratique (AD, coalition d'opposition regroupant des partis modérés) par solidarité avec le président du CNT Rodolfo Seguel et d'autres dirigeants syndicaux emprisonnés le mois dernier. Ils sont accusés d'avoir attenté à la stabilité du régime en organisant la *protesta* du 4 septembre dernier.

Dans la capitale, la police a utilisé des gaz lacrymogènes et des canons à eau pour disperser plusieurs centaines d'étudiants répartis en petits groupes se déplaçant dans le centre et criant des slogans antigouvernementaux. Des manifestations, certaines suivies d'affrontements avec des policiers et des soldats, ont également eu lieu dans plusieurs bâtiments universitaires.

La journée avait débuté par plusieurs attentats à l'explosif qui avaient perturbé le trafic ferroviaire entre Valparaiso et Santiago et à Concepcion. Ces attentats ont été revendiqués par le Front patriotique Manuel Rodriguez (FPMR), organisation clandestine d'extrême-gauche, liée au PCC.

OUVERTURE DE LA DISCUSSION BUDGÉTAIRE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Aide accrue pour les « nouveaux pauvres »

La discussion de la loi de finances pour 1986 a commencé, mercredi matin 16 octobre, à l'Assemblée nationale. Après le discours du ministre des finances, M. Pierre Bérégovoy, le point fort du débat sera l'intervention de M. Valéry Giscard d'Estaing, en fin d'après-midi.

Pour sa deuxième prise de parole du haut de la tribune du Palais-Bourbon depuis qu'il a retrouvé son siège de député du Puy-de-Dôme, l'ancien président de la République a choisi, en effet, d'exposer la position de l'UDF sur ce sujet, et plus particulièrement sur la situation économique et sociale de la France.

Les députés socialistes sont globalement satisfaits de ce budget, mais ils tenaient, comme ils l'ont fait depuis le début de la législature, à lui imprimer leur marque en adoptant une *« disposition sociale significative »*. Après avoir longtemps cherché, tant la loi de finances pour 1986 est verrouillée, ils ont fini par trouver. Le président de leur groupe, M. André Billardon, a obtenu, le mardi 15 octobre au soir, l'accord de M. Laurent Fabius au cours de son entretien hebdomadaire avec le chef du gouvernement.

Deux mesures ont été retenues. D'abord l'accroissement de la déduction pour frais de garde d'enfants. Ensuite, il a été décidé que les quelque cent vingt mille personnes qui — au titre des « fins de droits », ou à celui de l'aide de solidarité aux chômeurs — ne touchent que 60 francs par jour et ne bénéficient d'aucune allocation-logement — soit qu'elles aient moins de vingt-cinq ans ou plus de soixante ans, soit qu'elles n'aient pas de charge de famille — recevront une aide pour financer leur logement de 500 francs par mois.

Le choix des recettes de l'Etat, qui seront accrues pour financer ces nouvelles dispositions, est encore en cours de discussion entre le gouvernement et les élus de sa majorité.

Sur le vif

Malfrat cherche... emploi

Ce que les gens sont méchants, c'est pas croyable ; égoïstes, étriqués, conformistes, malveillants. Et pourquoi ils n'auraient pas droit aux ASSEDIC, les truands ? Moi, je trouve ça tout à fait normal. Moral, même. Enfin, quoi, il y a du chômage dans le milieu, c'est un fait. Les bons casses et les mauvais coups, ça ne se trouve pas dans les petites annonces des journaux. Les malfaiteurs sans boulot, sans contrat, il y en a, il y en a des tas. Je ne vois vraiment pas pourquoi on leur refuserait l'aide aux demandeurs d'emploi.

Vous avez vu, l'autre jour, dans *le Point*, cette déclaration de Delors ; oui, Jacques, l'ancien ministre des finances du gouvernement socialiste : l'allocation-chômage, ça rend feignant ! Pas mal, non ? Eh bien, justement, ça, on ne peut pas le leur reprocher, aux malfrats maladroits qui viennent de se faire pincer. Ils s'étaient décarcassés. Ils avaient monté des sociétés. Bidons, c'est vrai. Entre nous, c'est pas les seules.

Et le fric qu'ils touchaient — en tout, il y en a pour 10 millions, — ils en reversaient une partie à leur mutuelle, la mutuelle des gangsters. Caisse de solidarité, garantie de ressources, domiciliation fiscale... Ils s'entraident, ces mecs-là, il n'y a rien à dire.

En fait, ça leur rapportait quoi ? Pas des masses : 10 000 balles par mois, en moyenne. Et leur PDG, le cerveau de l'affaire, à peine 30 000. Question éventail des salaires, un à trois, chapeau. Même la gauche n'espérait pas arriver à autant de justice sociale.

Bon d'accord, les cotisations servaient aussi à alimenter un trésor de guerre : armes, faux papiers, explosifs, munitions en tout genre et même une radio scanner branchée sur les fréquences de la police. Mais, ça, c'est obligé. On ne peut quand même pas leur refuser les instruments de travail indispensables à l'exercice de leur métier. Parce qu'il faut pas croire, c'est pas des cossards. Ils avaient l'intention de retourner au charbon. La Sécu, ça leur tient à cœur. Et... un voleur, ça revient moins cher qu'un chômeur.

CLAUDE SARRAUTE.

● *Nouvelle ouverture occidentale vers la Chine.* — Les pays industrialisés occidentaux et le Japon ont décidé d'assouplir les limitations imposées à leurs exportations de haute technologie vers la Chine, indiquait-on, mercredi 16 octobre, dans la délégation du vice-président américain George Bush, en voyage à Pékin.

Le comité de coordination (COCOM) a décidé, il y a un mois, de supprimer les obstacles mis aux exportations de vingt-sept catégories de matériels incluant des ordinateurs, mais ne comportant pas les fournitures militaires, précisait-on de même source. Cette décision réduit de moitié le nombre des exportations limitées par le COCOM, et la Chine en est seule bénéficiaire. Elle a été prise à l'unanimité de ses membres, les pays de l'OTAN et le Japon. — *(Reuter.)*

Sur
CFM
de 19 heures à 19 h 30
à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
à Saint-Nazaire-La Baule (94,8)
à Limoges (102,1 MHz)
à Toulouse (88,6 MHz)

MERCREDI 16 OCTOBRE
Allô, « Le Monde »
préparé par FRANÇOIS KOCH
720-52-97
M. LE PEN SUR LA SELLETTE
avec ALAIN ROLLAT

JEUDI 17 OCTOBRE
« le Monde » reçoit
M. ALAIN CARIGNON
maire de Grenoble
député au Parlement européen
avec PHILIPPE BOUCHER

A MARSEILLE

M. Gaudin demande des comptes sur l'« affaire des cartes » du PS

De notre correspondant régional

Marseille. — Dans un communiqué publié le mardi 15 octobre, M. Jean-Claude Gaudin, député (P.R.) des Bouches-du-Rhône et président du groupe UDF et apparentés du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, a annoncé qu'il venait de saisir le président du conseil régional, le préfet de région et le président de la chambre régionale des comptes, en leur demandant qu'*« une enquête rapide soit menée »* sur le financement des *« fausses cartes »* du parti socialiste des Bouches-du-Rhône.

A l'appui de sa démarche, M. Gaudin cite une déclaration de M. Philippe Sanmarco, député (PS) des Bouches-du-Rhône, dans le quotidien *Libération*, du 8 octobre 1985. *« Nous avons tous les documents en main,* affirmait M. Sanmarco, *que nous publierons au moment voulu et qui démontrent l'escroquerie et son financement par une association du conseil régional. »*

Dans une mise au point faite devant le comité directeur de la fédération socialiste, lundi, reproduite dans le quotidien marseillais *le Provençal* du lendemain, le député des Bouches-du-Rhône a, cependant, démenti les propos qui lui étaient prêtés dans *Libération*. *« J'ai été le premier à m'exprimer, oralement et par écrit, sur le problème des cartes placées par le parti postérieurement au 31 décembre 1984,* nous a précisé M. Sanmarco. *J'ai d'ailleurs voté, dans ma section, le quitus financier à la fédération, car les cartes litigieuses n'étaient plus prises en compte pour déterminer le nombre des mandats au congrès fédéral du 29 septembre à Fos-sur-Mer. Mais je démens les déclarations qui me sont attribuées. Si j'avais eu connaissance de faits délictueux, je les aurais dénoncés puisque je ne pouvais pas m'en rendre complice. Aucun marchandage n'aurait été possible sur ce point au sein du parti. »*

A la suite de l'article de *Libération*, M. Michel Pezet, premier secrétaire de la fédération du PS des Bouches-du-Rhône et président du conseil régional de Provence-Alpes-Côtes d'Azur, avait, d'autre part, adressé, de son côté, une autre mise au point dans laquelle il indiquait que *« Philippe Sanmarco aura à répondre de ses actes devant les instances compétentes de notre parti »*.

L'« affaire des cartes » du PS des Bouches-du-Rhône avait éclaté au début de juillet dernier (*le Monde* du 10 juillet) après qu'eut été rendue publique une note interne de M. Sanmarco dénonçant l'achat, par la fédération, de cinq mille cartes *« totalement artificielles »*. La commission fédérale de contrôle avait été, ensuite, saisie par deux députés socialistes marseillais, MM. René Olmeta et Marius Masse. Insatisfaits de ses conclusions, les deux parlementaires s'étaient pourvus, le 19 septembre, devant les instances nationales, qui n'ont pas encore statué. M. Pezet avait toutefois accepté une révision en baisse des effectifs de 13 750 à 10 625, soit une différence de 3 125 cartes placées *« hors des délais statutaires »* et représentant une somme de 356 250 francs.

GUY PORTE.

● *Des réfugiés sahraouis à Ceuta dirigés sur Tunis.* — Vingt et un jeunes Sahraouis sympathisants du Front Polisario, qui avaient fui le Maroc il y a un mois pour se réfugier dans le préside espagnol de Ceuta, ont été transférés mardi 15 octobre à Madrid, où ils ont pris immédiatement un avion pour Tunis, a annoncé le ministre espagnol de l'intérieur, précisant que l'opération avait eu lieu avec les concours des Nations unies. Ces Sahraouis avaient demandé l'asile politique à l'Espagne. — *(AFP, Reuter.)*

LE CHERCHEUR ALLEMAND VON KLITZING PRIX NOBEL DE PHYSIQUE

Le prix Nobel de physique d'un montant de 225 000 dollars a été attribué, pour l'année 1985, au chercheur allemand Klaus von Klitzing, pour sa découverte de « l'effet Hall quantique ».

Cet effet devrait avoir d'importantes applications en métrologie et en électronique.

Au Sénat

LA FORMATION DES FONCTIONNAIRES TERRITORIAUX

Dès lors que la loi de janvier 1984 a créé un statut de la fonction publique territoriale et que celle de juillet 1984 a prévu la création de centres de gestion et de formation pour les fonctionnaires territoriaux, il fallait un autre texte pour fixer les taux maximaux de cotisation des collectivités locales à ces centres. Le Sénat a adopté, après l'avoir modifié mardi 15 octobre, le projet que l'Assemblée nationale avait voté le 28 juin dernier (*le Monde* daté 30 juin-1er juillet).

L'opposition, majoritaire au Sénat, a certes approuvé la suppression de l'échelon régional pour la gestion des fonctionnaires territoriaux, comme l'avait décidé l'Assemblée nationale (seuls les communistes étaient hostiles à cette suppression). En revanche, elle s'est opposée au dispositif retenu pour les cotisations en amputant des charges sociales l'assiette des cotisations, et en minorant l'ensemble des taux proposés par le gouvernement.

35 COLLÈGES ET LYCÉES FERMÉS A LA RÉUNION

(De notre correspondant)

Saint-Denis. — Trente-cinq collèges et lycées d'enseignement professionnel de l'île de la Réunion gardent leurs portes fermées depuis le début de la semaine. Le recteur d'académie, M. Jacques Georgel, a pris des mesures énergiques pour essayer de mettre fin aux troubles qui affectent depuis une quinzaine de jours les établissements scolaires en divers points du département. Mardi matin 15 octobre, de nouveaux incidents ont éclaté à Saint-Denis dans trois collèges. Il n'y a eu toutefois aucun affrontement direct entre les élèves et les forces de l'ordre. Au CES « les Alizés », dans la banlieue est de Saint-Denis, les collégiens ont lapidé les locaux avec de grosses pierres.

L'une d'elles a atteint le principal à la tête, le blessant assez sérieusement. Le Syndicat national des chefs d'établissement de la Réunion a protesté contre les exactions commises et demandé au commissaire de la République de prendre les mesures adéquates pour que cessent les actes de violence aux abords des lycées et collèges. En dépit d'une réunion de concertation organisée jeudi dernier sous la présidence du préfet, M. Michel Blangy, la question de la gratuité de la cantine pour tous les boursiers du secondaire qui motive le mécontentement des collégiens n'apparaît pas réglée pour autant.

A. D.

LE CHAMPIONNAT DU MONDE D'ÉCHECS (16e partie)

« Garry, Garry, Garry !... »

« Garry, Garry, Garry... ! ». Tapant du pied et scandant le prénom de celui qui a peut-être franchi un pas décisif vers le titre mondial, le millier de spectateurs présents dans la salle Tchaïkovsky, mardi à Moscou, n'en finissaient pas d'acclamer Garry Kasparov après sa magnifique victoire dans la seizième partie du championnat du monde.

Mais, plus que son succès peut-être, c'est la magnificence de son jeu qui était ainsi saluée. *« Éblouissant »*, dit Taïmanov. Et pour cause : sacrifice calculé d'un pion qui « fixera » pour son malheur Karpov ; conception stratégique (b5, Cd3, b4, Té8, Tç8) qui réduira aux rôles de figurants les cavaliers du champion du monde et coupera littéralement en trois les forces blanches et, pour finir, attaque de mat imparable. Tout cela avec les noirs.

En marquant un point capital avec un brio exceptionnel, Kasparov prend la tête du match avec 8,5 contre 7,5 à Karpov. Conservé au bout des vingt-quatre parties, ce point vaut le titre de champion du monde. Huit parties à jouer : huit fois l'angoisse pour l'un et pour l'autre.

B. de C.

Blancs : KARPOV
Noirs : KASPAROV
Seizième partie
Défense sicilienne
Variante Paulsen

1.	é4	ç5	22.	Fxd6	Dxd6
2.	Cf3	é6	23.	g3	Cd7
3.	d4	çxd4	24.	Fg2	Df6
4.	Cxd4	Cç6	25.	a3	a5
5.	Cb5	d6	26.	axb4	axb4
6.	ç4	Cf6	27.	Da2	Fg6
7.	Cb1ç3	a6	28.	d6	g4
8.	Ca3	d5	29.	Dd2	Rg7
9.	çxd5	éxd5	30.	f3	Dxd6
10.	éxd5	Cb4	31.	fxg4	Dd4+
11.	Fé2	Fç5	32.	Rh1	Cf6
12.	0-0	0-0	33.	Tf4	Cé4
13.	Ff3	Ff5	34.	Dxd3	Cf2+
14.	Fg5	Té8	35.	Txf2	Fxd3
15.	Dd2	b5	36.	Tfd2	Dé3
16.	Tad1	Cd3	37.	Txd3	Tç1
17.	Cab1	h6	38.	Cb2	Df2
18.	Fh4	b4	39.	Cd2	Txd1+
19.	Ca4	Fd6	40.	Cxd1	Té1+
20.	Fg3	Tç8		Aband.	
21.	b3	g5			

(Claude Lemoine analysera la seizième partie dans sa chronique de vendredi (le Monde du 19 octobre).

LE TOURNOI DES CANDIDATS

Après plus de dix heures de lutte, le Soviétique Arthur Youssoupov a vaincu, avec les noirs, son compatriote Andreï Sokolov. Cette victoire le porte en tête du Tournoi des candidats de Montpellier avec deux points et demi sur trois possibles. Il devance Short et Ribli, 2, les autres concurrents s'échelonnant de 1,5 à 0,5.

DEUXIEME RONDE (parties ajournées) : Portisch-Spassky, 0,5-0,5 (64) ; Vaganian-Smyslov, 0-5-0,5 (72) ; Ribli-Beliavsky, 0-5-0,5 (74).

TROISIEME RONDE (partie ajournée) : Sokolov-Youssoupov, 0-1 (85).

Le numéro du « Monde » daté 16 octobre 1985 a été tiré à 466 075 exemplaires